This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

944.049 .B552 V.34 C.1
M emoires sur la Vend
Stanford University Libraries
3 6105 048 809 839

From the Farboe Library

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

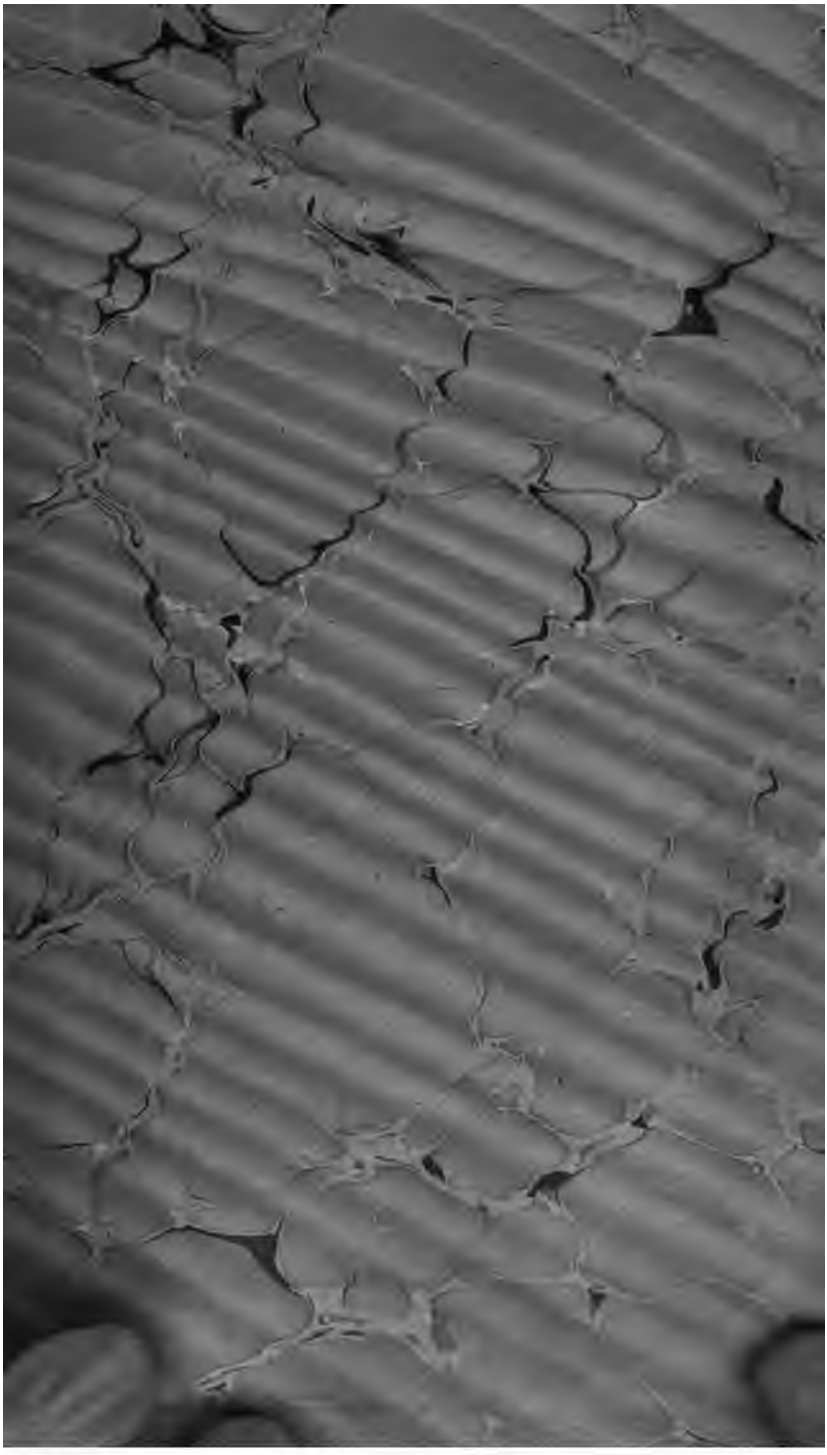

44.049
J552
v.34

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

MÉMOIRES SUR LA VENDÉE.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

Berville

MÉMOIRES

SUR

LA VENDÉE,

COMPRENANT

LES MÉMOIRES INÉDITS D'UN ANCIEN ADMINISTRATEUR MILITAIRE DES ARMÉES RÉPUBLICAINES, ET CEUX DE MADAME DE SAPINAUD.

PARIS.

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

1823.

138711

AVIS

DES LIBRAIRES-ÉDITEURS.

En nous cédant les manuscrits des Mémoires écrits sur la Vendée par un ancien administrateur militaire, les parens de l'auteur qui n'est plus, nous ont imposé la loi de ne faire à l'ouvrage aucun changement, aucune addition. Ceci explique par quelle raison ces Mémoires intéressans et remarquables surtout par un grand esprit d'équité, paraissent sans notes et sans éclaircissemens historiques. Nous avons dû nous prescrire la même réserve à l'égard des Mémoires écrits par la veuve d'un des meilleurs généraux vendéens. Réunies dans le même volume, ces deux publications ont cela de précieux pour l'histoire, que leur concours doit éclairer ses jugemens sur un des plus importans épisodes de la révolution.

NOTICES

SUR MM. SAPINAUD,

GÉNÉRAUX VENDÉENS.

LE GÉNÉRAL SAPINAUD.

M. Sapinaud de la Rairie naquit au château de Sourdy, en Bas-Poitou, le 3 décembre 1760. Nommé, en 1778, cadet gentilhomme au régiment de Foix, il se retira, en 1789, avec le grade de premier lieutenant. Cinq de ses frères, dont quatre étaient officiers depuis plusieurs années, émigrèrent avec leurs corps. Dès le 10 mars 1793, il battit, réuni à son oncle le chevalier Sapinaud de la Verrie, les garnisons de Tiffauges et des Herbiers. Il joignit ensuite sa division à celle des chefs de l'Anjou, et prit avec elles le Boisgroleau et Chollet. Il vint ensuite prendre le commandement de la ville de Mortagne où il entretint des relations importantes avec toutes les armées, et sauva l'artillerie à l'arrivée des Mayençais. Dans la campagne d'outre-Loire il commanda comme chef divisionnaire, et après la fatale retraite du Mans, se pro-

cura une faible nacelle à Ancenis où il repassa la Loire avec Henri de La Rochejaquelein, Stofflet, Vaugiraud et la Ville-Beaugé. Débarqués sur l'autre rive, ils apprirent de leur hôte que sa maison était entourée de républicains, et ne s'en livrèrent pas moins au sommeil tant ils étaient fatigués.

Sapinaud fut accueilli dans la Vendée comme un libérateur: il recréa l'armée du centre dès le commencement de l'année 1794, et battit à la Gaubretière un corps de trois cents républicains. Parvenu à rassembler dix-huit cents hommes, il envoya deux royalistes en instruire Charette; l'un et l'autre furent victimes de leur zèle. Un troisième se présenta pour remplir cette mission. Sapinaud lui en fit sentir le danger. « Mon général, répondit le brave paysan, ne craignez rien, le ciel sera pour nous. » Le ciel en effet le protégea; il arriva jusqu'à Charette qui rejoignit Sapinaud à Chauffe. A peine s'étaient-ils embrassés qu'ils apprirent que deux cents hommes marchaient contre la ville. Ils se hâtent de les prévenir, les attaquent et les dispersent; une autre colonne vint le soir pour les surprendre et eut le même sort. La rivière, qui s'était débordée, accrut encore leur désastre; ce qui échappa au glaive devint la proie des flots. Les deux généraux se dirigèrent vers Légé qu'ils emportèrent après plusieurs combats meurtriers: deux pièces de canon, deux caissons et beaucoup d'habillemens furent le prix de cette victoire. C'est à

la prise de cette ville que M. Joly, chef de division de l'armée de Charette, instruit que son fils est atteint d'un coup mortel, saute de son cheval à terre et vole à son secours; un soldat vient lui apprendre au même instant que celui de ses enfans qui servait parmi les bleus a été fait prisonnier, et le prie de lui dire ce qu'il faut en faire : « Le fusiller, » répondit-il, sans détourner les yeux de son fils mourant, qu'il arrosait de ses larmes en le pressant tendrement dans ses bras. Sapinaud et Charette furent moins heureux au pont de James qu'à Légé : l'un eut un cheval blessé, et l'autre en eut un tué sous lui. Ils se retirèrent à la Grotte, près Vieille-Vigne, et s'y séparèrent. Sapinaud, dans les premiers jours de mars 1794, essaya, avec une division de l'armée de Stofflet réunie à la sienne, de s'emparer de Mortagne. Cet essai n'ayant pas été avantageux, il fit une seconde attaque avec Marigny qui fut aussi infructueuse. Tout était disposé pour une troisième, lorsque l'ennemi, profitant de l'obscurité de la nuit, évacua la place. Les trois chefs royalistes se réunirent, sur la fin d'avril, pour chasser les colonnes incendiaires commandées par Cordelier. Ils proposèrent à Charette de le faire nommer généralissime; il répondit qu'il préférerait voir ce grade à M. Fleuriot, son oncle; cette réponse déplut à Stofflet; il n'en fut plus question.

Les troupes royalistes, après avoir poursuivi les

brûleurs jusqu'à Saint-Florent, se replièrent sur Jallais; il y fut décidé qu'on les attaquerait de nouveau; l'on décida aussi que tout officier qui quitterait l'armée avant qu'elle eût exterminé les incendiaires, serait regardé et puni comme traître.

Sapinaud, parti avec huit cents hommes pour exécuter ce projet, reçut tout-à-coup l'ordre de revenir à Jallais. L'on y assembla un conseil de guerre, qui condamna Marigny à mort, pour avoir violé sa promesse. Cet officier, mécontent du peu d'égards qu'avaient eu Charette et Stofflet pour sa division, l'avait ramenée dans la commune de Cerisais.

Sapinaud, son ami, se refusa à signer cet arrêt cruel. Son caractère le portait à concilier les esprits. C'est lui qui instruisit Stofflet des conférences de la Jaunaye; il le fit même consentir à venir s'y concerter avec Charette. Malheureusement ce général n'y était plus; il était parti pour contenir les officiers de son armée, mécontens de la paix. Sapinaud la signa à la Jaunaye en février 1795, et entra à Nantes comme général de l'armée du centre avec Charette.

Pendant que Sapinaud soutenait avec gloire le parti du trône et de l'autel, cinq de ses frères et deux de ses cousins, du même nom que lui, défendaient la même cause sous les drapeaux des princes français et de leurs alliés. Henri Sapinaud, volontaire dans le régiment de La Châtre, avait

déjà péri à la glorieuse sortie de Menain. Rendu avec sa colonne à l'endroit que leur avait désigné le commandant; après avoir traversé les bataillons ennemis et paré leurs chapeaux des houppes des grenadiers vaincus; leurs camarades, arrivés plus tard et au moment où le jour naissant n'avait pas encore dissipé la nuit, les prirent pour des grenadiers français et les tuèrent; la plupart étaient Vendéens, et ce sang valeureux se répandait partout où il y avait des lauriers à cueillir. Deux autres frères du général, Édouard et Prosper de Sapinaud, déjà chevaliers de Saint-Louis, furent envoyés à cette époque dans la Vendée, par le prince de Condé, pour complimenter leur frère; et le chevalier Sapinaud de Bois-Huguet, que le duc d'York avait fait nommer lieutenant dans les houlans britanniques pour avoir tué un colonel républicain dans un combat auprès de Nimègue, pendant la campagne de Hollande, quitta cet emploi avantageux pour rejoindre la Vendée à qui il restait alors peu d'espérance. M. Sapinaud de Bois-Huguet fut aussi nommé officier dans Lowen-Stein. Les événemens de Quiberon avaient alors fait reprendre les armes. Charette avait donné le signal des combats aux Essarts, et Sapinaud à Mortagne. Il avait fait prévenir la veille le général républicain qu'il irait l'attaquer dans son camp placé à la Croix-de-Mission ainsi qu'il le lui avait annoncé; lui et M. de Bejarry s'y portèrent sur deux

points. Ils mirent l'ennemi en fuite après lui avoir tué trois cents hommes et fait plusieurs prisonniers. Quelques personnes mal instruites ont cru qu'on avait surpris et égorgé les républicains à Mortagne; c'est une erreur. Les faits sont comme je les cite, et le caractère de loyauté qui distingue M. de Sapinaud en est la meilleure preuve. Il combattit avec tous les chefs, dirigea son armée partout où elle pouvait les aider à vaincre et céda même une partie de son territoire; il fut l'ami intime de Charette. Ce général, avant de mourir, lui fit porter, par un ami commun, les dernières marques de son amitié.

C'est à la prise de Mortagne que Sapinand prit un officier supérieur réunissant toutes les qualités qui peuvent plaire et attacher. Il joignait à la plus belle figure la taille la plus avantageuse. Le même goût pour la musique et pour le dessin, la même douceur de caractère et le même âge unirent bientôt d'une affection sincère le vainqueur et le captif. Il ne tarda pas à partager les sentimens des Vendéens; les vers qu'il adressa à Sapinaud, dans l'automne de 1795, pendant l'absence de ce général qui s'était rendu auprès de Charette, en sont une preuve convaincante. L'envoi était ainsi conçu :

Au général dont l'absence
Nous rend doublement malheureux,

J'ose adresser ces couplets ; trop heureux,
S'ils nous procuraient sa présence!
Au sein de la neige et des glaces
Précipitez vos bataillons ;
Bravez les bruyantes menaces
De la bise et des aquilons ;
Ne craignez point que la victoire
S'enfuie à l'aspect des hivers ;
Tous les temps sont bons pour la gloire,
Et les lauriers sont toujours verts.
Guerriers, la mort est-elle à craindre,
Quand l'on combat pour ses foyers?
Le guerrier se pourrait-il plaindre,
Lorsqu'il tombe sur ses lauriers?
Mourir, c'est rendre à la nature
Un bien qu'elle nous a prêté ;
Et, quand on meurt sur son armure,
C'est naître à l'immortalité.

Cet infortuné jeune homme ne put obtenir ce trépas glorieux; un autre officier, prisonnier comme lui, et jaloux de l'intérêt qu'il inspirait, l'accusa d'avoir ourdi un complot avec les soldats républicains pour les délivrer et égorger les royalistes. M. de Fleuriot ajouta foi à cette infâme calomnie, et cet intéressant captif fut fusillé dans les bosquets du château de Beaurepaire. Sapinaud, à son retour, fut désolé de ce jugement inique qui privait le roi d'un sujet qui l'eût servi avec zèle, et son cœur d'un ami reconnaissant qu'il espérait rendre au bonheur.

Les désastres de Quiberon donnèrent la fa-

cilité à leurs ennemis de faire usage de toutes leurs forces contre la Vendée. Trompée dans la paix faite avec les commissaires envoyés à la Jaunaye; trompée dans l'espérance qu'elle avait eue de la descente de Quiberon; affaiblie par les divisions de ses chefs, elle vit la fortune l'abandonner; mais la gloire lui resta fidèle et brilla encore sur la mort de Stofflet et de Charette. Le général Sapinaud fut forcé de céder à l'orage, et attendit un temps plus heureux.

Il épousa, quelques mois avant le 18 fructidor, mademoiselle Marie-Louise Charette, belle-fille du général de ce nom, et fille de M. Charette, cousin de ce général. Incapable de servir un autre pouvoir que celui pour lequel il avait juré de vivre et de mourir, il entretint les paysans dans les sentimens qui les ont honorés à jamais; et, pendant les trois mois qui précédèrent le retour des Bourbons en 1814, parcourut nuit et jour leurs chaumières pour les disposer à rentrer dans la carrière de l'honneur avec un nouvel éclat: ils devaient recevoir Dieu le dimanche de Pâques, se trouver le lundi au rendez-vous donné, et le mardi déployer leur bannière aux cris répétés de vive le roi. Nourris d'un pain angélique et soutenus par le Dieu des armées, quel ennemi leur eût résisté? Déjà les glaives étaient tirés, quand soudain l'on apprit que le précurseur des jours de bonheur, Monsieur, frère du roi, venait, au nom de ce mo-

narque, présenter le rameau d'olivier, emblème de la paix. M. de Sapinaud fut chargé de porter au pied du trône le tribut du dévouement de ses braves. S'il est quelque joie sans mélange sur la terre, c'est celle qu'il éprouva alors, car il est, pour le sujet fidèle, un charme inexprimable dans le regard de ses princes.

Il seconda le marquis de La Rochejaquelein pendant l'interrègne, et l'eût suivi dans les Marais, sans la désertion que ce projet occasiona dans son armée. Réduit à quelques soldats, il fut chercher des renforts à Bazouge, paroisse de la Rairie, et était en chemin pour rejoindre le marquis de La Rochejaquelein, lorsqu'il apprit sa mort. La Vendée, et je pourrais dire tous les Français, sensibles à la gloire, déplorèrent le sort de ce jeune héros, moissonné dans sa fleur par le glaive des combats. Le général Sapinaud fut nommé généralissime; il acquit dans ce premier rang de nouveaux droits à l'estime de son pays, et sut, par la paix à laquelle il acquiesça, conserver au roi le sang précieux de ses fidèles sujets. Sa réponse au général de Sagé, qui lui proposait de se réunir à l'armée de la Loire contre les puissances alliées, prouve qu'il connaissait l'importance et la dignité de l'emploi que sa contrée lui avait confié.

« Général, que ne songez-vous plutôt à vous » joindre à nous; c'est le seul moyen de vous » ménager la clémence du roi que nous servons

» et que nous voulons servir jusqu'à la mort : la » bannière sans tache est le seul étendard qui » puisse rallier les Vendéens. »

Le roi l'a nommé lieutenant-général, cordon-rouge, inspecteur des gardes nationales de la Vendée, et chevalier de la Légion-d'honneur. Ferdinand, roi d'Espagne, lui envoya, à la rentrée du roi de France, la croix de l'ordre de Charles III. Heureux et honoré de ces récompenses, il commençait à en goûter le prix, lorsque l'assassinat du prince, image du bon Henri, est venu le plonger dans une affliction profonde qu'a pu seule adoucir la naissance du duc de Bordeaux.

SAPINAUD DE BOIS-HUGUET.

Monsieur le chevalier Sapinaud de Bois-Huguet, connu sous le nom de la Verrie, avait servi vingt-cinq ans dans les gardes-du-corps. Il était resté dans la Vendée pour être utile à ses neveux, MM. Sapinaud de Bois-Huguet, officiers en activité, émigrés avec leurs régimens. Il battit, dès les premiers jours de mars 1793, les garnisons de Tiffauges et des Herbiers, et leur enleva trois pièces de canon. A son retour à la Verrie, il sauva de la fureur des paysans M. de Beaulieu, père de douze enfans, et partisan zélé de la révolution. Le ciel le récompensa de ce trait d'humanité, et le fit triompher de nouveau à la bataille des Guérinières, bataille où les paysans montrèrent que leur intelligence égalait leur courage. Instruits que les républicains venaient au nombre de deux mille pour les attaquer, ils quittent tout-à-coup leurs chefs, sans écouter leurs voix qui les rappellent, et vont par un chemin très-étroit surprendre leur ennemi qui s'empressait d'arriver au pont Gravereau. Saisi d'une terreur subite, il est battu

complétement, et perd mille hommes dans sa fuite.

M. de Sapinaud, après cette action glorieuse, fit établir son quartier-général au château d'Oie, nommé, peu d'années avant, l'Abergement, et que MM. de Sapinaud, qui en étaient seigneurs, avaient vendu. Il respirait au berceau de ses pères du trouble des combats, lorsque le général Marcé vint s'emparer de Chantonnay. Il marcha aussitôt contre lui, et l'en chassa. Ce général revint le 19 mars, avec quinze cents hommes, offrir la bataille aux royalistes dans le vallon du Laye. Ceux-ci les repoussèrent et enfoncèrent leurs colonnes. Cependant l'artillerie ennemie tenait ferme. M. de Sapinaud, voyant les Vendéens trembler à chaque détonation, les ranime par cette harangue héroïque : « Mes amis, ne craignez rien; regardez-moi et suivez-moi. » Attentif quand on va mettre le feu au canon, il se jette à terre, laisse passer les boulets, se relève, court aux batteries et s'en rend maître, à l'aide des paysans qui l'ont imité. M. de Royrand, que son âge et ses services, plus que sa capacité, avaient fait nommer général en chef, complimenta M. de Sapinaud sur sa témérité à affronter la mort. « Vous vous trompez, mon ami, lui dit-il; je la crains plus que personne; mais je serais fâché que l'on pût se montrer plus brave que moi dans le danger. » Ce combat, connu sous le nom de Saint-Vincent, porta l'effroi dans l'ame

des républicains, et rendit les royalistes maîtres d'un terrain immense.

M. de Sapinaud, revenu à la Verrie pour ses affaires, fut obligé d'y faire aussitôt un rassemblement, et de se porter vers Châtillon d'où l'ennemi s'enfuit à son approche. Il poursuivit sa marche jusqu'à la Châtaigneraye d'où il envoya deux pièces de canon et deux barils de poudre à Mortagne. Il s'y transporta lui-même, et y fut reçu comme en triomphe. La maison de madame Sapinaud de Bois-Huguet, sa belle-sœur, ne se désemplit pas pendant les six heures qu'il y passa. M. de Royrand et lui, sur la fin de mai, marchèrent avec les autres chefs contre Fontenay; ils dirigèrent leurs divisions du côté de Saint-Hermine, pendant que les autres généraux l'attaquaient sur deux points opposés; Fontenay fut bientôt le prix de leur valeur. Le butin fut considérable, mais partagé avec inégalité, ce qui excita les plaintes de M. de Royrand.

Peu de temps après, M. Sapinaud de la Verrie fit plusieurs prisonniers dans un combat auprès de Chantonnay, parmi lesquels était le colonel Monnet. Ce fut le dernier rayon du bonheur que le sort fit luire sur sa carrière : l'attaque infructueuse de Luçon, faite à la fin de juin, le navra de douleur; en vain resta-t-il le dernier sur le champ de bataille; rien ne put empêcher la fuite de l'armée royale, occasionée par des déserteurs que M. de

Royrand avait accueillis imprudemment dans sa division, et qui retournèrent à leur drapeau. Cependant l'armée du centre désirant arrêter la marche du général Tuncq, la bravoure de M. Sapinaud le fit choisir pour commander l'avant-garde.

Déjà il s'approchait du pont Charron pour s'emparer de ce poste essentiel, lorsque trahi par un transfuge protestant qui révéla à l'ennemi le mot d'ordre, il se trouva enveloppé de toutes parts. Deux fois il s'élance pour attaquer, deux fois il est repoussé et blessé à mort. Quatre paysans du bourg de la Verrie, dont il était seigneur, et dont l'un se nommait Guiton, se firent tuer pour arracher son corps aux meurtriers. Sa tête avait été mise à prix, tant sa valeur et son influence étaient redoutées du parti ennemi. Ainsi périt au champ d'honneur M. le chevalier Sapinaud de Bois-Huguet, âgé de cinquante-cinq ans. L'armée royale, dans le bulletin officiel du conseil supérieur, déplore sa mort en ces mots :

« Nous devons un juste tribut d'éloges, et les » regrets les mieux mérités, à M. Sapinaud de la » Verrie (1), qui, blessé dans la première attaque

(1) M. de la Verrie avait près de cinq pieds six pouces et était très-bien fait; sa figure, noble et spirituelle, était proportionnée à sa taille. Il avait le front petit et un peu avancé, des yeux noirs et très-vifs, le nez et la bouche bien faits, et un air gracieux. Il

» du pont Charron, tomba entre les mains de » l'ennemi, et éprouva de sa part les plus cruels » tourmens. »

---

avait beaucoup de cheveux, mais l'âge et le malheur les avaient blanchis.

MÉMOIRES

HISTORIQUES

SUR LA VENDÉE.

C'est pour vous, mes chers enfans, que j'ai écrit cette histoire des malheurs et de la gloire de la Vendée. Si nos triomphes ont été glorieux, nos infortunes n'ont pas été moins grandes; et la Providence, qui nous avait comblés de gloire tant que nous restâmes fidèles à Dieu, nous abandonna dès que nous lui fûmes infidèles. J'ai souvent, en écrivant ces Mémoires, mouillé de mes pleurs la page où je retraçais tant de désastres. Entourée d'ennemis qui me poursuivaient avec acharnement, cachée sous les haillons de la misère, et, pour comble d'infortune, éloignée de ma fille et de mes enfans, je n'avais d'autre consolation que d'écrire pour eux le récit de tant d'actions héroïques et de tant de malheurs. Vous trouverez peut-être que je n'ai pas toujours suivi l'ordre historique. Eh, mon Dieu! comment aurais-je pu le faire? Depuis le jour fatal où les patriotes entrèrent à Mortagne et brûlèrent ma maison, j'ai erré de chaumière en

chaumière, ne sachant trop souvent où reposer ma tête; j'ignore même si la Providence m'accordera jamais le bonheur de vous revoir et de vous presser dans mes bras. Dans ce cas, ceci sera le testament de votre infortunée mère : que mes enfans, en lisant comment sont morts leur oncle Sapinaud et leurs parens de Baudery et de Verteuil, apprennent à marcher sur leurs traces, et à n'avoir comme eux qu'une seule pensée, celle de servir fidèlement leur Dieu et leur roi. Qu'ils conservent surtout les sentimens de religion que j'ai toujours cherché à leur inspirer; c'est par elle qu'ils se procureront une vie heureuse dans ce monde, et qu'ils se prépareront une gloire impérissable dans l'autre.

La guerre de la Vendée commença le 12 mars 1793. Les paysans se révoltèrent du côté de la Bretière; ils se dispersèrent ensuite dans les paroisses voisines, et vinrent trouver M. Sapinaud de Bois-Huguet, plus connu sous le nom de la Verrie. « Nous vous prenons, lui dirent-ils, pour notre général, et vous marcherez à notre tête. » Sapinaud essaya de leur faire envisager les malheurs qu'ils allaient attirer sur eux et sur la Vendée. « Mes amis, leur dit-il, c'est le pot de terre contre le pot de fer. Que ferons-nous? Un seul département contre quatre-vingt-deux! Nous allons être

écrasés. Ce n'est pas pour moi que je parle; la vie, je l'ai en horreur depuis que je suis témoin de tous les crimes que des barbares ont accumulés sur notre malheureuse patrie, et j'aimerais mieux périr à votre tête, en combattant pour mon Dieu et pour mon roi, que de me voir traîné dans une prison comme on fait à tous mes pareils. Croyez-moi, retournez chez vous, et ne vous perdez pas inutilement. » Ces braves paysans, loin de se rendre à ses raisons, lui remontrèrent qu'ils ne pourraient jamais se soumettre à un gouvernement qui leur avait enlevé leurs prêtres, et qui avait emprisonné leur roi. « On nous a trompés, dirent-ils; pourquoi nous envoie-t-on des curés constitutionnels? Ce ne sont pas là les prêtres qui ont assisté nos pères à leurs lits de mort, et nous n'en voulons pas pour bénir nos enfans. » Mon beau-frère ne savait trop quel parti prendre; il hésitait à livrer ces bons paysans, et à s'exposer lui-même à une mort qui lui paraissait certaine; enfin voyant leur obstination, il finit par céder, se mit à leur tête, et partit le jour même pour les Herbiers. Les paysans de la Gaubretière se joignirent à eux. En passant à la Verrie, ils entrèrent chez Sapinaud de la Verrie, et le forcèrent de marcher sous les ordres de son oncle. Le soir même, cette troupe indisciplinée, n'ayant pour toute défense que quelques fusils de chasse, des faux et des bâtons, arriva devant les Herbiers.

Les habitans étaient prévenus, et avaient ramassé le plus de patriotes qu'ils avaient pu. Deux compagnies de bleus avaient été envoyées à leur secours avec quatre ou cinq pièces de canon. Sapinaud de la Verrie, qui voyait son oncle s'avancer à la tête d'une troupe d'hommes mal armés, avait fait le sacrifice de sa vie, et s'attendait à recevoir la mort. Les balles sifflaient si fort autour de lui, qu'il n'entendait plus rien. Cependant, en moins de deux heures, les Vendéens se rendirent maîtres de la ville et chassèrent les bleus. Il n'y eut pas un seul des nôtres tué; deux hommes seulement furent blessés. Le nombre des morts du côté des patriotes fut considérable, et ils nous abandonnèrent une grande quantité de fusils qui furent distribués à nos paysans.

Après cette heureuse expédition, on apprit que six ou sept paroisses s'étaient réunies pour attaquer Chollet. La division que commandait Sapinaud lui demanda d'être dirigée sur cette ville, et mon beau-frère s'empressa d'accéder à leur proposition. On arriva sous les murs à deux heures. Cinq cents dragons et la garde nationale des environs s'y étaient renfermés pour la défendre. Le commandant leur avait conseillé de rester dans la ville. Mais dès que les dragons aperçurent les Vendéens, ils se hâtèrent de sortir de Chollet, s'imaginant que quelques coups de fusil auraient bientôt dispersé une poignée d'hommes sans armes et sans

expérience. Ils s'avancèrent donc jusqu'au bois Gralot, où ils se rangèrent en bataille. Les Vendéens, ignorant le danger auquel ils s'exposaient, avancèrent en tirant. Les fusils marchaient devant et les faux derrière. La première décharge qu'ils firent sur les patriotes fut si bien ajustée, que le commandant de la garde nationale et le colonel des dragons furent renversés sans vie. Les nôtres, encouragés par ce premier avantage, s'élancèrent aussitôt sur la première colonne ennemie. Les gardes nationaux épouvantés tournent le dos, le désordre se met parmi les bleus, et les Vendéens entrent à Chollet presque sans coup férir. L'ennemi fut poursuivi plus d'une lieue au-delà de cette ville. Cette victoire fut d'autant plus glorieuse, que les nôtres n'étaient pas aussi nombreux que les patriotes; ceux-ci étaient, de plus, bien armés et aidés par des troupes de ligne : les autres au contraire chantaient des cantiques et portaient presque tous leurs chapelets. Il n'y eut aucune espèce de réaction. Sapinaud se contenta de faire mettre en prison les patriotes les plus déterminés. Les Vendéens avaient cependant de terribles injures à venger contre les habitans de Chollet. Lors du dernier tirage au sort pour la milice, ces derniers avaient attaqué les jeunes gens des paroisses voisines qui étaient venus sans armes, et en avaient tué quelques-uns; ce qui avait dû nécessairement irriter contre eux la population des environs.

Sapinaud, de retour, établit son quartier-général à Chantonnay. Les gardes nationales étaient effrayées, les troupes de ligne fuyaient de tous côtés. Mon beau-frère m'écrivit pour m'annoncer ces succès, et lui-même, peu de jours après, vint me faire une visite à Mortagne : il était loin de se faire illusion. Il m'assura que le dénoûment arrivait, que lui et bien d'autres seraient tués. Je cherchais vainement à lui ôter ce triste pressentiment. « Ma sœur, me dit-il, ne croyez pas que la mort me fasse trembler, j'ai fait le sacrifice de ma vie le jour où j'ai pris les armes ; je suis lancé, c'est fini : je reculerai le plus que je pourrai l'instant fatal, mais je suis sûr que je ne tarderai pas à périr ; je ne regrette que de ne pouvoir être utile, avant de mourir, à ces braves paysans qui m'ont suivi. »

Rangot et Bejarry, ses aides-de-camp, lui firent d'inutiles représentations ; il était frappé de l'idée de sa mort prochaine ; il me dit adieu, en me priant de ne pas m'affliger, et en me recommandant ses Vendéens. « Soyez sûre, ma sœur, me dit-il en m'embrassant, que je marcherai toujours à la tête des miens, et que vous n'apprendrez jamais que j'aie reculé devant l'ennemi. » Dès qu'il fut monté à cheval, tout le monde se mit à crier *vive le roi!* Je rentrai chez moi le cœur tout attristé par ce que je venais d'entendre.

Le jour même de son départ, les bleus s'avancèrent au-delà de Châtillon ; un courrier en porta

la nouvelle à minuit à mon beau-frère. Sapinaud fit aussitôt sonner le tocsin, et, après avoir fait ses rassemblemens, il se montra à l'ennemi. Les bleus qui espéraient le surprendre, instruits de son arrivée, n'osèrent pas l'attendre; ils battirent en retraite: Sapinaud laissa alors à Châtillon un certain nombre de troupes pour défendre la ville en cas d'attaque; et, ayant appris qu'une division ennemie se portait vers Chantonnay, il courut au secours de cette ville.

A une demi-lieue de Chantonnay, l'armée vendéenne rencontra les patriotes précédés par un escadron de gendarmerie. Sapinaud fit aussitôt arrêter ses paysans. « Mes amis, leur dit-il, c'est pour notre Dieu et pour notre roi que nous allons vaincre ou mourir; suivez-moi! » Après cette courte harangue, il s'élança le premier sur les ennemis; un boulet de canon lui brûla une partie de son chapeau; jamais les Vendéens ne s'étaient battus avec tant de courage : tous les gendarmes furent tués ou blessés; les bleus laissèrent près de trois mille hommes sur le champ de bataille. Les Vendéens revinrent triomphans. Les commandans, les officiers, les soldats chantaient des cantiques; c'était l'époque de notre gloire.

Du côté de Beaupréau, MM. d'Elbée et Bonchamps avaient fait des merveilles, ils avaient battu les républicains à Saint-Florent. Gauvillier, général républicain, ayant laissé à découvert Cha-

lonne, qui n'avait pour toute défense que trois mille gardes nationaux, Bonchamps se porta à la hâte devant cette ville, et envoya au maire la sommation suivante :

HABITANS DE CHALONNE,

« Les généraux de l'armée catholique romaine, au nombre de cinq mille hommes, vous envoient MM. Rousseau et Lebrun, pour vous engager à vous rendre au nom de Dieu, de la religion et des prisonniers Chalonnais ; si vous vous disposez à faire résistance, vous pouvez compter sur la dévastation de votre ville ! Si au contraire vous vous rendez, vous aurez une grâce entière ; vous nous apporterez vos armes, et vous donnerez quatre notables pour ôtages : nous allons chez vous au nom de l'humanité. »

Le maire, nommé Vial, proposa de mourir plutôt que de se rendre. Mais à peine l'armée vendéenne se fut-elle mise en mouvement, que tous ces braves patriotes voulurent capituler. L'armée entra en triomphe à Chalonne où elle fut reçue par la population au milieu des plus vives acclamations : les papiers de l'administration furent brûlés, et l'on s'empara des armes et des munitions que l'on trouva dans la ville.

Une partie fut distribuée aux paysans, et le reste fut envoyé à Mortagne où l'on avait établi un

dépôt. Cette ville, située sur une éminence, ayant trois places dans son enceinte, un couvent et d'antiques remparts d'où l'on dominait toute la contrée, semblait devoir être le boulevard de la Vendée. M. de Royrand et M. de Bonchamps y envoyaient sans cesse les dépouilles ennemies : les états-majors remplissaient ma maison aux jours de nos triomphes, et l'enthousiasme excité par la victoire n'était mêlé d'aucune crainte : notre joie était au comble, même au temps où M. de Piron, revenu de l'armée de Prusse, triompha de Santerre au combat de Coron, temps où la fortune semblait nous devenir contraire. J'ai vu des femmes se mettre à genoux devant les canons pris sur l'ennemi, que M. de Piron envoyait à Mortagne, et les embrasser aux cris de *vive le roi!* Je ne puis retenir mes larmes en songeant aux revers qui nous menaçaient.

Le château était alors rempli de bombes, de canons tout neufs, de boulets et de caissons; on y avait renfermé une grande quantité de fusils; les souterrains recelaient des barriques de poudre; des ouvriers de toute espèce travaillaient nuit et jour : l'on croyait être dans une place forte. M. Donissan et moi avions tous les jours à dîner les officiers supérieurs; je recevais aussi les royalistes de tous grades; ma maison était sans cesse occupée; aussi a-t-elle été la première brûlée : tel

fut le spectacle qu'offrit Mortagne, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre.

Après la bataille de Chantonnay, Sapinaud nous avait envoyé trois cents prisonniers, parmi lesquels se trouvait le commandant des Vengeurs, qui mettait partout le feu : ils arrivèrent à Mortagne sur les huit heures du soir; comme ils passaient devant ma porte, je descendis pour les voir. Il y avait quatre ou cinq prêtres qui faisaient peur; la honte était peinte sur leur visage; ils marchaient les yeux égarés, n'osant les fixer sur personne. Je parlai au commandant : il était richement habillé, et s'appelait Monet; il avait pour compagnon d'infortune un jeune homme de Mortagne que je fus bien étonnée de voir parmi les prisonniers : son père et sa mère ne tardèrent pas à venir me demander sa grâce. Je fus bien fâchée de ne pouvoir la leur accorder; j'envoyai un exprès à Sapinaud; en attendant, on les conduisit en prison, ainsi que le commandant Monet. Ce dernier m'écrivit le lendemain une lettre conçue en ces termes :

« MADAME,

» Mon beau-frère, M. Garnier, a dû sa délivrance à vos bontés; elles me font oser les réclamer, et vous prier d'avoir pitié de mon sort; je suis fils unique; mon père et ma mère, qui m'ai-

ment plus qu'eux-mêmes, donneraient volontiers leur vie et leur fortune pour me racheter. Demandez-leur pour les pauvres une somme considérable, et ils s'empresseront de vous l'envoyer. Vous êtes mère, et si vos enfans éprouvent un jour les mêmes revers que moi, Dieu leur fera trouver des ames sensibles qui seront pour eux ce que vous êtes pour moi.

» Votre serviteur,

MONET. »

J'envoyai cette lettre à M. de Cumont qui commandait en l'absence de M. de la Verrie, et lui écrivis moi-même pour lui recommander cet infortuné jeune homme. Quoiqu'il fût très-coupable, je désirais qu'on pût lui pardonner. La vue du malheur change la vengeance en [redacted] M. de Cumont me répondit que la mort la plus affreuse serait encore trop douce pour un pareil homme. Hélas! dis-je en moi-même, il penserait autrement s'il avait le cœur d'une mère. Je ne savais comment annoncer cette triste nouvelle à ce jeune colonel; je pris le parti de lui écrire cette lettre :

« MONSIEUR,

» Je suis au désespoir de ne pouvoir suivre le penchant de mon cœur, il serait de vous rendre à vos parens chéris. Oui, Monsieur, leur infortune

et la vôtre me font sentir que je suis mère et que je souhaite vous en servir. Je souhaite vivement, si l'on s'oppose à ce que je sauve votre corps, pouvoir au moins sauver votre ame. Prenant donc tous les sentimens de celle qui vous donna le jour, j'oserai vous rappeler votre conduite passée, non pour ajouter à votre douleur, mais pour faire naître votre repentir. Représentez-vous les mères malheureuses que vous avez privées de leurs maris; songez au sort de ces veuves éplorées, ne sachant où trouver un abri, et plus inconsolables encore par la vue de leurs pauvres petits orphelins : il en est une quantité dans cette ville qui demandent votre tête pour apaiser les cendres de leurs époux et de leurs enfans. M. Niveleau, jeune homme de cette ville, est dans la même position. Son père, sa mère et ses sœurs, demandent avec instance leur fils, leur frère ; leurs prières et leurs larmes n'obtiendront rien : sa mort est résolue. Jetez-vous, Monsieur, entre les bras de Dieu, Dieu qui seul nous reçoit et nous accueille en père, quand tout nous abandonne sur la terre. Remerciez-le de ne vous avoir pas privé de la vie dans les combats. Il a versé son sang pour vous, versez le vôtre pour lui. Eh ! pourquoi ne lui feriez-vous pas ce sacrifice? Il lui sera cher et précieux, et vous ne tarderez pas à en recevoir la récompense. Encore quelques momens, et vous serez en sa présence; je le prie instamment de vous pardonner; et vous,

Monsieur, ne m'oubliez pas dans son séjour. Je vous quitte les larmes aux yeux et le cœur percé de douleur. »

La geôlière me dit qu'il avait versé un torrent de larmes en lisant ma lettre. « Il faut mourir, lui dit-il, faites-moi venir un prêtre. » Dès le soir même il se confessa, et le lendemain au matin il s'examina de nouveau et se confessa encore. Le prêtre lui apprit, ainsi qu'à ses camarades, qu'ils ne verraient pas la fin de la journée. M. Monet, loin de s'abandonner à l'effroi, sembla reprendre courage. Son espoir en Dieu remplaça la crainte : il marcha quelque temps après au supplice avec le plus grand calme. Le royaliste chargé de commander cette expédition, en revint navré de tristesse. « Comme vous voilà changé! lui dis-je. — Cela vient de la peine que j'ai éprouvée, me dit-il; j'ai toujours peinte devant les yeux la mort du colonel Monet. Son supplice m'a fait une impression que je ne puis effacer. Voici les dernières paroles qu'il a adressées à ses compagnons d'infortune :

« Mes amis, il n'est pas de crimes que nous n'ayons commis ; la mort que nous allons souffrir est trop douce pour les expier, et elle nous serait inutile, si elle n'était accompagnée d'un sincère repentir. Demandons-le avec instance au Seigneur, par l'intercession de sa mère, et élevons nos cœurs vers lui : disons ensemble un *Pater*

et un *Ave*. — Il fit ses prières avec une émotion touchante; et, les ayant achevées, il se mit à genoux, baisa la terre, et nous dit après s'être relevé: « Mes amis, faites votre devoir. » Il est tombé mort. Voilà la première fois que je vois fusiller, ajouta l'officier, ce sera la dernière; j'en mourrai de douleur. »

Le 5 mai 1793, on forma le projet de prendre Thouars. Quétineau, qui commandait les républicains, après avoir perdu la bataille, s'était renfermé dans la ville avec trois ou quatre mille hommes. Les murailles, quoique anciennes, étaient assez hautes pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Arrivé devant la place, il y eut dans l'armée vendéenne un moment d'hésitation. L'ennemi, du haut des remparts, faisait un feu très-vif de mousqueterie, ce qui effrayait nos paysans accoutumés à voir leur ennemi en face. Sapinaud s'y trouvait avec sa division. Henri, qui commandait ce jour-là, s'avança au milieu d'une grêle de balles jusqu'au pied de la muraille. Un paysan nommé Texin, le suivait. « Carle, lui dit-il, je vais monter sur tes épaules. — Montez. — Donne-moi ton fusil. — Le voilà. » Henri s'élance et saisit un créneau. Au moment même un coup de fusil part et le blesse légèrement à la joue. L'armée, à l'aspect du danger que court son général, s'avance en poussant des cris tumultueux : la ville fut emportée, et le général Quétineau se rendit avec quatre

mille hommes. L'évêque d'Agra y fut pris portant les armes et sous l'habit d'un simple soldat; il se fit connaître à M. de La Rochejaquelein, et lui dit qu'il n'avait pris les armes que dans la ferme espérance de passer aux Vendéens. La prise fut considérable; outre une grande quantité d'assignats, on y trouva des canons, des boulets et des magasins remplis d'habillemens militaires. L'évêque d'Agra arriva le soir même à Mortagne ; il y reçut la visite de tous les prêtres des environs, et ordonna plusieurs jeunes gens qui étaient prêts à recevoir la prêtrise.

Pour donner quelque régularité à leurs opérations, les généraux formèrent le projet d'établir un conseil supérieur d'administration qui résiderait à Châtillon. Il fut composé de l'évêque d'Agra, président; de M. Bernier, curé de Saint-Laud; de M. Desessarts père, de M. de La Rochefoucauld, de M. Jagault, et de plusieurs autres dont les noms ne reviennent pas à ma mémoire (1).

On proposa aussi de nommer un généralis-

(1) Le conseil était ainsi composé : l'évêque d'Agra, président; Michel Desessarts père, vice-président; Bernier, curé de Saint-Laud; Bodi, avocat; Michelin, Boutiller, de La Rochefoucauld, Lamaignan, Paillou, Lenoir de Pas-de-Loup, Philibert, Duplessis, Gendron, Coudraya, Brin, Bourasseau, Lyrot, de La Roberie, Carrière. Jagault était secrétaire-général, et Barré de Saint-Florent secrétaire du bureau des dépêches.

(*Note de l'éditeur.*)

sime. MM. Sapinaud et de Royrand vinrent coucher chez moi à Mortagne; les autres officiers supérieurs prirent une autre route pour se rendre à Châtillon. Le résultat de cette réunion fut la nomination de Cathelineau à la place de généralissime. C'était un homme d'une bravoure supérieure qui, sous la bure d'un paysan, avait le cœur d'un héros et la piété d'un saint.

Dans les premiers jours de juin, l'armée marcha vers Fontenay; Sapinaud devait l'attaquer avec M. de Royrand, du côté de Saint-Hermine, et Charette et d'Elbée par les autres côtés. Chalbot, général républicain, s'était renfermé dans cette ville avec un nombre considérable de troupes. L'attaque fut mal combinée; nous y éprouvâmes une perte considérable : M. d'Elbée y reçut une blessure à la cuisse; quatre cents royalistes restèrent sur le champ de bataille, et, pour comble d'infortune, *Marie-Jeanne* tomba au pouvoir de l'ennemi qui nous poursuivit vivement. Quatre-vingts paysans y périrent d'une manière glorieuse : M. de Lescure les avait placés dans un vallon, avec ordre de garder leur position jusqu'à la dernière extrémité; ces Vendéens avaient exécuté cet ordre avec une contenance admirable. Après la déroute, le général envoya un de ses aides-de-camp leur porter l'ordre de rétrograder. Ces paysans, glorieux d'avoir conservé leur position, ne pouvaient croire à la défaite de l'armée; leur premier mou-

vement fut un refus d'obéir : cependant, après quelque hésitation, ils se mirent en route. Ils avaient à peine fait cent pas, qu'ils aperçurent un détachement de bleus qui gardaient les armes prises sur les brigands ; aussitôt ils fondent sur eux, les dispersent, prennent les canons, en font une décharge terrible sur l'ennemi. *Marie-Jeanne* (1) était là ; ils l'embrassaient en pleurant. Un régiment de cavalerie arriva sur ces entrefaites, et les sabra l'un après l'autre ; ils restèrent tous sur le champ de bataille.

Nos généraux, loin d'être abattus par ce revers, préparèrent une nouvelle attaque : les rassemblemens furent faits ; et, après quelques jours de repos, l'on marcha de nouveau vers Fontenay.

A peu de distance de cette ville, est une plaine de près d'une lieue. Les républicains y avaient pris position et attendaient avec confiance l'armée vendéenne, fiers de la victoire qu'ils venaient de remporter. Le commandement de la droite fut confié

(1) Marie-Jeanne était une pièce de canon de douze que le cardinal de Richelieu avait fait placer à son château ; elle était chargée d'ornemens et d'inscriptions à la gloire de Louis XIV et du cardinal. Les patriotes ayant trouvé ce canon à Richelieu, s'en étaient emparés et s'en servaient contre les brigands. Au combat de Chollet, les insurgés l'enlevèrent aux républicains. Les paysans avaient une telle vénération pour cette pièce d'artillerie, qu'ils la considéraient comme un signe assuré de la victoire. Ils l'avaient ornée de rubans, et l'embrassaient avec la plus grande vénération.

(*Note de l'éditeur.*)

à Bonchamps ; M. Henri commandait le centre avec M. Domagné, et Lescure était à la tête de l'aile gauche. La première décharge fut meurtrière, un grand nombre de soldats furent tués des deux côtés. Les Vendéens manquaient de cartouches : un paysan en demandait à son capitaine : « En voilà, » lui répondit-il, en lui montrant l'ennemi. Déjà les nôtres, épouvantés par la cavalerie ennemie, commençaient à prendre la fuite, lorsque Lescure s'avança à trente pas en avant, en criant : *Vive le roi !* Une grêle de balles siffle à ses côtés sans le blesser. « Mes enfans, dit-il en se tournant vers les siens, vous le voyez, les bleus ne savent pas tirer. » Les paysans s'élancent aussitôt ; ceux qui n'avaient pour armes que des bâtons ferrés se jettent sur les canons. Les patriotes, déconcertés par cette attaque impétueuse, cherchent leur salut dans les murs de Fontenay : les Vendéens les y poursuivent ; vaincus et vainqueurs entrent pêle-mêle dans la ville. Quarante pièces d'artillerie, une quantité immense de poudre et de munitions tombèrent en notre pouvoir. Le nombre des prisonniers fut de près de trois mille, non compris dix-huit cents républicains tués ou blessés. Cette journée fut d'autant plus glorieuse que les Vendéens reprirent *Marie-Jeanne.*

Aussitôt l'armée se dirigea vers Saumur : cette ville était défendue par onze mille hommes ; sa position sur la Loire en faisait un point important

pour les républicains qui, de-là, pouvaient se porter rapidement dans la Vendée; elle leur facilitait en même temps des communications avec la Bretagne et le Maine. Santerre commandait l'armée républicaine. Après une vive défense, les Vendéens entrèrent dans la ville, et le château capitula; Domagné et le jeune Beaudry d'Asson y périrent. L'ennemi eut à regretter cinq mille hommes tant tués que blessés ou prisonniers. M. de Piron s'y couvrit d'une gloire immortelle; il attaqua Santerre à Coron, et le battit complètement. Il fut redevable de son triomphe à un paysan de la Salle de Vihiers: cet homme agreste, marguillier de sa paroisse, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, connaissait mieux que personne jusqu'à cinq ou six lieues à la ronde les collines, les ruisseaux et les sentiers détournés; la position des ennemis lui en faisait deviner le nombre et connaître le dessein. M. de Piron, dirigé par lui, arriva à Coron, sans qu'on se fût aperçu de sa marche; sa petite troupe surprit et attaqua la nombreuse armée de Santerre; elle fut complètement battue: les dépouilles les plus importantes furent envoyées à Mortagne.

Cependant M. de Royrand se porta avec mon beau-frère du côté de Luçon, afin de faciliter l'expédition projetée sur Nantes; mais cette entreprise fut malheureuse: au milieu de l'attaque, des soldats du régiment de Provence, que Sapinaud avait reçus dans ses rangs, passèrent du côté des bleus et déci-

dèrent la victoire en leur faveur. Nos paysans, effrayés par cette défection, prirent la débandade. Mon beau-frère, irrité, s'élança trois fois sur le feu de l'ennemi, dans le dessein d'y trouver une mort glorieuse; la nuit, qui commençait à tomber, le sauva. En se retirant il fut rencontré par deux cavaliers républicains, qui le prirent pour l'un des leurs. « Camarade, lui dirent-ils, où sont les brigands? » Sapinaud ne leur répondit qu'en brûlant la cervelle à l'un, et en obligeant l'autre à lui céder son cheval. L'armée, qui s'était portée vers Nantes, éprouva aussi un échec; Charette, après plusieurs attaques infructueuses où il perdit beaucoup de monde, se vit forcé de se retirer.

Westermann, après avoir rassemblé à Niort une armée nombreuse, s'avançait du côté de Châtillon, portant partout où il passait la destruction, l'incendie et la mort (1). Vainement Lescure et La Rochejaquelein essayèrent de défendre les hauteurs du Moulin aux Chèvres, l'ennemi entra dans Châtillon; Lescure, forcé de se replier sur Chollet,

(1) « Le comité, dit Barrère, dans son rapport, a préparé des mesures qui tendent à exterminer cette race rebelle de Vendéens, à faire disparaître leurs repaires, à incendier leurs forêts, à c[illegible] leurs récoltes. C'est dans les plaies gangréneuses que le médecin porte le fer. C'est à Mortagne, à Chollet, à Chemillé, que la médecine politique doit employer les mêmes moyens et les mêmes remèdes. Détruisez la Vendée, et vous sauvez la patrie. »

(*Note de l'éditeur.*)

et épouvanté des progrès de Westermann, appela à son secours Bonchamps et d'Elbée. On attaqua l'ennemi pendant la nuit ; le ciel nous favorisa et nous donna la victoire. Nous prîmes plusieurs pièces de canon, et nous fîmes beaucoup de prisonniers.

Après cette victoire, le conseil supérieur entra à Châtillon, et on l'assembla de nouveau pour élire un généralissime en place de Cathelineau mort de ses blessures : d'Elbée fut nommé.

Westermann, malheureux, fut remplacé. Le général qui lui succéda avait reçu les ordres les plus sévères et les plus rigoureux. Après avoir réuni ses troupes au pont de Cé, il entra dans la Vendée et vint à Martigné-Briant où les nôtres furent mis en déroute. Bonchamps y reçut un coup de feu qui le força de se faire transporter à Jallais (1).

D'Elbée se dirigea du côté de Luçon, dans le dessein d'y réparer l'affront que les Vendéens y avaient reçu. Neuf mille républicains, commandés

(1) On assure que ce général, ne trouvant personne pour panser sa blessure, envoya chercher un chirurgien patriote qui se trouvait au nombre des prisonniers. Les soldats firent d'inutiles efforts pour l'engager à ne pas se fier aux soins de ce républicain. Bonchamps, aussi généreux que brave, ne partagea pas la méfiance de ces paysans : il ordonna au chirurgien d'appliquer un appareil sur sa blessure, et ce fut principalement à ses soins qu'il fut redevable de son prompt rétablissement.

(*Note de l'éditeur.*)

par Tuncq, étaient renfermés dans cette place; d'Elbée l'attaqua à la tête de vingt mille hommes; Sapinaud fit son rassemblement et le joignit à l'armée. Des intelligences pratiquées par l'ennemi parmi les prisonniers que l'on avait enrôlés, nous firent perdre la bataille. Sapinaud qui commandait l'avant-garde y périt au pont de Charron : trahi par un transfuge, il se trouva environné d'un corps nombreux; deux fois il s'élança pour attaquer, deux fois il fut repoussé et blessé; enfin, ne pouvant plus se relever, il fut pris et mis en pièces. En mourant il prononça ces dernières paroles : « Je meurs content, puisque je meurs pour mon » roi. » Quatre paysans de la Verrie, dont il était seigneur, se firent tuer pour enlever son corps aux meurtriers. C'était le 15 août 1793. Pour comble d'infortune on vint m'apporter la nouvelle de l'arrivée de la redoutable armée de Mayence.

Nos généraux se rassemblèrent aussitôt à la Tremblaie. On y tint conseil de guerre, à l'effet d'aviser aux moyens de résister à l'attaque des républicains : d'Elbée se réserva le commandement de la grande armée; Royrand continua à commander l'armée du centre; Charette fut opposé aux Mayençais, et Bonchamps resta à la tête de sa division d'Anjou. Toutes ces dispositions furent inutiles contre l'armée ennemie; elle s'empara en peu de temps de Machecoul, de Villeneuve, de Légé, et poussa ses avant-postes jusqu'à Montaigu : les

routes étaient couvertes de chariots, de fuyards et de femmes désolées.

Nous étions menacés du côté de Tiffauges par l'armée de Beysser, et du côté de Torfou par Kléber; le premier était entré à Montaigu, et l'armée de Mayence s'avançait vers Clisson. Nos troupes se rassemblèrent pour attaquer d'abord Beysser. C'était au mois de septembre 1793. Nous avions une nombreuse armée et des canons; cette quantité de monde mit de l'embarras dans les opérations : sans M. Charette la bataille aurait été perdue. Déjà les paysans fuyaient en désordre, lorsque Charette tira son sabre, et mettant son chapeau dessus, dit à ses soldats : « Mes amis, puisque vous m'aban-» donnez, je vais moi-même vaincre ou mourir; » qui m'aime me suive. » Il piqua son cheval; ses paysans le suivirent en criant : » A nous, cama-» rades, la victoire sera pour nous! » Tous les fuyards, qui entendaient des coups de fusil et les cris de victoire, revinrent sur leurs pas; ils firent une attaque si bien combinée que, le centre des patriotes ayant été enfoncé, la déroute se mit dans les rangs ennemis. Nous entrâmes le jour même à Montaigu : on y trouva cent mille francs d'assignats, des munitions de toute espèce, et un nombre considérable d'habillemens qui servirent à nos troupes. Nous perdîmes dans cette affaire le brave Dupin; Joly y fut blessé.

Cependant l'armée de Mayence, après s'être em-

parée de Clisson, menaçait Mortagne. M. de Royrand arriva sur les deux heures : « Envoyez, me » dit-il, un courrier aux généraux, pour les avertir » que les bleus seront avant deux heures aux Herbiers; mon cheval est crevé, et je n'en puis plus. » Sapinaud de la Verrie, qui avait remplacé son oncle, était présent, ainsi que M. de Chevigné, officier vendéen plein de mérite et de courage. Mon cousin partit de suite pour faire son rassemblement. J'écrivis à ces messieurs d'envoyer promptement du secours pour empêcher les bleus de sortir des Herbiers. Je ne sais si mon courrier s'égara ; mais ils ne partirent que le soir. Les ennemis pendant ce temps s'emparèrent de la montagne des Alouettes, du côté de Tiffauges ; ils prirent aussi position du côté de Châtillon, et entourèrent Mortagne de trois côtés. Les généraux, à leur arrivée, voyant qu'il était impossible de défendre la ville, en firent sortir les canons et toutes les munitions de guerre, et décidèrent de rétrograder vers Chollet, afin de pouvoir passer la Loire, en cas de malheur.

Mes peines augmentèrent le 15 octobre. J'avais envoyé le matin un exprès à la Blanchardière, dire à mes enfans les malheurs qui nous menaçaient, et les engager à s'enfuir; je fis en même temps seller un cheval pour aller les rejoindre; en attendant le retour de l'exprès, je me jetai sur mon lit pour y prendre un peu de repos. A peine y étais-je couchée, qu'on vint me dire que les bleus entraient

de tous côtés, et qu'il fallait se sauver au plus vite. Une de mes domestiques, qui arrivait, me confirma cette triste nouvelle; il fallut fuir et chercher un asile dans le bois le plus voisin. A peine y étions-nous entrés que les coups de canon grondèrent de tous côtés. Nous apercevions, à travers les bois, des cavaliers qui criaient de tout tuer et de tout brûler; ces bruits durèrent jusqu'à trois heures. Nous vîmes de loin deux femmes qui fuyaient; Perrine qui m'avait suivie, alla au-devant d'elles, et leur demanda d'où elles venaient: « Eh, mon Dieu! nous venons d'être fouillées par les bleus : ils nous ont enlevé l'argent que nous avions et nous ont commandé de retourner à Mortagne, ajoutant qu'ils allaient parcourir les bois et tout tuer. » A ces mots, Perrine eut bonne envie de quitter la retraite que nous avions choisie : pour moi, je voulais attendre le soir; je craignais la rencontre de ces barbares. Enfin, après le coucher du soleil, nous sortîmes du bois. Le feu était de tous côtés : je m'attendais à voir le Bois Huguet en flammes; quel fut mon étonnement! les brigands n'y étaient pas entrés : je n'osai cependant pas le traverser, de peur d'y trouver quelqu'un de ces misérables couchés dedans. Nous allâmes à un hameau qui était à peu de distance. Je ne peux peindre l'effroi dont je fus saisie en voyant les portes ouvertes, du linge et des vêtemens par-ci par-là dans la rue; je m'imaginais qu'ils avaient tué ceux qui étaient dedans. Nous

nous éloignâmes bien vite, et nous nous cachâmes derrière une haie fort épaisse; une soif ardente me dévorait : Perrine courut me chercher de l'eau à une fontaine voisine. A peine était-elle partie, que j'entendis un bruit de chevaux : je fus saisie de crainte qu'il ne lui arrivât quelque malheur; mais les bleus se contentèrent de lui demander le chemin des Herbiers, sans lui faire aucun mal. Voyant que nous n'étions plus en sûreté, et pressées par la faim, nous formâmes le projet d'aller à la Blanchardière. Il me tardait de voir ma fille : nous nous mîmes en marche, évitant le plus qu'il était possible les chemins et les métairies; mais nous ne pouvions pas toujours les éviter. La première où nous fûmes obligées de passer, nous remplit d'effroi : les portes de la maison étaient ouvertes; la moitié de la métairie était brûlée; les bœufs, les vaches et les moutons mugissaient et bêlaient au dehors, et ces pauvres animaux semblaient appeler du secours. Après avoir passé cette ferme, nous rencontrâmes un homme et une femme avec leur petite fille, à peine âgée de trois ans. Ils nous dirent qu'ils étaient du Mays, et que le feu était partout : ce brave paysan avait assisté à la bataille de Chollet, et me donna quelques détails sur la prise de cette ville par les patriotes. Il me raconta que M. d'Elbée avait pris position sur les hauteurs de Saint-Christophe-du-Bois, dans le dessein d'entrer dans Chollet. Au commencement de l'action, la bataille avait été

favorable aux Vendéens; Bonchamps avait enfoncé le centre de l'armée républicaine; le féroce Carrier, ministre de la Convention, avait failli être tué, lorsqu'une charge de cavalerie mit le désordre dans l'armée royale. Vainement les généraux cherchèrent à arrêter les fuyards; Bonchamps, à la tête d'une centaine de cavaliers, se précipita au milieu d'un escadron ennemi, ne voulant pas survivre aux malheurs de sa patrie. Il y reçut une blessure mortelle, et serait resté sans doute au pouvoir de l'ennemi, si M. de Piron ne fût survenu à la tête de cinq ou six cents Vendéens pour l'arracher aux fureurs de l'ennemi. Il ajouta que l'armée se dirigeait du côté de Beaupréau, et qu'il fuyait avec sa femme, parce qu'il ignorait quel serait le résultat de cette bataille. Je quittai ces bonnes gens, parce qu'ils allaient trop lentement au gré de mes désirs; l'empressement que j'avais de revoir ma fille me donnait des ailes. J'étais près d'arriver, lorsque j'entendis crier : « Rembarre, rembarre! il y a sept bleus cachés dans les genêts! » Je vis en même temps une vingtaine d'hommes et autant de femmes qui cherchaient dans la pièce de genêt par où j'allais passer. Une d'elles me reconnut; elle me dit que ma fille était partie la veille avec son mari. La douleur me saisit à cette nouvelle, et je tombai défaillante; ces bonnes gens me transportèrent à la Mourière, et me mirent au lit. Sur les six heures, une jeune fille arriva de Mortagne; elle nous dit

qu'il y avait plus de mille hommes; que l'on avait mis à mort un grand nombre de royalistes, et qu'on n'avait fait aucun quartier à ceux qui avaient des armes; que son beau-frère avait été tué ainsi que sa sœur, et qu'elle avait eu beaucoup de peine à se sauver. Elle ajouta que les bleus allaient envoyer des patrouilles dans les environs pour mettre le feu partout.

Cette nouvelle effraya les gens de la métairie, et il fut résolu qu'on coucherait dehors. Ils m'apportèrent une couverture dans un pré assez éloigné d'où l'on pouvait apercevoir la maison, dans le cas où les républicains seraient venus y mettre le feu: un grand chêne et une haie très-épaisse nous servaient d'abri. Je dormis près d'une heure; en m'éveillant je me sentis saisie par le froid: je priai ces bons paysans de me ramener à la métairie, les assurant que puisque les bleus étaient en si petit nombre à Mortagne, ils n'oseraient pas venir si loin. Ces braves gens accédèrent à ma demande, et me firent un bon feu qui me rendit la vie. Au point du jour je leur dis adieu; et après les avoir remerciés de la généreuse hospitalité qu'ils m'avaient accordée, je partis pour Saint-Laurent. En passant à la Ronde, je demandai des nouvelles de ma fille: un Vendéen, qui revenait de Beaupréau, m'assura qu'elle avait passé la Loire avec son mari et ses enfans. Ce paysan était des environs de Mortagne, et avait assisté à toutes les batailles depuis

le commencement de la guerre. « Comme j'avais une charrette, me dit-il, je pris ma femme et mes enfans, et partis avec eux pour Beaupréau avant la bataille de Chollet. A peine y étions-nous, que nous vîmes arriver les brigands qui fuyaient en criant : « Sauve qui peut! » Nous prîmes promptement notre parti, et nous nous dirigeâmes vers Saint-Florent, afin de passer la Loire avant l'arrivée des ennemis. Un courrier avait déjà retenu tous les bateaux. On me dit que M. de Bonchamps était blessé à mort; je le vis passer, en effet, sur un brancard. Hélas! avant de mourir, il donna la liberté au reste des prisonniers qui étaient près de cinq mille; et ces malheureux ne se virent pas plutôt libres qu'ils se joignirent à nos ennemis, et tournèrent contre nous les armes que nous avions été forcés de laisser à Saint-Florent. La foule était si grande, que j'eus bien de la peine à faire passer ma femme et mes enfans. Arrivés au-delà, nous ne pûmes trouver d'asile, et nous fûmes forcés de coucher dans un genêt. Les bleus, qui nous suivaient de près, ne nous laissèrent pas long-temps en repos; ils nous poursuivirent jusqu'à Grandville où nous perdîmes beaucoup de monde; plusieurs de nos commandans périrent dans cette déroute : le brave M. de Royrand y fut blessé, et mourut au bout de huit jours; M. de Vaugiraud reçut ses derniers soupirs. Il lui dit en mourant : « Je meurs content de ne pas survivre à nos désastres; je de-

mande pardon à Dieu de mes péchés, et j'espère tout de sa grande miséricorde. » Il avait servi toute sa vie, et avait la croix de Saint-Louis. M. de Verteuil fut aussi tué après le passage de la Loire, ainsi que M. de Beaurepaire; ce dernier avait été grièvement blessé à la bataille de Chollet. Madame de Mingré était dans une voiture avec les demoiselles de la Tremblaie; la voiture ayant versé, madame de Mingré se cassa une jambe, et les pauvres demoiselles qui étaient avec elle furent obligées d'aller à pied. Un grand nombre de dames de la Vendée, dont je ne sais pas les noms, périrent aussi à ce fatal passage. Les chevaux leur passaient sur le corps; les unes moururent de faim, les autres de misère et de douleur : vous ne sauriez vous faire une idée du triste spectacle qui était sous nos yeux : de malheureux blessés étaient étendus çà et là, et nous tendaient leurs bras et leurs yeux mourans sans que nous pussions leur donner aucun soulagement.

» Arrivés au-delà, notre sort fut encore plus déplorable; la déroute des brigands fut complète: chacun fuyait de son côté sans ordre. Je joignis la division que commandait M. Henri, et ma femme me suivit jusqu'à Ancenis : là nous formâmes le projet de revenir à Mortagne. Je pris des chemins détournés, et au moyen d'une large cocarde tricolore dont je m'affublai, je passai la Loire, et me voilà presque arrivé chez moi. »

Le détail de tant de désastres me pénétra de la plus vive douleur. Une foule de pensées plus tristes les unes que les autres se présentèrent à mon imagination; l'incertitude du sort de mes enfans me remplissait de la plus vive inquiétude. Qu'étaient-ils devenus après le passage de la Loire? Tous les bruits qui couraient sur les malheurs de ceux qui avaient suivi l'armée jusqu'à Grandville affligeaient sensiblement mon cœur maternel: du moins si j'avais pu les suivre j'aurais partagé leur destinée, et j'aurais eu le bonheur de mourir avec eux. Je courus à Saint-Laurent.

En sortant de la Ronde, je rencontrai le curé de ce village; c'était un homme respectable que ses vertus et ses bienfaits faisaient adorer dans la contrée; je le connaissais depuis long-temps: il était entouré de plusieurs paysans; à son air effrayé je jugeai qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire, ou qu'il avait appris quelque mauvaise nouvelle. Je m'approchai de lui, et, après l'avoir salué, je lui demandai la cause de l'air effrayé que je lui voyais. Il me conta que huit bleus l'avaient arrêté à peu de distance de son presbytère: l'un d'eux lui demanda: « Qui es-tu? » Le pauvre curé fut si saisi, qu'il put à peine leur répondre: un de ces brigands le prit au collet: « Ton porte-feuille? » Il le tira de sa poche et le leur présenta. « Es-tu prêtre? — Oui, je le suis. — Tu es le curé de la Ronde? — Oui, Messieurs. — Il n'y

en a plus; nous sommes tous citoyens : allons, il faut le tuer. » Ce respectable prêtre se mit à genoux et recommanda son ame à Dieu. Le ciel inspira de la pitié à un de ces soldats; il s'adressa à ses camarades et leur dit : « Allons, en voilà assez; il ne faut pas le tuer : il n'a pas menti; ce n'est pas un traître. Lève-toi, et va-t-en. » Il se leva, mais la peur l'avait glacé au point qu'il ne pouvait faire un pas : heureusement les patriotes s'aperçurent que leur colonne était déjà éloignée et se hâtèrent de partir; et quelques paysans qui survinrent l'aidèrent à retourner chez lui. Malgré la peur que je dus éprouver à son récit, je continuai ma route vers Saint-Laurent; en arrivant, je me fis conduire chez une de mes parentes qui m'apprit que plusieurs dames étaient arrivées de Beaupréau. Je me préparais à sortir pour leur parler et leur demander des nouvelles de ma fille, lorsque ma cousine, ayant regardé par la fenêtre, aperçut une jeune personne qu'elle prit de loin pour madame de Chavagne; elle s'écria : « Je vois votre fille. » Je lui saute au cou, je lui prends les mains, je les embrasse; je ne savais comment lui exprimer ma joie : je cours avec elle; nous nous approchons. Hélas! ce n'était pas elle. Je lui dis : « Ah! Mademoiselle, on vous a prise pour ma fille! » A ces mots, elle se mit à pleurer. « Madame, me répondit-elle, je n'ai pas ce bonheur-là; je viens de perdre ma mère à Saint-Florent. Nous étions sur

le bord de la Loire : la foule était si grande que ma mère s'est trouvée portée dans le bateau sans sa malheureuse fille ; je la regardais en pleurant et lui tendais les bras lorsque la barque a chaviré : ceux qui étaient dedans sont tombés dans la rivière, et lorsqu'on a retiré ma mère elle n'existait plus. J'ai passé la nuit à ses côtés, ne sachant trop où j'étais, ni ce que je devais faire ; le matin, des paysans m'ont aidée à la transporter à une métairie où on lui a rendu les derniers devoirs. » Je tâchai de consoler cette infortunée, et la confiai aux soins des demoiselles de La Rochefoucauld qui devaient passer par son canton.

Après quelques jours passés à Saint-Laurent, ne recevant aucune nouvelle de ma fille, dévorée d'inquiétudes sur son sort, je me déterminai à retourner à Mortagne. J'espérais qu'il me serait plus facile d'y trouver quelqu'un qui voulût s'aventurer à passer la Loire, et porter une lettre à mon gendre ; on m'assura d'ailleurs qu'il ne me serait fait aucun mal, ce qui acheva de me déterminer. Nous nous quittâmes, ma cousine et moi, en versant des larmes comme si nous ne devions plus nous revoir.

Le long du chemin je ne rencontrai pas de bleus, mais j'eus une peur épouvantable en arrivant à Mortagne. Les rues étaient pleines de patriotes et de soldats ennemis : plusieurs d'entre eux demandèrent, en jurant, qui j'étais ? J'entendis

une femme qui leur disait : « C'est une bonne dame. » Le jour même de mon arrivée, pour ne pas être exposée aux insultes, je me déguisai, et j'envoyai prier messieurs les membres de la municipalité de venir me voir, leur faisant dire en même temps que j'avais une grâce à leur demander. Les choses étaient bien changées; car, quinze jours auparavant, ces messieurs venaient prendre mes ordres et me demander des grâces. Mon médecin, qui était un des principaux de la commune, se rendit à mon invitation; je le priai de me faire un certificat et un laissez-passer pour un homme que je voulais envoyer à Beaupréau; il s'y refusa. Le même jour on enleva les bestiaux qui étaient au Bois-Huguet. J'écrivis de suite à M. Lacour, à qui Sapinaud avait sauvé la vie, et que j'avais nourri tout le temps de notre prospérité; je lui écrivis, dis-je, pour lui demander raison de cet enlèvement, le priant en même temps de me faire dire si j'avais des risques à courir; il ne daigna pas me répondre. Le médecin m'assura néanmoins que je n'avais rien à craindre, que j'étais sous la garde de la municipalité. Je ne jugeai pas à propos de me fier à ces belles promesses; et les événemens ne m'ont que trop prouvé que j'avais agi avec prudence, car toutes les femmes de qualité qui ajoutèrent foi aux discours de ces messieurs, périrent victimes de leur crédulité. Le commandant de Mortagne, peu de jours après mon arrivée, envoya chercher

madame de la Sorinière et ses trois demoiselles par des brigands qui commencèrent par piller le peu qui leur restait, et finirent par les maltraiter. Arrivées à Mortagne, on les amena devant le commandant, avec lequel se trouvait une troupe de gens qui n'étaient pas plus humains que lui. Ces pauvres dames étaient à demi-mortes des mauvais traitemens qu'elles avaient éprouvés. L'aînée de ces demoiselles voulut parler à ces tigres, et les prier de donner un siége à sa mère qui était très-fatiguée. « Elle se reposera sur la paille, lui répondit un de ces patriotes. » Cette cruelle réponse fit ouvrir les yeux à ces infortunées. « Mes filles, leur dit la mère, on nous mène au martyre. » En effet, le lendemain on les conduisit à Angers, où elles périrent sur l'échafaud. Au moment où elles montaient sur la fatale charrette, un citoyen proposa à la plus jeune, qui était très-jolie, de l'épouser. Mais elle reçut cette proposition avec la plus vive indignation, et lui répondit fièrement : « Tu veux que j'épouse un des complices de la mort de ma mère; je préfère l'échafaud à une pareille infamie, et je remercie le ciel de m'ôter d'une terre qui n'est habitée que par des monstres. » En disant ces mots, elle se jeta dans les bras de sa mère, et après l'avoir étroitement embrassée, sans verser une seule larme, elles s'élancèrent toutes les deux vers l'éternité. Ses sœurs périrent avec le même courage.

A la même époque on amena à Mortagne les demoiselles de la Besse et de Lapinière, ainsi qu'une jeune personne qu'elles avaient chez elles. Trois de ces infortunées furent tuées en chemin par ces misérables; la quatrième, mademoiselle de la Guittière, arriva seule et fut envoyée à Angers où le tribunal revolutionnaire la condamna à mort.

Mesdames de Vaugiraud et de Concise furent aussi conduites à Doué où elles périrent de misère et de mauvais traitemens. Madame de Concise fut jetée du haut d'un escalier, et ne survécut que huit jours à sa chute.

Au lieu de suivre l'exemple de ces dames, et de me hasarder à rester chez moi, je partis à la pointe du jour, suivie de Perrine. Comme il n'y avait de gardes qu'à la porte du commandant, il ne me fut pas difficile de sortir de Mortagne. Je me rendis d'abord à la Verrie, où j'entrai bien fatiguée dans la maison de mon malheureux beau-frère. Sitôt que je me fus un peu reposée, j'envoyai chercher un brave paysan nommé Simon, que je connaissais, et qui avait de grandes obligations à ma famille, et je le priai de me cacher chez lui. « Hélas! Madame, me répondit-il, je vous logerais avec bien du plaisir, si je n'avais pas tant d'enfans, mais je craindrais qu'ils ne fussent pas assez secrets; je connais deux bonnes vieilles qui ont une chambre haute et une chambre basse, je vais leur parler. » Il revient tout joyeux m'annoncer que ces bonnes femmes me

cacheraient à merveille, et que je ne serais pas découverte; il alla lui-même me préparer un lit dans la chambre que je devais occuper. A peine y étais-je installée, qu'on vint m'avertir que les citoyens de Mortagne arrivaient dans le dessein de faire la fouille dans le village. Au moment même j'entendis un bruit de chevaux, et ceux qui les montaient chantaient :

Ah, ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne.

Je me recommandai à Dieu, et comme les bonnes vieilles, chez qui j'étais logée, ne brûlaient que de la résine (ce qui ne jette qu'une lueur pâle), je me hâtai de descendre. Les patriotes ne tardèrent pas à venir frapper à la porte; la vieille alla leur ouvrir. « Est-ce ici, dirent-ils en entrant, que demeure Godro? — Elle répondit : Non, dans l'autre rue. — Viens nous montrer le chemin. » Je tremblai comme la feuille. La bonne femme se hâta de sortir avec eux pour leur indiquer la maison de Godro, et tout finit là. Cependant, comme les patriotes revenaient tous les jours, et que je courais risque d'être découverte par les citoyens de Mortagne, je jugeai prudent de chercher un autre asile.

A cette époque, Charette et Cathelineau (Pierre, frère du généralissime) cherchaient à faire une nouvelle levée. Ils avaient envoyé des billets dans

toutes les paroisses, et même Cathelineau s'était avancé jusqu'à la Gaubretière. Simon vint m'en avertir, et me demanda si je ne serais pas d'avis d'aller les joindre. M. de la Bordelière se proposait de m'accompagner, et devait venir me chercher à minuit. J'y consentis avec joie; en attendant le soir, je me jetai sur mon lit où je m'endormis. A dix heures, une de ces bonnes vieilles vint m'éveiller : je me levai, et restai dans l'attente jusqu'à trois heures du matin; enfin, fatiguée de l'incertitude où je me trouvais, je priai une de ces bonnes femmes d'aller chez Simon savoir la cause de ce retard. Elle me rapporta que madame de la Bordelière n'avait pas voulu laisser partir son mari. Étrange destinée! Le jour même son mari fut dénoncé par deux paysans qu'il avait engagés à le suivre : une vingtaine de bleus vinrent cerner la maison; on le conduisit à Mortagne, et de-là à Chollet où il fut fusillé.

Simon vint sur le soir me dire qu'après cet événement il serait dangereux pour moi de rester encore à la Verrie; que M. Cathelineau était parti dans la journée, et que les républicains ne tarderaient pas à venir faire des perquisitions plus rigoureuses que jamais. Il fallut donc se résigner à partir le soir même. La pluie tombait à verse, et, comme nous ne voulions pas suivre les grands chemins, nous fûmes contraints de nous arrêter à la Gaubretière. Le lendemain je me remis en route vers les

six heures du soir : il faisait un grand vent, et la lune, qui se leva vers les neuf heures, ne jetait qu'une faible lueur ; au moindre bruit que j'entendais, il me semblait que c'était une troupe de bleus qui venaient pour me prendre. Je n'arrivai aux Landes que fort tard ; j'eus le bonheur d'entrer dans une maison qu'habitaient de braves paysans qui étaient bien les meilleures gens du monde ; ils avaient trois enfans, la femme était Angevine et me fit passer pour une de ses parentes ; on me donna le nom de la Fortin, et on me fit un discours pour me mettre à même de répondre, dans le cas où l'on m'aurait demandé qui j'étais et d'où je venais. Hélas ! j'étais loin d'avoir envie de sortir ; mes jambes étaient si enflées que je ne pouvais monter les escaliers pour arriver dans la chambre que l'on m'avait destinée pour prison, et c'était bien une prison. Je n'osais pas non plus descendre, et passais mes journées, au milieu de l'hiver, dans cette chambre où il faisait un froid épouvantable. Comme la paroisse des Landes est du district de Montaigu, j'avais moins à craindre des citoyens de Mortagne. Les bleus venaient bien dans le village, et souvent même chez la Guérin où j'étais logée. Mais les enfans faisaient toujours le guet, et accouraient m'avertir dès qu'ils apercevaient les bleus. Je montais alors dans un petit grenier perdu où j'étais gelée de froid ; car nous étions au mois de décembre.

Cependant, quelques jours avant le premier de

l'an (1794), M. Charette s'avança jusqu'aux Quatre-Chemins, à la tête de douze cents hommes; il vint même à peu de distance de Mortagne, mais il fut complètement battu : il y perdit plus de la moitié de ses paysans, le reste fut tué ou blessé; lui-même n'échappa qu'avec beaucoup de peine. Après un pareil désastre, il ordonna une neuvaine et un jeûne général pour apaiser la colère de Dieu, et obtenir de sa miséricorde le gain de la première bataille. En même temps il envoya des courriers du côté de Nantes pour demander du secours; une grande partie passa par les Landes vers les neuf heures du soir. Le temps était épouvantable, mais de bons paysans du village prenaient les devants pour leur indiquer les routes les plus favorables. Lorsque les patriotes arrivaient, ils s'empressaient d'en avertir aussi Charette, lui donnant un aperçu de la position et du nombre des ennemis : celui-ci prenait si bien ses mesures, que depuis sa première déroute il fut toujours vainqueur aux Quatre-Chemins; aussi les républicains appelaient-ils ce lieu-là leur tombeau. A cette époque, Stofflet et La Rochejaquelein repassèrent la Loire et formèrent une armée à Mauleyrier, ce qui donna du secours à Charette. Les ennemis, se voyant contraints de diviser leurs forces, Cathelineau les attaqua aussi du côté de Chemillé; Sapinaud de la Verrie repassa aussi avec Jourdan, et revint dans son canton faire des rassemblemens. Sitôt que j'appris son arrivée,

j'envoyai madame Guérin lui demander des nouvelles de ma fille. Elle le trouva couvert de vêtemens en lambeaux; il avait perdu tout son argent au passage de la Loire: il répondit que ma fille et mon gendre étaient en bonne santé; mais que ma petite-fille était morte de la petite-vérole. Ces nouvelles étaient loin de me satisfaire. Hélas! disais-je, pourquoi n'ont-ils pas essayé de repasser la Loire? Leur destinée eût été la mienne. Mon malheureux sort voulait me laisser seule sur la terre pour y être seule témoin des plus grandes horreurs.

Le 27 décembre, une jeune fille, nommée La Corbète, fut prise par les bleus. Elle était jolie et faite pour inspirer de la tendresse et non de la fureur: ces misérables essayèrent de la séduire. Ils lui proposèrent de la conduire à leur commandant, lui promettant toute sorte de richesses. Quand ils virent qu'elle était sourde à leurs promesses, ils crurent que les souffrances la rendraient plus traitable, ils épuisèrent sur elle toute leur barbarie, et commencèrent par lui arracher les ongles les uns après les autres. Cette jeune fille jetait des cris affreux. « Eh bien, brigande, rends-toi, nous cesserons de te faire souffrir. — Faites tout ce que vous voudrez; mon corps est en votre pouvoir, mais mon ame est à Dieu : il me récompensera de tous les tourmens que vous me faites endurer. » Ils lui coupèrent les deux seins; cette infortunée perdait tant de sang, qu'elle s'évanouit : alors ils commirent sur elle tou-

tes sortes d'horreurs. Un paysan, qui était accouru, leur dit : « Misérables que vous êtes ! n'êtes-vous pas contens d'exercer votre barbarie sur cette pauvre victime ? » Un d'entre eux prit son sabre, et, après l'avoir long-temps poursuivi, tua ce malheureux. Cette horrible catastrophe se passa à Tiffauges (à une lieue des Landes). Pour comble de désespoir, on vint m'annoncer que les brigands, qui étaient de l'autre côté de la Loire, avaient été mis en déroute ; que les bleus avaient massacré une quantité de monde étonnante ; que tous les prisonniers avaient été menés à Nantes, où sans doute on les ferait périr. Jugez de ma douleur ; je croyais voir ma chère fille entre les mains de ces bourreaux. Ah, mon Dieu ! quel tourment j'endurai : je ne voulus plus rester aux Landes. Je pris la résolution de retourner à Saint-Laurent, espérant y recevoir quelques nouvelles de ma pauvre fille. J'envoyai donc chercher le paysan qui m'avait amenée, et le priai de me conduire à la Gaubretière, où je voulais m'arrêter chez un menuisier sur la probité duquel je pouvais compter ; je pris jour pour le lendemain, qui était la fête des Rois.

Je pensais que les bleus ne sortiraient pas ce jour-là de Mortagne. Le soir j'annonçai à mes hôtes que je les quitterais le lendemain. Ces bonnes gens cherchèrent vainement à me retenir ; mon parti était pris : j'espérais trouver ailleurs le moyen d'avoir des nouvelles de mes enfans ; je ne pus m'empêcher

de pleurer en les quittant. A midi je sortis des Landes.

La femme de mon conducteur m'attendait dans un genêt ; cette malheureuse fut égorgée quelques jours après. Une trentaine de brigands passèrent la Loire, une partie même vint coucher aux Landes où ils furent bien accueillis. Les patriotes de Montaigu en ayant été instruits y vinrent à leur tour. Ils tuèrent le curé, sa sœur, une grande quantité de femmes, et cette malheureuse fut aussi égorgée dans son jardin avec quatre enfans, dont un à la mamelle. On la trouva morte : le plus petit de ses enfans était encore attaché à son sein, les autres étaient étendus à ses côtés ; son mari vint m'apprendre cette triste nouvelle en jetant des cris épouvantables. Il dit que les paysans de son bourg allaient prendre les armes et suivre M. de Sapinaud ; qu'il était décidé à mourir ou à venger la mort de sa femme.

Arrivée à la Gaubretière, j'envoyai chercher la femme de mon menuisier, elle ne tarda pas à venir me joindre ; elle me dit que madame de Boissy était cachée dans sa maison, et qu'elle me suppliait d'entrer un moment. Je ne fis pas difficulté de la suivre ; je trouvai madame de Boissy avec ses deux filles : nous nous embrassâmes en pleurant ; ma douleur se renouvela en la voyant avec elles. « Ah ! Madame, lui dis-je, comme le ciel vous favorise. Vous êtes avec vos enfans, et moi peut-

être, au moment où je vous parle, je n'en ai plus!» Elle chercha à me consoler, elle me conta que son mari était sorti de la Borderie avec M. et madame d'Elbée et M. d'Hauterive; que ces messieurs s'étaient réfugiés dans l'île de Noirmoutiers, ce qui lui donnait beaucoup d'inquiétude, parce qu'on lui avait dit que les patriotes étaient prêts à s'en rendre maîtres. Ces nouvelles étaient loin d'adoucir ma douleur; nous nous quittâmes en pleurant: le fils de la menuisière me conduisit à une métairie que sa mère lui avait indiquée, et où elle espérait que je serais bien reçue.

Avant d'entrer dans la maison, je renvoyai mon conducteur après l'avoir payé (ce que je faisais toujours). Je trouvai une vieille fermière assise au coin du feu. Je la saluai et la priai de m'accorder l'hospitalité pour une nuit seulement, ajoutant que je désirais partir de bon matin pour Saint-Laurent où j'avais une parente qui était sœur de la Sagesse. Elle me répondit sèchement qu'elle ne pouvait pas me coucher; je lui dis alors: « Ce n'est pas un lit que je vous demande, mais seulement un abri. — Vous avez le temps d'aller plus loin, » fut sa seule réponse. Je sentais mes larmes couler; cependant il fallut se résigner à son sort; je dis un *pater* et un *ave*, et je me jetai avec confiance dans les bras de la Providence. « Ma bonne mère, lui dis-je, auriez-vous la complaisance de me faire conduire à une autre ferme? » La servante, qui était là, s'of-

frit aussitôt pour m'accompagner; elle m'aida à sauter un petit ruisseau où j'aurais pu tomber, parce que la nuit était très-obscure; elle me conduisit à peu de distance d'une métairie dont les habitans étaient bien différens de ceux que je venais de quitter. Le père et la mère étaient assis auprès d'un grand feu, environnés de cinq enfans et de deux de leurs cousins. Dès qu'ils m'aperçurent, le père, qui occupait la meilleure place, se leva, et me salua avec beaucoup de politesse: je lui demandai l'hospitalité. « Avec bien du plaisir, » me répondit-il. Je m'empressai de lui faire mes remercîmens; je ne savais trop comment lui exprimer ma reconnaissance, tant j'étais émue. Sitôt que les deux cousins furent partis, la bonne femme me sauta au cou en me disant: « Ah! Madame de Sapinaud, c'est-vous que j'ai le bonheur de recevoir dans ma maison! » Ses enfans m'entourèrent en me faisant mille caresses: tous m'assuraient qu'ils m'avaient crue morte; qu'on leur avait dit que j'avais été massacrée dès les premiers jours que les bleus étaient entrés à Mortagne. « Hélas! mes bons amis, le ciel, jusqu'à ce jour, m'a sauvée de la fureur de mes ennemis; mais l'acharnement qu'ils mettent à la recherche de ma personne me fait bien croire que tôt ou tard je tomberai entre leurs mains. » Ils me servirent un bon souper, et me donnèrent un bon lit. Je les priai de me faire conduire par un de leurs enfans à Saint-Laurent où je voulais me rendre à la pointe du

jour ; les deux aînés s'offrirent aussitôt. Que d'actions de grâces je rendis en ce moment au bon Dieu qui n'avait pas permis que je fusse accueillie dans la dernière métairie ! Je dormis peu ; vers les deux heures du matin je me levai, j'appelai l'aîné des fils de la maison : « Allons, Jean, partons. » Quel fut mon étonnement lorsqu'il me dit que toute la nuit il était tombé de la neige, qu'en plusieurs endroits il y en avait plus d'un pied, et que nous éprouverions beaucoup de difficultés pour arriver à Saint-Laurent ! Je lui dis que je voulais absolument m'y rendre, que j'espérais qu'il me donnerait le bras, et qu'avec son aide il me serait plus facile d'éviter les endroits dangereux ; il appela aussitôt son frère et nous partîmes. Il faisait un froid terrible ; la neige en tombant se gelait, ce qui la rendait plus ferme. Nous fûmes contraints de traverser le grand chemin des Herbiers à Mortagne, où les citoyens allaient presque continuellement la nuit et le jour. Un de mes conducteurs allait toujours en avant à cent pas de nous, pour écouter s'il ne voyait ou n'entendait pas quelque chose, et dans le cas où il y aurait eu quelque danger, il devait revenir pour nous avertir. Le cœur me palpitait en traversant le grand chemin. Dès que nous en fûmes un peu éloignés, je fus obligée de m'asseoir : les forces me manquaient ; j'étais couverte de sueurs, quoiqu'il fît bien froid, et que la neige qui était tombée sur mes vêtemens fût gelée. Mes conducteurs

n'avaient pas froid non plus, ils me portaient quelquefois; nous ne passions jamais par les chemins, de peur que nos pas ne nous fissent découvrir; nous longions les haies et les fossés. Mes jambes étaient pleines d'épines. Nous nous égarâmes : mes conducteurs ne savaient trop comment retrouver leur chemin; l'aîné courut en avant, et aperçut une maison où il était connu; nous nous trouvâmes bientôt dans la ferme : sur l'assurance positive qu'ils me donnèrent que je n'avais rien à craindre, je leur dis de frapper, que nous nous chaufferions un instant. J'étais si fatiguée que je ne pouvais plus marcher; je leur ordonnai seulement de ne pas me découvrir et de me donner le nom de la Fortin, comme je m'étais toujours fait appeler depuis ma sortie de la Verrie : ces braves paysans se levèrent et me firent un bon feu. Après m'être reposée quelques instans, je payai mes conducteurs et partis pour Saint-Laurent.

Comme j'étais près d'arriver, je rencontrai un meunier à qui je demandai s'il y avait beaucoup de citoyens dans la ville : il me répondit que plusieurs habitans de Mortagne avaient couché dans le bourg, mais qu'il pensait qu'ils allaient repartir. Je m'arrêtai à Saint-Laurent, chez une vieille gouvernante qui avait servi ma fille. En entrant chez elle, comme il y avait un homme et une femme que je ne connaissais pas, je lui sautai au cou en l'appelant ma mère et lui ser-

rant les mains : elle me reconnut de suite malgré mon déguisement ; j'étais morte de froid ; mes jupes étaient mouillées ainsi que mes bas. Elle me fit une bonne soupe dont j'avais bien besoin après le pénible voyage que je venais de faire. Je lui dis que j'avais quelque chose à lui communiquer de la part de son frère ; les bonnes gens qui étaient là sortirent, et son mari était en journée. Dès que nous fûmes seules, je la priai de me chercher une chambre où je pusse me cacher ; après quelques recherches elle me trouva un logement chez madame Gilbert, brave paysanne dont le mari avait passé la Loire. Le lendemain de mon arrivée, j'appris que MM. d'Elbée, de Boissy et d'Hauterive avaient été fusillés dans l'île de Noirmoutiers. Au moment où ils furent pris, M. de Boissy engagea un de ses domestiques, qui l'avait suivi, à se sauver ; mais ce généreux Vendéen n'en voulut rien faire. Il répondit à son maître : « Croyez-vous que je ne saurai pas mourir pour mon Dieu ? Je ne vous abandonnerai jamais. » Les bleus proposèrent à ces trois messieurs de reconnaître la république ; leur promettant qu'il ne leur serait fait aucun mal. « Vous êtes de braves gens, » disait le général ennemi. « Mais, demanda-t-il à M. d'Elbée ; si tu étais maître de notre sort comme nous le sommes du tien, que nous ferais-tu ? — Ce que vous allez me faire. » D'après cette réponse, il les fit mettre tous ensemble, et ordonna à ses soldats

de les fusiller, ce qui fut exécuté sur-le-champ.

J'appris en même temps que M. de Chevigné, qui avait perdu sa femme et ses enfans au passage de la Loire, était de retour, qu'il avait rejoint Charette qui lui avait confié le commandement d'une de ses divisions, mais que le jour même de son arrivée il avait été tué d'un coup de balle.

Madame Gilbert m'annonça aussi que les bleus allaient venir à Saint-Laurent, et qu'ils mettraient le feu partout, et tueraient tous ceux qui y feraient demeure : ils étaient fort irrités ; les brigands les avaient attaqués à Chollet et leur avaient tué une grande quantité de monde. M. de La Rochejaquelein était à cette attaque, ainsi que Stofflet : M. Henri, comme un jeune homme et dont l'ame était belle, poursuivit deux dragons qui fuyaient ; il en tua un, et avait le sabre levé pour tuer l'autre, lorsque le dragon lui demanda grâce : à peine la lui avait-il accordée que ce brigand, qui avait des pistolets à l'arçon de son cheval, en tira un sur M. Henri. Stofflet et plusieurs autres soldats arrivèrent au moment même et tuèrent le dragon, mais le brave La Rochejaquelein était mort : on eut le soin de l'emporter et de dire qu'il n'était que blessé ; ses propres soldats n'apprirent sa mort que lorsque Sapinaud et Charette firent le traité de paix avec les républicains. On m'apporta cette nouvelle sur le soir ; jugez dans quelle inquiétude je passai la nuit. Le lendemain se passa assez tran-

quillement : sur les sept heures on vint nous dire que les bleus arrivaient, et qu'ils mettaient en réquisition les charpentiers pour remettre le pont; mon hôtesse me fit monter dans un grenier, je tirai l'échelle après moi, et je fermai la trappe qui se trouvait placée entre deux soliveaux et paraissait peu. Ils ne firent que passer, et se rendirent à Maulevrier : le maire de ce bourg les avait envoyé chercher pour arrêter deux brigands de l'armée de Stofflet. Je ne sais si la peur fait dormir, mais la nuit même je dormis jusqu'à neuf heures du matin. Nous restâmes pendant deux jours sans aucune alerte, mais nous apprîmes de bien mauvaises nouvelles : les bleus avaient fusillé vingt-cinq hommes de Maulevrier, qui furent dénoncés par les patriotes de l'endroit; le méchant maire, dont je ne veux pas dire le nom parce qu'il reste des enfans, et que je crois que les fautes doivent être personnelles; le méchant maire allait avec les bleus dans les maisons où se trouvaient les brigands, les faisait prendre l'un après l'autre, et conduire dans un champ de genêt où on les fusillait. Ces braves Vendéens périrent tous sans proférer une seule plainte; je crois même que la plupart étaient bien aises de se voir conduire à la mort.

Cette boucherie m'affecta beaucoup; je ne pus pas dormir de la nuit. Ce fut bien autre chose le lendemain : on vint nous dire que les bleus cou-

cheraient à Saint-Laurent, et qu'ils y mettraient le feu le jour suivant. Chacun se pressa de mettre ses meubles dehors, et je me vis forcée de chercher une autre retraite. Je me rendis chez deux bonnes femmes dont l'une avait été à mon service, et les priai de me recevoir : elles étaient occupées à faire leurs paquets : elles me dirent qu'elles ne pouvaient pas me cacher, mais qu'il y avait une ancienne fille de la Barbinière, logée dans un petit hangard sans cheminée et sur le derrière; que certainement les bleus n'iraient pas y mettre le feu; je priai une de ces vieilles de m'y conduire. C'était une vieille masure qui servait ordinairement d'écurie à un seul cheval : la bonne vieille qui l'habitait avait ôté quelques tuiles dans un coin pour laisser passer la fumée; la couchette était si étroite et si petite que mes pieds sortaient hors du lit. Je me trouvai trop heureuse que cette pauvre femme voulût me recevoir avec elle; je restai là pendant six jours sans avoir d'alerte, mais attendant les brûleurs de jour en jour. Ils n'osaient pas trop s'avancer, car M. Domagné avait tout-à-coup reparu à Cerises, et venait quelquefois jusqu'à la Chapelle, petite paroisse peu éloignée de Saint-Laurent. Ce commandant vendéen avait passé la Loire à Saint-Florent, et s'était dirigé vers Nantes : ayant été assez heureux pour sauver son argent dans ce désastre, il avait rencontré, à peu de distance de Nantes, un paysan qui conduisait deux

bœufs pour les citoyens; il l'aborda et le pria de lui vendre ces deux bœufs et de lui donner ses vêtemens, ajoutant qu'il les paierait aussi cher qu'il le désirerait; le bonhomme fit bien des difficultés, mais il fut si bien payé qu'il s'en revint fort content; (c'est de lui-même que je tiens cette histoire.) M. Domagné, sous ce déguisement, conduisit ces bœufs à leur destination, et demanda pour retourner chez lui un laissez-passer qui lui fut aussitôt accordé. Il se dit de Clisson; dès qu'il y fut arrivé, il alla joindre M. Cathelineau (Pierre), et retourna ensuite à travers mille dangers à Cerises où il ordonna un rassemblement, et prit la Chatenaye avant que les bleus fussent instruits de son arrivée. Il y pilla les magasins que les républicains avaient établis, et en distribua une partie à ses soldats : cependant, deux jours après, les bleus ayant reçu du renfort vinrent à Saint-Laurent, entrèrent dans toutes les maisons et commirent mille horreurs : je les entendis passer plusieurs fois devant la maison où j'étais cachée; toutes les fois que le hasard les amenait si près de moi je me jetais à genoux, il me semblait les voir le sabre levé, prêts à me tuer, comme ils avaient fait quelques jours auparavant à madame de La Touche, à la Gaubretière : les ayant entendus arriver, elle se hâta de descendre dans sa cour avec une bouteille de vin, croyant les attendrir par sa politesse; le premier bleu qui entra la tua; sa tête roula

dans un bassin plein d'eau. La nuit vint à notre secours et chassa nos meurtriers. J'appelai Perrine; elle me dit qu'ils reviendraient le lendemain. « Partons, lui dis-je, avant leur retour; allons passer la journée à Étourneau : » c'était un moulin qui appartenait à mes enfans. Les eaux étaient hautes, et l'on ne pouvait passer le pont; le domestique était absent lorsque nous arrivâmes : c'était lui qui était le maître; il n'y avait qu'une servante et une petite fille de neuf ans; le père et la mère et huit enfans avaient passé la Loire. Le domestique n'était de retour que depuis huit jours; il ignorait ce qu'ils étaient devenus : on lui avait dit que son maître Beaulieu avait été massacré au Mans, dans les bras de sa femme avec ses deux filles; que la femme avait été conduite en prison où elle était morte le lendemain de saisissement et de misère : mais il ne pouvait ajouter foi à ces tristes nouvelles, il paraissait fâché d'avoir quitté M. Henri, et disposé à aller le rejoindre.

A la pointe du jour je sortis du moulin et allai me cacher dans un genêt. Jamais journée ne m'a paru plus longue. Sur les deux heures je me crus morte : le champ où je m'étais réfugiée était en pente, et un amas de pierres le séparait du grand chemin de la Barbinière. Tout-à-coup j'entendis rouler des pierres, et un bruit épouvantable, semblable à une troupe de monde qui serait descendue vis-à-vis de l'endroit où j'étais; je crus que

j'avais été trahie, et que les républicains venaient me prendre. Je me couchai dans une haie et me couvris de genêts que j'avais coupés pour me servir de siége : j'étais plus morte que vive ; je faisais déjà mon acte de contrition, et le bruit approchait de moi, lorsque j'entendis le mugissement d'une vache ; je me relevai aussitôt et pris un grand brin de genêt, dans le cas où elle serait venue vers moi, afin de la faire fuir ; mais elle passa à mes côtés sans m'apercevoir. Ces pauvres bêtes étaient comme leurs maîtres, errantes à l'aventure ; ce qu'il y avait de singulier c'est que le soir elles venaient coucher dans leurs écuries, et chacun de nous en faisait autant ; car, après le coucher du soleil, on n'avait plus rien à craindre des bleus. Je me levai donc et retournai à Saint-Laurent où j'arrivai à huit heures du soir. Nous passâmes deux jours de suite sans accident ; je restai couchée jusqu'au soir. Si les bleus étaient venus, Perrine aurait dit que j'étais sa sœur et malade depuis bien long-temps ; d'ailleurs il faisait si noir dans mon taudis, la fumée était si épaisse quoiqu'on ne fît du feu que le matin, et le linge que je portais était si noir que j'avais l'air d'une Bohémienne. Il y avait là une bonne religieuse, nommée Jalabert, qui venait souvent me voir et qui était pleine d'attentions pour moi. Je tâchais de reconnaître ses bontés autant qu'il m'était possible. Les derniers jours de janvier, vers les quatre heures du soir, nous entendîmes

crier : « Voilà les bleus ! » J'étais chez Perrine, elle me dit : « Je vais voir s'il y en a beaucoup. — Eh, mon Dieu ! lui dis-je, restez donc, il y en aura toujours assez pour nous faire périr. » J'eus beau dire, elle me laissa seule et s'en alla. Je courus aussitôt chez madame Jalabert ; elle n'était pas non plus chez elle : fa[illegible]ne j'étais, on ne pouvait me reconnaître ; j'étais [illegible]t en guenilles ; j'avais une vieille coiffe de laine qui était toute jaune ; je m'étais mis un morceau de croûte de pain dans un côté de la joue, entre les gencives et les joues ; je m'étais noirci les sourcils, et un vieux morceau de linge attaché sous le menton me cachait la moitié de la figure ; outre cela les larmes que je ne cessais de répandre depuis quatre mois m'avaient tellement changée que j'étais méconnaissable. Comme je sortais, quatre bleus entrèrent : je fus saisie. « Restez, bonne femme, me dirent-ils, vous avez l'air bien malade. » Je m'en allais sans leur répondre ; la porte de mon taudis était fermée, et je me vis forcée de me réfugier chez ma voisine qui avait une maison bien grande, et où se trouvaient beaucoup de locataires ; les bleus y entraient en foule. Je m'assis sur une pierre près de la porte, et je vis entrer successivement seize soldats qui déposèrent leurs armes dans la maison, disant qu'il fallait leur faire du feu, qu'ils avaient grand froid et grand'faim. Comme ils apportaient chacun un morceau de viande avec leur halle-

barde, ils demandèrent de l'eau pour la laver; je me levai et m'offris pour leur cuisinière. Ils me dirent de tirer de l'eau et de laver leur viande, ajoutant que personne ne ferait leur soupe, et qu'ils ne se fiaient pas à ces coquines de brigandes. Je pensais à ce début que tout irait mal pour nous; mais comme la vie était pour moi un fardeau bien pesant, je ne songeai qu'à me préparer à bien mourir. Les mauvaises nouvelles que j'avais apprises le matin ne me laissaient aucun regret de la vie. L'on m'avait assuré que ma fille et son mari étaient morts à l'hôpital; cette pensée me donna une telle indifférence pour le résultat de ce que nous allions devenir, que je m'arrêtai à regarder ces misérables dont l'aspect effrayait tout le monde.

Quand le soir fut arrivé, on défendit à qui que ce fût de sortir, menaçant de tirer sur ceux que l'on verrait dehors. Comme la chambre d'en bas était pleine de soldats, je proposai à quelques femmes qui étaient là de monter avec moi dans la chambre haute où les républicains n'étaient pas en aussi grand nombre. La maîtresse de la maison fut enchantée de ma proposition; les armoires étaient remplies de linge, et elle craignait qu'on ne les enfonçât pour prendre ce qu'elles contenaient. Le commandant était assis auprès du feu, la tête baissée, de sorte que je ne pus lui voir le visage; il ne prononça pas une seule parole. Il y avait

aussi trois Allemands et un jeune homme, qui était apparemment un officier, car il commandait aux autres. Comme nous étions près de la porte et qu'il faisait bien froid, il nous dit : « Citoyennes, approchez-vous du feu. » Mes compagnes tremblaient au point de ne pouvoir parler. Je répondis que nous n'avions pas froid. « Vous avez grand'peur, n'est-ce pas? — Votre vue et les tourmens que vous faites éprouver à tout le monde, depuis que vous êtes les maîtres de la Vendée, ne sont pas faits pour nous rassurer. » — Il me répondit : « Demain on vous fusillera toutes; cependant celles qui voudront aller à Mortagne ou à Chollet obtiendront des laissez-passer; celles qui resteront seront fusillées. » — Je lui dis : « Citoyen, je ne crains pas la mort, c'est peut-être toi qui as fait mourir tout ce que j'avais de plus cher au monde. » A ces mots mademoiselle Benore me donna des coups de coude pour m'engager à me taire. « Je ne crains pas la mort, répétai-je, je crains seulement les tourmens que vous faites endurer. » — Toutes les femmes sont cause de nos malheurs, sans elles la république serait déjà établie, et nous serions chez nous fort tranquilles. Allez, vous périrez toutes. — Sans les femmes, vous auriez eu quinze des vôtres fusillés dans cette paroisse : elles se mirent à genoux devant les brigands. — Eh! comment savez-vous cela, citoyenne? — Parce que j'y étais; et je me mis aussi à genoux : je dis que les pri-

sonniers que l'on venait de faire ne devaient pas être fusillés. — Qui les gardera ? — Ce sera moi et toutes les femmes du bourg. Ils les laissèrent en effet sous notre garde. Vous voyez, citoyen, que les femmes ne vous ont pas toujours fait du mal; sans elles vous ne seriez pas entrés dans la Vendée; elles vous ont fait du bien, et à nous bien du mal, puisqu'elles vous ont livré leur pays et leurs parens. » Il me répondit : « Vous parlez bien. — Que voulez-vous ! je joue de mon reste. — Approchez-vous du feu. » Je me levai, je lui tendis la main. « Voyez si j'ai froid. » J'étais brûlante. « Non, me dit-il, c'est que vous avez peur. »

En même temps il me commanda de faire un lit au commandant. Mes compagnes n'osaient ouvrir la bouche; je me levai, je lui demandai s'il voulait coucher dans une petite chambre auprès où se trouvait un bon lit. Il vint examiner si c'était convenable. « Citoyenne, il faut mettre des draps blancs. — Tout à l'heure, citoyen. » La maîtresse de la maison, qui était présente, ne voulait pas ouvrir les armoires devant les Allemands; elle dit qu'elle n'avait pas de draps. Sans m'étonner je lui dis : « Donnez-moi la clef de vos armoires. » Elle me fit une telle grimace que si je n'avais pas eu l'ame noyée de chagrin, je n'aurais pu m'empêcher de rire; elle eut bien de la peine à trouver cette clef; enfin elle me la donna. Je dis à mademoiselle Benore : « Prenez une chandelle, allons

faire le lit à ce commandant, il a l'air bien fatigué; il est pourtant bien dur de faire du bien à ses bourreaux. » Elle me répondit: « Ah! ma chère Fortin, je suis si saisie que je n'ai ni bras ni jambes. — Allons, ma bonne amie, du courage, demain ils mettront fin à tous nos maux. » Nous rentrâmes en leur disant que si leur commandant voulait se reposer, sa chambre était prête. Il se leva, deux Allemands marchaient devant lui; l'un portait une lumière, l'autre ses armes, celui qui s'était entretenu avec moi lui donnait le bras. Quand ils furent de retour ils se mirent à boire; de temps en temps ils nous regardaient en jurant. Je pensais que ces misérables, quand ils auraient bu un coup, nous massacreraient. Jamais je ne m'étais senti tant de courage, je le dis à mes compagnes; j'avais un bon couteau dans ma poche, bien déterminée à me défendre s'ils venaient m'insulter. Au bout d'un quart-d'heure, l'officier me demanda si nous voulions passer là la nuit ou descendre en bas. Je me levai promptement. « Nous en donnez-vous la permission, citoyen? — Oui, oui, allez, mais ne cherchez pas à vous échapper. Il y a des gardes de tous côtés? Savez-vous, ajouta-t-il, si les brigands sont à Maulevrier? — Je n'en sais rien, citoyen. — A quelle distance se trouve ce bourg? — A trois quarts de lieue, citoyen. — Comment, c'est si près? » Il parla par signes à ses Allemands qui, je crois, ne l'entendaient guère. Je le soupçonnais

être un moine qui avait été à Mortagne et qu'on appelait le père Dumont. J'étais bien contente de descendre ; nous n'avions rien mangé depuis midi, et nous n'avions néanmoins, ni les unes ni les autres, envie de manger. La maîtresse de la maison, nommée Bodrie, avait une telle peur qu'on n'enfonçât les armoires, qu'elle en fut malade. Quand nous fûmes descendues nous trouvâmes douze républicains couchés sur des paillasses : on avait ôté trois lits, et on les avait transportés dans le jardin ainsi que les tables. Les uns jouaient au trente-un, les autres dormaient ; un de ces misérables avait la fièvre, et poussait de temps en temps des cris lamentables ; le reste était accroupi auprès du feu, et l'on parlait de Charette : nous étions, mes compagnes et moi, assises par terre dans l'embrasure d'une croisée. Je m'étais mise sur une petite marche de pierre, et une mauvaise marmite pleine de cendres me servait de coussin. Je portai l'oreille à la conversation des bleus. Un d'eux disait à son camarade : « Nous allons tout tuer et tout brûler, après quoi Charette viendra à nos trousses et nous tuera à son tour. » L'autre lui répondit : « Pourvu qu'on ne nous envoie pas à ce maudit endroit qu'on appelle les Quatre-Chemins ! Par tous les diables, il n'est pas possible de s'en débusquer. » Je n'en entendis pas davantage, je m'endormis ; mon sommeil dura jusqu'à la pointe du jour. Mes compagnes me firent de vifs reproches de dormir lorsque

j'étais si près de ma mort. « Hélas ! mes chères amies, si vous ressentiez des peines aussi cuisantes que les miennes, vous verriez le moment de la mort comme celui qui doit finir vos tourmens. Le tort que j'ai, c'est de ne pas employer ces derniers momens à fléchir la colère de Dieu, en m'excitant de tout mon pouvoir à une contrition parfaite. » Comme j'étais occupée à faire ces lamentations, ma religieuse, qui avait si bien soin de moi, entra pour me demander comment j'avais passé la nuit : elle nous dit qu'elle n'avait pas pu fermer l'œil, et qu'elle avait entendu des propos à faire trembler ; qu'un bleu s'était vanté d'avoir tué son père parce qu'il était aristocrate ; qu'un autre conservait la langue d'un enfant dont il avait assassiné la mère.

Le commandant entra sur ces entrefaites, et fit un tapage terrible. « Comment, dans un bourg comme celui-ci, on ne trouve ni serrurier, ni maréchal ; ils sont tous cachés. Si c'étaient les brigands qui en eussent besoin, ils seraient bien vite là. » Il nous adressa à toutes la parole. « Allons, brigandes, allez vite me chercher un maréchal : on ne lui fera pas de mal ; vous pouvez l'amener. » Ma religieuse, qui était hardie, lui dit : « Je vais voir si j'en trouverai un. — Dis-lui que c'est pour ouvrir la porte de la chapelle où je veux mettre le grain que je trouverai : on mettra le feu à deux heures ; sortez tout ce que vous pourrez de vos maisons. — De quoi cela nous servira-t-il, com-

mandant, puisque vous voulez toutes nous fusiller? —Mais on ne fusillera pas celles qui iront à Mortagne ou à Chollet. —Mais, citoyen, nous ne pouvons pas partir aujourd'hui. — On vous donnera trois jours, après lesquels nous reviendrons, et toutes celles que nous trouverons encore ici, nous les fusillerons. » Durant ce triste entretien le maréchal arriva. Le commandant lui ordonna d'ouvrir la porte de la chapelle, et il y fit porter le grain et la farine qu'il put trouver. Madame Jalabert avait un boisseau de farine, les bleus se mirent en devoir de l'emporter; elle courut prier le commandant de lui laisser son boisseau. « Dans trois jours tu seras fusillée et tu n'auras plus besoin de rien, » fut la seule réponse de ce barbare. —« Mais pendant ces trois jours, vous ne voulez pas, citoyen, que nous mourions de faim. » Il lui tourna le dos; elle revint vers les bleus; comme ils l'avaient vue parler à leur commandant, ils crurent qu'elle avait obtenu la permission de garder son boisseau, et le lui laissèrent.

Nous sortîmes dans le jardin par ordre du commandant. Il était presque midi; nous entendîmes l'appel : on nous dit que l'on renfermait dans l'église tous ceux qui étaient dénoncés. Comme j'étais de ce nombre, je pensais que si quelqu'un de Mortagne passait je serais infailliblement reconnue. Deux républicains arrivèrent : un tisserand nommé Breceux les amena pour qu'ils l'aidassent à porter

son fils qui était malade; ils le placèrent sur une paillasse au milieu du jardin. Comme je me baissais pour arranger les oreillers, je fus étonnée de m'entendre appeler par mon nom. « Madame Sapinaud, me dit-il, que je vous ai d'obligation. —Misérable! lui dis-je, ne me nommez pas ainsi; je m'appelle la Fortin. — Eh bien! la Fortin, soit, je suis un prêtre. Vous voyez que je n'ai pas moins à craindre que vous; ne m'abandonnez pas, je vous prie, restez auprès de moi. » Je m'assis en effet; la mère et la fille Bremon arrivèrent en même temps : elles nous dirent qu'on commençait à mettre le feu. Nous entendîmes des coups de fusil, et le temps semblait s'obscurcir par la fumée épaisse qui s'élevait des maisons; je crus même que les coups de fusil se rapprochaient de moi. Je me mis à genoux, tenant ma tête haute pour que les bleus ne me manquassent pas; je m'attendais à mourir, et j'avais fait le sacrifice de ma vie. Un de ces misérables vint vers moi : je m'imaginai que tous les autres le suivaient. Le feu qui embrâsait les maisons voisines, les charpentes qui tombaient avec les tuiles, faisaient un tapage si épouvantable que je ne voyais ni n'entendais rien. Ce misérable s'approcha de moi et m'ôta ma coiffe; je crus qu'il allait me couper la tête; mais la jeune Bremon se trouvait là : elle était jeune et jolie; il me laissa dès qu'il l'aperçut, et courut vers elle. « Quel est cet homme qui est couché là-dedans? — C'est mon

frère qui est malade. » Il commença par le prendre par le bras. — « Allons, je vais te guérir. » Je crus qu'il allait le tuer. — « Qu'allez-vous faire, lui dis-je, ne voyez-vous pas qu'il est mourant? » Il le laissa donc; et s'adressant à la Bremon : « Viens ici, que je t'embrasse. » Cette pauvre fille se défendit de son mieux. Heureusement il était fort tard; et sa mère était là. Je lui dis : « Défendez votre fille, je vais chercher du secours. » Je sautai quelques échaliers; j'entendis parler du monde : « Ah, mon Dieu! si c'étaient les bleus! » Je regarde à travers une haie, je vois des têtes blanches; j'arrive toute essoufflée, elles étaient près de cinquante femmes. Madame Richeteau me demanda si les bleus étaient partis : je lui répondis qu'il y en avait un qui avait saisi la jeune Bremon, et que sa mère avait bien de la peine à la défendre. Comme je disais ces mots, la jeune fille arriva tout échevelée, sans mouchoir, sans coiffe, et criant de toutes ses forces : « Allez donc, je vous prie, au secours de ma mère; il va la tuer. » — Toutes ces poltronnes de femmes se regardaient en disant : « Veux-tu venir? » et personne n'y allait. Cette femme, comme une lionne rugissante, se défendit de son mieux. « Coquin, lui dit-elle, tes camarades sont tous partis, si les brigands t'attrapent, ils te tueront. » Elle vint retrouver sa fille. Elle était toute meurtrie, et si bien meurtrie, qu'elle mourut peu de jours après. Sa fille se jeta à son

cou. « Ah! ma mère, je vous ai abandonnée : il vous a fait bien du mal. »

Je retournai avec plusieurs autres femmes auprès de ce pauvre missionnaire. Il était mourant de douleur de ce qu'il avait vu. Quelques dames, plus hardies, allèrent s'assurer si les bleus étaient bien tous partis; d'autres coururent à leurs maisons pour voir si elles étaient toutes brûlées, et pour tâcher d'éteindre le feu. Madame Richeteau et madame La Chêne m'aidèrent à rentrer le missionnaire chez le bonhomme Bremon; une partie de la maison n'avait pas souffert de l'incendie. « Hélas! nous dit-il, ils ne nous ont pas tués aujourd'hui, mais ils ont dit qu'ils reviendraient dans trois jours; j'aurais mieux aimé qu'ils nous eussent tous fait périr, que de nous laisser trois jours dans l'attente de nos bourreaux. » Je pensai comme lui. Comme il était tard, je retournai chez la Bodrie; le commandant ayant couché dans la maison, elle avait peu souffert de l'incendie, et il lui restait trois ou quatre chambres. Je trouvai la femme Bodrie de très-mauvaise humeur. La première nuit elle ne fut pas maîtresse de sa maison; comme elle était une de celles de tout le bourg qui avaient le moins souffert du feu, tout le monde s'y rendait en foule. Je pris Perrine avec moi, elle m'aida à transporter une couverture et une paillasse sur laquelle nous passâmes la nuit. Je ne dormis pas aussi bien que

la nuit précédente avec ma marmite de cendres pour oreiller.

Au point du jour, madame Bodrie voulut congédier tous ceux qui étaient dans sa maison, moi-même la première. Elle me dit, pour raison, que si on venait à me découvrir, je serais cause de sa mort. Je ne savais trop que répondre, ni quel parti prendre. La sœur Gaillard, qui avait des droits dans la maison, parce que ses deux nièces en avaient loué la moitié, me dit : « Restez, j'ai le droit d'avoir une chambre au moins. » Je demeurai donc. Notre hôtesse avait tellement peur qu'elle en tomba malade, et mourut peu de temps après. Son frère, à la nouvelle de l'arrivée des bleus, courut se cacher dans un genêt avec un de ses amis nommé Flandry, qui était aveugle. Les patriotes, les ayant aperçus, les amenèrent à l'église où ils furent fusillés. Nous fîmes croire à la sœur que son frère était allé rejoindre l'armée des Vendéens.

Les brûleurs tuèrent aussi un métayer à l'entrée du bourg. Il venait de faire un charroi pour ces barbares : sa femme entendant un coup de fusil, sortit pour voir ce qui était arrivé; quel spectacle pour cette infortunée! son mari était étendu mort, le sang lui sortait à gros bouillons de la tête où il avait reçu un coup de sabre. Elle tomba évanouie, et les bœufs sans conducteur continuèrent à marcher; heureusement le maire survint, et les conduisit à la métairie; quoique ci-

toyen, il ne put retenir ses larmes; il aida même à transporter la femme du métayer. Cette malheureuse mourut peu de jours après; un de ses enfans, qui était au charroi, fut aussi tué. A la nouvelle de la mort de sa mère, il jeta son aiguillon et voulut s'enfuir, mais un de ces misérables tira dessus lui, et l'étendit roide mort. Hélas! toutes ces catastrophes se passaient à peu de distance du jardin où nous nous étions réfugiées! Tout le monde était en pleurs. Les vaches revenaient, s'arrêtaient à la porte de leurs maîtres et poussaient de longs mugissemens. Oh! combien ce soir différait des soirées tranquilles où, dans le temps de mon bonheur, j'avais vu descendre, au son des flûtes et des tambours, les troupeaux vers leurs étables! Les femmes, dès que l'angélus sonnait, quittaient leurs quenouilles et se hâtaient de conduire leurs petits enfans qu'elles caressaient, au devant de leurs maris fatigués. Ils accouraient se jeter dans les bras de leurs pères; et tous ensemble venaient au temple du Sauveur se mettre sous la protection de la Vierge. Des souvenirs si doux rendent mes maux plus amers encore, par la perte de l'espérance qui est la vie du cœur. Ah! mon Dieu! jamais je n'oublierai cette malheureuse journée.

Deux jours se passèrent au milieu de ces tourmens inexprimables, et le troisième était attendu avec anxiété. Les bleus nous avaient promis de revenir sur le soir; une femme de la Verrie arriva :

elle nous dit que les brûleurs n'avaient pas cessé de piller et de massacrer, et que leur intention était de mettre le feu partout. Je craignais qu'ils ne tuassent mon petit-fils, caché dans ce bourg. Pour comble de misère, je n'osais en demander des nouvelles de peur de me faire reconnaître. « Hélas! me disais-je à moi-même, à quoi me servira de demander des nouvelles de son sort; s'il est mort, cela augmentera mes maux : il vaut mieux que je prie le Seigneur de me le conserver; et au surplus, s'il est mort, sans doute que le même sort m'est réservé dans quelques jours. » En sortant de la Verrie, les brûleurs ne vinrent point à Saint-Laurent, ils allèrent à la Gaubretière où ils ne restèrent pas long-temps, car ils craignaient Charette qui n'en était pas très-éloigné. Ils massacrèrent près de trois cents femmes dans le bois de Beaurepaire, et faillirent aussi tuer madame de Boissy avec ses deux petites filles. Cette dame s'était cachée dans un genêt : un citoyen les aperçut, il alla vers elles, et leur dit : « La colonne va passer, s'ils vous aperçoivent ils vous tueront; couchez-vous par terre et ne bougez pas, je m'en vais les attendre et je leur dirai que je n'ai rien vu dans cette pièce. » Quelques-uns étaient humains, surtout parmi les Allemands; ils ne voulaient pas tuer les femmes, mais ils ne faisaient aucun quartier aux hommes qu'ils pouvaient attraper. Au sortir de la Gaubretière, ils espéraient aller à

Chambreteau mettre le feu, mais un courrier extraordinaire arriva à deux heures; il était porteur d'ordres très-précis pour suspendre les massacres. Nous fûmes bientôt instruites de cette heureuse nouvelle, ce qui nous donna une lueur d'espérance. Hélas! comme notre bonheur fut de peu de durée! Les citoyens de Mortagne recommencèrent à passer presque tous les jours à Saint-Laurent, pour aller à Maulevrier; de sorte que j'avais des peurs terribles. Ils ne venaient ordinairement que sur les onze heures; alors tous ceux qui, comme moi, étaient dénoncés, étaient forcés de se cacher. Je me réfugiais le plus souvent dans une vieille masure presque remplie de fumier. Je montais sur un plancher en ruine et j'y restais jusqu'à leur départ. Un jour deux bleus passèrent devant cette masure : l'un d'eux dit à son camarade : « Viens donc, allons voir s'il n'y a rien là-dedans. » Je me crus perdue : l'autre lui répondit : « Que veux-tu faire dans ce fumier; viens. » Ces mots me sauvèrent. J'entendis le bruit de leurs pas pendant long-temps; car ils rôdèrent autour de la masure, et je crus peu après distinguer la voix d'une femme. Oh! comme ces journées étaient longues pour moi! Il fallait en sortant que je saisisse l'instant favorable pour m'échapper sans être vue de personne.

Il y avait près de quinze jours d'écoulés depuis l'incendie de Saint-Laurent, lorsqu'on nous an-

nonça l'arrivée des brigands; leur projet était d'attaquer Mortagne. Cette nouvelle était loin de m'être agréable; je pensais que si les bleus en étaient instruits, ils achèveraient de brûler le peu de maisons qui avaient échappé à l'incendie. Les brigands n'arrivèrent pas, mais ils s'avancèrent jusqu'à Maulevrier où les bleus, qui ne les croyaient pas si près, ne les eurent pas plutôt aperçus qu'ils rétrogradèrent vers Mortagne, traversèrent Saint-Laurent, et ne revinrent que le lendemain, au nombre de près de deux mille.

Dès qu'on les aperçut, tout le monde décampa du bourg. Nous en fûmes averties par un maçon, nommé Jencheleau : ce brave homme se trouvant surpris, vint dans la maison où j'étais, et nous dit : « Voilà les bleus ! je n'ai pas le temps d'aller plus loin; si vous voulez, je vais me cacher ici. » Il baissa aussitôt le ciel du lit qui était à ressort, et, au moyen d'une petite échelle qu'il avait apportée, il leva une trappe qui se trouvait cachée entre deux soliveaux, et monta. Je le suivis : nous retirâmes l'échelle et le ciel de lit, et nous attendîmes le résultat de l'arrivée de cette division républicaine. Les ennemis, en entrant dans le bourg, tirèrent presque tous leurs fusils, de sorte que les balles tombaient comme la grêle sur le toit où j'étais. Je dis à Jencheleau : « S'il y a quelques trous à la couverture de la maison, les balles nous tueront ici comme dehors. » A peine put-il me répondre, je

crus qu'il allait s'évanouir, je cherchais à ranimer son courage par mes discours. « Allons, Jencheleau, offrons à Dieu le peu de momens qui nous restent; sans doute les bleus mettront le feu quand ils auront achevé de tuer le peu de Vendéens qui sont restés dans ce bourg; mais si nous mourons par force, songez donc que Jésus-Christ est mort pour nous de sa propre volonté; il nous récompensera dans le ciel de tout ce que nous souffrons sur la terre; et croyez-vous que nous ne serons pas cent fois plus heureux que d'être tous les jours obligés de nous cacher, placés toujours entre la vie et la mort? »

Nous entendions un si grand bruit de chevaux que nous pensions que les patriotes étaient en grand nombre, et qu'ils allaient tout exterminer: un citoyen de Maulevrier vint les avertir de se tenir sur leurs gardes, et leur dire que Stofflet et Marigny, après avoir fait leur rassemblement, s'avançaient vers Chollet. Cette nouvelle les obligea de retourner promptement à Mortagne pour s'opposer aux brigands; on battit aussitôt la générale; je dis à Jencheleau de reprendre courage, et que vraisemblablement nos ennemis ne tarderaient pas à partir. Je pouvais les voir passer sur le pont à travers une petite lucarne; je l'engageai donc à se lever, l'assurant qu'il n'y avait plus rien à craindre. Mon paysan se mit à regarder : à peine avait-il les yeux à la lucarne qu'un coup de fusil lui fit

une telle peur, qu'il en tomba par terre; je distinguai en même temps au loin des gémissemens semblables à ceux d'un homme qui vient d'être fusillé. « Ah ! de grâce, achevez-moi, je n'en puis plus ! » Ces cris me firent frissonner; nous demeurâmes près d'un quart d'heure sans oser remuer. Enfin tout bruit ayant cessé, je regardai; je vis une femme dans la rue, ce qui nous rassura entièrement; les bleus étaient bien partis, et nous étions encore sauvés. La femme de Jencheleau vint appeler son mari.

Nous restâmes trois jours sans autre alerte. Après ces trois jours nous entendîmes crier sur les deux heures : « Voilà les bleus ! » Personne n'eut le temps de s'enfuir, car ils arrivèrent presque au même instant où nous avions été avertis; je grimpai dans mon grenier; plusieurs femmes se rassemblèrent dans une chambre en bas, et nous nous attendîmes à tout. A peine étais-je dans mon grenier, que j'entendis un coup de fusil. « Mon Dieu, c'est sans doute quelqu'une de mes compagnes qu'on vient de tuer ! »

Mille cris s'élevèrent en même temps. « Aux armes, aux armes ! Voilà les brigands ! » Je regardai à travers ma lucarne, et je vis les bleus qui couraient du côté du pont; je crus en effet que les brigands arrivaient et je me hâtai de descendre. Ma religieuse était en bas : je lui demandai ce qui s'était passé. « Ah ! ma chère Fortin, venez vite que

je vous conte : pendant que vous étiez dans votre grenier, ces misérables sont entrés quatre en bas; ils nous ont dit : « Brigandes, pourquoi n'avez-vous pas fui? Allons, avancez, que l'on vous fusille ! » Je m'adressai à l'un d'eux qui n'avait pas un air aussi méchant que ses camarades. « Comment, citoyen, vous voulez me faire mourir? » Un autre prit la parole : « Il faut fusiller toutes ces brigandes. Pourquoi n'êtes-vous pas allées à Mortagne ou à Chollet? » Ah ! ma chère Fortin, je n'avais jamais eu une telle peur. Ils nous avaient déjà amenées hors de la maison, lorsqu'un coup de fusil nous a sauvées : un brigand s'était caché derrière un mur; craignant d'être surpris par les bleus, il avait voulu sauter par-dessus, et avait jeté son fusil au-delà pour passer plus aisément; le fusil en tombant était parti, et cet événement avait épouvanté les brûleurs qui s'étaient hâtés de fuir. On peut juger par ce seul trait de la bravoure des républicains. »

En arrivant à Mortagne, ils ne manquèrent pas de dire que les brigands entouraient le bourg de Saint-Laurent. Pendant trois jours les habitans de cette ville furent dans les plus vives alarmes, s'attendant à nous voir arriver d'un moment à l'autre.

Dès qu'ils furent un peu remis de leur frayeur, ils se hasardèrent à revenir. C'était le Mercredi-des-Cendres, sur les trois heures. On entendit les grelots des chiens que les bleus envoyaient en avant; car

ils avaient une douzaine de chiens qu'ils amenaient ordinairement avec eux, quand ils allaient à quelque distance de Mortagne. Ces chiens rôdaient de tous côtés, et découvraient ceux qui y étaient cachés. Nous nous hâtâmes de sortir. A peine étions-nous arrivées au milieu de la rue, que j'aperçus de loin nos ennemis qui couraient à bride abattue, et en criant : *Vive la république!* J'aperçus à une porte une jeune fille nommée Catherine : je lui dis : « Tout le monde fuit, et vous restez ? » Elle me répondit : « J'ai une sœur qui est bien malade, et je ne veux pas l'abandonner. — Eh bien ! je vais rester avec vous. » Je montai par un escalier à moitié brûlé, dans une petite chambre qui avait échappé à l'incendie ; sa sœur était alitée, et avait la fièvre. Elle me dit : « Venez-vous mourir avec nous? — Oui, ma chère enfant. » Nous ne tardâmes pas à voir nos ennemis ; ils criaient : « Où sont donc ces brigandes ? » Ils fouillèrent de tous côtés, pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent, et cassèrent et brûlèrent tout ce qu'ils ne purent emporter. Cependant ils ne mirent pas le feu aux maisons. Toutes les fois qu'ils passaient devant l'endroit où je m'étais réfugiée, il me semblait qu'ils allaient monter et nous tuer. Enfin, sur les neuf heures du soir, ils repartirent pour Mortagne ; du moins ce fut l'heure où nous n'entendîmes plus rien. Dès qu'ils furent partis, je dis à Catherine : « Allons-nous-en, sans doute qu'ils reviendront demain, et si nous avons échappé à leur

fureur aujourd'hui, qui sait si nous aurons demain le même bonheur? » Elle accéda à ma proposition; elle fit un petit paquet de tout ce dont elle croyait avoir le plus pressant besoin, et nous partîmes.

A peine avions-nous marché l'espace d'un quart de lieue que nous entendîmes crier : « Rends-toi, brigand, ou tu es mort. » Nous nous arrêtâmes, attentives à écouter; nulle autre voix n'ayant interrompu le silence, nous reprîmes notre marche et arrivâmes à La Chapelle. Madame de la Vicendière, parente de mes enfans, et dont le fils s'est distingué depuis parmi les royalistes, vint y passer quelques jours; elle avait gardé les moutons pendant trois semaines; mais les bleus la forcèrent de s'enfuir, en brûlant la ferme où elle était cachée, et tuant le fermier.

Le fils de mon hôtesse, qui servait avec Stofflet, venait d'obtenir un congé : il nous apprit que son général avait battu les bleus à la Tour, le jour du Mardi-Gras, et que sa troupe et lui avaient mangé le festin qu'avaient préparé les républicains. Il nous dit aussi comment Stofflet avait fait transporter les barriques de vin et d'eau-de-vie qu'il avait prises, et établi dans la forêt de Vezin un hôpital pour les blessés. Des femmes lavaient leur linge et faisaient des charpies; des prêtres étaient chargés de les administrer; une garde vigilante et deux pièces de canon étaient placées à la porte de l'hôpital. Le général avait fait construire des moulins pour moudre

le blé, et des cabanes avaient été faites par ses ordres pour les ouvriers qu'il employait. Ce général, aussi actif dans le repos que courageux dans le combat, pourvoyait à tout; ses soldats le voyaient toujours au plus fort des dangers; mais il se montrait inexorable pour ceux qui manquaient de valeur ou qui se livraient au pillage après la victoire. Ce jeune homme quitta sa mère à l'expiration de son congé, et lui fit de tendres adieux qu'elle parut recevoir avec calme: ce ne fut que quand il se fut éloigné qu'elle donna cours à ses larmes. « Il me tient lieu de tout, me disait-elle; s'il meurt je ne lui survivrai pas. »

Les trois chefs royalistes avaient fait leur jonction; les bleus croyaient que l'armée royaliste était de vingt mille hommes; elle n'était pas au-delà de deux mille. Cependant l'ennemi vint à Mortagne accompagner des réfugiés patriotes : il y construisit des fortifications et voulut en construire à Chollet; mais Stofflet et Marigny interrompirent ces travaux et chassèrent les bleus de la ville où ils entrèrent vainqueurs. Les républicains s'en vengèrent en livrant au feu tous les moulins de la contrée; sans ceux que Stofflet avait fait faire dans la forêt de Vezin, les royalistes fussent morts de faim. Sapinaud et Marigny, qui avaient d'abord éprouvé un échec, revinrent assiéger Mortagne. Tout était disposé pour l'attaque; le succès paraissait certain, lorsque l'ennemi, à la faveur de la nuit, évacua la ville où les royalistes entrèrent dans les premiers jours de mars.

Les bleus à cette époque tuèrent la jeune demoiselle de Marmande, dans une incursion faite à Saint-Laurent, et firent mourir mademoiselle de Bodrie dans les flammes en mettant le feu à son appartement. Mes deux servantes, qui avaient été long-temps séparées de moi, vinrent me retrouver à La Chapelle; elles m'apprirent que les brûleurs s'avançaient. Je quittai avec regret ma bienfaisante hôtesse, et je me dirigeai vers Treizevent. Charette vint s'opposer aux ravages des brûleurs : mais en sauvant les campagnes il prenait aux paysans le peu de subsistances qu'ils avaient. Aussi appelait-on ses soldats les moutons noirs. Vainqueur ou vaincu, le peuple des chaumières était victime des combats, et ses malheurs égalaient son courage et sa fidélité. Charette, qui m'était attaché, me fit dire de me retirer à Château-Mur; je passai par Moulins en m'y rendant; jamais endroit ne fut mieux nommé, il faudrait qu'il n'y eût pas le moindre zéphyr pour qu'un moulin n'y tournât pas.

Arrivée à Château-Mur, je respirai un peu de mes longues et pénibles fatigues. J'y étais depuis trois semaines quand M. de Marigny, sans que je m'y attendisse, entra chez moi pâle et défait; je crus qu'il lui était arrivé quelque malheur, et j'eus une grande inquiétude. « Ah! Madame, me dit-il en m'embrassant, je ne vous croyais plus de ce monde, et le bruit de votre mort m'a fait répandre bien des larmes; j'ai eu de grands torts avec vous,

je viens vous en demander pardon. (M. de Marigny avait mis à Mortagne, malgré moi, ses chevaux dans mes écuries, entièrement occupées par ceux des autres officiers royalistes; je l'avais bien oublié.) Pourquoi n'avons-nous pas suivi vos conseils; nous n'aurions pas passé la Loire? Pourquoi, après l'avoir passée, ne sommes-nous pas rentrés dans la Vendée, quand nous avons été vainqueurs à Laval des prisonniers de Mayence? Je ne serais pas à la veille de la mort. J'ai toute ma vie été victime de ma vivacité, et j'ai fait bien des fautes; celle que je viens de commettre me sera funeste. Nous nous étions rassemblés à Jallais où nous avions pris la résolution de ne rien entreprendre sans le concours de trois armées; nous avions même juré, sous peine de mort, si nous n'obéissions pas, de nous soumettre à Charette dans tout ce qu'il nous recommanderait pour détruire les brûleurs. L'on convint du jour où l'on attaquerait, et l'on régla la marche que l'on devait suivre. Le lieu du rendez-vous était indiqué; nous devions nous y réunir à la même heure, et tous ensemble entourer les brûleurs et fondre sur eux au même instant; après mon départ, je rencontrai sur la route un petit bourg où l'on vendait d'excellent vin; nous en bûmes beaucoup trop. J'avais quelques fermes auprès de Cerisais qui avaient échappé à l'incendie; mes officiers qui en étaient et qui avaient leurs propriétés auprès de ce bourg, me proposèrent d'y aller : selon eux,

ce parti était préférable à celui de se réunir aux autres divisions et de marcher vers Coron, où aucune maison, pas même la plus pauvre chaumière, n'avait pu se soustraire à l'incendie. Animé par le vin, je me laissai aller à leurs conseils, et je fus infidèle à mes sermens. Stofflet et Charette ont jugé ma conduite digne de mort : sans moi, ont-ils dit, les brûleurs n'auraient pu se sauver ; et ils ne devaient leur vie qu'à ma désobéissance ; il a été décidé que je serais jugé par un conseil de guerre, et l'on m'a condamné à être fusillé. Ce Stofflet est un cheval, c'est un homme de rien ; Charette a paru moins courroucé ; Sapinaud seul m'a plaint. — Il peut se faire que Stofflet ne soit de rien, lui répondis-je, avouez cependant qu'il est digne de commander : écrivez à Charette ; quant à Sapinaud, vous n'avez rien à redouter. » Il me fit des adieux bien tristes, et mon cœur partageait toutes ses alarmes. Dès le lendemain, Charette envoya deux courriers à Château-Mur, ils venaient s'informer de ce que pouvait être devenu M. de Marigny ; ils me demandèrent si je ne l'avais pas vu ; je répondis que non, et que j'ignorais où il était..... Quelques jours après, l'avant-garde des brigands arriva à Château-Mur ; ils furent pris pour des bleus ; l'effroi était général, quand tout-à-coup l'on s'écria : Ce sont les brigands ! et toutes les femmes se mirent à rire. L'armée ne tarda pas à suivre le corps qui l'avait devancée. MM. Fleuriot et Charette vinrent me voir ; je profitai de l'at-

tachement que m'avait toujours témoigné Charette pour obtenir la grâce de M. de Marigny; il me la promit, mais il oublia bientôt ses promesses. M. de Marigny fut même obligé de s'éloigner des limites de la contrée que commandait M. Charette; il se retira auprès de ses foyers paternels : le chagrin l'y accompagna; il tomba gravement malade. Les habitans de Cerisais, dont il était adoré, venaient sans cesse demander de ses nouvelles : sa force et son courage triomphèrent; sa convalescence causa une joie égale à la douleur qu'avait produite sa maladie; et il commençait à en jouir lorsque Stofflet le fit arrêter par des chasseurs : il se montra inexorable. Ah! comment put-il se résoudre à priver le roi d'un sujet si dévoué, et sa patrie d'un de ses plus vaillans défenseurs?

Charette, autrefois si humble et si modeste, était méconnaissable; son chapeau était chargé de plumes, sa cravate garnie en dentelles, ses vêtemens violets brodés en soie verte et en argent; et plusieurs femmes jeunes et jolies formaient son cortége. Dans la première guerre il avait offert le modèle de toutes les vertus, et surtout celui d'une piété exemplaire; souvent même on disait au retour du lundi : Voici le jour du triomphe de Charette. Il avait à pareil jour, après avoir fait dire beaucoup de messes, obtenu une victoire complète aux Quatre-Chemins.

L'arrière-garde de ce général était moins bril-

lante que l'avant-garde. Il s'y joignait une quantité de femmes venues des marais, qui avaient échappé aux flammes et au glaive destructeur. La plupart étaient nu-pieds et couvertes de lambeaux ainsi que leurs petits enfans; leurs maris avaient été tués, leurs chaumières brûlées; l'avenir ne leur offrait aucun espoir, et elles n'avaient d'autre refuge qu'une armée qui, d'un moment à l'autre, pouvait être la proie de l'ennemi. Elles me faisaient grand'pitié; peut-être, me dis-je, est-ce là le sort de ma pauvre fille, si elle vit encore. Le repos que j'avais goûté à Château-Mur disparut bientôt; les bleus y revinrent à la Pentecôte. Une foule d'habitans le quittèrent avec moi; avant leur arrivée; elle fut suivie d'un grand deuil. Les malheureuses mères menaient avec elles leurs plus chers trésors. Leurs petites familles avaient peine à les suivre, et jetaient les hauts cris; d'autres avaient leurs enfans dans leurs bras; et ces pauvres petits, trop enfans pour connaître leur sort et l'affliction de leurs mères, répondaient par un sourire à leurs tendres caresses : mes servantes et moi, vêtues en paysannes, avions dans nos bissacs du pain noir et du beurre que nous partagions avec ces infortunées. Qu'on se rappelle les scènes désastreuses de Saint-Laurent, et celles que je peins ici, se renouvelant sans cesse dans la Vendée; que l'on joigne à ces revers les regrets des objets chéris dont on pleure la mort, et ceux

presque aussi amers des parens que l'émigration avait forcés de quitter leurs foyers; que l'on se retrace la douleur que cause l'espérance trompée dans ses vœux les plus chers, et on n'aura encore qu'une faible idée de nos malheurs. J'appris que l'on était plus tranquille à Saint-Laurent où mon cœur m'attirait toujours, et je pus enfin me retirer à la Barbinière. Mais quels chagrins n'eus-je pas en entrant dans ces appartemens vides, où j'avais si souvent embrassé ma fille et ses petits enfans!

Charette, dans plusieurs combats, avait eu des succès qui tenaient du prodige. Le moment où on le disait détruit était celui où il reparaissait avec plus d'audace; son nom était devenu la terreur d'un ennemi six fois plus nombreux que lui: après l'avoir fatigué et affaibli, il le força à s'éloigner, et se retira dans la forêt Galins. Son premier soin fut de pourvoir à la nourriture de sa troupe: à sa voix s'élevèrent une multitude de moulins; c'étaient des barriques au fond desquelles on plaçait des pierres larges et solides; on les avait creusées auparavant; une espèce de pilon, qu'un homme faisait tourner au milieu, réduisait en farine le blé qu'on y mettait; mais on ne pouvait en moudre que deux boisseaux par jour. Les femmes rivalisaient avec les hommes pour le travail, et employaient des pelles de bois pour écraser le blé: c'était leur principale occupation pen-

dant le jour; le soir elles endormaient leurs enfans, et, après les avoir couchés, elles travaillaient, à la lueur de chandelles de résine, à réparer les vêtemens usés par la guerre. S'il survenait quelque alarme, elles abandonnaient tout pour leurs enfans, et les prenant dans leurs bras, les tenaient pressés contre leur sein jusqu'au moment où le calme renaissait.

Leurs mains avaient construit de petites huttes pour elles et leurs petites familles; et à côté, de petites cabanes pour leurs vaches; elles les changeaient souvent de place pour éviter les aspics qui s'y introduisaient : malgré leur vigilance, l'odeur du lait que les femmes faisaient chauffer pour en avoir la crême, attirait sans cesse ces animaux si communs dans la Vendée. Une couturière, qui vint me voir à la Barbinière, avait passé trois mois dans cette forêt; elle m'assura en avoir vu plusieurs fois jusqu'à six autour des vases où le lait avait été versé; cependant elle n'avait jamais entendu parler que personne en eût été mordu.

Les bleus, sur la fin de juin, marchèrent contre Sapinaud dont le quartier-général était à Beaurepaire; Charette, qui en avait été instruit, vint à son secours et réunit sa troupe à la sienne : l'ennemi, quoique bien plus nombreux, fut complètement battu; la déroute fut si grande que les fuyards vinrent du côté de Saint-Laurent et de la Barbinière, au lieu de se diriger vers Mon-

taigu. Je vis plusieurs soldats qu'on avait arrachés malgré eux de leurs foyers, désespérés d'être au service de tyrans monstrueux, bien plus occupés de leur fortune que du bonheur de la France.

Je tombai malade sur ces entrefaites, et, malgré mes chagrins, la convalescence ne tarda pas à se faire sentir. C'est à cette époque que M. de Béjary, qui arrivait d'Ancenis, vint me faire une visite ; il m'apprit qu'il avait été blessé grièvement à la bataille du Mans : on l'avait jeté, me dit-il, dans une charrette où il y avait plusieurs mourans que l'on conduisait du côté de la Flèche; ces infortunés expirèrent de fatigue et de douleur, à quelques lieues de Sablé. L'homme qui les conduisait s'étant montré sensible à leur malheur, M. de Béjary le conjura de le laisser descendre de la charrette; comme il n'y avait point de témoins, le voiturier le lui permit; il fut en se traînant se cacher dans un champ auprès de Sablé; là, épuisé de fatigue et du sang qu'il avait répandu, il aperçut une bergère qui conduisait son troupeau; et trop faible pour aller vers elle, il lui tendit les mains en la suppliant de venir à son secours; mais elle s'éloigna aussitôt. Il crut qu'elle avait été effrayée; car il avait l'air d'un habitant des tombeaux. Quelle fut sa surprise lorsqu'il la vit revenir avec deux paysans ! Ils le levèrent doucement de l'endroit où il était étendu, et le portèrent dans leurs bras jus-

qu'à leur métairie; ils nettoyèrent un toit à cochon pour l'y coucher; et après y avoir mis de la paille, ils y placèrent des matelas, et le mirent dessus le plus mollement qu'ils purent : leurs femmes pansaient régulièrement ses blessures. Quand les bleus s'approchaient de la ferme, elles conduisaient leurs cochons dans le toit, et mettaient devant la porte un amas de chaume : des soins aussi assidus et aussi bienfaisans hâtèrent sa guérison, et il fut bientôt dans le cas de partir. Il acheta alors de ses hôtes un habit de paysan, et les quitta après les avoir payés généreusement avec des assignats qu'il avait été assez heureux de conserver sur lui : il arriva dans ce costume agreste à Ancenis d'où il se rendit sain et sauf à l'armée du centre.

Il me dit que ma fille et M. de Veau de Chavagne, son mari, étaient cachés dans une ferme auprès d'Ancenis : cette nouvelle consolante, mais trompeuse, mieux que le meilleur médecin, me rendit la santé et le repos. Beaucoup de bleus, à cette époque, eurent l'ordre de marcher aux frontières; notre contrée, soulagée de ce fardeau, respira un peu de ses longues fatigues.

Stofflet et Bernier avaient leur quartier-général à Nevi, au château de la Maurosière; ils y tenaient une bonne table et recevaient de toutes parts les hommages des campagnes voisines. Les dames venaient les y voir dans leurs plus belles robes;

celles du moins qu'elles avaient pu soustraire aux ravages de la guerre.

Charette, eh quel put être son motif? je l'ignore; Charette, après être convenu avec Stofflet d'employer quatre cent mille francs d'assignats, s'opposa quelque temps à leur circulation. Ce fut un des principaux sujets de la discorde qui ne tarda pas à éclâter entre eux.

Sapinaud voulait que Mortagne, Saint-Christophe et Saint-Hilaire marchassent sous ses ordres; son oncle, le chevalier Sapinaud de la Verrie, avait eu sous lui ces paroisses avant la nomination d'un généralissime; et par cette raison elles devaient, disait-il, lui être soumises : je le fis consentir à se désister de cette prétention, et à imiter son oncle qui préférait l'amour des Vendéens à l'autorité qu'il avait sur eux. L'ennemi, que l'envoi de ses troupes aux frontières affaiblissait de plus en plus, eut l'art de faire consentir à un traité de paix Charette et Sapinaud. Ce traité fut signé à la Jaunaye. Charette, quoique Sapinaud l'en eût prié, n'en fit point avertir Stofflet. Celui-ci, irrité de ce procédé, marcha contre Sapinaud, absent alors du Sourdis, demeure de ses pères. Il lui enleva ses chevaux et tout ce qu'il put emporter de sa maison; Delaunay, à la même époque, déserta le parti de Charette.

Stofflet, pressé de toutes parts par les troupes républicaines, finit aussi par faire la paix avec

elles. Les généraux ennemis lui montraient beaucoup d'égards; on les vit même faire des parties de chasse avec lui. Les conditions de leur traité avec Charette et Sapinaud étaient au contraire très-mal observées, et les royalistes eussent été obligés de reprendre les armes, quand même la descente de Quiberon n'aurait pas eu lieu.

Madame de Sapinaud ne dit plus rien, dans ses Mémoires, qui n'ait été écrit dans les annales de nos glorieuses infortunes, ouvrage où madame la marquise de La Rochejaquelein et M. de Bonchamps se sont acquis des droits à la reconnaissance de la Vendée. Elle gémit sur cette paix insidieuse où les commissaires de la Convention abusèrent du désir ardent qu'avaient les Vendéens de rendre le bonheur à leur patrie : pour elle seule, ils avaient désiré vaincre ou mourir. Français fidèles et dévoués, ils souhaitaient contribuer au retour de leur roi et à la paix de ses sujets; ils ne s'armèrent que contre les factieux et les régicides.

Cette paix éphémère dura peu de jours, Charette et Stofflet rentrèrent dans la carrière des combats; mais que pouvait leur valeur contre la trahison et le grand nombre de leurs ennemis? Après s'être défendus jusqu'au dernier moment, ils furent contraints de céder à la force; ils furent surpris et enveloppés par l'ennemi, Stofflet en Anjou, et Charette en Bretagne. Ce dernier fut pris dans un bois auprès de la Chabaussière; blessé à la tête et

épuisé de fatigue, il s'appuyait sur deux jeunes paysans ; mais ce dernier soutien de la fidélité lui fut ravi par deux coups de fusil qui étendirent à ses pieds ses généreux soldats, et il se vit sans espoir prisonnier de Travot.

Stofflet et lui avaient assisté à plus de cent cinquante combats, et avaient souvent été vainqueurs de ceux qui avaient tout vaincu excepté la Vendée. Ils vécurent l'un et l'autre avec la même gloire, et moururent avec le même calme : Stofflet à Angers, le 23 février 1796, et Charette, à Nantes, un mois et demi après.

Le nom de Dieu et celui du roi les consolèrent jusqu'à leur dernière heure, et leurs lèvres les prononçaient encore lorsqu'ils tombèrent sous les coups meurtriers. La veste de Charette fut vendue 600 francs ; et la terreur qu'il avait répandue était encore si grande, que les révolutionnaires des campagnes demandèrent qu'on exhumât son corps pour assurer qu'il n'était plus. Ces guerriers, si redoutés des ennemis du trône, surent inspirer l'amitié la plus tendre et la plus généreuse. Stofflet vit le jeune Allemand qu'il avait choisi pour être son aide-de-camp, désirer le sauver par sa mort, et ne pouvant avoir cet avantage, se trouver heureux de partager son sort.

Un soldat de la même nation n'abandonnait jamais Charette ; le voyant près d'être pris, il se couvrit du chapeau et de la veste de ce général, et, dési-

reux de mourir pour lui et de lui donner le temps de s'éloigner, il fut s'exposer au feu des républicains; mais ils le laissèrent, sans lui faire aucun mal, après avoir reconnu que ce n'était point Charette. Désolé de n'avoir pu réussir, il fut mourir au champ d'honneur.

Que l'on compare maintenant Bonaparte demandant grâce aux vainqueurs, et allant cacher sa honte aux terres étrangères, avec Stofflet et Charette aussi calmes dans les fers qu'aux jours de leur triomphe, et préférant l'un et l'autre l'infortune et la mort dans leur contrée, à la paix et aux richesses qu'on leur offrait en Angleterre, et tous deux gardant une ame invaincue jusqu'au dernier soupir; que l'on compare, dis-je, cet étranger avec ces deux Français, et que l'on juge s'il a mieux aimé qu'eux sa patrie, et mieux mérité son amour.

FIN.

NOTICES

SUR

QUELQUES GÉNÉRAUX VENDÉENS (1).

BONCHAMPS.

Il n'est point de lieux habités où ne soit parvenu le nom de Bonchamps; ses exploits en ont éternisé le souvenir. On apprendra peut-être avec intérêt quelles étaient ses mœurs et ses habitudes aux jours où il était loin d'espérer sa célébrité, et même de la désirer. Né humble et modeste, il ne s'égarait pas dans de vaines pensées. Il entra au service à seize ans, n'ayant encore qu'une éducation imparfaite; il dut tout ce qu'il a été aux heureuses dispositions que le ciel lui donna. Ses manières étaient nobles et gracieuses; sa taille moyenne, mais bien faite; ses traits expressfs, son teint brun, ses cheveux épais et frisés; ses

(1) Ces notices ont été écrites par le fils de madame de Sapinaud de Bois-Huguet dont le nom est cher aux Vendéens, et qui a traduit les psaumes en vers français.

(*Note de l'éditeur.*)

lèvres un peu grosses lui donnaient un air de bonté ; ses dents étaient d'une blancheur éclatante, et ses yeux étincelans d'esprit. Son langage, quoiqu'un peu recherché, peignait bien sa pensée. Quand il parlait de sa campagne de l'Inde, faite sous M. de Suffren, dans le second bataillon d'Aquitaine que commandait M. de Damas, ses camarades s'empressaient autour de lui pour l'entendre, et tous avaient les larmes aux yeux lorsqu'il leur retraçait la maladie qu'il eut sur le bâtiment, et dont il ne se releva que par une espèce de miracle. Comme madame de Maintenon, il devait revenir des portes de la mort pour remplir le monde de son nom. Jamais on n'a été plus aimé ni plus considéré ; sous ce rapport, il l'emportait même sur les chefs du régiment. S'il était sensible à l'amitié, il n'en était pas moins attaché à tout ce qui tient au luxe et à l'aisance de la vie ; ses dehors étaient brillans, ses dépenses considérables ; trente mille livres de rente auraient eu peine à y suffire, et il n'en avait pas quinze mille. Jamais il n'arrivait dans nos garnisons un militaire distingué sans qu'il ne le fêtât. Il aimait l'étude et les beaux-arts : le soir il ne s'endormait qu'après avoir lu plusieurs heures à la lumière d'une lampe qui éclairait tout l'appartement, et était placée au milieu ; le matin son laquais l'éveillait de bonne heure ; il plaçait à côté de son lit des pantoufles rouges, un pantalon de soie et une robe de

chambre élégante. Au sortir de son lit, il allait s'asseoir devant une glace pour s'accompagner sur la harpe, en chantant des airs où respiraient l'amour et l'héroïsme. Il cultivait tour à tour les mathématiques, le dessin, la musique et la littérature. Il suivait la mode dans sa coiffure et ses vêtemens, autant que sa tenue militaire le lui permettait. Une partie de l'après-dîner était consacrée à des évolutions militaires de toute espèce, qu'il exécutait sur une table avec des fantassins et des cavaliers de métal. Le soir était partagé entre la société et le jeu; il perdait souvent beaucoup : ses traits, sa gaieté n'en recevaient aucune altération ; sa conversation était toujours la même : elle était instructive et variée, mais dégénérant parfois en calembourgs dont il faisait abus. Il désirait avancer dans la carrière militaire ; ce désir cependant était modéré, et l'humanité, dont sa mort a présenté un si touchant modèle, le faisait dès-lors aimer des officiers et des soldats. Deux de nos camarades, renvoyés du régiment pendant que nous étions en garnison à Mézières, avaient été condamnés à se battre avant leur départ; M. de Bonchamps s'y opposa en disant : « N'est-ce pas assez de les déshonorer, sans les contraindre à se tuer? » Les lieutenans et les capitaines se rendirent à cet avis. Quant à lui, il n'eut jamais aucune affaire; il détestait les duels. Son aménité, sa douceur, l'en mettaient à l'abri. MM. Soyer m'ont dit la belle

réponse qu'il fit à Stofflet qui lui avait proposé un cartel : « Non, Monsieur, je n'accepte point votre défi ; Dieu et le roi peuvent seuls disposer de ma vie, et notre cause perdrait trop si elle était privée de la vôtre. » Né avec un trop bon cœur pour n'être pas sensible, la fille d'un gentilhomme breton lui avait beaucoup plu ; l'absence avait encore accru ce penchant ; il désirait unir son sort au sien : son père s'y opposa. Désolé de son refus, il me dit : « Je ne pourrai plus être heureux. » Nous avions les mêmes appartemens, la même table ; nos plaisirs, nos chagrins étaient communs. Pendant cinq ans, il s'est écoulé peu de jours qu'il ne m'ait parlé de cette charmante Bretonne. Il avait souvent des tristesses qui duraient des heures entières : nous avions alors grand soin de ne pas troubler son silence ; sa sérénité revenue, il nous savait gré de cette attention. J'étais aussi son compagnon de voyage. Nous arrêtions-nous dans quelque ville, la première chose qu'il faisait était de chercher un café où l'on jouait aux échecs ; jeune et ignorant Paris, il m'a laissé seul un jour entier, pendant qu'il faisait plusieurs parties au café Valois. Cependant il était mon mentor et m'aimait beaucoup. Je le payais d'un retour bien sincère. Ce qui m'a toujours étonné, c'est qu'aimant l'application, même dans les choses abstraites, il ne prit aucun soin de sa fortune et de ses affaires, au point qu'il nous char-

geait, nous beaucoup plus jeunes que lui, de faire ses comptes aux auberges, aux billards et chez les marchands ; c'est qu'étant sensible, la plus jolie femme, si elle était dépourvue de talens, ne lui inspirait que de l'indifférence ; c'est qu'aimant les grandeurs et désirant parvenir, il dédaignait l'intrigue et l'adulation. Je l'accompagnai à Paris, lorsqu'il désira obtenir mademoiselle de Scépeaux en mariage. Le premier soir, étant allés à un spectacle du Palais-Royal, nous y vîmes venir une jeune femme dont les grâces et la beauté attiraient tous les regards. Bonchamps la reconnut, et ses yeux se remplirent de larmes. Je pensai que c'était l'aimable personne qu'il avait tant aimée; je ne me trompais pas. Le spectacle fini, il eut avec elle un entretien touchant qui lui apprit qu'elle était mariée avec un capitaine de vaisseau de la marine royale. Heureusement mademoiselle de Scépeaux acquiesça à ses vœux et mit un terme à ses regrets; l'ambition y contribua aussi, mais la révolution l'empêcha de s'y livrer. Il ne désira s'élever que par des degrés honorables; il n'espéra de bonheur que dans la retraite et dans sa famille. Aussi ne suivit-il pas notre régiment dans l'émigration. Le régime de la terreur lui fit abandonner Paris; il revint au château de ses pères, situé proche Saint-Florent, et placé sur une colline entre deux rivières. Il désirait y passer ses jours dans l'oubli, mais Dieu le destinait à être l'objet de l'admiration des hommes

et le modèle de toutes les vertus. Sans la guerre de la Vendée, Bonchamps fût resté inconnu. C'eût été le cas de dire avec Gray :

Full many a gem of purest ray serene
The dark unfalhom'd caves of ocean bear;
Full many a flover is born to blush unseen,
And waste its sweetnen on the desert air.

Que de brillans rubis, de perles éclatantes,
Demeurent inconnus au gouffre obscur des mers!
Sans charmer nos regards, que de fleurs attrayantes
Et du plus doux parfum, meurent dans les déserts!

D'ELBÉE.

Le père de M. d'Elbée était devenu officier supérieur au service de Saxe. A sa mort, son fils fut placé en France dans un régiment de cavalerie; mécontent de ne pouvoir aller au-delà du grade de lieutenant, malgré ses connaissances militaires, il se retira du service. Comme M. de Bonchamps, il s'amusait à faire faire la petite guerre à des régimens et des escadrons faits en métal; comme lui il était brave, plein d'honneur et ami dévoué. L'un et l'autre, lorsqu'ils désirèrent se marier, recherchèrent le mérite et la beauté avant la fortune. M. d'Elbée, sur le point d'unir son sort à celui d'une Nantaise très-jolie et très riche, lui préféra, quoique peu opulente, mademoiselle d'Hauterive, dont l'ame

sensible et généreuse et le dévouement à son mari ne peuvent être surpassés. J'ai cru devoir retracer les traits de ressemblance entre les deux héros de la Vendée; mais autant l'extérieur de Bonchamps était gracieux et prévenant, autant celui de M. d'Elbée était sombre et sévère. Un teint brun et jaune, des yeux vifs et enfoncés ajoutaient à sa gravité. Il était maigre et d'une taille moyenne, son langage sentencieux et lent. Dès qu'un sentiment l'occupait, il le portait jusqu'à l'exaltation. Il avait souri aux commencemens de la révolution; l'esprit de Voltaire et le style de Rousseau l'avaient séduit, mais il eut horreur des premières scènes révolutionnaires. Les malheurs de la famille royale l'attachèrent pour jamais à sa cause; il vécut et mourut pour elle. M. d'Elbée et son ami M. de Boissy demandèrent à mourir ensemble; madame d'Elbée obtint de ne pas survivre à son mari. Unis intimement pendant la vie, ils ne voulurent pas se séparer à la mort. Ils avaient alors un fils au berceau. Ce jeune enfant survécut aux malheurs de la Vendée. Son caractère aimable et son éducation donnaient les plus belles espérances, et sa conduite, dans la garde d'honneur où il fut contraint d'entrer, fit reconnaître en lui le digne héritier de la gloire de son père, mais il fut aussi celui de son malheur. Étant très-gras et se tenant à cheval avec peine, il tomba dans une charge faite sur l'ennemi, et fut tué.

CHARETTE.

Charette, dont les exploits sont la plus belle louange, fut long-temps d'une santé si délicate, qu'il craignit d'être forcé à quitter le corps de la marine royale où il était lieutenant. Il avait un goût effréné pour les plaisirs, et tout semblait devoir l'éloigner d'une guerre semée de fatigues et de périls. Mais le premier coup de canon tiré dans la Vendée, fut pour lui ce qu'avaient été pour Achille, déguisé en femme, les armes présentées à ses regards. Il parut tout-à-coup plein de valeur et de piété; il portait même cette vertu jusqu'à faire jeûner les soldats la veille des batailles. Il disait le chapelet avec eux, et nourrissait dans leur cœur le double enthousiasme de l'honneur et de la religion. Ce zèle, bien dirigé, eût obtenu de grands avantages; il eût empêché Charette de s'éloigner des autres armées; il eût rendu son parti invincible. Malheureusement cette ferveur dura peu; la vue de quelques jolies femmes qu'exaltait son courage, la refroidit bientôt; mais les faiblesses du héros ont disparu devant sa gloire, et ont été couvertes par elle. L'amour de la patrie fut toujours sa passion la plus vive. Quelques jours avant d'être fait prisonnier, un officier, que je connais, lui dit: « Pourquoi n'avez-vous pas accepté les propositions avan-

tageuses du Directoire? — L'honneur, répliqua-t-il, me faisait un devoir de les refuser; tant que Charette palpitera, la charrette roulera. » Tombé aux mains de l'ennemi, il dit au cousin de la femme de mon frère, qui avait obtenu de le voir dans sa prison: « Mon ami, le Directoire ne voudra pas se déshonorer; ma mort, d'ailleurs, irriterait les Français contre lui. » Lors même que le conseil, qui le condamna, lui eût été favorable, il n'en aurait pas moins péri sous peu de jours: la gangrène était dans ses blessures.

SOYER.

MM. Soyer, nés d'une famille de marchands, demeurant à Chemillé, se sont bientôt élevés au premier rang de la société, par leur dévouement au roi et la noblesse de leur conduite. J'ai rendu hommage au courage de M. François Soyer, dans mon avertissement. Ainsi que lui, son frère aîné n'a cessé de se distinguer, dans l'armée de Stofflet, par sa bravoure, son intelligence et son esprit conciliant. Il fut envoyé à Nantes par M. Cathelineau, généralissime des armées vendéennes, pour disposer les esprits en faveur des royalistes; il y avait pleinement réussi; la prise de la ville en eût été la suite, sans l'argent répandu à profusion par un négociant qui parvint à gagner le peuple et une

partie de la garde nationale. Si Nantes se fût soumise, elle eût entraîné la Bretagne et les provinces de l'Ouest, et que de sang eût été épargné! Peu de royalistes ont eu des faits d'armes plus honorables que M. Soyer : entouré, à Châtillon, de quatre hussards, il les tua tous les quatre et rejoignit sa division. Il n'est pas une partie de son corps qui ne soit cicatrisée; il ne lui reste d'entier que le cœur, tout à son Dieu et à son roi. Les preux de cette armée ont égalé en courage tout ce que l'on peut citer de plus remarquable parmi les Romains. M. Soyer m'a dit qu'un de leurs cavaliers, instruit que l'ennemi avait formé un camp sur le bord de la grande route qui conduit de Chemillé au Pont-de-Cé, prit aussitôt la résolution de tuer le commandant. Sans examiner le danger, il passe ventre à terre au milieu de plusieurs pelotons ennemis qui rejoignaient leur division : il essuie plusieurs décharges de fusil sans être attrapé, arrive, franchit les fossés, pénètre jusqu'à la tente du commandant, descend, entre, le tue d'un coup de pistolet, remonte à cheval, part et est déjà aux extrémités du camp qu'il franchit, lorsqu'il est atteint d'un coup mortel et tombe en criant : Vive le roi! M. Soyer lui-même vit alors le plus jeune de ses frères donner un exemple remarquable de son dévouement à la cause royale. Ce jeune homme, qui était au collége d'Angers, employait l'argent destiné à ses récréations, à se procurer de la

poudre. Comme les écoliers allaient deux fois par semaine se promener hors de la ville, il profitait de ces promenades pour remettre sa poudre à des royalistes adroits et instruits de son secret. Cette nouvelle manière de servir le roi était d'autant plus louable, qu'il en connaissait le danger. M. Soyer fut nommé major-général de l'armée de Stofflet; et ce général eût pu rendre la France à son roi, s'il eût écouté ses conseils : ils étaient de ne jamais se séparer de Charette. L'union de ces deux chefs aurait produit de nouveaux prodiges. Après la mort de Stofflet, M. Soyer eût pu se faire nommer commandant en chef. Toujours aussi modeste que courageux, il fit nommer M. Charles d'Autichamp, dont le nom est honoré des Français. Pendant la fin de la guerre, et au 18 fructidor, sa maison fut sans cesse l'asile des émigrés. Il est aujourd'hui maréchal-de-camp, et a épousé mademoiselle de Grignon. Il était juste que la naissance et l'honneur fussent la récompense de l'honneur et du courage.

NOTICE

SUR

LE PASSAGE DE LA LOIRE (1).

Dans l'automne de 1793, les royalistes de la Vendée passèrent la Loire..... traversèrent le Maine et la Bretagne, et, après plusieurs victoires sur les troupes qu'on leur opposa, vinrent, dans la nuit du 14 au 15 novembre, mettre le siége devant le petit port de Grandville, en Normandie. Ce projet avait été concerté avec les Anglais qui avaient promis d'envoyer une escadre et d'amener aux royalistes des troupes et de l'artillerie. Les vents furent constamment contraires à ce projet; et la résistance de Grandville encore plus. On avait compté s'emparer de ce port et s'y procurer une communication libre avec les îles de Jersey et de Guernesey. Il n'eût pas été difficile de fortifier cette petite place; de se ménager le moyen de recevoir souvent, par cette voie, des secours d'hommes et

(1) Ces détails nous ont été fournis par un littérateur que les amis de la religion et du roi regardent comme leur modèle.

(*Note de l'éditeur.*)

de munitions. Le jeune Forestier, dans l'attaque de cette ville, avait monté jusque sur les remparts; les braves s'empressaient de le suivre, lorsqu'un déserteur des troupes républicaines, qu'ils avaient reçu parmi eux, s'écria : « Fuyons, nous sommes trahis ! » Un officier vendéen lui brûla la cervelle; mais la frayeur s'était déjà répandue parmi les assiégeans, et rien ne put arrêter leur retraite qu'accélérait encore le désir de revoir leur terre natale ; elle fut bientôt suivie des plus tristes revers. Les Anglais, retenus malgré eux par le mauvais temps, n'arrivèrent sur les côtes que lorsque l'armée royale était déjà fort éloignée.

Le 2 octobre, une escadre, aux ordres du colonel Macbridge, parut à la vue du cap de la Hogue, passa devant Cherbourg et longea la côte jusqu'à Grandville. Cette expédition, composée de plusieurs bâtimens de guerre, de batteries flottantes et de cinquante bâtimens de transport, portait environ sept mille hommes de troupes anglaises, outre un corps d'émigrés français, auquel il devait ensuite s'en joindre d'autres déjà rassemblés à Jersey et à Guernesey. Le comte de Moira était à la tête de l'entreprise; mais, n'ayant vu nulle part sur la côte les signaux d'intelligence dont on était convenu, il alla relâcher à Jersey où il resta quelque temps. Il y apprit les revers des royalistes; et cette expédition, pour laquelle le gouvernement

anglais avait fait des dépenses considérables, se trouva inutile; la situation des choses ne pouvant faire espérer désormais de côté aucune coopération de la part des royalistes.

Il était d'autant plus utile de rapporter ces faits, qu'il n'en est point parlé dans les histoires et les Mémoires relatifs à la révolution. Des écrivains du parti républicain, et même des hommes attachés à la cause royale, ont reproché au gouvernement britannique d'avoir trompé, dans cette occasion, les royalistes de la Vendée. Ces détails, je l'espère, justifieront le ministère anglais, au moins pour cette circonstance. Ce que je rapporte ici est extrait de gazettes anglaises et de rapports officiels.

NOTICE

SUR

Quelques victimes du Tribunal révolutionnaire de Laval, après le passage des Vendéens.

Une Vendéenne, que la maladie avait forcée de rester à Laval avec ses trois filles, y fut découverte et condamnée à mort par ces juges infâmes à qui le nom d'homme ne peut être donné sans déshonorer l'humanité. Quelques ames courageuses élevèrent la voix en leur faveur ; mais elle ne fut pas plus entendue que celle de l'enfant égaré dans la forêt pendant l'orage.

La plus jeune, âgée de seize ans et d'une beauté accomplie, fut saisie d'effroi à la vue de l'instrument meurtrier ; mais la voix de sa mère fit renaître le calme dans son ame. Comme celle des Machabées, cette mère obtint de mourir la dernière ; et, après avoir soutenu le courage de ses enfans, fut au ciel partager leur triomphe et l'accroître par sa présence.

Une autre Vendéenne fut conduite enceinte en prison, où elle accoucha d'un petit garçon. Un témoin, l'entendant pleurer pendant les douleurs

de l'enfantement, lui demanda comment elle pourrait supporter celles de l'échafaud. « Aujourd'hui, répondit-elle, je cède à la nature qui souffre et qui gémit; mais sur l'échafaud Dieu sera avec moi. »

Elle allaita son nourrisson pendant six semaines. Au bout de ce temps, on vint lui apprendre sa sentence; elle se soumit avec résignation; elle demanda à porter son fils entre ses bras jusqu'à l'endroit où on lui couperait les cheveux; ce qu'on lui permit. Sa tendresse pour lui et sa confiance au Seigneur, peintes dans ses regards, attendrissaient tous les cœurs. Arrivée au lieu fatal, elle donna le dernier baiser à son fils, et le remettant aux mains de la geôlière : « Prenez ce pauvre petit orphelin; je le confie à votre cœur. Je ne puis vous offrir que ma montre, en retour de soins aussi chers; mais Dieu, je l'espère, écoutera mes vœux et suppléera à ma reconnaissance. » Elle dit, et marche à la mort avec calme. Le bourreau veut lui ôter son schall pour qu'elle souffre moins: « Non, lui dit-elle, j'aime mieux beaucoup souffrir, et n'être pas découverte. » Son jeune enfant, privé de ses regards caressans, se flétrit comme un tendre bouton que n'échauffent plus les rayons du soleil, et fut rendu à son amour, non dans les demeures mortelles où le bonheur n'est qu'un vain nom, mais dans celles qu'il embellit sans cesse, et où le malheur n'entre jamais.

Les Lavalois avaient accru sensiblement l'armée des royalistes à leur passage. Ils avaient partagé avec eux leurs foyers et leur table, et avaient pris part à leurs combats; aussi leur nom n'est jamais répété dans la terre fidèle sans y recevoir un tribut de louanges.

Dieu les en a récompensés en protégeant, dans leur contrée, l'établissement d'une communauté de trapistes. Ces êtres angéliques, jour et nuit occupés de fléchir le ciel et de l'ouvrir aux pécheurs par leurs prières, disent deux fois par semaine une messe pour les soldats morts, en 1793, au combat de Laval. J'ai vu deux de ces anges de la terre : l'un, le frère Marie-Joseph, autrefois baron de Géramb, général au service d'Autriche, et chambellan de l'empereur; l'autre, le frère Joseph, connu auparavant sous le nom de M. de Champlois, grand-vicaire du diocèse de Nice. Je n'ai point connu d'ecclésiastiques plus aimables, plus spirituels, plus instruits, et cependant plus modestes.

C'est eux, c'est leur image que je me retrace, lorsque je cherche à me faire une idée des êtres accomplis qui ont passé de la terre au ciel.

MÉMOIRES

SUR

LA GUERRE CIVILE

DE LA VENDÉE.

INTRODUCTION.

Si mon pinceau n'est pas assez vigoureusement trempé pour donner aux événemens de la guerre de la Vendée le coloris qui leur appartient, j'y suppléerai par la sincérité de la narration; j'indiquerai les causes de l'insurrection, et je rapporterai les faits tels que je les ai vus, ou tels que des personnes dignes de foi me les ont attestés sur les lieux.

J'ai divisé ces Mémoires en trois parties : la première a pour objet les commencemens de la guerre de la Vendée; la seconde, ses accrois-

semens et les fureurs dont elle a été l'occasion; la troisième, ses derniers événemens. Chacune de ces époques compose un livre subdivisé en plusieurs chapitres, en tête desquels sont des sommaires. Cette méthode a l'avantage de fixer l'attention et de soulager la mémoire.

S'il m'eût été possible de rassembler tous les matériaux qui serviront un jour à faire l'histoire complète de cette guerre, je n'aurais pas adopté d'autre plan, mais je me serais plus étendu sur les causes qui l'ont alimentée; j'aurais tracé plus en grand le portrait des différens officiers ou agens qui ont figuré dans les deux partis. Mes recherches n'ont pas toujours été aussi heureuses que je le désirais, et j'ai mieux aimé taire beaucoup de choses que de manquer à l'exactitude de l'histoire.

Reste à savoir s'il convient d'indiquer aux hommes à quels excès ils peuvent se porter. Ne devrait-on pas être scrupuleux au point d'effacer les moindres traces du crime, afin

que d'aussi tristes exemples n'aient pas d'imitateurs?

De plus puissans motifs peuvent faire adopter l'opinion contraire. Les égaremens de l'homme prennent leur source dans la faiblesse de son esprit et le déréglement de ses passions; son ignorance exige qu'il soit éclairé; ses passions ont besoin d'être dirigées non-seulement par les inspirations de la vertu dont il trouve la pratique difficile, mais aussi par la crainte des maux; et ces maux il ne les connaît que par son expérience ou celle de ses devanciers. Le fruit que nous devons retirer de l'histoire est d'apprendre à être meilleurs et plus heureux que nos pères. Puissent les malheurs qu'ont occasionés nos discordes civiles profiter ainsi à nos arrière-neveux!

La tâche que j'ai entreprise a été pénible : souvent j'ai été forcé d'interrompre le fil de ma narration, tant il répugne d'avoir toujours à décrire des événemens affreux; mais ensuite je me suis empressé de les confier au papier. Il

me semblait alors que j'étais déchargé d'un insupportable fardeau.

Ceux dans les mains de qui ces Mémoires tomberont éprouveront les mêmes sensations que moi; leur cœur et leur imagination seront fatigués de voir, pour ainsi dire, chaque page ensanglantée de faits plus atroces les uns que les autres; mais la curiosité leur en fera dévorer le récit. S'il peut attacher, émouvoir les hommes, puisse-t-il aussi les corriger!

LIVRE PREMIER.

COMMENCEMENT DE LA GUERRE CIVILE DE LA VENDÉE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Causes du mécontentement du peuple. — Projet de soulever les provinces maritimes. — Révolte à l'occasion d'un recrutement. — Charette est à la tête des insurgés des districts de Challans et de Machecoul. — Ce que c'était que cet homme. — La route de Nantes à Angers est interceptée. — Un voiturier et un garde-chasse, devenus chefs de troupes, emportent de vive-force plusieurs postes et prennent des villes. — Massacre des patriotes à Machecoul. — Pourquoi la guerre prit le nom de Vendée. — Bruit de l'insurrection parvenu à la Convention. — Marche du général Marcé sur les rebelles; il est battu et mis en déroute.

On trouve l'analyse des causes de la guerre de la Vendée dans les propositions faites, le 14 mars 1793, à Saint-Étienne-de-Mont-Luc, par un chef d'attroupement appelé Gaudin Perriais. Il demandait, au nom de vingt-une paroisses, par voie de conciliation, disait-il, avec les autres citoyens du département de la Loire-Inférieure, que jamais il n'y eût de tirage de milice; qu'il ne fût jamais pris de chevaux aux cultivateurs que de gré à gré et en les payant; que les impôts ne fussent assis que sur la répartition des communes, et non sur les arrêtés arbitraires des directoires; que les directoires ne

s'ingérassent jamais d'attenter à la liberté des citoyens, en faisant marcher contre eux la force armée qui ne devait marcher que d'après les ordres des tribunaux et des juges de paix; que la liberté du culte fût maintenue; que tous les prêtres non-assermentés pussent jouir de la tranquillité que la loi leur assurait; que les églises leur fussent ouvertes pour célébrer l'office; qu'il fût libre à chacun de choisir son ministre et de le payer; que l'on convoquât les assemblées primaires, et que les prêtres constitutionnels n'y pussent voter.

Il est facile de conclure de ces propositions que le mécontentement roulait sur trois points capitaux: le premier avait pour motif le recrutement forcé; le deuxième, la rigueur des administrations dans l'exécution des lois, l'arbitraire qui régnait dans leurs actes, les vengeances partielles et les vexations, compagnes inévitables du système de terreur et d'anarchie qui avait mis toutes les passions en jeu, depuis la Convention nationale où il avait pris naissance, jusqu'aux plus petites autorités à qui elle donnait l'impulsion; le troisième, les entraves qu'on avait apportées à la liberté du culte catholique romain, par les persécutions sans cesse dirigées contre les prêtres qui n'avaient pas voulu se soumettre à la constitution civile du clergé.

Ce dernier motif fut sans contredit le principal levier dont on se servit pour soulever la masse des

habitans des campagnes de la ci-devant Bretagne, du Poitou et de l'Anjou, paysans simples, mais opiniâtres dans leur croyance. La philosophie moderne n'avait pas fait de progrès chez eux. Si, comme Solon, les législateurs français avaient su approprier leurs lois aux mœurs et aux convenances locales, ils se seraient au moins appliqués à en modifier l'exécution dans ces trois provinces, dont ils auraient dû pressentir l'opposition pour peu qu'ils eussent été versés dans la politique et la connaissance de l'histoire des dernières guerres civiles; mais au lieu de ménagemens, toutes les mesures d'administration y furent extrêmes, et contre les ci-devant nobles, et contre les prêtres, c'est-à-dire contre ceux dont le caractère avait eu de tous les temps le plus d'influence sur l'esprit de ces peuples, persuadés que les législateurs étaient des athées, profanateurs des autels et des devoirs les plus sacrés, dilapidateurs de la fortune publique et régicides.

Depuis long-temps le mécontentement était à son comble; des mouvemens d'inquiétude s'étaient fait sentir. L'incendie était soufflé par les partisans du trône, qui s'étayaient du prétexte de la religion, et par le gouvernement anglais, qui, dans la protection apparente qu'il accordait aux princes français, n'avait en vue que d'affaiblir la France par des divisions intestines, quel qu'en fût le résultat.

Un grand complot était profondément ourdi; il devait bientôt éclater, et l'on avait choisi pour théâtre les provinces maritimes. Leur éloignement de la capitale, leur site et le caractère de leurs habitans les rendaient propres aux projets qu'on avait conçus; il ne manquait plus qu'une occasion pour les développer.

Elle se présenta dans les premiers jours de mars 1793 (1). Les administrations de district eurent ordre de former par canton le contingent d'une levée de trois cent mille hommes, décrétée le 23 février précédent. Elles envoyèrent des commissaires pour disposer les esprits au recrutement. Un d'eux fut tué à Saint-Philbert, commune du district de Machecoul, département de la Loire-Inférieure. Dans celui de la Vendée, les habitans des Marais-du-Perrier, de Saint-Urbain, et autres communes, s'étant réunis pour le même objet à Saint-Gervais, se révoltèrent; et comme ils attribuaient tous leurs maux à l'administration de leur district, ils marchèrent sur Challans, où elle siégeait, et y brûlèrent les registres et papiers administratifs. Chemin faisant, ils s'assurèrent de ceux qui s'étaient montrés partisans de la révolution, et les conduisirent avec eux à Machecoul où ils renouvelèrent ce qu'ils avaient fait à Challans.

(1) 11 mars 1793.

Sans chefs, ils députèrent vers *Charette* pour l'inviter à venir se mettre à leur tête : il habitait alors un petit château situé dans la paroisse de la Garnache. On a dit qu'il résista d'abord; qu'il leur fit sentir tous les malheurs pouvant résulter de leur insurrection, et qu'il leur conseilla de rentrer dans leurs foyers; mais que, menacé de perdre la vie s'il persistait dans son refus, il se rendit à leurs pressantes sollicitations.

Charette était né à Nantes, d'une ancienne famille d'armateurs; de complexion délicate, il ne semblait pas susceptible de soutenir jamais de grandes fatigues; il paraissait encore moins propre aux affaires. Il était entré dans la marine où il avait obtenu le grade de lieutenant de vaisseau. N'ayant pas assez de patrimoine pour figurer dans le monde, il avait passé la plus grande partie de sa jeunesse chez un de ses oncles, à Sainte-Pazanne, commune à l'issue de la forêt de Princé. Sa principale occupation était la chasse : il parcourait cette forêt, qui a plus de sept lieues de tour, passait dans celle de Machecoul; et quand il était fatigué ou surpris par la nuit, il s'arrêtait et vivait chez le premier paysan dont il rencontrait l'habitation. Il ne revenait souvent à la maison que huit jours après en être sorti. C'est ainsi qu'accoutumé à la fatigue, il a appris à connaître les chemins, les défilés, les bois et les situations locales, connaissance qui devait lui servir un jour à faire avec tant de succès la

guerre de partisan. Mais n'anticipons point sur les événemens.

La nouvelle de l'insurrection jeta l'alarme à Nantes, chef-lieu du département de la Loire-Inférieure; cette ville envoya quatre cents hommes à Saint-Philbert avec deux pièces de canon, ils y entrèrent sans coup férir. Si cette troupe, ou une autre de pareil nombre, se fût portée de suite sur Machecoul, les révoltés, qui n'avaient point encore de plan déterminé, eussent été facilement dispersés de ce côté et seraient rentrés dans leurs foyers.

Tandis que ces choses se passaient, d'autres symptômes de révolte se manifestaient sur la rive droite de la Loire, et jusque dans les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Des partisans de la révolution avaient été égorgés sur la route de Savenay et à peu de distance de Nantes. Cette ville craignit d'être bloquée : pour ne pas diminuer ses moyens de défense, elle rappela dans son sein les citoyens qu'elle avait envoyés à Saint-Philbert. Ainsi les révoltés restèrent paisibles possesseurs de Machecoul et des campagnes voisines.

Il semblait que partout on se fût donné le mot pour lever l'étendard de la rébellion. La route de Nantes à Angers fut interceptée; on y avait coupé les ponts et fait des tranchées, afin d'empêcher les communications et le départ des courriers qu'on aurait pu envoyer pour demander du secours.

Le 12 mars, les jeunes gens du district de Saint-Florent-le-Vieux, département de Mayenne-et-Loire, livrèrent un combat aux autorités qui voulaient les enrôler, et les expulsèrent.

Le lendemain, un simple voiturier de la commune de Pin-en-Mauge, appelé *Cathelineau*, se met à la tête de deux cents mécontens, va attaquer le poste de Jalais, défendu par un détachement de quatre-vingts républicains et une pièce de canon, et s'en empare; de-là il marche sur Chemillé qui éprouve le même sort.

Enfin son armée s'étant accrue d'autres mécontens, et ayant été jointe par une nouvelle bande conduite par un nommé *Stofflet*, garde-chasse au château de Maulevrier, il vient attaquer Chollet, ensuite Vihiers, qui ne peuvent lui résister.

D'autre part l'incendie avait déjà gagné les campagnes de Clisson, Montaigu, Beaupréau, Mortagne, Châtillon, Bressuire, La Châtaigneraye, La Roche-sur-Yon.

Le 15 mars, il y eut un combat très-vif entre les gardes nationales de Fontenay et les rebelles qui les repoussèrent, prirent et pillèrent la ville de Chantonnay.

Ceux des environs de Machecoul signalèrent les commencemens de leur révolte par un horrible massacre. Environ trois cents patriotes étaient prisonniers dans cette ville; leur mort fut décidée, et leur supplice, qui dura plusieurs jours, fut ac-

compagné d'un raffinement de barbarie qui surpasse l'imagination. La veille de l'exécution, on formait deux listes; la première, de trente hommes qui devaient être mis à mort le lendemain; la seconde, de pareil nombre, réservés pour le surlendemain. On instruisait les premiers de leur sort, et pour les disposer à le subir, on leur envoyait des prêtres qui leur proposaient de se confesser. L'heure fatale arrivée, on les dépouillait de ce qu'ils possédaient, on les liait et on les conduisait sur le bord d'une large fosse qu'on avait creusée dans la cour du château; on les y faisait agenouiller; un rang d'hommes armés se tenait derrière ces malheureux, et à l'instant où les prêtres avaient recommandé leurs ames à Dieu, on les fusillait et ils étaient précipités dans la tombe. Les trente portés sur la seconde liste assistaient à cette exécution, et on leur disait : « Demain, il vous en sera fait au-» tant, si vous ne renoncez à la république et ne » prenez parti pour le roi et la religion. » Ensuite on les reconduisait dans leurs cachots, où ils étaient déjà livrés aux angoisses de la mort. Le curé constitutionnel de Machecoul fut un de ceux qui eut le plus à souffrir, parce qu'il fut livré à des harpies qui le mutilèrent horriblement.

Un soulèvement, accompagné de massacres et d'incendies, ne pouvait être considéré que comme un brigandage : ce qui a fait donner à tous les insurgés la dénomination de brigands; et parce

que les premières étincelles de l'incendie étaient parties du département de la Vendée, on ne les appela que les *brigands de la Vendée;* et par suite la guerre que je décris n'a pas eu d'autre nom.

Malgré les précautions que nous avons vu prendre par les rebelles pour empêcher le départ des courriers, elles ne purent être si exactes et si générales que le bruit de l'insurrection ne se répandît dans les contrées voisines. Le 17 mars, on annonça à la Convention nationale que l'administration des postes n'avait eu aucune nouvelle des courriers qui auraient dû arriver les jours précédens de la ci-devant Bretagne; et enfin, le même jour, un député de la Loire-Inférieure dit que les prêtres insermentés et les émigrés avaient excité des troubles au sujet du recrutement; que les insurgés s'étaient emparés des armes et des canons d'une infinité de communes; qu'ils avaient des chefs expérimentés qui se faisaient appeler Verteuil et Gaston.

Il y avait en effet parmi eux un nommé Gaston; mais ce personnage, dont les talens présumés causaient de si vives alarmes, était un barbier de village. Quant à son illustre compagnon, je ne sache pas qu'il ait jamais existé parmi les rebelles. Le Verteuil qui figurait déjà réellement dans cette guerre, mais en sens contraire, était le lieutenant-général, commandant à cette époque la douzième

division militaire dans l'étendue de laquelle était le foyer de la révolte.

Aussitôt que cet officier supérieur eut avis de l'affaire qui avait eu lieu le 15, entre les gardes nationales de Fontenay et les rebelles, et de la prise de Chantonnay, il ordonna au général de brigade Marcé de se rendre à Saint-Hermand avec douze cents hommes, partie troupes de ligne, partie gardes nationales de Rochefort et de la Rochelle, etc.

Ce général dirigea sa marche sur le pont Charron, poste important à garder; il fut attaqué entre Chantonnay et Saint-Vincent, mais l'ennemi fut repoussé avec une perte de cent hommes (1).

Le lendemain, Marcé, dont la petite armée était déjà forte de deux mille quatre cents hommes et de neuf pièces de campagne, part de Chantonnay où il était entré la veille, et s'avance sur Saint-Fulgent. Au-delà de Saint-Vincent, il rencontre un pont coupé par les rebelles, le rétablit et le passe. Vers les quatre heures du soir, il les aperçoit sur une hauteur; la plaine devant eux était un pays coupé de bois, de collines et de gorges. La troupe républicaine était dans un fond, occupée à rétablir un second pont détruit par l'ennemi. On s'observe à peu près deux heures. Enfin, le général se détermine à passer le vallon de Lois avec toute son

(1) 18 mars.

artillerie Alors deux colonnes de rebelles, dont l'une occupait les hauteurs, l'autre le grand chemin, poussent de grands cris, et tirent sur les républicains qui ne peuvent, dans leur position, se servir de leur artillerie. Ensuite les rebelles étendent leurs lignes, et se dispersent comme pour cerner l'armée. Cette manœuvre, en termes de leur pays, s'appelait *s'égailler*. Le combat dura trois heures : les ténèbres épaisses de la nuit, les cris et la dispersion des rebelles, qui semblaient multiplier leur nombre, inspirèrent tant d'épouvante aux républicains, qu'ils se débandèrent et s'enfuirent après avoir perdu un grand nombre des leurs : ils abandonnèrent leurs blessés, et une pièce de canon dont l'ennemi profita, ainsi que des fusils des morts, des blessés et des fuyards qui les avaient jetés çà et là pour être plus lestes à la course. La peur a conduit plusieurs de ces derniers jusqu'aux portes de La Rochelle, et tous y seraient rentrés, si quelques braves, tels que Boulard, chef de brigade au 60e régiment d'infanterie, et Baudry n'avaient rallié l'artillerie et les débris de l'armée à Marans. Ainsi le général Marcé perdit environ quinze lieues de terrain. Le lieutenant-général Verteuil, dans le rapport qu'il fit de cette affaire au ministre de la guerre, ne put s'empêcher de dire que cet officier n'avait point établi d'ordre dans le combat, ni fait les dispositions qui eussent pu le préserver d'un semblable échec. Les soldats l'accusèrent de tra-

hison, et demandèrent qu'il fût remplacé par le colonel Boulard. Les représentans du peuple, Carra et Auguis, alors en mission dans ces contrées, le destituèrent, et la Convention décréta, quelque temps après, qu'il serait jugé par une cour martiale à la Rochelle.

CHAPITRE II.

L'armée opposée aux rebelles prend le nom d'armée des côtes. — La Bourdonnaye créé général en chef. — L'insurrection prend un caractère imposant et régulier. — Création d'un conseil supérieur où les affaires se traitent au nom de Louis XVII. — L'armée des rebelles prend le titre d'armée catholique et royale. — Son organisation civile et militaire. — Noms de ses chefs. — D'Elbée, généralissime et président du conseil supérieur. — Formation de corps de troupes. — Comment ils sont pourvus d'armes, d'artillerie et de munitions de guerre; comment ils sont entretenus, etc.

Les progrès des rebelles n'étaient pas moins effrayans dans les autres départemens insurgés que dans celui de la Vendée. Sept mille paysans s'étaient portés sur Vannes. Les autorités constituées des districts de Blin, La Roche-Bernard et Guérande, avaient été chassées. Chalonnes, Ingrande et Ancenis-sur-la-Loire étaient assiégés, et Saumur menacé.

Dans cet état de choses, le ministre de la guerre sentit la nécessité d'adopter un plan régulier pour la défense des côtes, et de subordonner les généraux des douzième, treizième, quatorzième et vingt-deuxième divisions militaires à un seul. Il nomma le lieutenant-général La Bourdonnaye à cet important commandement qui s'étendait depuis

l'embouchure de la Gironde jusqu'à celle de la Somme, et il confia l'administration de l'armée, qui prit le nom d'armée des Côtes, au commissaire-ordonnateur Petiet. Ainsi, les lieutenans-généraux Verteuil, à la Rochelle, et Witenkoff, à Tours, eurent ordre de correspondre avec le général en chef, et de lui rendre compte de toutes leurs opérations.

La Bourdonnaye établit son quartier-général à Rennes. Il pensa, qu'avant de porter des secours à la Vendée proprement dite, c'est-à-dire au-delà de la rive gauche de la Loire, il fallait commencer par réduire les rebelles de la ci-devant Basse-Bretagne, et purger la rive droite. C'était ce qu'il avait de mieux à faire pour garantir les ports de Bretagne et de Normandie d'un coup de main qu'ils auraient pu tenter de concert avec les Anglais.

Mais il est résulté de l'exécution de ce plan, qu'en les repoussant vers la Loire, on les a forcés de passer sur la rive gauche, et qu'ils ont grossi les attroupemens des pays riverains, notamment du ci-devant Poitou, où la guerre civile prit de ce moment un caractère imposant.

Jusqu'à présent nous n'avons vu, pour ainsi dire, que des bandes soulevées à l'occasion du recrutement, que des paysans conduits par des hommes obscurs. Nous allons voir à leur tête des personnages plus relevés et capables, par leur caractère et leurs connaissances politiques et militaires, de donner de la consistance à la rébellion. Un décret

de la Convention nationale avait permis, quelques mois avant l'insurrection, de voyager dans l'intérieur de la France sans passe-port. A la faveur de cette loi, beaucoup d'émigrés étaient rentrés dans le Poitou. Les rebelles, qui avaient tout à craindre de la sévérité des lois, furent trop heureux de pouvoir se confier aux talens d'anciens officiers français. Ceux-ci saisirent à propos l'occasion d'organiser un parti puissant en faveur du royalisme; ils parvinrent bientôt à créer comme un nouvel Etat dans la république. Leurs premiers soins furent de rendre aux paroisses leurs anciens pasteurs, et de constituer, à la place des administrations révolutionnaires, des comités qu'ils subordonnèrent à un conseil supérieur qu'ils établirent à Châtillon. Les affaires se traitaient à ce conseil au nom de Louis XVII. On y faisait des proclamations aux habitans des villes et des campagnes, et des règlemens sur les contributions et subventions de guerre; on y mûrissait et on y arrêtait tous les plans de campagne.

L'armée rebelle prit alors le nom d'armée catholique et royale. Pour en régulariser les dépenses, on en confia l'administration à un commissaire-général, et l'on établit un trésorier en chef, dans la caisse de qui se versait le montant des contributions de chaque arrondissement de comité, ou des subventions et réquisitions frappées sur le peuple.

L'organisation de l'armée suivit celle de l'admi-

nistration, et lui fut assimilée. On partagea le pays en divisions militaires, à la tête desquelles étaient des commandans soumis au généralissime, qui était en même temps président du conseil supérieur.

Chacun de ses généraux, placé sur un point important de la circonférence, commandait une armée qui prenait le nom de sa localité. Ainsi, les La Rochejaquelein, les d'Autichamp, les Bonchamps, les Domagné, les Cathelineau et les Stofflet, commandaient les divisions dites de l'Anjou et du Haut-Poitou; les Lescure, les Talmont et les Duhoux-d'Antrive, l'armée du centre; enfin, les Charette, les Decouctus, les Savin, les Jolis et autres chefs peu connus, l'armée dite du Bocage, ou Bas-Poitou.

Dans chaque paroisse ou comité, il y avait un capitaine qui tenait le contrôle de tous les hommes en état de porter les armes. Cette liste était envoyée au commandant de division, qui formait un contrôle de toutes celles de son arrondissement, et le transmettait au généralissime qui, par ce moyen, avait une connaissance exacte de la force du pays. Ce généralissime était D'Elbée, et, en cette qualité, président-né du conseil supérieur.

La révolte était trop générale et trop fortement prononcée pour craindre que le peuple fît un pas rétrograde : on sentit cependant bien qu'on ne le tiendrait pas toujours levé en masse;

que cette mesure, nécessaire dans les commencemens, cesserait d'être praticable par la difficulté d'avoir à sa suite une quantité suffisante de vivres. Il convenait d'ailleurs qu'à certaines saisons les laboureurs pussent être rendus à leurs champs. Or, afin que le nouvel état ne fût jamais sans défense, on décida qu'on recruterait une force armée, tant à pied qu'à cheval, qui serait toujours prête à marcher, et servirait de noyau à tous les grands mouvemens, et de sauvegarde aux chefs du parti. Ce noyau, à l'instar duquel chacun des généraux divisionnaires était chargé d'en former un pour lui servir de colonne mobile, devait se tenir auprès du conseil supérieur, et être immédiatement commandé par le généralissime.

Les escadrons de cavalerie et bataillons d'infanterie avaient leurs contrôles imprimés. Voici comment les premiers se formèrent. Nombre de cavaliers d'un régiment de chevau-légers étaient passés dans la Bretagne parmi les insurgés; chacun devint le chef d'une compagnie qu'il composa de jeunes paysans les plus propres à l'exercice du cheval, de garçons meûniers, et de gardes des ci-devant seigneurs. On monta facilement ces nouveaux cavaliers : on sait que le Poitou a toujours été une des provinces les plus riches en chevaux.

Les bataillons d'infanterie se composèrent de la

même manière, et particulièrement des hommes actuellement sans domicile qui, ayant pris part à la révolte dans la Bretagne, avaient été forcés de passer sur la rive gauche de la Loire.

On s'aperçoit qu'il fut plus facile d'organiser ces bandes que de les armer. Cependant, quoiqu'on puisse dire jusqu'à un certain point que les Vendéens ont commencé la guerre avec des bâtons, comme on l'a vu à Saint-Florent-le-Vieux, il tombe aussi sous le sens que dans une grande masse de paysans révoltés, il a dû se trouver beaucoup de fusils de chasse.

L'artillerie des rebelles consista d'abord dans quelques couleuvrines et quelques pierriers qu'ils trouvèrent dans les petites villes dont ils s'emparèrent, et dans certains châteaux. Une autre pièce qui les rendit redoutables dans ces commencemens, fut un canon du calibre de douze qu'ils baptisèrent du nom de *Marie-Jeanne*. Des gardes-côtes servirent d'abord cette artillerie, en grande partie montée sur des affûts de bois et traînée par des bœufs.

Mais des canons et des fusils ne suffisaient pas pour faire la guerre; il fallait encore des munitions. Ils firent main-basse sur toute la poudre et le plomb des marchands des bourgs, villes et hameaux dans lesquels ils entrèrent. Ensuite, les premières déroutes des républicains firent tomber entre leurs mains des volontaires qui portaient quelques paquets de cartouches; elles furent re-

cueillies et partagées avec économie. Les Vendéens en étaient avares, ne s'en servaient qu'au combat, où ils ne tiraient qu'à propos et avec l'assurance de tuer chacun son homme.

Dans le nombre des premiers prisonniers qu'ils firent, étaient des canonniers et des artificiers sortis de Paris et de la Rochelle; ils les envoyèrent à Mortagne et à Beaupreau, leur firent lessiver les caves et fabriquer du salpêtre; ils y construisirent des moulins à poudre, et firent faire des cartouches qu'on envoyait ensuite partout où le besoin l'exigeait.

Ensuite, les généraux de la république ayant eu l'imprudence de répandre sur la surface du pays insurgé des postes trop faibles, les Vendéens trop peu tacticiens d'abord pour se mesurer avec de fortes armées et en rase campagne, tombèrent en masse sur ces petits postes et s'emparèrent de leurs armes, de leur artillerie et de leurs munitions.

L'habillement et l'équipement de l'armée catholique et royale, ne causa aucun embarras aux chefs. Les soldats ne portaient autre chose qu'un habit-veste, un gilet et une grande culotte d'étoffe brune et très-grossière; ils avaient les cheveux coupés et un chapeau rond; leurs havresacs étaient de toile; la poche de leur gilet leur servait de giberne; et ils avaient pour bretelles de fu[illegible]s lisières de serge : la plupart même s'en pas[illegible].

L'habillement de la cavalerie était le même;

l'armement seulement, c'est-à-dire le sabre et le pistolet, la distinguait de l'infanterie. Quelques-uns avaient des bottes; presque tous n'avaient que des sabots surmontés de tiges de cuir, autant qu'il leur était possible, ou de ligatures qui les retenaient aux pieds. Les sabots étaient la chaussure unique des fantassins; la majorité des paysans du Poitou savait en faire. S'ils éprouvaient une déroute, et que pour mieux courir ils fussent contraints de quitter leurs sabots, leur perte était aussitôt réparée.

Assurer la subsistance de l'armée active de la Vendée, n'était pas encore une chose bien difficile dans un pays extrêmement abondant en blé de toute espèce, en bestiaux et en fourrages. Les Vendéens n'avaient ni magasins, ni manutention, ni charrois pour transporter leurs vivres; ils vivaient à discrétion dans tous les endroits où ils se trouvaient; seulement lorsqu'il était décidé que tel jour on se porterait sur un point indiqué, les chefs avaient l'attention de faire annoncer l'arrivée de l'armée, et à deux et trois lieues à la ronde il y avait suffisamment de pain de cuit pour l'infanterie et la cavalerie enrégimentées. Quant aux paysans de la levée en masse, ou forcés de marcher pour une expédition momentanée, ils avaient ordre d'emporter avec eux du pain pour le nombre de jours que devait durer cette expédition; ensuite ils retournaient à leurs travaux champêtres. Au surplus,

parmi les Vendéens, tout était commun, et nous verrons dans la suite de ces Mémoires comment ils vécurent dans la guerre d'extermination qu'on leur fit, et après que la flamme eut dévoré leurs chaumières, leurs fours et leurs moulins.

CHAPITRE III.

Le tocsin sonne en France. — Des bandes arrivent de toutes parts pour secourir les républicains dans la Vendée. — Witenkoff vient diriger la guerre à Angers. — Ancenis et Oudon sont débloqués; la route de Nantes est libre. — Witenkoff est dénoncé et rappelé. — Les royalistes occupent Noirmoutiers; ils attaquent les Sables d'Olonne. — Berruyer prend le commandement de la vingt-deuxième division militaire; il s'empare de Chemillé. — Les républicains en sont expulsés à leur tour. — Ce qu'on doit penser d'un certain bruit sur la crédulité des Vendéens. — Le général Ligonnier est battu à Coron et à Vezins. — Berruyer est rappelé.

Tandis qu'un certain ordre s'établissait dans l'armée des royalistes, la confusion régnait parmi les républicains. Des départemens voisins du théâtre de l'insurrection l'alarme s'était répandue dans la France; partout on avait sonné le tocsin, et comme du temps des pastoureaux, l'on vit venir des contrées les plus éloignées des bandes de citadins et de paysans armés de toutes pièces. Ils ne s'étaient pas attendus à faire une longue absence et à en venir aux mains avec des rebelles organisés en troupes réglées et déjà habiles dans la guerre. On usa de ruse pour les amener jusqu'à la Vendée; on avait promis, par exemple, à ceux d'Orléans qu'ils n'iraient pas au-delà de Tours; une fois arrivés

dans cette ville, on leur assignait Poitiers pour *Nec plus ultrà*, et de Poitiers on les envoyait à l'ennemi. On en usa de même envers toutes les bandes qui arrivèrent à Niort, à Nantes, à Rennes et à Angers. Il est rare que de trop grandes armées réussissent: il eût été miraculeux que cette multitude de gens armés eût atteint le but qu'on se proposait. Chaque chef de bande aspirait au généralat, et agissait comme s'il eût été indépendant des officiers supérieurs déjà établis. Les soldats eux-mêmes se croyaient en droit de juger la conduite de leurs officiers et de leurs généraux. Quel ensemble pouvait-on raisonnablement espérer de semblables troupes?

Cependant ceux qui en avaient provoqué la levée disaient: « Les Vendéens ne réussissent que » par la multitude, c'est aussi la multitude qu'il » convient de leur opposer. » Ils ne voulaient pas voir que les royalistes combattaient pour leurs foyers et leurs autels, et que leurs opérations étaient mieux combinées que celles des républicains, parce qu'elles étaient plus concentrées.

Quelques bons esprits qui sentaient l'impossibilité de diriger simultanément et avantageusement la multitude, de la solder et de la nourrir, proposèrent de ne garder à l'armée que les jeunes gens et les hommes veufs sans enfans, et de renvoyer dans leurs foyers les hommes mariés, les pères de famille et les vieillards. Cet avis sage prévalut, et

l'on eut la précaution de retenir les armes des derniers pour s'en servir au besoin.

Pendant qu'on travaillait à l'organisation de l'armée, les rebelles continuaient leurs ravages et devenaient plus terribles. Le général Witenkoff, commandant la vingt-deuxième division militaire, rapprocha enfin son quartier-général du théâtre des événemens, et se rendit à Angers pour diriger le plan d'attaque et de défense; il envoya onze cents hommes au secours de Chalonnes et fit marcher d'autres troupes sur Ingrande. De son côté le général en chef La Bourdonnaye fit faire une sortie sur trois colonnes par les gardes nationales de Nantes et des communes voisines. Elles chassèrent l'ennemi de devant Ancenis qu'il tenait assiégé depuis dix jours; Oudon fut délivré; mille à douze cents royalistes mordirent la poussière; un pareil nombre fut fait prisonnier; la communication de Nantes à Angers fut rétablie. Le représentant du peuple Fouché fit arrêter les prêtres et les nobles, ainsi que les personnes suspectes. Les prisons regorgèrent de détenus. Les rebelles assiégeaient Redon et menaçaient Vitré; quatre cents hommes partirent de Rennes, et parvinrent à les débusquer.

Malgré ces succès, les généraux Witenkoff et Menou furent dénoncés par Robespierre à la Convention nationale (le 27 mars); le premier, comme ayant commandé la maison du roi; le second, parce

qu'il était ci-devant baron. On retira le commandement de la vingt-deuxième division militaire à Witenkoff, et bientôt après celui de la douzième au lieutenant-général Verteuil. Menou resta.

Les Vendéens étaient plus en force, plus heureux et mieux conduits dans les contrées de la rive gauche de la Loire; ils se rendirent maîtres de l'île de Noirmoutiers; ils tenaient tout le pays qui s'étend d'un côté depuis Paimbœuf jusqu'à Parthenay; et de l'autre, depuis Luçon jusqu'à Doué. Il est vrai que, dans l'intervalle de ces deux lignes, quelques villes et quelques postes restaient aux républicains; mais toute la campagne était soulevée.

Le 28 mars, l'ennemi, au nombre de six mille hommes, se présenta devant les Sables. Le 29, il commença l'attaque dès la pointe du jour: elle dura neuf heures. Les habitans, aidés des citoyens de l'île de Rhé, firent une sortie si vigoureuse qu'ils mirent l'ennemi en déroute, lui tuèrent trois cents hommes et lui prirent six pièces de canon.

Ce même jour, 29 mars, Berruyer, qui commandait auparavant la réserve de l'armée à Niort, arriva à Angers pour prendre le commandement de la vingt-deuxième division militaire, en remplacement du général Witenkoff. Il avait sous ses ordres les généraux Duhoux, Menou et Ligonnier. Ses troupes étaient divisées en trois principaux corps de bataille: le premier, de quatre mille hommes

sur les deux rives de la Loire; le second, de huit mille hommes à Vihiers, et le troisième de cinq mille hommes à Saint-Lambert. Il se mit à la tête de ce dernier corps, et dirigea sa marche sur Chemillé où les rebelles étaient en force; il les trouva postés sur une hauteur qui paraissait inaccessible; les républicains y montèrent au pas de charge, et les forcèrent à se retrancher dans un cimetière dont les murs, coupés à hauteur d'appui, leur servaient de rempart. Le combat le plus opiniâtre s'y engagea, et ce nouveau poste fut encore emporté à la baïonnette. Néanmoins, le gros de l'ennemi qui fit une trouée, se sauva après avoir laissé six cents hommes sur la place. Au lieu de le poursuivre, le général fit battre la retraite, et s'arrêta à Chemillé.

Les royalistes ayant eu le temps de se reconnaître, se rassemblèrent en plus grand nombre, et osèrent venir attaquer à leur tour les républicains à Chemillé. Ces derniers eurent à soutenir le choc des assaillans, et le feu des habitans qui leur tiraient des coups de fusils par les ouvertures de leurs greniers; il n'y eut pas jusqu'aux femmes, qui, armées de couteaux et de massues, ne se mêlassant parmi les combattans.

On a prétendu qu'on leur avait exalté l'esprit au point qu'elles croyaient que leurs maris, morts dans les batailles précédentes, ressusciteraient trois jours après; en sorte qu'une d'entre elles avait caché,

dans la maison, le cadavre du sien, et qu'elle lui préparait sérieusement le potage pour le jour présumé de sa résurrection. On a ajouté que les prêtres, qui se trouvaient parmi les Vendéens, les excitaient au combat dans cette espérance; mais il n'était pas nécessaire qu'on fanatisât à ce point des paysans ignorans et grossiers, ayant assez de leur opiniâtreté dans leur croyance ordinaire et dans leurs anciennes habitudes, pour les défendre au péril de leur vie. Je serais donc tenté de mettre au rang des fables cette prétendue croyance de résurrection dont on n'a tant parlé, je crois, que pour donner du ridicule au parti vendéen, et augmenter l'animadversion contre ceux qu'on accusait d'endoctriner ainsi les habitans des campagnes.

Quoi qu'il en soit, les républicains, forcés de battre en retraite, se replièrent sur le Pont-de-Cé, et les royalistes se fortifièrent à Chemillé, à Coron et à Vezins. Ligonnier, qui était venu les attaquer dans ces deux derniers postes, avait été vivement repoussé et obligé de regagner Vihiers, après une perte assez considérable d'hommes, d'armes et de munitions.

Ces échecs accrurent l'audace des rebelles; ils obstruèrent de nouveau les routes qui conduisaient à Nantes (1); ensuite le général Berruyer fut rappelé. Il avait été dénoncé à la Convention nationale

(1) Avril.

par Chasles, représentant du peuple, comme affectant un luxe et un orgueil insupportables; un autre grief était de conserver auprès de lui le ci-devant baron de Menou. Les commissaires administrateurs du département de Mayenne-et-Loire l'avaient aussi accusé de lenteur, et s'étaient plaints de ce qu'il n'avait pas voulu communiquer avec leurs collègues des départemens voisins. On s'aperçoit déjà que des administrateurs civils, qui n'entendaient rien au métier de la guerre, voulaient s'initier dans les opérations militaires, et dénonçaient les officiers supérieurs qui ne leur soumettaient pas leurs plans.

Les expéditions des généraux Boulard, Baudry, Canclaux et Beysser, qui commandaient dans la douzième division militaire, étaient plus constamment heureuses.

CHAPITRE IV.

Prise de Gaston, et mort du ci-devant comte de La Rochefoucauld et de son fils. — Les succès des généraux Boulard et Baudry sur la côte sont suivis de leur destitution. — Exploits de Canclaux; expédition de Beysser; plusieurs postes et les îles de Boin et de Noirmoutiers tombent en son pouvoir. — Revers du général Quétineau dans le département des Deux-Sèvres; il est battu aux Aubiers; il évacue Bressuire et se retire à Thouars. — Prise de cette ville, du général, de son corps d'armée, de son artillerie et de ses munitions.

Boulard et Baudry étaient à la tête des Rochelais, des Bordelais et de ceux des habitans du Bas-Poitou restés fidèles à la république (1). Le premier força les royalistes au poste de la Mothe-Achard, le second les chassa de la Grassiette et de la Grive. Ils rétablirent la communication entre Luçon, les Sables, Saint-Gilles et Challans, prirent Gaston, l'un des chefs du parti rebelle, et tuèrent un ci-devant comte de La Rochefoucauld et son fils, qui, par l'influence de leur nom sur l'esprit du peuple, étaient des ennemis importans. Leur mort fut considérée par les républicains comme un succès réel.

(1) 7 avril.

Boulard vainquit les rebelles dans sept combats. L'objet essentiel qu'il avait en vue était de garder la côte de La Rochelle et des Sables, afin d'empêcher toute communication entre les royalistes et les Anglais. Il y réussit, et son heureuse prudence occasiona sa disgrâce.

On lui reprocha d'être resté dans l'inaction un jour que les Nantais, ayant fait une sortie jusqu'en avant de Challans, avaient battu une colonne de royalistes. Boulard, qui avait avec lui cinq à six mille hommes sur les hauteurs de Palluau, et qui entendit toute l'action, devait, disait-on, aller à la rencontre de l'ennemi. Il aurait apporté du secours aux républicains dans la supposition qu'ils en eussent eu besoin, ou bien il aurait complété la victoire. Il préféra se rapprocher des Sables-d'Olonne, et procura un libre passage aux royalistes qui se rallièrent, et vinrent le lendemain occuper la position avantageuse qu'il avait quittée. On lui ôta le commandement, et il se retira à La Rochelle. Ce général était un parfait honnête homme qui servait la république avec franchise; mais son bonheur et sa qualité de noble lui avaient suscité des envieux et des ennemis. Il serait tombé sous la faux révolutionnaire, si une mort, causée par le chagrin, n'eût prévenu les coups des scélérats. Sa mémoire est honorée dans tous les endroits où il a commandé. Sa disgrâce fut suivie de celle de Baudry qu'on ne présumait pas pouvoir servir fidèlement

la république, parce qu'un de ses frères s'était jeté dans le parti royaliste.

Canclaux, ancien brigadier des armées, recommandable par ses vertus et ses talens, était à Nantes. Il avait sous ses ordres Beysser, homme d'une stature gigantesque, que son audace révolutionnaire avait élevé de l'office de chirurgien de vaisseau au grade de colonel-adjudant-général. Il avait eu le bonheur de chasser les rebelles de plusieurs postes importans auprès de Redon, et de balayer la route de Lorient à Nantes. Canclaux l'envoya au secours de Paimbœuf avec mille soldats. Il prit le port Saint-Père, Machecoul, Bourgneuf, Beauvoir et l'île de Boin; à son approche, les royalistes évacuèrent Noirmoutiers. Enfin, Canclaux, par ses dispositions, rouvrit la communication entre Nantes et La Rochelle par la route de Challans. Beysser a souillé ses exploits par des atrocités et des profanations qui lui ont laissé, dans la Vendée, la renommée d'un brigand.

Je vais parler d'un autre homme que le hasard éleva aussi au généralat, mais qui fut moins heureux à la guerre que le chirurgien de Lorient. Quétineau, ancien soldat retiré du service, était à Thouars lors de la formation d'un bataillon de volontaires du département des Deux-Sèvres. A cette époque, quelques démonstrations de républicanisme tenaient lieu de tous les talens. A peine était-il bon instructeur: on crut qu'il en savait assez

pour être chef de bataillon. Promu à ce grade, il conduisit ses volontaires aux frontières, et s'y distingua par son courage. Il obtint un congé et revint à Thouars pour y terminer quelques affaires de famille. Pendant son séjour dans cette ville, l'insurrection éclata; il se mit à la tête de la garde nationale, et marcha au secours de Bressuire où il reçut un brevet de général. Cette ville avait déjà soutenu un violent assaut où un grand nombre de rebelles, de femmes et d'enfans avaient été impitoyablement massacrés. Quétineau avait quatre mille hommes sous ses ordres; il en prit la moitié pour explorer le pays environnant. D'abord, il s'avança vers la Châtaigneraie, et dissipa un rassemblement; ensuite il se porta sur les Aubiers. Son intention était de se rendre de-là aux Échaubroigues, et d'y faire sa jonction avec un autre général; mais il en fut empêché par l'ennemi qui le fit rétrograder sur les Aubiers, et l'en débusqua de vive force, le 14 avril. Il rentra dans le plus grand désordre à Bressuire, après avoir éprouvé une perte de cent trente hommes, tant tués que blessés, et laissé au pouvoir des rebelles trois pièces d'artillerie et tout leur attirail.

Cette affaire découragea sa troupe, composée en grande partie de citoyens qui se croyaient libres de retourner dans leurs foyers (1). Sur leurs

(1) 23 avril.

réclamations, il en renvoya environ quinze cents; ils furent remplacés par un bataillon de Marseillais, qui avait commencé ses exploits dans la Vendée, par le pillage et l'incendie du village de Beaulieu, et par le massacre de treize paysans faits prisonniers.

Le général Quétineau, instruit que l'ennemi se disposait à venir l'attaquer en force à Bressuire, résolut de l'évacuer et se replia sur Thouars (1). Cette ville, bâtie sur une colline presque entourée de la rivière du Thoué, offrait une situation avantageuse, et six mille hommes de troupes environ qu'elle contenait dans son enceinte, étaient plus que suffisans pour arrêter les progrès de l'ennemi; mais la fortune qui s'attachait alors au char des Vendéens en décida autrement.

D'Elbée, Bonchamps, La Rochejaquelein, Lescure et Stofflet, étaient entrés dans Bressuire le lendemain de son évacuation. Argenton venait de succomber sous les efforts de leurs armes, et, poursuivant leur marche victorieuse, ils s'approchaient de Thouars à la tête de vingt-cinq mille hommes (2). Plusieurs habitans des campagnes vinrent en donner la nouvelle à Quétineau qui sembla n'en tenir aucun compte, et ne fit ce jour-là aucune disposition sérieuse de défense.

(1) 2 mai 1793.
(2) 4 mai.

A quelque distance de la ville, est le village de Verjne, par lequel les royalistes devaient nécessairement passer. La tête du pont de ce village, qu'il convenait de couper, n'était gardée que par soixante hommes dont le chef fit inutilement demander du renfort.

A un quart de lieue au-dessous du village est un gué qu'il fallait aussi faire occuper par un fort détachement, pour empêcher l'ennemi d'y passer.

Enfin, le 5 mai, sur les six heures du matin, les tirailleurs de l'armée royale se présentèrent au pont, et quelques voltigeurs de sa cavalerie parurent en avant du gué Auriche. Alors le général fit assembler sa troupe sur la place d'armes, détacha quelques pelotons de gendarmerie pour aller observer au-dehors, et donna ordre de conduire deux pièces de canon à Verine. Il rangea la moitié de son infanterie en bataille, entre la ville et le village, et vint, vers les dix heures, avec l'autre moitié sur les hauteurs qui le dominent.

Sa présence fut comme le signal donné à l'ennemi de forcer le pont et le gué. Dès la première attaque, les républicains plièrent et se retirèrent en désordre; le général fit quelques efforts pour les rallier et les conduire au combat. Mais ce fut en vain; la plupart, comme nous l'avons déjà vu et le verrons dans d'autres occasions, jetaient leurs hâvresacs et leurs armes, pour être moins embar-

rassés dans leur fuite et arriver plus vite à la ville. Le général dit alors aux gendarmes qui l'accompagnaient : « Mes amis, tout est perdu; tirez-moi » un coup de pistolet; ne rentrez pas à Thouars, » votre présence ne peut y être utile; faites votre » retraite sur Loudun, et rendez-vous dans les ré- » sidences d'où vous êtes sortis et où vous serez » plus nécessaires. »

Son escorte n'exécuta point ses ordres pour ce qui concernait sa personne, mais prit en effet la route de Loudun. Quétineau rentra dans la ville qui, se voyant battue de deux côtés et sur le point d'être emportée d'assaut, arbora le drapeau blanc sur les six heures du soir. Ainsi le général, son armée, son artillerie et ses munitions furent le prix de la victoire des Vendéens.

Quelques jours après, Quétineau s'échappa des mains des royalistes et revint parmi les républicains où il fut mis en état d'arrestation; depuis, il a été conduit à Paris et condamné à mort pour avoir livré à l'ennemi la ville de Thouars et le corps d'armée qu'il commandait. Ce n'est point à moi de juger s'il a trahi la cause qu'il servait; ce qu'il y a de certain, c'est que les revers qu'il a essuyés et payés de sa tête étaient plutôt imputables à ceux qui l'avaient promu au grade de général, qu'à lui qui ne se doutait d'aucune science militaire. Ce qui ne me paraît pas moins incontestable, c'est que s'il avait

eu la conscience d'un traître, il n'aurait pas fait la dernière sottise de revenir au sein des républicains où il devait s'attendre à trouver la mort au lieu d'un asile.

CHAPITRE V.

Les royalistes viennent au secours de Charette dans le Bas-Poitou. — Ils entrent dans Parthenay et la Châtaigneraie. — Ils attaquent Fontenay-le-Peuple d'abord sans succès, et le prennent ensuite. — Ils font craindre pour Niort. — Vingt mille citoyens des départemens voisins volent à la défense de cette ville. — Biron, nouvellement promu au commandement en chef de l'armée des côtes de La Rochelle, y arrive avec douze cents hommes d'infanterie et quatre cents hussards. — Des troupes de ligne se rendent en poste à Orléans et à Angers, où elles s'organisent. — Châtillon et Chollet, principaux boulevards des royalistes, sont menacés par les généraux Salomon et Ligonnier. — Cette cause empêche l'armée catholique et royale de poursuivre ses conquêtes dans le Bas-Poitou. — Rendez-vous général donné à Châtillon.

La terreur que causa la prise de Thouars fut telle que si l'armée catholique et royale se fût avancée par Loudun vers Tours, cette ville sans défense tombait en leur pouvoir : la capitale du ci-devant Poitou ne leur offrait pas plus de résistance. Mais Charette, se trouvant pressé par les républicains dans les environs de la Châtaigneraie, demanda du secours, et il fut décidé que l'armée victorieuse irait le délivrer. Parthenay lui ouvre ses portes; la garnison de la Châtaigneraie, forte de quatre mille hommes, bat la retraite; Charette fait sa jonction avec l'armée royale et vient atta-

quer Fontenay. Les républicains, commandés par les généraux Chalbos, Nouvion et Sandos, ont l'avantage des postes, et font une si vigoureuse résistance qu'ils tuent six cents hommes à l'ennemi, lui prennent presque toute son artillerie et le mettent complètement en déroute (1).

Chalbos reprend la Châtaigneraie, mais ce succès est de courte durée; il est contraint de se replier pendant la nuit sur Fontenay (2). L'échec éprouvé par les royalistes devant cette capitale de la Vendée, n'avait fait qu'irriter le désir qu'ils avaient de s'en emparer. Lescure, La Rochejaquelein, Bonchamps et Charette reparaissent le 25 mai dans la plaine, à la tête de quarante mille hommes. C'était vers le milieu du jour. Les généraux républicains et les représentans du peuple en mission étaient réunis dans un banquet; ils étaient loin de s'attendre que l'ennemi eût envie de venir en troubler la joie. On leur donne avis de son arrivée; il se fait un grand tumulte parmi les convives; plusieurs pensent que c'est une fausse alarme; mais l'ennemi approche, le danger redouble, rompt les discours et le festin. Déjà la générale était battue, et les républicains s'étaient mis en hâte en présence des royalistes qui s'avançaient sur trois colonnes. Ceux-ci qui n'avaient point d'ar-

(1) 16 mai.
(2) 23 mai.

tillerie courent avec intrépidité sur celle de leurs ennemis. On soutient leur choc avec fermeté ; le combat s'engage, les généraux arrivent sur le terrain et animent le soldat : les colonnes des rebelles paraissent ébranlées, un dernier effort peut décider de la victoire en faveur des républicains. Chalbos ordonne à la gendarmerie de charger ; mais, effrayée par la défection de quelques lâches, elle plie, s'enfuit à bride abattue, renverse et foule aux pieds de ses chevaux l'infanterie qui se rencontre sur son passage. Dès-lors la victoire est aux royalistes : l'infanterie, se voyant abandonnée et succombant sous le nombre, se met elle-même en désordre et fuit sur la route de Fontenay à Niort, où les généraux Beaufranchet, d'Ayet et Nouvion font les plus grands efforts pour sauver les apparences d'une retraite. Les représentans du peuple, qui ont rendu compte de cette action, n'ont pas dit que dans leur fuite ils avaient pris la précaution de mettre bas leurs panaches et les autres marques distinctives de leur caractère, dans la crainte d'être reconnus, et par les soldats qui les accusaient d'avoir paru trop tard à l'action, et par les royalistes qui leur auraient fait un plus mauvais parti qu'aux autres prisonniers. Le nombre de ces derniers fut grand, et l'ennemi fit une ample provision d'armes et de munitions abandonnées ; il reprit, avec celle des républicains, l'artillerie qu'il avait perdue le 16. Représentans, officiers et sol-

dats arrivèrent pêle-mêle à Niort, et y causèrent les plus vives alarmes. Il eût suffi aux rebelles de se présenter à cette époque devant cette ville importante pour en faire la conquête; mais ils restèrent trois jours à Fontenay, et l'évacuèrent après avoir mis les habitans à contribution et laissé en échange des objets que chaque individu emportait, des billets payables à la paix sur le Trésor-Royal.

Les dangers que venait de courir la ville de Niort, et l'incertitude où l'on était si les rebelles ne se détermineraient pas bientôt à venir l'attaquer, lui firent solliciter de prompts secours des départemens voisins. Environ vingt mille hommes armés de haches et de piques y affluèrent, douze cents hommes d'infanterie de ligne et quatre cents hussards de la légion des Alpes y arrivèrent en même temps que le général Biron, nouvellement promu au commandement en chef de l'armée des côtes de La Rochelle (1).

Le comité de salut public venait de rappeler le général La Bourdonnaye, et de diviser l'immense étendue de son commandement en trois armées: la première, dont nous venons de parler, s'étendait depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à Nantes; la seconde, dite des côtes de Brest, depuis Nantes jusqu'à Saint-Malo, était sous les ordres

(1) 28 mai.

du général Canclaux ; enfin la troisième, dite des côtes de la Manche, depuis Saint-Malo jusqu'à Dunkerque, était confiée au général Wimpfen.

Le comité de salut public avait enfin compris qu'il avait dans la Vendée un ennemi formidable, qu'il ne réduirait pas seulement avec le secours de quelques bandes de citoyens armés à la hâte et déjà découragés par les premiers succès des rebelles. Il résolut de leur opposer des troupes de ligne. On forma, des ci-devant gardes-françaises et d'autres troupes de la garde de Paris, des divisions de gendarmerie à pied, et on les envoya à l'armée des côtes de La Rochelle. Elles étaient commandées par un nommé Rossignol, jadis bas-officier aux gardes, que nous verrons général en chef dans la suite de ces Mémoires. On donna la même destination à trois légions organisées en artillerie, infanterie et cavalerie. L'une d'entre elles avait pour chef le célèbre Westermann. Enfin, on tira des différens corps des armées du Nord et du Rhin environ trente mille hommes d'infanterie, qu'on fit venir en poste jusqu'à Orléans et Angers. On en composa de nouveaux bataillons qui prirent par numéros le nom du lieu de leur formation. Ces troupes, ajoutées à celles qui étaient déjà dans la Vendée, portaient l'armée des côtes de La Rochelle à quatre-vingt mille hommes. C'était plus qu'il n'en fallait pour terminer bientôt la guerre ; mais il s'établit une

confusion qui provint d'une part de la trop grande quantité d'officiers supérieurs envoyée alors à cette armée, et de l'autre du peu d'accord qui existait entre les représentans du peuple en mission auprès d'elle. Les uns se tenaient à Nantes, d'autres à Angers, d'autres à Saumur; il y en avait à Niort, à Fontenay-le-Peuple et aux Sables. Quelques-uns de ces délégués étaient originaires des pays qu'ils venaient inspecter. Chacun d'eux, ne voyant que la sphère étroite qui l'environnait, voulait y commander en chef, en vertu des pleins pouvoirs qu'il tenait du comité de salut public, et subordonner les mouvemens des divisions même les plus éloignées aux intérêts de sa localité.

La cause qui avait empêché les rebelles de poursuivre leurs conquêtes jusqu'à Niort, était qu'immédiatement après leur sortie de Thouars, trois mille républicains y étaient rentrés sous les ordres du général de brigade Salomon, que ceux-ci s'étaient emparés de la Fougereuse, et menaçaient Argenton et Châtillon. D'autre part, Ligonnier avait fait plusieurs sorties de Doué sur Vihiers, et tentait un coup de main sur Chollet. Il était urgent de rappeler les forces de l'armée catholique et royale dans ces cantons; Châtillon leur fut donné pour rendez-vous.

Si Biron se fût empressé de porter au cœur de la Vendée les vingt mille citoyens qui étaient accourus à Niort, qu'il les eût fait seconder par la garnison

de cette ville et des postes circonvoisins, et par les troupes ralliées de Fontenay, il eût fait une puissante diversion et empêché le rassemblement projeté à Châtillon ; mais il s'occupa de l'organisation de son corps d'armée. Cette perte de temps donna aux rebelles tout le loisir qu'ils pouvaient désirer pour préparer les événemens importans qui font le sujet du livre suivant.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

ACCROISSEMENS DE LA GUERRE CIVILE DE LA VENDÉE,
ET FUREURS AUXQUELLES ELLE A DONNÉ LIEU.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

LIVRE DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Cinquante mille rebelles se rassemblent à Châtillon. — Ils expulsent les républicains de plusieurs postes avancés, enlèvent le parc d'artillerie de la division du général Ligonnier, et entrent victorieux dans la ville de Doué. — Ligonnier est accusé de trahison par ses soldats. — Belles dispositions de la part des Vendéens qui marchent sur Saumur. — Attaque et prise de cette ville. — La république est en danger.

Tandis que le général en chef Biron s'amusait à faire un tri parmi les citoyens que leur dévouement avait amenés à Niort, d'Elbée, généralissime de l'armée catholique et royale, formait à Châtillon un rassemblement de cinquante mille hommes, à la tête desquels étaient les chefs les plus renommés de la Vendée. Son plan était de tomber sur la division du général Ligonnier.

Déjà maîtres de Chollet, Vihiers, Coron et Vézins, les rebelles étendaient leurs patrouilles jusqu'aux villages du Vercher et de Concourson, gardés par la légion germanique et par des compagnies franches de nouvelle réquisition. Ces troupes en général ne devaient pas inspirer beaucoup de

confiance et étaient mal placées aux avant-postes: les légionnaires étaient presque tous des déserteurs étrangers aussi disposés à servir la cause royale pour de l'argent que celle de la république; et les réquisitionnaires n'étaient pas exercés au maniement des armes. A l'exception des divisions de gendarmerie à pied, sur la bravoure desquelles on pouvait compter, la presque majorité des autres troupes de la division de Doué était composée des bataillons dits des héros de cinq cents livres. Ces corps étaient, à proprement parler, des ramassis de la plus vile canaille de Paris, qui, au lieu de dispositions guerrières, avaient apporté à l'armée l'esprit du pillage, de la débauche la plus effrénée et de l'indiscipline.....

Le 6 juin, les Vendéens attaquèrent la légion à Concourson, l'en chassèrent et lui prirent deux pièces de canon. Elle se replia sur le village du Vèrcher. Le lendemain, vers les dix heures du matin, les vedettes ennemies parurent sur les hauteurs de ce poste, occupé par une compagnie du ci-devant régiment d'Aunis, trois compagnies franches de Loir-et-Cher et de la Nièvre, et par mille hommes environ, tant infanterie que cavalerie de la légion. Il n'y avait pas un seul officier d'état-major pour diriger cette petite colonne qui, craignant d'être bloquée dans un bas-fond, par des forces supérieures, se détermina à gagner le large. Mais la sortie du village était difficile, il fallait tra-

verser un pont et un chemin creux, sur les escarpemens et à l'issue duquel on s'attendait à trouver l'ennemi en bataille. Les hussards de la légion ouvrirent la marche qui fut si lente, que l'infanterie et deux pièces de canon qu'elle traînait devant elle, restèrent environ une heure sur le pont et dans le ravin. Enfin, la colonne républicaine eut le bonheur de se tirer de cette dangereuse position, et le temps de venir se ranger en bataille dans la plaine. Alors, l'air retentit des cris de *vive la république!* d'une part, et de *vive le roi!* de l'autre, et à ces cris succédèrent plusieurs décharges de mousqueterie qui ne se soutinrent pas du côté des républicains, parce que, comme nous l'avons déjà remarqué, les compagnies de nouvelle réquisition n'avaient jamais fait l'exercice à feu. Les Vendéens, qui s'aperçurent de leur faiblesse, s'avancèrent sur elles à travers une forêt de genêts, et elles plièrent. La légion qui ne pouvait résister seule au choc de plus de quinze mille hommes, s'ébranla et vint s'aligner derrière une haie d'une assez grande étendue, où nombre de fuyards vinrent la joindre, et battirent en retraite avec elle jusqu'à Doué.

Les bataillons de Paris, qui étaient dans cette place réunis aux débris des postes de Concourson et du Vercher, auraient pu faire une résistance honorable et dû sauver au moins le parc d'artillerie de la division qui était au château de Sollange, situé près de la ville; mais il n'était pas donné aux

héros de cinq cents livres de s'illustrer par de si nobles actions.

Les royalistes, renforcés d'une seconde colonne, cernèrent le parc et s'en emparèrent. La troupe républicaine se réfugia à Saumur. Les héros de cinq cents livres, attribuant leur défaite à ceux qui les commandaient plutôt qu'à leur lâcheté, accusaient hautement le général Ligonnier de trahison; ils l'auraient tué s'il fût tombé dans leurs mains; mais il avait reçu des représentans du peuple réunis en commission centrale à Saumur, l'ordre de se rendre sur-le-champ dans cette ville, et il était parti de Doué avant que l'ennemi s'y présentât.

Le général divisionnaire Duhoux commandait à Saumur: cette place pouvait être très-bien défendue par son fort, et on avait pratiqué de bonnes redoutes à droite et à gauche de la route de Doué et aux moulins de Bournan; mais le désordre était à son comble dans l'armée. Les auberges et tous les lieux publics étaient continuellement remplis d'officiers et de soldats qui s'enivraient de plaisirs et de débauches.

Cependant le conseil supérieur, loin de laisser refroidir l'ardeur des Vendéens, arrêta que l'armée catholique et royale marcherait incontinent sur Saumur. Elle avait l'avantage de n'être pas embarrassée de nombreux équipages d'artillerie, de caissons, de vivres et d'ambulances. En cas de défaite,

elle pouvait se sauver partout ailleurs que par les grands chemins.

Chez les républicains, au contraire, outre l'artillerie attachée à la défense des places et autres attirails, il n'y avait pas un bataillon qui n'eût une ou deux pièces de campagne, qui embarrassaient autant qu'elles étaient nuisibles; car ce moyen de défense inspirait aux soldats de Paris surtout, une telle confiance, qu'ils se croyaient perdus quand leurs pièces étaient prises ou mises hors de combat; d'autre part, quand ils étaient contraints de battre en retraite, ils ne pouvaient le faire que par les grands chemins, et dès-lors il était plus facile aux ennemis de les poursuivre et de se saisir de leurs pièces.

Dès le 8, les royalistes firent des préparatifs savans au-delà de ce qu'on pouvait le présumer d'une armée composée en majeure partie de paysans : ils envoyèrent couper la grande route de Saumur à Angers sur la rive gauche de la Loire. Ici, c'étaient des tranchées ouvertes; là, de grands arbres abattus et mis en travers; ailleurs, des caissons de vivres ou d'ambulance dont ils avaient brisé les roues, obstruaient le passage. Ces mesures eussent été inutiles, s'ils eussent voulu attaquer Saumur au midi, ainsi que l'indiquait la situation de la route par laquelle ils devaient venir. En ce cas, les républicains pouvaient rentrer dans la ville et faire leur retraite par le pont sur le chemin de

Tours ; mais les Vendéens laissèrent la route de Doué sur leur gauche et se partagèrent en deux colonnes, dont l'une se porta de suite sur Saumur, et l'autre vint s'embusquer auprès de Montreuil, pour surprendre le général Salomon qui avait eu ordre de venir avec ses trois mille hommes renforcer la garnison de Saumur.

Cependant, pour induire les républicains en erreur et faire porter toutes leurs forces d'un autre côté que celui où ils se proposaient d'attaquer, les royalistes détachèrent quelques compagnies de fantassins et des pelotons de cavalerie vers la partie méridionale de la ville (1). C'est au moment de cette fausse attaque qu'arriva au camp Santerre, ci-devant brasseur et alors commandant de la garde nationale de Paris. Personne ne pouvait inspirer plus de confiance à la Convention que l'homme qui avait fait exécuter la sentence du roi. A sa vue les bataillons de Paris s'enthousiasmèrent comme à celle du génie de la république. Enfin l'on s'aperçut que les Vendéens portaient toutes leurs forces vers le chemin de Chinon, et l'on dirigea aussi de ce côté ses batteries; mais ce fut avec une nonchalance et un air de découragement tels, que l'ennemi eut le temps d'établir les siennes pour protéger ses deux premières lignes, et qu'on put déjà prévoir l'issue du combat. Les habitans de Saumur eux-mêmes

(1) 9 juin.

s'attendaient bien à la prise de leur ville; car à la première nouvelle de l'arrivée des Vendéens, ils s'étaient empressés d'ôter de dessus leurs portes ou d'effacer les inscriptions républicaines consacrées par l'usage à cette époque.

Cependant deux bataillons de la formation d'Orléans font mordre la poussière à trois cents des rebelles et plier leur première ligne. Déjà les acclamations de la victoire se font entendre dans les rangs républicains; mais cette allégresse cesse bientôt. La colonne embusquée sur le chemin de Montreuil, après avoir surpris le général Salomon, dispersé ses troupes, et conséquemment empêché leur jonction avec celles de Saumur, arrive en troisième ligne, et, fière de ses premiers succès, ranime le courage des deux premières. Celles-ci, se sentant soutenues, attaquent à leur tour les deux bataillons d'Orléans et les forcent à se replier. Le général Menou, voulant empêcher l'entrée de l'ennemi dans la ville, accourt à sa rencontre et lui oppose les cuirassiers de la légion germanique; un combat opiniâtre s'engage de nouveau entre cette cavalerie et un corps de troupes commandé par Domagné, l'un des chefs du parti royaliste. Menou est grièvement blessé; Berthier a deux chevaux blessés sous lui; Bourbotte, représentant du peuple, présent à cette action, est démonté; Marceau, officier de la légion germanique, met pied à terre et lui donne son

cheval. Enfin Domagné est tué, mais il emporte avec lui la gloire d'avoir repoussé les cuirassiers. L'intrépide La Rochejaquelein pénètre jusque dans la grande place accompagné d'un seul officier; il est bientôt suivi par les phalanges royales qui débouchent dans la ville par la porte de la Madelaine et viennent s'emparer de plusieurs pièces de canon restées sur la place. On voit que les troupes restées aux redoutes et qui formaient le centre de l'armée, n'avaient encore rien fait; quand elles virent l'ennemi maître de la ville, elles firent mine de fondre sur lui la baïonnette au bout du fusil. Mais cette démonstration de bravoure se convertit en terreur panique à la première décharge d'artillerie qui se fit dans la direction de la route de Doué; un bataillon de Paris commença la déroute et prit le chemin d'Angers par Brissac; tout le centre de l'armée le suivit, à l'exception de quelques détachemens qui restèrent aux redoutes, et s'y défendirent jusqu'au lendemain onze heures du matin. Le 72e régiment qui occupait le fort, ne le rendit qu'après avoir épuisé ses munitions. Les généraux Duhoux et Menou, avec leur état-major et le représentant du peuple, Bourbotte, s'étaient fait jour à travers les cohortes ennemies, et avaient pris la route de Tours. Quant au général Santerre, il avait fait sa retraite sur Baugé et La Flèche d'où il est ensuite revenu à Tours. Les représentans du peuple ont écrit à la Conven-

tion qu'on devait à ce général la conservation de la caisse de l'armée, d'une partie de l'artillerie et des bagages. D'autres ont dit l'avoir rencontré à La Flèche, escorté seulement d'un petit nombre d'officiers et de quelques cavaliers; ils ont ajouté qu'il demanda aux administrateurs du district de cette ville s'ils n'avaient pas vu passer l'armée. Cette dernière assertion est aussi croyable que le rapport des représentans du peuple. Qu'on se rappelle, en effet, dans quel sens se faisaient ces rapports.

Les divisions de Doué et de Saumur étaient fortes de près de vingt mille combattans; quatre mille environ furent tués ou blessés, et six mille faits prisonniers; le reste se réfugia partie à Angers, partie à Tours, plusieurs sans leurs effets d'équipement, sans armes et sans leurs habits militaires qu'ils avaient échangés contre des vêtemens de paysans, afin de déserter l'armée à l'aide de ce travestissement.

Arrêtons-nous un instant et considérons la situation des affaires de la république : ses troupes ont été battues sur presque tous les points du pays insurgé; l'armée des côtes de La Rochelle est sans discipline, elle n'a point ou infiniment peu d'administrateurs éclairés, ses munitions sont épuisées, ses finances pillées; les royalistes, en fortifiant Saumur, peuvent s'en faire un rempart inexpugnable; qu'ils continuent leur marche sur la rive droite de la Loire, Tours, Blois, Orléans, n'opposent aucune

digue au torrent, rien ne l'empêche de venir battre les remparts de la capitale. La terreur, qui élève ses échafauds, grossit l'armée catholique et royale; d'un autre côté les fédéralistes font dans la ci-devant Normandie une diversion qui doit tourner à son avantage. Lyon prépare sa résistance à la tyrannie. Jamais la situation des royalistes n'a été aussi brillante, et pour me servir de la formule alors usitée, la république est en danger.

CHAPITRE II.

Modération des royalistes qui renvoient sur parole les prisonniers qu'ils ont faits. — Ils descendent la Loire. — Angers, Ancenis, Oudon leur ouvrent leurs portes. — Siége de Nantes; belle défense de cette ville dirigée par le général Canclaux. — Premières expéditions de Westermann; il s'empare de Châtillon qu'il est contraint d'abandonner. — Biron, général en chef, est dénoncé à la Convention et destitué. — Beysser est appelé à la barre.

Le génie qui veillait aux destinées de la république la sauva du pressant danger qui la menaçait. Les royalistes ne poussèrent pas leurs conquêtes plus loin que Chinon qu'ils évacuèrent après avoir enlevé toutes les subsistances qu'ils y trouvèrent. Ensuite les généraux vendéens s'occupèrent de l'organisation de leur armée; ils passèrent en revue les prisonniers qu'ils avaient faits et les engagèrent à prendre parti parmi eux. Un grand nombre céda à leurs instances, mais ils ne firent d'autres mauvais traitemens à ceux qui refusèrent de les suivre, que de leur couper les cheveux et de leur faire promettre qu'ils ne porteraient plus les armes contre le roi; ensuite ils les renvoyèrent dans leurs départemens avec des passe-ports délivrés au nom de Louis XVII. Cette modération,

qui contrastait avec la conduite tenue par les républicains à l'égard des Vendéens qu'ils avaient pris, avait pour but de faire des partisans à la cause royale, et dans l'armée et dans l'intérieur de la France.

Nous avons dit que les républicains s'étaient réfugiés, après la prise de Saumur, les uns à Tours, les autres à Angers. Ces derniers arrivèrent le 10 juin aux buttes d'Érigné. Ce poste était confié à la garde du sixième bataillon des volontaires du Calvados. Au lieu d'y arrêter les fuyards, il les laissa passer. Ils ne rencontrèrent pas plus d'obstacles au Pont-de-Cé; enfin, ils entrèrent dans Angers et y jetèrent l'épouvante dont ils étaient eux-mêmes saisis. Les habitans s'imaginèrent que l'ennemi était déjà aux portes de la ville.

Le bruit courut que la garde nationale et les principaux habitans avaient tenu conseil et délibéré que ne pouvant résister aux royalistes, ils arboreraient le drapeau blanc : aussitôt la troupe se décida à évacuer Angers. Environ cinq mille hommes se dirigèrent sur Laval, d'autres regagnèrent Tours en passant par Duretal, La Flèche et Château-du-Loir. Le 6e bataillon du Calvados revint dans la ci-devant Normandie, et se rangea sous les drapeaux du fédéralisme. Ces sortes de retraites étaient de véritables défections : car, non-seulement chaque corps, mais chaque individu prenait sur lui de s'en aller où bon lui semblait.

Tandis que la majeure partie des forces de l'armée catholique et royale avait fait dans la division de Saumur les exploits dont nous venons de parler, Charette était resté dans la Basse-Vendée avec quinze à vingt mille hommes. Il étendait ses reconnaissances jusqu'aux portes de Nantes. Mais le général Beysser, à la tête de deux mille quatre cents hommes, fit plusieurs sorties de cette ville, chassa les rebelles à deux lieues au-delà, leur reprit trois postes et leur tua trois cents hommes. D'un autre côté, Westermann avec sa légion reprit Parthenay sur une division de dix mille rebelles aux ordres de Lescure qui paraissait vouloir se porter sur Saint-Maixent et Niort.

Ces échecs déterminèrent le conseil supérieur à ordonner que la grande armée descendrait la Loire, tenterait un coup de main sur Nantes et reviendrait ensuite sur les généraux Westermann et Biron dans le département des Deux-Sèvres. En conséquence les royalistes firent charger sur des bateaux, à Saumur, les armes, les munitions et l'artillerie qu'ils avaient prises, et se dirigèrent vers Nantes; Angers, Ingrande, Ancenis, Oudon, dénuées de forces, leur ouvrirent leurs portes. Charette était prévenu de leur arrivée et devait attaquer la ville du côté de Pont-Rousseau, tandis que la grande armée, forte de près de quarante mille hommes, ferait assaut vers les portes de Paris, de Rennes et de Savenay. Il était convenu qu'on se

ferait des signaux sur les deux rives, afin qu'il y eût plus d'ensemble dans la marche des troupes et dans l'attaque.

Le 28 juin au soir, Canclaux, qui commandait en chef, fut averti par ses avant-postes qu'on apercevait au loin de certains feux comme des fusées volantes et des ballons illuminés, et que l'on entendait se répéter des cris semblables au mugissement du taureau. (A défaut de tambours, les Vendéens hurlaient dans des cornes de bœuf, comme font les pâtres quand ils rassemblent leurs bestiaux.) Dès-lors Canclaux ne douta plus de l'arrivée de l'ennemi et fit ses préparatifs de défense. A peine avait-il à sa disposition dix mille hommes, tant de troupes de ligne que de garde nationale. Il les distribua suivant le besoin. L'attaque commença le 29 à la pointe du jour. Les Vendéens s'élancèrent plusieurs fois dans les jardins des faubourgs et en vinrent à l'arme blanche avec le brave 109e qui soutint leur choc et les repoussa vigoureusement. Les canonniers Nantais démontèrent plusieurs de leurs pièces d'artillerie. La cavalerie bourgeoise porta la mort et le désordre dans leurs rangs. Le sage Canclaux faisait mouvoir les soldats et les citoyens avec la rapidité de l'éclair; des secours arrivaient à propos aux postes les plus en danger; partout sa présence et son intrépidité doublaient l'ardeur et le courage des assiégés et rendaient inutiles les efforts des assiégeans. Enfin

ceux-ci, croyant avoir affaire à une armée de quarante mille hommes au moins, levèrent le siége après deux jours d'assauts continuels, et firent leur retraite sur les communes de Niort et d'Ancenis. Les corps commandés par Charette, qui n'avaient pas mieux réussi à Pont-Rousseau, rentrèrent dans l'intérieur de la Vendée. Cette belle défense, qui donne une idée de ce que peut un bon général avec une poignée de braves, combla de gloire le général Canclaux, et lui concilia l'amour et la reconnaissance des Nantais qui le proclamèrent leur sauveur. Quel changement survenait dans la fortune des Vendéens, s'ils s'emparaient de Nantes! Maîtres de son port et de ses bâtimens, ils pouvaient investir la fonderie d'Indret dont ils faisaient leur arsenal. Paimbœuf succombait à une attaque combinée par terre et par eau. Tenant le cours de la Loire jusqu'à son embouchure, ils avaient une communication ouverte avec les Anglais qui, s'ils le voulaient, leur donnaient des secours. Nantes devenait la porte d'entrée des émigrés. L'arrivée de l'un des princes français y grossissait le parti de tous les ennemis que le régime révolutionnaire faisait à la république. Les Basses-Bretagne et Normandie, déjà en fermentation, devenaient pour lui une conquête facile. D'ailleurs nous avons déjà vu l'armée catholique et royale maîtresse du Poitou et de l'Anjou. Alors la guerre prenait une toute autre face.

Ces superbes espérances échouèrent au pied des murs de Nantes. Saumur, Angers et Doué furent bientôt repris. Westermann, voyant que la grande armée des rebelles s'était dirigée sur la Bretagne, conçoit et exécute sur-le-champ le projet de faire une diversion qui la rappelle dans la Vendée. Il sort de Parthenay à la tête d'une faible division dont sa légion fait partie; il brûle le village d'Amaillon, tue Beaurepaire, un des plus vaillans chefs de la Vendée; et se porte, le 1^er^ juillet, sur le château de Clisson appartenant à Lescure. Ce général s'y était retiré après la prise de Parthenay, dans le dessein d'y rassembler un nouveau corps de troupes; mais le bouillant Westermann ne lui en donne pas le temps (1). Il arrive si inopinément à Clisson, qu'il ne s'en faut que de quelques instans qu'il n'y fasse prisonnier le général royaliste dont le château et les propriétés deviennent la proie des flammes.

Cette expédition faite, et sans permettre aux siens de se reposer, Westermann les ramène à Bressuire, va porter le fer et la flamme dans les propriétés de La Rochejaquelein et s'avance sur Châtillon. C'était attaquer les Vendéens au cœur, cette ville étant le siége de leur magistrature. Cependant l'ingénieux et vigilant Lescure, qui pénètre les desseins de son ennemi, rassemble à la hâte huit à

(1) Juillet.

dix mille paysans et vole au secours de Châtillon avec dix pièces d'artillerie. Westermann le rencontre, au milieu de son chemin, sur une hauteur appelée le bois du Moulin-aux-Chèvres. Le combat s'engage, les républicains sont cernés; mais leur intrépide chef leur fait faire une trouée. Ils reprennent les rebelles par derrière, leur enlèvent trois pièces de canon, leur tuent deux mille hommes et les mettent en déroute. Ils vont droit à Châtillon; les obstacles naissent encore sous leurs pas : ici, sont des ponts coupés; là, des tranchées ouvertes; plus loin, une nouvelle hauteur occupée. Les ponts sont rétablis, les tranchées comblées, l'ennemi débusqué; enfin, après tant de marches, de combats et de travaux, Westermann entre, à sept heures du soir, victorieux dans Châtillon où il délivre six cents prisonniers.

Des actions aussi héroïques méritaient de fixer les faveurs de la fortune parmi les républicains; mais, par un effet de son inconstance trop ordinaire à la guerre, elle revint bientôt couronner l'audace des rebelles. La Rochejaquelein les rallie et les ramène en force sous les murs de Châtillon. Westermann, faute de secours et de munitions, abandonne à regret le théâtre de ses exploits. Pour peu qu'il eût été secondé par un général en chef actif et prévoyant, il aurait conservé à la république un des principaux boulevards des royalistes, d'où il les aurait beaucoup inquiétés; mais autant il était hardi et entre-

prenant, autant Biron était oisif et indolent. Ce dernier fut dénoncé à la Convention nationale et destitué, non pas tant pour être resté dans l'inaction, que pour avoir fait arrêter et mettre au secret Rossignol, colonel de la 35e division de gendarmerie à pied, qui jouissait à Paris d'une grande réputation de patriotisme. La Convention nomma successivement Diethman et Beysser généraux en chef de l'armée des côtes de La Rochelle, mais ils ne le furent ni l'un ni l'autre. Le second même eut à lutter contre un décret qui le mit hors la loi, comme signataire d'un acte d'adhésion à un système fédératif et de protestation contre les événemens du 2 juin; mais il rétracta sa signature, et la Convention se contenta pour le moment de le mander à sa barre.

CHAPITRE III.

Charette est repoussé de devant les Sables d'Olonne et Luçon. — Sandos est remplacé par Tunck que sa division ne veut pas reconnaître. — Il la fait bivouaquer dans la plaine de Luçon. — Il chasse l'ennemi de Pont-Charron. — Deuxième attaque de Luçon par vingt-cinq mille royalistes qui sont repoussés par deux mille quatre cents républicains. — Récit de ce qui venait de se passer à Martigné-Briant et à Vihiers. — Biron, général en chef, est remplacé par Rossignol. — Arrivée de la garnison de Mayence dans la Vendée. — Troisième attaque de Luçon par quarante mille hommes qui sont mis en pleine déroute par huit mille. — Tunck, qui avait reçu sa destitution la veille de cette victoire, est créé général de division sur le champ de bataille par les représentans du peuple.

Les premières expéditions du général Westermann atteignirent leur but; Nantes fut dégagée et la majeure partie des forces vendéennes reflua sur la rive gauche de la Loire.

Il en résulta que les villes du Bas-Poitou restées fidèles à la république furent exposées à de plus grands dangers. Celle des Sables fut la première attaquée; mais elle se défendit si bien que Charette fut contraint d'en lever le siége. Jaloux de venger cet affront par un coup d'éclat, il demanda du renfort aux armées du centre et d'Anjou. Sapinaud et La Rochejaquelein lui amenèrent environ quinze

mille hommes, et ils se dirigèrent tous ensemble vers Luçon. Le général Sandos y commandait. Il range ses troupes en bataille; son aile droite est enfoncée, il se croit vaincu et fait sa retraite sur Marans. Cependant un seul corps, commandé par un jeune officier plein d'intelligence et de valeur, se forme en bataillon carré et fait tête à l'ennemi. Cet exemple donne le temps aux républicains de se rallier. On se heurte de nouveau : la division de La Rochejaquelein est à son tour enfoncée; la terreur la saisit; elle fuit et entraîne avec elle toute l'armée assaillante. Telle fut l'issue de cette première attaque de Luçon, qui valut au 3e bataillon des volontaires nationaux des Deux-Sèvres le surnom de Vengeur, et à Leconte, son chef, le grade de général de brigade.

La retraite de Santos le mit en discrédit. Il fut remplacé, le 12 juillet, par le général de brigade Tunck que la division de Luçon ne voulut pas d'abord reconnaître. Pour ne pas aigrir l'esprit des soldats, il vint établir son quartier-général au poste des Quatre-Chemins, distant de Luçon d'une demi-lieue.

Ensuite, sous le prétexte du bien du service, il trouva le moyen de se venger du mauvais accueil qu'on lui avait fait. Le 23, il fit battre la générale et bivouaquer dans la plaine. La troupe n'avait ni ustensiles de campement, ni eau, ni bois à sa portée. La cavalerie avait chaque jour trois lieues à

faire pour aller à l'eau et en revenir. Deux mille hommes environ tombèrent malades ; les gens de l'art en attribuèrent la cause à la position de l'armée, et en firent leur rapport au général qui leur répondit qu'il était forcé de la laisser où elle était afin d'éviter toute surprise de la part de l'ennemi.

Cependant il pouvait à la fois pourvoir à sa sûreté et à la conservation de ses soldats. Il n'avait rien à craindre du côté de la mer et des marais : à sa droite, le poste des Quatre-Chemins était gardé par douze cents hommes, dont cent cinquante de cavalerie ; à sa gauche, le port Laclaye était défendu par cinq cents hommes et du canon ; il assurait son centre en mettant le jour une garde à pied de cinquante hommes sur la hauteur en face du pont de Minclay, vingt-cinq cavaliers au château de Bessay, et autant au poste de la Maison-Rouge. La nuit, on aurait fait retirer le poste de Bessay en-deçà du pont de Minclay, où l'on aurait entretenu une vedette, et l'on aurait porté sur la hauteur un demi-bataillon qu'on eût fait bivouaquer parallèlement aux postes des Quatre-Chemins et de la Maison-Rouge. Avec de semblables dispositions, des rondes, des patrouilles, enfin une correspondance bien établie, Tunck n'avait aucune surprise à craindre, et pouvait laisser son principal corps d'armée à Luçon, où il eût été à l'abri du serein mortifère de cette contrée, et à portée de l'eau et des subsistances.

Il se mit à la tête d'une colonne de douze cents hommes d'infanterie, de cent cavaliers et de deux pièces de canon, et partit vers la chute du jour. Son dessein était de surprendre l'ennemi à Pont-Charron, petite ville à trois lieues de Luçon, sur la route de La Rochelle à Nantes. On ne pouvait y entrer qu'en traversant un pont, en avant duquel les royalistes, au nombre de quatre mille, avaient pratiqué de bonnes redoutes et fait des retranchemens. Le train de l'artillerie, qui se faisait facilement entendre dans le calme de la nuit, leur annonça l'arrivée de la colonne républicaine; leurs avant-postes se rapprochèrent de la ville, où l'alarme se répandit. Tunck parut à la pointe du jour et chassa les rebelles de tous leurs retranchemens. Pendant que la fusillade roulait sur les deux rives, la gendarmerie nationale passa au grand galop sous le feu des deux partis, traversa la rivière partie à la nage, partie sur le pont, et monta vers la ville; l'infanterie la suivit. L'ennemi après avoir perdu cent cinquante hommes, deux pièces de canon, trois drapeaux, cent cinquante bœufs et cent chevaux et mulets, prit la fuite et se sauva à Chantonnay. Tunck le poursuivit jusque-là; mais ayant entendu sonner le tocsin, il jugea prudent de rentrer à son bivouac. Il eut avis le 29 que les royalistes faisaient depuis quelques jours un rassemblement de quatre-vingts paroisses, auquel devaient se joindre six mille hommes de l'armée d'Anjou;

il sut de plus qu'ils avaient dessein de revenir attaquer Luçon. Dès ce jour on aperçut un de leurs escadrons battre la campagne ; en conséquence, le général fit rapprocher son bivouac du pont de Minclay où il plaça des vedettes ; on fit des patrouilles et l'armée passa la nuit sous les armes.

Le lendemain, vers midi, les vedettes en avant du château de Bessay se replièrent sur le bivouac, attendu que l'ennemi passait déjà le pont et se formait en colonnes. Un instant après, des voltigeurs vinrent examiner la position de l'armée républicaine ; enfin sa cavalerie forte de huit cents hommes environ, se déploya sur les ailes et favorisa l'extension de trois colonnes d'infanterie. Quoique Tunck n'eût à opposer dans le moment à l'ennemi que deux mille quatre cents hommes, il imita son ordre de bataille : la gendarmerie flanquait ses colonnes, dont les ailes étaient recouvertes par des hussards du 9e régiment. Son artillerie était braquée de manière à riposter à celle de l'enn[illegible], et il se tenait avec son état-major à cinquante pas en arrière de son centre de bataille.

Les royalistes voulurent essayer de tourner la petite armée républicaine. Tunck s'aperçut de ce mouvement et évita d'être enveloppé par une marche oblique qu'il fit faire à son aile gauche ; mais à cet avantage se joignit un inconvénient qui fut que

son centre fut mis trop à découvert. Il y eut un engagement entre la cavalerie ennemie et les hussards du 9ᵉ régiment, qui furent repoussés et obligés de se rallier sur une hauteur. A l'instant un champ de blé s'embrasa devant un bataillon de réquisitionnaires de Parthenay, qui se trouvait au feu pour la première fois: cet accident les effraya au point qu'ils abandonnèrent leur drapeau et une pièce de canon.

Tunck, voyant ce désordre, ordonna au commandant de la gendarmerie de charger ce bataillon et de le ramener au combat. « C'est l'ennemi » qu'il faut charger, lui répondit ce brave offi- » cier, » et aussitôt il se précipita avec ses gendarmes de la Corrèze, du Cher et de l'Indre sur les tirailleurs de l'armée royale, et leur reprit le drapeau et la pièce de canon du bataillon de Parthenay.

La valeur de ces intrépides gendarmes redonna du cœur aux autres troupes; les hussards rentrèrent en lice, et l'infanterie s'avança au pas de charge. Tout-à-coup la terreur passe dans les rangs des Vendéens, qui fuient et laissent sur le champ de bataille deux mille morts, parmi lesquels une jolie femme, habillée en amazone et armée de pied en cap.

Ainsi vingt-cinq mille hommes commandés par les généraux les plus célèbres de la Vendée, tels

que les d'Elbée, les La Rochejaquelein, les Lescure, les Saint-Pal et les Bejarry, échouèrent devant une poignée de républicains.

On a reproché au général Tunck de n'avoir pas su profiter de sa victoire pour faire éprouver à l'ennemi une perte beaucoup plus considérable. En effet, outre les deux mille quatre cents hommes qui ont pris part à l'action, il en avait douze cents aux Quatre-Chemins. Il fallait envoyer ordre au commandant de cette troupe de s'avancer avec deux pièces de canon jusqu'à la portée du pont de Minclay. Dans cette position, il balayait les fuyards obligés de passer sur ce pont ou de côtoyer la rivière dans une prairie étroite et marécageuse. Tunck aurait dû précipiter la marche de son centre et le faire arriver en face du pont, ordonner en même temps à ses colonnes de resserrer leurs ailes de manière à ce que l'ennemi dans sa fuite ne s'écartât pas de la direction; alors la cavalerie se fût portée au grand galop à l'issue de la prairie, et aurait taillé en pièces tous ceux qui auraient voulu en sortir; les deux colonnes auraient continué leur poursuite et seraient arrivées l'une à droite, l'autre à gauche du château de Bessay; la cavalerie réunie aurait suivi le chemin de Bessay et sabré les traîneurs.

Alors la position de Tunck était vraiment militaire; les douze cents hommes que nous supposons avoir été tirés des Quatre-Chemins formaient na-

turellement son centre. Sa cavalerie allait se reposer au château et dans le hameau de Bessay. Enfin le lendemain, au point du jour, il se mettait à la tête de toute sa cavalerie et de trois à quatre cents tirailleurs; il fouillait tous les villages, bourgs et hameaux voisins, et purgeait le territoire des débris de l'armée royale. Ces manœuvres le rendaient maître de toute l'artillerie qui restait à l'ennemi, et le débarrassaient de son voisinage et de ses importunités; car nous le verrons bientôt revenir à la charge.

Tunck ne fit que rendre aux rebelles ce qu'ils venaient de faire dans l'Anjou, où ils avaient eu des avantages absolument de même nature. A Martigué-Briant, un corps de douze cents hommes, composé en grande partie de déserteurs de la légion germanique, avait arrêté les progrès d'une nouvelle armée républicaine sortie de Saumur et d'Angers. Quelques jours après, cette armée avait été complètement battue à Vihiers; le général qui la commandait reçut une balle dans les reins, et elle perdit dix pièces de canon, ses caissons et ses bagages (1). Le gain de cette importante bataille fut encore dû à la fermeté et au courage du corps d'élite dont je viens de parler.

Le commandement en chef de l'armée des côtes de La Rochelle, étant vacant depuis le rappel de

(1) 18 juillet.

Biron, on en pourvut Rossignol. En ce même temps, un nommé Ronsin, commis des bureaux de la guerre, jouait un rôle important à l'armée. Cet homme affectait le républicanisme le plus prononcé, le mépris du faste et des richesses : il jouissait d'un grand crédit au club des jacobins. Son influence fit nommer général en chef l'automate qu'il devait animer. J'aurais trop à faire si j'avais à peindre les personnages assortis au moral des Rossignol et des Ronsin, qui, à cette époque, furent envoyés de Paris dans la Vendée. Des histrions, des charlatans, l'écume de la nation allaient être préposés au commandement des troupes, si un événement inattendu n'avait mis à la disposition du gouvernement une pépinière d'officiers aussi braves qu'instruits, et des troupes aguerries et disciplinées.

La ville de Mayence, dont les Français s'étaient emparés dans la campagne précédente, était bloquée depuis plusieurs mois par les Impériaux. Après un siége des plus longs et des plus meurtriers dont l'histoire ait fait mention, elle avait épuisé toutes ses ressources; enfin, après avoir vainement attendu des secours, elle se vit forcée de capituler. Elle promit de ne pas servir d'un an contre les puissances liguées, et rentra en France avec tous les honneurs de la guerre. La Convention, en l'opposant aux rebelles, ne lui faisait point enfreindre sa capitulation. Elle vint donc à gran-

des journées de marche à Tours, sous les ordres des généraux Aubert-Dubayet, Kléber, Beaupuis, Haxo, Sainte-Susanne, Jordy, etc. (1), et débouche la route d'Angers à Nantes. Avant de parler de ses exploits, nous suivrons les événemens qui les ont précédés et nous reviendrons une troisième fois avec les Vendéens à Luçon. Cette ville les tentait : sa possession les rendait maîtres des marais environnans, riches en subsistances, en bœufs, chevaux et mulets; elle leur ouvrait le chemin de La Rochelle, place beaucoup plus importante sur laquelle ils étendaient leurs vues. Leur réunion fut plus nombreuse qu'aux précédentes attaques. Quarante mille Vendéens reparurent dans la plaine avec vingt pièces de canon. La division républicaine, forte de sept à huit mille hommes seulement et de cinq pièces d'artillerie volante, les reçut de pied ferme, tua ou noya, au pont de Minclay, quatre mille des leurs, prit leurs canons et les poursuivit jusqu'au-delà de Chantonnay où Tunck établit son quartier-général et fit prendre position à sa troupe.

La veille de cette grande victoire, il avait reçu du ministre de la guerre un ordre de quitter son commandement et de se retirer à vingt lieues du théâtre de la guerre (2). Les représentans Goupilleau

(1) Août.

(2) 13 août.

et Bourdon-de-l'Oise, non-seulement suspendirent son rappel, mais ajoutèrent à ses lauriers le grade de général de division qui lui fut ensuite confirmé par la Convention nationale.

Quoiqu'il ne soit pas digne de l'histoire de descendre jusqu'à des minuties, il en est cependant qu'il convient peut-être de ne pas taire, parce qu'elles servent à faire connaître la manière dont se traitaient alors les affaires les plus importantes. On a assuré que le contexte de l'ordre qui rappelait le général Tunck était d'une écriture différente que son nom qui paraissait avoir été mis après coup; ce qui indiquait qu'on avait envoyé de semblables lettres à quelqu'un de confiance pour les remplir à volonté, et chasser ainsi de l'armée ceux qui déplairaient à un parti.

CHAPITRE IV.

Rivalités, entre les représentans du peuple et les généraux, nuisibles aux opérations de l'armée. — Plan de campagne arrêté à Saumur. — Rossignol méconnu dans une partie de l'armée qu'il commande en chef. — Tunck, battu à Chantonnay, est appelé à la barre de la Convention. — Première sortie de la garnison de Mayence dans la Vendée. — Levée en masse opposée aux Vendéens. — Défaite de Beysser à Montaigu. — Déroute de Saint-Fulgent. — Canclaux et Aubert-Dubayet se rapprochent de Nantes. — Rossignol est battu à Vihiers. — Déroute de Santerre à Coron. — Ronsin dénonce à la Convention Canclaux et Aubert-Dubayet. — Beysser est arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire.

Les commissaires de la Convention Bourdon et Goupilleau de Fontenay, qui venaient d'être les appuis de Tunck, destituèrent à leur tour Rossignol, comme inepte, immoral, protégeant le pillage et indigne de la confiance de l'armée. Ils en rendirent compte à la Convention nationale; mais leurs collègues Bourbotte et Tallien intriguèrent tellement en sa faveur, qu'ils parvinrent à lui conserver le commandement de l'armée et à indisposer fortement les esprits contre Tunck et ses appuis.

L'envie et la calomnie aiguisaient aussi leurs traits

contre Philippeaux et le général Canclaux, qui étaient à Nantes. Bourbotte et Tallien, hommes ardens, voulaient s'emparer exclusivement de la direction de la guerre. Les troupes, près desquelles ils étaient, avaient souvent été battues, tandis que celles des côtes avaient eu des succès. Les rebelles avaient été vigoureusement repoussés, le 10 août, au Château-d'Eau; le 25, à la Roche-sur-Yon; le 27, au camp de la Socinière, près Nantes, et le 28 à Parthenay. Cet esprit de jalousie et de domination qu'on voit percer eut les conséquences les plus funestes : il introduisit à l'armée une anarchie aussi complète que celle qui régnait au sein des gouvernans.

Cependant il se tint, le 2 septembre, à Saumur, un conseil de guerre, dont le but était d'arrêter définitivement un nouveau plan de campagne (1). Rossignol vint lui-même en prescrire les dispositions au général Tunck et au représentant du peuple Bourdon-de-l'Oise; ils ne voulurent ni le reconnaître ni mettre son plan à exécution.

Quelque temps après, Tunck fut arrêté et conduit à Paris. Il est vrai que le 5 septembre, il avait été battu à Chantonnay, et que son corps d'armée avait été réduit à mille hommes; mais cet échec était moins cause de sa disgrâce que ses premiers succès et le malheur qu'il avait eu de plaire

(1) Septembre.

aux représentans en mission dans son arrondissement.

En conformité du plan de Saumur, les troupes qui étaient à Nantes et dans les environs se mirent en campagne; savoir, six mille hommes sous les ordres de Beysser, et douze mille sous ceux des généraux Canclaux et Aubert-Dubayet. La garnison de Mayence en faisait la majeure partie. L'ennemi fuyait devant elle, et elle enleva les postes du port Saint-Père, de Machecoul, de Léger et de Montaigu.

D'un autre côté, près de cent cinquante mille citoyens, levés en masse et armés de toutes pièces, se réunirent à Angers, à Thouars, à Doué et à Saumur aux troupes de ligne. L'ennemi fut vivement poursuivi sur les routes de Vihiers et de Brissac. Deux fois il essaya d'emporter d'assaut les buttes d'Érigué et le Pont-de-Cé, et chaque fois il fut repoussé avec perte : il échoua pareillement devant Doué.

Enfin dans la partie du sud de l'armée, où les représentans du peuple Fayau et Bellegarde avaient aussi requis une levée en masse, l'ennemi avait éprouvé des revers.

Ces succès, et le nombre presque incroyable de citoyens armés contre les rebelles, devaient en faire espérer la prompte défaite; mais le danger qui les pressait rehaussa leur courage et accrut leur audace. Ils attaquèrent l'avant-garde de l'armée de Mayence entre Clisson et Mortagne, et lui prirent

son artillerie légère. Quelques jours après, ils la battirent encore à Torfou; la colonne de droite, commandée par Beysser, fut surprise, le 19 septembre vers les quatre heures du soir, à Montaigu. Au moment de l'apparition de l'ennemi, le général s'enivrait des plaisirs de la table; à peine eut-il le temps et fut-il assez maître de lui pour monter à cheval. L'attaque fût terrible; les corps mayençais quelque aguerris qu'ils fussent, n'y purent résister et se sauvèrent à Nantes. Charette, qui dirigeait cette action, s'empara de leurs caissons d'ambulance, et les blessés qu'ils transportaient furent égorgés. Beysser devait partir le lendemain pour joindre à Saint-Fulgent un autre corps de troupes aux ordres du général Miewkousky. Sa défaite causa celle de cette division qui, forte par elle-même, avait encore des obusiers dont l'effet était inconnu jusqu'alors aux Vendéens. Ceux-ci, au nombre de plus de trente mille, arrivent à la brune et à petit bruit dans les environs de Saint-Fulgent; ils *s'égaillent* et enveloppent les républicains, de manière cependant à laisser la route libre dans une circonférence d'une demi-lieue. Ensuite, quand ils les voient réunis et engagés sur la route avec toute leur artillerie, ils poussent des hurlemens de fureur, et font un feu de mousqueterie et d'artillerie tel qu'ils jettent l'épouvante dans l'armée républicaine. Elle veut se défendre; les terribles obus décrivent leur ligne parabolique et tombent sans

produire d'effet sensible. Les Vendéens étaient trop dispersés, et l'obscurité empêchait les canonniers de pointer à propos. Le désordre s'accroît; les républicains ne reconnaissent plus de chefs; ils cherchent à profiter des ténèbres pour fuir, partout ils trouvent les chemins obstrués; les royalistes en font une boucherie horrible, s'emparent de leurs chariots, de leurs trains d'ambulance et d'artillerie, et de leurs obusiers.

Le général Chalbos qui était avec une autre division auprès de la Châtaigneraye, et qui devait aussi faire sa jonction à Saint-Fulgent, s'était au contraire replié sur Fontenay. S'il eût essayé de se rendre au point de réunion, il aurait rencontré et tenu l'ennemi en échec. Sans doute que s'il ne se fût pas senti en force, il aurait sagement fait de battre en retraite, mais sa marche aurait fait diversion et empêché la défaite de Saint-Fulgent. Ce général avait aussi à côté de lui des représentans du peuple, et l'on assure que ce ne fut que d'après leurs ordres qu'il rentra à Fontenay.

Les généraux Canclaux et Aubert-Dubayet quittèrent Clisson pour se rapprocher de Nantes; mais ils furent attaqués en route : les royalistes leur prirent quelques pièces de canon et leurs bagages qu'ils regagnèrent par des prodiges de valeur.

Tandis que ces choses se passaient à l'ouest et

au midi de l'armée républicaine (1), Rossignol était repoussé de Vihiers, et Santerre complètement battu à Coron, où il avait conduit quarante mille hommes de la levée en masse sans avant-garde ni éclaireurs ; en sorte que la tête de cette armée ayant été attaquée et forcée de se replier, toute la file fut saisie d'épouvante et se mit en déroute. Santerre perdit dans cette rencontre deux obusiers qui se trouvèrent engagés dans un chemin étroit et qu'on ne put faire rétrograder à temps. Les Vendéens volaient d'une victoire à l'autre. Leur activité et leur intrépidité dans les combats semblaient miraculeuses ; ils firent tête à plus de soixante mille hommes de troupes réglées, dispersèrent et rendirent nulle une masse prodigieuse de citoyens armés contre eux. Tel fut le résultat du fameux plan de campagne arrêté le 2 septembre à Saumur.

La première entrée en campagne de la garnison de Mayence n'ayant pas été heureuse, les Vendéens firent de son nom un jeu de mots et l'appelèrent l'*armée de Fayence ;* mais nous la verrons bientôt se venger de cette plaisanterie : non-seulement les traits impuissans des ennemis viendront se briser contre ses boucliers d'airain, mais elle sera l'instrument le plus terrible de tous ceux qui ont détruit l'édifice royal.

---

(1) 19 septembre.

Il fallait que quelqu'un fût victime de la non-réussite du plan de Saumur. Ronsin, qui cumulait les fonctions de général et de ministre à l'armée, accourut annoncer au comité de salut public et à la société des jacobins, qu'on devait attribuer les derniers revers à Canclaux et à Aubert-Dubayet; qu'ils étaient cause que l'armée des côtes de La Rochelle était dans le plus mauvais état possible. Cette dénonciation était dénuée de fondement et bien perfide; car le premier commandait celle des côtes de Brest, et le second la garnison de Mayence; ils leur devaient toute leur sollicitude, de préférence aux troupes confiées à Rossignol, à Santerre et à Ronsin lui-même.

Vers cette même époque, Beysser fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire pour cause de fédéralisme, quoique nous ayons vu qu'il eût rétracté la signature qu'il avait donnée. Il ne se doutait certainement pas d'être d'un parti qu'on pût qualifier de ce nom, cependant il fut condamné et mis à mort.

CHAPITRE V.

Nouveau plan de campagne contre les royalistes. — Canclaux et Aubert-Dubayet sont rappelés. — Lechel est nommé général en chef de l'armée de l'Ouest. — Expédition de Chalbos sur Châtillon. — Action hardie de Westermann qui prend cette ville, y met le feu et l'évacue. — Position critique de l'armée catholique et royale, dont les généraux tiennent conseil et arrêtent le passage de la Loire. — Détails sur la prise de Mortagne, de Chollet et de Beaupreau par les républicains. — Charette fait une trouée, et s'empare de Noirmoutiers. — La grande armée des royalistes passe la Loire à Saint-Florent-le-Vieux. — Les républicains trouvent dans cette ville six cents des leurs que les royalistes avaient faits prisonniers.

Le comité de salut public arrêta (1) un nouveau plan de campagne pour le mois d'octobre. Celui de Saumur n'avait pas réussi, parce qu'il n'y avait pas eu d'accord entre les représentans du peuple et les généraux. Cette fois-ci la volonté du gouvernement, notifiée à tous, les contraignit à mettre plus d'ensemble dans leurs opérations. D'ailleurs, il était décidé qu'il n'y aurait plus qu'un seul commandant en chef pour toute l'armée opposée aux royalistes, qu'on appellerait désormais l'armée de l'Ouest. Une autre disposition principale de ce

(1) Octobre.

plan était qu'à fur et mesure qu'on irait en avant, on brûlerait toutes les villes, bourgs, villages, hameaux, châteaux et chaumières qu'on rencontrerait; et ce qui n'était pas moins insensé, toutes les forêts et tous les bois. La commission centrale des députés réunis à Saumur avait aussi obtenu que Canclaux et Aubert-Dubayet seraient rappelés. Ces généraux s'étaient remis en marche dans les premiers jours d'octobre, et avaient battu vingt-cinq mille rebelles à Saint-Symphorien. A l'issue de cette glorieuse affaire qui prépara les succès dont nous allons parler, ils reçurent leurs ordres de rappel. Cette nouvelle mit la consternation dans l'armée. Ils dirent aux soldats qu'ils n'étaient pas moins citoyens que guerriers; que leur premier devoir était d'obéir au gouvernement, et qu'ils espéraient de leur attachement, que, quelque fussent les généraux qui les commandassent, ils ne démentiraient pas leur réputation de valeur. Heureusement les Kléber, les Beaupuy, les Haxo, les Sainte-Suzanne restaient à l'armée. Canclaux fut remplacé par Rossignol, et le commandement général échut à un nommé Léchelle qui, suivant l'esprit du temps, crut se faire beaucoup d'honneur en prenant le titre de général *sans-culotte*.

Chalbos, que nous avons vu faire une retraite prématurée, ne tarda pas à se remettre en campagne; il avait sous ses ordres les généraux Chabot et Westermann. Il s'avance vers Châtillon. La mort et

l'incendie annoncent son arrivée. Le généralissime d'Elbée, Lescure et La Rochejaquelein rassemblent en diligence quinze mille Vendéens, leur rappellent leurs derniers exploits à Saint-Fulgent, et attendent l'ennemi dans la plus fière contenance sur les hauteurs de Châtillon. Tel était l'ordre de marche et de bataille des républicains : deux colonnes devaient commencer l'attaque et prendre en flanc les royalistes, tandis qu'un corps de réserve, commandé par Westermann, viendrait achever de les exterminer. Ceux-ci avaient l'avantage de la position, néanmoins les deux colonnes s'avancent, on se salue de part et d'autre à coups de canon. On se rapproche, on se fusille, la victoire est incertaine. Lescure et La Rochejaquelein donnent, à la tête d'un corps d'élite, sur la colonne de droite et l'ébranlent; d'Elbée tombe sur celle de gauche, la rompt et la met en fuite; mais Westermann paraît avec son corps de réserve et arrête les progrès de l'ennemi. Il commençait à faire nuit. Les Vendéens croyant avoir battu et chassé l'ennemi de manière à lui ôter l'envie de revenir, rentrent à Châtillon, se livrent à la joie et s'enivrent de vin et d'eau-de-vie. Cependant Westermann, informé de ce qui se passe chez eux, forme le dessein de les surprendre : il pénètre, à la faveur des ténèbres et dans le plus grand silence, au premier poste. La sentinelle lui crie : Qui vive? Royaliste, répond-il; il égorge le poste, et passe. Il est re-

connu au second ; mais il n'est plus possible de l'arrêter. L'alarme se répand dans la ville, les royalistes en sortent et fuient en faisant feu de toutes parts. La légion de Westermann plie, mais ce général, joignant la fureur à son ardeur bouillante, quitte son habit et crie à ses chasseurs : « Abandonnerez-vous votre général, et souffrirez-vous » qu'il périsse seul au champ d'honneur? » A peine a-t-il prononcé ces mots, qu'il s'élance au milieu des ennemis, le bras nu et le sabre à la main ; il renverse tout ce qui s'oppose à son passage. Son exemple entraîne sa légion qui fait un carnage épouvantable d'une quantité prodigieuse des royalistes restés ivres dans les rues. Ensuite il fait mettre le feu à la ville, et les deux colonnes républicaines viennent le rejoindre à la lueur de l'incendie. Ainsi Châtillon, d'abord courageusement défendu par quinze mille hommes, tomba au pouvoir de quinze cents braves commandés par un chef intrépide. Westermann, qui se rappelait ce qui lui était arrivé lorsqu'il avait pris cette ville pour la première fois, ne voulut point attendre que l'ennemi, revenu de sa surprise, vînt l'en chasser de nouveau. Il l'évacua avec toute l'armée du général Chalbos dans la nuit même. Les royalistes en effet se rallient, et s'approchent dans le dessein de surprendre à leur tour les républicains : ils sont bien étonnés de ne voir autour de la ville aucunes dispositions militaires. Ils entrent, et ne semblent

être venus que pour être témoins des ravages de l'incendie, et de la ruine des édifices, des maisons qui croulent avec fracas sur les cadavres de leurs compatriotes. Le projet des républicains était d'éloigner l'ennemi des côtes et de le concentrer au milieu du Poitou. Ainsi, pendant l'expédition du général Chalbos sur Châtillon, l'armée réunie à Nantes et dans les environs se partagea en trois colonnes: la première traversa les districts de Machecoul et de Challans; la seconde passa par Montaigu et Tiffauges, et la troisième, composée de quatorze compagnies de braves grenadiers, vint faire sa jonction à Chantonnay avec la division de Luçon commandée par le général Bar.

D'autre part, les divisions de Doué, Saumur et Angers, chassèrent l'ennemi des postes de Vézins, Vihiers et Coron. Jamais les Vendéens ne s'étaient vus serrés de si près. Dans ces conjonctures difficiles, les chefs des divisions de l'Anjou et du Haut-Poitou délibérèrent sur le parti qu'il conviendrait de prendre, afin de se ménager une retraite. Le prince de Talmont, jeune homme impétueux, parla ainsi: « Messieurs, le seul parti que » vous ayez à prendre est de vous assurer sans » délai d'un poste sur la rive droite de la Loire, » afin que si nous éprouvons de nouveaux revers, » et que nous ne puissions tenir dans ce pays » contre la réunion des colonnes républicaines, » nous passions librement ce fleuve, et que nous

» nous répandions ensuite dans la Bretagne, la » Normandie, le Maine, l'Anjou ; ces vastes con- » trées offrent une nouvelle carrière à notre va- » leur; de nombreux partisans y augmenteront » nos forces.

» Voudriez-vous sacrifier ce que vous avez de » plus cher, vos épouses, vos enfans et vos vieux » parens, qui ne peuvent plus supporter les fati- » gues d'une vie errante et misérable ? Leurs » chaumières, leurs habitations, leurs subsistances, » sont, vous le savez, la proie des flammes. Pro- » curons des asiles à cette multitude impuissante, » et elle en trouvera quand nous aurons mis la » Loire entre les républicains et nous. L'ennemi » n'a pas de forces à nous opposer sur l'autre rive; » les villes tomberont en notre pouvoir ; nous au- » rons des subsistances et de nouveaux moyens de » continuer la guerre avec succès ; et si tant est » que les destins nous soient contraires, nous » aurons au moins la consolation de laisser le dé- » pôt sacré de nos familles dans l'enceinte des » nouveaux remparts que nous nous serons faits.

» Si ces motifs puissans n'étaient pas capables » de vous déterminer, j'en ajouterai un autre qui » nous touche de plus près, nous chefs, à qui il » ne reste aucune retraite, et qui n'avons aucun » quartier à attendre des républicains, si notre » armée est vaincue et dispersée par eux de ma- » nière à ne plus pouvoir se rallier : c'est qu'en

» tirant nos compatriotes de leur pays, nous les » attachons sans retour à notre fortune, nous en » faisons une armée permanente et indissoluble; » enfin, nous les mettons dans la nécessité de » vaincre ou de mourir avec nous. »

Cet avis fit la plus grande sensation dans le conseil. Le généralissime voyait d'une autre manière, et dit :

« Messieurs, il n'est ni de notre intérêt, ni de » celui de la cause que nous défendons, de mettre » à exécution le projet qui vous est proposé. Il est » un axiome que vous connaissez, et dont la réa- » lité a fait jusqu'à présent votre force : *c'est qu'on* » *ne se défend jamais mieux que chez soi.*

» Si nous traversons la Loire, les républicains » nous atteindront infailliblement sur l'autre bord, » et une seule bataille peut décider de notre sort » et ruiner à jamais notre parti. Nous ne serons » pas là, comme ici, défendus par des bois, des fo- » rêts immenses, des défilés qui ne sont connus » que de nous, des hauteurs d'un côté et des ma- » rais impénétrables de l'autre. Vos femmes, vos » enfans et vos vieux parens n'y seront pas plus » en sûreté qu'ici ; il faudra que vous les traîniez » continuellement à votre suite. Pourrez-vous les » laisser dans les villes à mesure que vous avan- » cerez dans le pays ? Si vous le faisiez sans » mettre à côté d'eux assez de forces pour les dé- » fendre, vous les sacrifieriez à la vengeance de

» l'ennemi qui n'épargne ni l'âge ni le sexe. Et » dans votre plan de former un corps d'armée per- » manent, vous ne pouvez établir de garnisons sans » vous affaiblir et vous mettre dans l'impuissance » de faire tête à l'ennemi.

» D'ailleurs, pensez-vous trouver des subsis- » tances dans les déserts de la Bretagne? Vous ne » pourrez y marcher qu'en masse, et vous n'aurez » jamais assez de vivres pour la multitude que » vous entraînerez.

» Il vous reste encore des ressources dans votre » propre pays; les républicains, à qui tout leur » attirail de guerre ne permet de parcourir que » les chemins faciles, ont, il est vrai, incendié les » villes et villages qui se sont rencontrés sur leur » route, mais ils n'ont pas pénétré dans les cam- » pagnes et dans ces marais fertiles qui sont vos » greniers d'abondance.

» Croyez-moi, Messieurs, croyez-en celui qui, » lié par les mêmes intérêts que vous, et honoré » de votre confiance, ne se dissimule pas vos » dangers, mais aussi ne désespère pas de votre » cause. Repoussez donc un avis spécieux, et ne » vous livrez pas avec une aveugle confiance à » l'exécution d'un projet qui causerait votre perte » et entraînerait celle de tout ce que vous avez de » plus cher. »

Quelque sage que fût cette opinion, elle ne détruisit point l'impression qu'avait faite le discours

du prince de Talmont, et le sentiment d'un danger trop présent contre lequel il convenait de se précautionner. En conséquence, le conseil arrêta que quatre mille hommes d'élite iraient s'emparer de Varades, petite ville située au-delà de la Loire, vis-à-vis Saint-Florent-le-Vieux, où ils devaient attendre l'issue des combats qui allaient se livrer dans la Vendée. Ce poste fut aussitôt emporté.

Cependant les républicains s'avançaient ; ils trouvèrent les Herbiers évacués. Instruits que l'ennemi avait fait sa retraite sur Mortagne, ils l'y suivirent et y exterminèrent une faible garnison qui y avait été laissée pour les amuser devant cette place, et donner le temps à la grande armée de se rassembler en avant de Chollet.

Quand on considère l'excellente situation de Mortagne, bâti sur la cîme d'un roc, on a peine à concevoir comment les royalistes ne firent pas plus d'efforts pour s'y maintenir. Les républicains y mirent le feu. Ils réduisaient au désespoir les habitans des villes et des campagnes, qui se cachaient dans les bois dans la crainte d'être tués dans leurs maisons ou dans leurs chaumières; d'autres, plus courageux, suivaient l'armée royale, afin de défendre au moins leur vie.

Qu'il me soit permis de peindre ici l'horreur qui régnait dans ces contrées que j'ai parcourues immédiatement après le passage des républicains. Je ne vis pas un seul homme à Saint-Hermand, à

Chantonnay, ni aux Herbiers : quelques femmes avaient échappé au fer. Tout ce que je pus voir de maisons de campagne et de chaumières, sur la route et dans les bois riverains, était la proie des flammes. Le ciel était obscurci de fumée. Quantité de cadavres répandus çà et là commençaient à infecter l'air. Les troupeaux n'osaient approcher de leurs étables incendiées ; les bœufs, les génisses, les taureaux égarés faisaient retentir les échos de leurs mugissemens prolongés. Je fus surpris par la nuit ; mais loin que ses sombres voiles vinssent me dérober les ravages de la guerre, le reflet des incendies, qui éclairait ma marche incertaine, me les reproduisait avec plus d'horreur. Au bêlement des troupeaux, au beuglement des taureaux, se joignirent le croassement des corbeaux et les hurlemens des animaux carnaciers, qui, du sein de leurs retraites obscures, venaient dévorer les victimes éparses des combats. Enfin, j'aperçus dans le lointain et dans la direction de la route que je tenais, une colonne de feu qui grossissait à mesure que j'avançais. C'était Mortagne qui brûlait. Qu'on se fasse une idée, si l'on peut, du désastre de cette ville où je ne trouvai que quelques femmes éplorées et occupées à retirer leurs effets du milieu des flammes !.....

Mais revenons à l'armée républicaine. Elle se dirigea vers Chollet. La situation de cette ville la rendait propre à une vigoureuse défense. Son château

dominait la campagne. Les royalistes y avaient concentré leurs forces et parqué une quantité prodigieuse d'artillerie. Depuis la prise de Châtillon, Chollet était leur principal boulevard, leur citadelle, le dépôt de leurs prisonniers, leur arsenal, le centre de leurs plaisirs; la noblesse des environs s'y était réfugiée. Les dames y donnaient le ton de la bonne compagnie; la belle jeunesse y venait faire son cours de chevalerie; les équipages y étaient multipliés; spectacles, bals, cercles, concerts, cérémonies religieuses, tout concourait à rendre brillant et agréable le séjour de cette petite capitale du royaume des insurgés. Sa conservation leur devenait d'autant plus nécessaire que, s'ils étaient contraints de l'évacuer, et que la république eût à leur opposer sur la rive droite de la Loire des troupes capables, sinon d'empêcher, au moins de gêner et de retarder leur passage, il était difficile qu'un seul d'entre eux échappât au fer des républicains; aussi se battirent-ils en désespérés. Mais Lescure, l'un des chefs en qui ils avaient le plus de confiance, ayant été atteint d'un plomb mortel, ils se découragèrent et se retirèrent vers Beaupréau. Ainsi Chollet tomba au pouvoir des républicains. Mais tandis qu'ils se livrent au pillage de cette ville, et qu'ils commencent à incendier ses faubourgs, l'armée vendéenne revient à la charge : son aile droite met en déroute la division de Luçon; le général Barre est dangereusement blessé; le brave Leconte est

tué. La victoire paraît s'enchaîner au char des royalistes. Le vaillant Haxo l'en détache, la ramène et la fixe parmi les républicains. Il commandait la réserve de Mayence : elle frappe de si terribles coups qu'elle force l'ennemi de plier à son tour. A cet aspect, toute l'armée reprend courage; le combat se ranime; le choc est impétueux; l'ennemi fuit de toutes parts. Le généralissime d'Elbée, Bonchamps et La Rochejaquelein voyant la bataille perdue, font, à la tête d'un escadron de cent cinquante cavaliers, des prodiges de valeur pour protéger au moins la retraite des leurs; mais le brave Beaupuy rend leurs efforts inutiles. Après avoir eu trois chevaux tués sous lui, il parvient à rompre cet escadron redoutable. Bonchamps est dangereusement blessé; d'Elbée reçoit une balle dans la poitrine : on le retire de la mêlée, et on le conduit à Beaupréau où La Rochejaquelein, sorti sain et sauf de tous ces combats, rallie les siens. A peine ont-ils pris quelques heures de repos, qu'il leur fait continuer leur retraite sur Saint-Florent. Les républicains entrèrent dans Beaupréau peu d'instans après qu'il l'eut évacué, et y firent les mêmes ravages qu'à Chollet et à Mortagne.

D'Elbée était dans un état de danger tel qu'il ne pouvait plus commander : voyant d'ailleurs qu'on s'obstinait, contre son avis, à passer la Loire, il quitta l'armée catholique et royale, se fit transporter dans l'intérieur des terres, et y resta caché

jusqu'à ce qu'ayant su que Charette s'était emparé de l'île de Noirmoutiers, il s'y rendit.

Charette aussi n'avait aperçu dans l'exécution du projet qui tendait à tirer les Vendéens de leur pays, que la ruine du parti. Aussitôt qu'il le sut, il dirigea ses batteries vers un autre objet, et abandonna les royalistes de l'Anjou et du Haut-Poitou à leur destinée. Il avait avec lui environ quinze mille hommes : il leur fit faire une trouée entre Montaigu et Clisson, et les mena droit à Noirmoutiers en passant par Saint-Philbert, Saint-Même, le bois de Séné, Beauvoir et la Crosnière. Noirmoutiers est île au flux de la mer, et presqu'île à son reflux, parce qu'alors trois quarts de lieue environ de terrain sont découverts. A certaines distances on a placé des pilliers pour diriger le voyageur : cependant quelqu'habile qu'il soit, s'il n'a pas déjà traversé ce gué, ou s'il n'est pas conduit par un guide, pour peu qu'il dévie de sa ligne, il court les risques de s'engloutir dans un limon très-profond. D'un autre côté, s'il ne saisit pas l'instant propice pour effectuer le passage et qu'il soit surpris par la marée montante, il court encore le danger d'être enseveli sous les eaux.

Charette, arrivé à temps utile pour traverser le gué, aborda bientôt l'île qui n'était défendue que par un faible bataillon, dit des chasseurs de la Manche. Ce corps ne put résister à l'impétuosité de quinze mille hommes qui considéraient

Noirmoutiers comme le terme de leurs fatigues et de leurs privations. Il fit sa retraite sur la ville. On y délibéra si l'on ferait résistance ou si l'on se mettrait à discrétion des royalistes. Les citadins opinaient assez pour le premier parti; mais quand ils surent que les habitans de Barbâtre, bourg situé à l'entrée de l'île, s'étaient joints aux insurgés et marchaient avec eux contre la ville, alors ils furent d'avis de se rendre. On doit pourtant en excepter quelques républicains, qui se hâtèrent de s'embarquer sur les premiers bâtimens dont ils purent se saisir dans le port, et qui firent voile, les uns vers les Sables, les autres vers Paimbœuf et Nantes. Une partie de la troupe de ligne se sauva ainsi; l'autre s'enferma dans le fort de la place avec son commandant, et y fut faite prisonnière de guerre. Toute l'île tomba au pouvoir de Charette, pour ainsi dire, sans qu'il ait eu besoin de tirer l'épée. On verra que ce coup heureux ressuscita le parti royaliste dans la Vendée, après la destruction de la grande armée au-delà de la Loire. Les Marais et le Bocage deviendront encore le berceau de la guerre la plus meurtrière, dans laquelle Charette figurera pendant plus de deux ans comme un des plus habiles partisans dont l'histoire ait fait mention, et luttera contre des forces innombrables et toujours renaissantes.

Je me suis un peu étendu sur la prise de Noirmoutiers, afin de ne revenir à cette île que lorsque le

général Haxo en formera le siége. Reprenons actuellement la marche des armées.

Les royalistes étaient à Saint-Florent; ils se saisirent de toutes les barques et bateaux qui se rencontrèrent sur la côte. Les quatre mille hommes que nous avons dit s'être emparés de Varades leur en procurèrent aussi. On fit des radeaux avec des branches d'arbres et des planches de merrain. Les femmes, les enfans, et les vieillards furent embarqués les premiers; ensuite l'armée, forte de trente à quarante mille hommes, passa. A peine ses derrières étaient-ils embarqués, que l'avant-garde des républicains arriva à Saint-Florent. Elle y trouva six mille prisonniers que les royalistes avaient faits et à qui Bonchamps et Lescure, quoiqu'atteints de blessures mortelles, ne voulurent pas qu'on ôtât la vie.

CHAPITRE VI.

Marche de l'armée républicaine sur différens points. — Succès de l'armée royale sur la rive droite de la Loire; bataille de Laval et de Château-Gontier; mort du général en chef Léchelle.—Siége de Granville. — Déroute d'Antrain et Pontorson. — Siége d'Angers. — Extermination des royalistes au Mans et à Savenay. — La Rochejaquelein et Stofflet se sauvent. — Carrier à Nantes. — Décret d'arrestation contre Rossignol, général en chef, et contre Ronsin. — Projet d'expédition contre Noirmoutiers. — Haxo reprend le Port-Saint-Père, Machecoul, Challans, Beauvoir et l'île de Boin. — Charette fait une trouée avec quinze cents hommes. — Lequinio à Fontenay-le-Peuple. — Arrestation des suspects; exécutions révolutionnaires qui grossissent le parti royaliste.

L'armée républicaine se partage en trois colonnes : la première passe la Loire au même endroit que les royalistes; la deuxième se porte sur Angers, et la troisième, sous le commandement du général Haxo, escorte jusqu'à Nantes les pièces d'artillerie, caissons, barriques et moulins à poudre pris sur l'ennemi. Ce convoi était augmenté d'un nombre considérable de voitures à bœufs chargées de blé, effets et argenterie sauvés des maisons incendiées à Chollet, Mortagne et Beaupréau.

Cependant les royalistes sont atteints et débus-

qués de Varade et d'Ancenis (1); Ingrande, Ségré et Candé tombent en leur pouvoir; Château-Gontier veut faire quelque résistance, et subit le même joug; le drapeau royal flotte sur les murs de Laval, quoique de nombreuses gardes nationales se soient rassemblées pour les défendre.

L'avant-garde des républicains se présente devant cette ville. On en vient deux fois aux mains près du pont d'Entrasme. L'intrépide Stofflet décide la victoire en faveur des Vendéens. L'avant-garde républicaine, mise en déroute, se réfugie à Château-Gontier, précédemment évacué par les royalistes. Les représentans du peuple, en rendant compte au comité de salut public de cette affaire qui ne laissait pas que d'avoir été sérieuse, la traitent de simple reconnaissance de l'ennemi et de belle retraite.

Ce succès, et la lenteur de la marche des colonnes républicaines, donnent le temps à plus de dix mille mécontens de se joindre aux Vendéens. Enfin le général en chef Léchelle arrive devant Laval. Il s'y donne une bataille des plus sanglantes. Lescure, quoique blessé et mourant, se fait porter dans les rangs des royalistes. Sa présence réchauffe tellement leur courage, que de toutes parts ils font mordre la poussière aux républicains; ceux qui s'échappent de cette terrible action se sauvent,

(1) Novembre.

partie à Nantes, avec le général en chef; partie à Château-Gontier, avec Beaupuy. Léchelle ne pouvant survivre à la honte d'une pareille défaite, s'empoisonne pendant la nuit. Le lendemain, l'ennemi s'avance sur Château-Gontier; un nouveau combat s'engage; Beaupuy, atteint d'une balle qui lui traverse la poitrine, envoie à ses grenadiers sa chemise teinte de sang; mais sa troupe harassée de fatigue est encore mise en déroute. Il se retire à Angers.

Une autre division républicaine est battue à Ernée; Fougères, Antrain, Dol, Pontorson, Avranches, ouvrent leurs portes à La Rochejaquelein qui avait succédé à d'Elbée dans le commandement en chef de l'armée catholique et royale. Encouragé par ses succès, il propose de marcher sur Paris. D'autres veulent profiter de la dispersion des colonnes républicaines, pour retourner dans le Poitou; un dernier avis l'emporte, celui de s'emparer d'un port de mer où les Anglais puissent débarquer et procurer des secours.

Les royalistes font le siége de Granville, et sont contraints de le lever après trois jours d'attaques infructueuses. Ils se rendent à Vitré, puis à Dol; ils sont assaillis par trois colonnes républicaines qui arrivent par les routes de Pontorson, Antrain et Saint-Malo. La Rochejaquelein divise son armée en un même nombre de colonnes; il enfonce celle qui lui est opposée, et vole au secours de Stofflet qui est sur le point d'être pris auprès d'Antrain : on le

voit partout où sa présence est nécessaire, il soutient et ranime l'ardeur de ses soldats; enfin il charge les républicains avec tant de fureur qu'il les met en déroute après quinze heures de combat. Cette affaire est connue sous le nom de *la déroute d'Antrain.*

Les Vendéens projettent de nouveau de retourner dans le Poitou. Ils arrivent à Ernée, et y déposent le corps de Lescure qu'ils faisaient traîner à leur suite dans un char funèbre attelé de quatre chevaux blancs.

Ils viennent attaquer Angers. Beaupuy, quoique blessé, leur en fait lever le siége. Ils veulent retourner en Bretagne, mais ils sont atteints et harcelés en route par plusieurs divisions républicaines des armées de l'Ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg.

Cependant les royalistes s'emparent de la Flèche et du Mans; ils sont attaqués dans cette dernière ville où tout leur courage semble les avoir abandonnés (1). On en fait une boucherie horrible; toute leur artillerie et leurs équipages tombent au pouvoir des républicains. Ceux qui se sauvent effectuent leur retraite sur Laval, et de-là sur Ancenis, où ils veulent repasser la Loire. La Rochejaquelein y réussit avec Stofflet et quelques centaines d'hommes seulement; les restes de son armée sont sur-

(1) 22 frimaire an II.

pris à Ancenis (1); ils sont tués en détail ou dispersés par la légion de Westermann, et par une division venue de l'armée du Nord, qui en fait un dernier carnage dans les champs de Savenay. Ainsi se fondit cette armée, de quarante mille hommes environ, qui avait passé la Loire à Saint-Florent.

Les prédictions de d'Elbée s'accomplirent à la lettre; non-seulement on ne fit point de quartier aux Vendéens capables de porter les armes, mais on n'épargna ni l'âge ni le sexe; tout ce qui ne faisait que suivre l'armée royale, femmes, enfans, vieillards, furent égorgés. Il n'était pas rare de trouver sur la route, depuis le Mans jusqu'à Savenay, des monceaux de cadavres parmi lesquels on distinguait des prêtres et des religieuses...

On va voir prendre aux opérations militaires le caractère de férocité qui dominait la Convention nationale.

En ce temps-là était à Nantes un représentant du peuple dont le nom seul fera long-temps frémir l'humanité. De même que la nature semble s'épuiser pendant des siècles pour produire un homme de génie, qui, par ses grandes qualités, honore le genre humain et le montre en quelque sorte participant des attributs de la divinité; ainsi, et c'est sûrement pour empêcher les hommes de trop se glorifier de leur nature, paraissent quelque-

(1) 2 et 3 nivôse.

fois des monstres enclins à tous les vices, capables de tous les crimes, et à qui il ne manque que d'être nés parmi les tigres et les anthropophages pour s'abreuver de sang. A ce portrait on reconnaît Carrier. Ce qui étonne, c'est que de semblables tyrans aient pu trouver des complices et des bourreaux.

Rossignol, employé sur les côtes de Brest, avait remplacé Léchelle dans le commandement en chef des trois armées réunies. On disait de lui : Tant que dans la Vendée le Rossignol chantera, l'armée de la république déroutera. La Convention nationale, dans sa séance du 1^er^ brumaire, avait décrété que Ronsin et lui seraient jugés par une commission militaire; mais elle avait rapporté ce décret le lendemain.

Tandis qu'on poursuivait les royalistes sur la rive droite de la Loire, le général Haxo méditait une expédition importante et glorieuse sur les îles de Noirmoutiers et de Boin. Il s'était entouré de tous les réfugiés de ces îles et des environs, pour en connaître les différentes positions, les chemins qui y conduisaient et les issues. On fit la carte du pays; on dressa le plan des places qu'on voulait attaquer; on sut quels étaient leurs moyens de défense et leurs côtés faibles. On mit dans les ports de Nantes et de Paimbœuf des chaloupes canonnières en réquisition, quelques corvettes et une frégate. Ces bâtimens devaient battre la ville de Noirmoutiers

par mer, pendant que le général Haxo tenterait l'abordage de l'île à marée basse. Enfin, rien n'avait été négligé pour faire réussir une expédition qui, bien secondée, devait faire honneur au général, et terminer la guerre par la prise de Charette et de son armée.

Ce chef actif et toujours inquiet, ne s'était pas endormi depuis qu'il avait quitté le gros de l'armée royale : il se doutait bien qu'on ne le laisserait pas tranquille, et qu'on tenterait tous les moyens possibles pour reprendre Noirmoutiers; aussi il avait réchauffé les esprits et réorganisé l'insurrection dans les districts de Challans, Machecoul, Paimbœuf, et dans une partie du Bocage. Il avait rétabli des postes aux endroits par où il présumait que les républicains essayeraient de passer pour venir jusqu'à lui.

Le 18 brumaire, Haxo sortit de Nantes avec environ six mille hommes. Au lieu de se rendre directement et avec toutes ses forces à Noirmoutiers, il les partagea en deux colonnes qui avaient ordre chacune de faire un grand circuit, de fouiller les bois et les forêts, et de chasser l'ennemi sur un point convenu, qui était Machecoul. Habile tactique d'un général qui ne se porte point en avant sans s'être assuré qu'il ne laisse aucun ennemi derrière lui, il passa par Saint-Philbert et Legé. L'adjudant-général Jordy devait joindre, dans la forêt de Princé, l'adjudant-général Guillemet qui

avait eu ordre de sortir de Paimbœuf avec douze cents hommes environ pour la même expédition. Jordy fut arrêté devant un bourg appelé le Port-Saint-Père, situé à trois lieues de Nantes et à quatre de Machecoul; il était occupé par un parti de royalistes. Pour les atteindre et passer avec les équipages d'artillerie, d'ambulance, etc., il fallait construire un pont sur une petite rivière.

On avait fait suivre quelques bateaux et des planches; mais il ne s'en trouva pas assez. Jordy expédia un courrier à Nantes pour avoir ce qui lui manquait. On commença cependant les travaux, mais les royalistes incommodaient beaucoup les ouvriers; postés derrière des décombres et des masures, ils faisaient un feu de mousqueterie continuel. On éleva deux tertres, sur lesquels on plaça deux pièces d'artillerie qui furent si bien servies, qu'elles achevèrent d'abattre les ruines qui couvraient les royalistes, et qu'elles mirent les travailleurs à l'abri de leur mousqueterie.

Le frère de l'adjudant-général, capitaine au dixième bataillon de la Meurthe, se distingua en cette occasion par son intrépidité : il y avait à la rive opposée un bateau que l'ennemi avait emmené pour qu'il ne servît pas aux républicains. Jordy le jeune et un autre officier dont le nom ne m'est pas parvenu, se mirent à la nage, parvinrent à le détacher en présence de l'ennemi, et l'amenèrent à la rive droite. Il suffit, avec ceux qu'on avait déjà

et quelques pièces de bois, pour pratiquer un passage de deux hommes de front. Le 20, l'adjudant-général fit défiler, à la faveur de son artillerie, quelques détachemens de son avant-garde, qui s'emparèrent des hauteurs du Port-Saint-Père et en délogèrent les royalistes. Ceux-ci lâchèrent un cerf-volant pour indiquer à leurs gens par où ils faisaient leur retraite.

Les bateaux et madriers demandés à Nantes étant arrivés, Jordy fit construire un pont assez solide pour passer ses équipages et son artillerie. Il laissa au Port-Saint-Père deux cents hommes d'infanterie et des travailleurs pour achever de consolider son ouvrage. Ce poste devenait très-intéressant ; il était le point de communication le plus direct entre Nantes, Machecoul, Challans, Noirmoutiers, les Sables, en un mot tous les parages qui allaient redevenir le théâtre de la guerre.

Le 24, Jordy fouilla la forêt de Princé et y rencontra l'adjudant-général Guillemet.

Cependant Haxo était arrivé à Machecoul ; il en avait chassé une poignée de royalistes qui, après une fusillade de peu de durée, s'était repliée sur Challans et Beauvoir.

Inquiet de ne pas voir arriver les troupes aux ordres de Jordy et de Guillemet, il monta à cheval dans l'après-dînée du 24, et, escorté d'un détachement du 7ᵉ de chasseurs, il vint à leur rencontre

sur la route qu'ils devaient pratiquer. Il les joignit à environ trois quarts de lieue en avant de Machecoul; ils lui rendirent compte des obstacles qui les avaient empêchés d'arriver plus tôt. Il sut qu'on avait tué dans la forêt de Princé de pauvres paysans qui, par crainte, avaient fui à l'approche des républicains, et qu'on avait trouvés cachés: il en fut vivement affecté. Il témoigna aussi son mécontentement de ce qu'on avait incendié des meules de fourrages et des fermes remplies de blé, sous le prétexte que n'ayant ni le temps ni assez de voitures pour enlever ces denrées, il ne fallait pas laisser, par derrière soi, aux ennemis, des moyens de subsister. C'était une bien fausse mesure; car, dans la supposition qu'on eût été forcé de revenir sur ses pas et de camper de nouveau dans ces endroits, quelle ressource aurait-on eue pour la cavalerie? Les royalistes agissaient avec plus de prudence; ils n'ont jamais gaspillé ni brûlé de denrées, quelques craintes qu'ils aient eu de les voir tomber au pouvoir des républicains, parce que n'ayant d'autres ressources que celles du pays, ils espéraient toujours en retrouver une partie à leur rentrée dans les postes qu'on leur prenait momentanément. Les troupes aux ordres d'Haxo allaient précisément être réduites à la même nécessité, puisque Nantes comptait sur leurs expéditions pour s'approvisionner dans la Vendée.

Si, pour me servir des expressions du temps, la

dévastation et l'imprévoyance étaient à l'ordre du jour, on voit déjà que la cruauté et la barbarie n'y étaient pas moins : on en donna un nouvel exemple à Machecoul. Un détachement avait trouvé une vingtaine de malheureux habitans de cette ville que la crainte encore avait fait fuir à l'arrivée de l'armée : du nombre étaient un vieillard et un jeune homme, à peine âgé de quinze ans; on les conduisit au quartier-général. Leurs parens les ayant vus passer dans les rues, accoururent demander grâce pour eux au général, assurant qu'aucun, le jeune homme surtout et le vieillard, n'avait porté les armes contre la république. Sur l'allégation d'un simple soldat qu'on avait trouvé quelques cartouches dans leurs poches, et sans donner le temps au général Haxo d'examiner cette affaire, on ordonna qu'on conduisît les quinze individus *à Nantes par la porte de derrière* (c'était l'expression dont on se servait pour commander la mort). On les fusilla sans pitié.

Haxo fit un établissement utile et nécessaire. Il y avait à Machecoul quatorze ou quinze moulins à vent que le destructeur Beysser avait fait brûler en partie; le général chargea le commissaire des guerres qui l'accompagnait dans cette expédition, de les remettre en état de service; ce qui fut fait en moins de trois jours. Le même commissaire établit quatre fours de campagne, où l'on pouvait

fabriquer seize mille rations de pain en vingt-quatre heures.

Après avoir organisé ce service essentiel et fait reposer ses troupes, le général dirigea sa marche sur Challans, chef-lieu de district du département de la Vendée, distant de trois lieues de Machecoul. Il rencontra l'ennemi à la Garnache où nous avons dit que Charette avait une propriété; il l'en débusqua ainsi que de Challans, et le força à la retraite sur Beauvoir et l'île de Bouin. Après avoir fait à Challans des établissemens comme à Machecoul, il se disposa à aller chercher les royalistes dans leurs derniers retranchemens. Il se concerta à cet effet avec le général Dutruy qui commandait aux Sables-d'Olonne et à Saint-Gilles, et qui envoya l'adjudant-général Dufour avec un détachement pour concourir à l'attaque de l'île de Bouin. Charette s'y était réfugié avec quinze cents hommes. Dufour, Jordy et Guillemet devaient, avec environ deux mille fantassins, essayer d'entrer dans l'île à marée basse. Haxo devait se tenir avec sa cavalerie et un bataillon d'infanterie entre Saint-Gervais et Bouin, pour empêcher les royalistes, en cas qu'ils fissent une trouée, de pénétrer dans les marais de Challans; enfin, trois autres adjudans-généraux, à la tête de dix-huit cents hommes, devaient, à quelque distance du général, intercepter le passage de Bouin à Machecoul. Tout était parfaitement bien

combiné pour cerner l'ennemi et ne le pas laisser échapper.

Les colonnes se mirent en marche. Quelques instans avant l'attaque de l'île, qui eut lieu le 14 frimaire, Charette rassembla sa troupe et la harangua. « Mes camarades, dit-il, je ne vous dissimule-» rai pas le danger qui nous menace; mais s'il » est grand, votre courage ne l'est pas moins. Ce-» pendant s'il y en avait parmi vous qui désespé-» rassent de la chose publique, qu'ils se portent » à ma gauche, je ne veux pas les conduire au » combat; que ceux au contraire qui ont confiance » dans les ressources de leur général, s'élancent » vers ma droite, je les sauverai tous. »

Sa harangue fut couverte d'acclamations, et tous jurèrent de le suivre. Ensuite il tint conseil avec ses principaux officiers, pour délibérer s'il ne ferait pas mourir deux ou trois cents républicains prisonniers dans l'île. Probablement que Jordy et Dufour, qui commencèrent l'attaque, ne lui donnèrent pas le temps de mettre ce projet à exécution.

Comme Noirmoutiers, Bouin est presqu'île au reflux de la mer; elle est de plus environnée de marais qui, dans cette saison de l'année, étaient pleins d'eau. Ces obstacles n'en furent point un pour les intrépides républicains; ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et quoiqu'assaillis par une grêle de balles, ils abordèrent et pénétrèrent dans l'île.

Alors Charette et les siens firent une trouée qu'infailliblement ils n'auraient pas effectuée si Guillemet fût arrivé au poste qui lui avait été assigné aussitôt que l'avaient fait de leur côté les deux adjudans-généraux Dufour et Jordy. L'ennemi prit la route du bois de Sené, et tomba à l'improviste sur le général Haxo qui n'avait avec lui que trois cents hommes d'infanterie (le 3e bataillon d'Ille-et-Vilaine) et une compagnie de cavaliers nantais. L'attaque fut si prompte et si vive, qu'à peine ces cavaliers eurent le temps de monter à cheval; plusieurs même ne voyant plus le général, et ne sachant où il avait rallié et mis sa troupe en bataille, se replièrent sur les dix-huit cents hommes commandés par les adjudans-généraux Sainte-Suzanne, Chadeau et Mangin. Cependant Haxo, à la tête de son petit bataillon d'Ille-et-Vilaine, se battit en héros, et disputa long-temps le terrain qui lui resta; malheureusement sa valeur ne put empêcher les royalistes de lui prendre et d'emmener deux caissons de cartouches, prise précieuse qui leur valait une victoire dans un temps où ils n'avaient plus de moulins à poudre; mais c'en était une pour le général que de n'avoir pas succombé au nombre et à l'impétuosité des assaillans. Sur le soir, il envoya reconnaître si les adjudans-généraux Sainte-Suzanne, Chadeau et Mangin étaient encore à leur poste: on n'y trouva personne. D'après les rapports qui leur avaient été faits, ne sachant ce qu'était de-

venu le général qu'on présumait pris ou tué, et incertains sur le nombre des ennemis que la renommée avait grossi, ils avaient jugé prudent de battre en retraite sur le Port-Saint-Père. En passant à Machecoul, ils avaient donné ordre au commissaire des guerres, qui y était resté, d'évacuer sur ce même lieu son ambulance et ses subsistances.

La nouvelle d'une défaite et de la mort du général se répandit bientôt à Nantes, et vint jusqu'aux oreilles de Carrier qui entra dans une fureur épouvantable contre les trois adjudans-généraux à cause de leur retraite.

Cependant quand Haxo sut qu'ils étaient au Port-Saint-Père, il leur manda qu'il était resté maître du pays, et leur ordonna de venir le rejoindre avec leurs troupes à Machecoul. Il leur apprit comment il avait soutenu le choc d'un ennemi cinq fois plus nombreux que lui, et quel courage avait montré son bataillon d'Ille-et-Vilaine, qu'il n'appela plus que le *bataillon des héros*. Il les combla de témoignages d'affection, et fut leur défenseur auprès de Carrier qui voulait les envoyer prendre, et les faire conduire à son tribunal pieds et poings liés. Le premier qui se glorifia de la prise de l'île de Bouin fut le général Dutruy qui n'y avait point paru. Outre les trois cents républicains qu'on y délivra, on y trouva une ample provision de blés de toute espèce qui furent d'un grand secours pour l'armée et pour la ville de Nantes qui manquait de subsistances.

On craignit à Fontenay-le-Peuple que Charette ou les troupes de La Rochejaquelein et Stofflet ne fissent un coup de main en venant délivrer cinq cents prisonniers. Lequinio, commissaire de la Convention, s'y rendit de Rochefort où il était en mission. On lui dit que ces prisonniers, à qui l'espoir d'être bientôt délivrés avait donné de l'audace, avaient essayé de se révolter; il descendit dans le lieu de leur détention, brûla la cervelle à l'un d'eux, et donna l'ordre de les fusiller tous au premier bruit qui courrait de l'arrivée de l'ennemi.

A Saumur, on en guillotina plus de quatre cents. Pour qu'on ait une idée du caractère et du style des juges de ce temps, je transcris ici en entier la copie d'une lettre de deux commissaires envoyés par la commune de Paris pour surveiller les opérations de la Vendée; elle est datée de Saumur, le 26 frimaire an II, et ainsi conçue :

« Salut, fraternité, joie, santé, persévérance et » célérité dans les mesures révolutionnaires, *çà* » *ira.*

» La poste part, et des brigands attendent notre » jugement pour monter à la guillotine; en voilà » quatre cents, depuis quinze jours, que nous y » faisons monter.

» *Signé* FÉLIX et MILLIER. »

Les exécutions militaires et révolutionnaires

avaient lieu dans toutes ces contrées. A Nantes, on fusilla cinq cents royalistes qui avaient jeté leurs armes, et s'étaient rendus en demandant grâce. Deux cents périrent sur l'échafaud à Rennes; quatorze cents furent fusillés ou précipités dans la Loire à Ancenis et à Angers. On ne faisait plus de quartier à personne. Carrier annonçait à la Convention ses mariages républicains et ses baptêmes patriotiques comme des gentillesses, et la Convention y applaudissait!..... Cependant les victimes n'étaient pas toujours des ennemis pris les armes à la main, c'étaient aussi des femmes timides, des jeunes gens, des vieillards, des prêtres de différens départemens, à qui l'on avait fait descendre la Loire pour les déporter.

Ces atrocités accrurent les forces de Charette. Tout ce qui avait à craindre les persécutions et la mort, et qui put s'échapper, accourut sous ses bannières dans le Bocage.

CHAPITRE VII.

Turreau est nommé général en chef de l'armée de l'Ouest; il arrive à Machecoul avec un renfort de huit mille hommes qu'il conduit à Challans. — Machecoul, dénué de forces, est attaqué et pris par Charette. — Attaque et prise de Noirmoutiers par Haxo. — Création d'une commission militaire qui fait fusiller quinze cents royalistes. — Entretien de d'Elbée, ci-devant généralissime de l'armée catholique et royale, avec trois représentans du peuple et le général républicain. — Sa mort. — Haxo se plaint qu'on n'a pas accordé le pardon qu'il a promis; on le menace; il revient à Machecoul.

Depuis la prise de l'île de Bouin, le général Haxo avait été forcé de se tenir sur la réserve, parce qu'il n'avait pas assez de monde pour garder les postes qu'il avait conquis, et répondre du succès de l'expédition de Noirmoutiers; heureusement on lui annonça un renfort de huit mille hommes, commandés par les généraux Tilly et Marceau. Turreau, qui venait de succéder à Rossignol dans le commandement de l'armée de l'Ouest, suivait cette colonne avec les représentans du peuple.

Elle arriva à Machecoul le 9 nivôse. Haxo, qui vit que ce secours assurerait ses derrières de manière à n'avoir plus à craindre d'être inquiété pendant son expédition, se mit le même jour en route.

Je dis son expédition, parce qu'elle était réellement son ouvrage : c'est lui qui l'avait conçue, méditée et préparée. Aussi, Turreau lui fit-il la grâce de lui dire, avant son départ, qu'il ne venait point dans l'intention de lui en ravir la gloire. On remarqua que les commissaires de la Convention, tout en paraissant rendre hommage aux talens du général, ne le traitaient pas avec cette cordialité qui annonce une parfaite confiance. Le bruit courut qu'ils avaient, en arrivant, l'intention de le suspendre, mais qu'ils en furent empêchés par la crainte de faire manquer une expédition dont tous les apprêts étaient dans ses mains.

Haxo devait ces dispositions défavorables à sa modestie ; s'il avait autant écrit qu'il agissait, il aurait fait parler de lui, et les représentans du peuple n'auraient pas eu l'opinion qu'il était demeuré trop long-temps dans l'inaction.

Le 11, les commissaires de la Convention et la division qu'ils accompagnaient se mirent en route pour Challans. On avait cependant prévenu le chef d'état-major-général que l'ennemi avait paru l'avant-veille dans la forêt de Machecoul, sur le chemin de Légé. On jugea plus important d'aller garder Challans, comme plus voisin de Noirmoutiers; on laissa seulement pour la défense de Machecoul deux cent cinquante hommes du troisième bataillon d'Ille-et-Vilaine.

L'habitant et le soldat étaient dans la plus par-

faite sécurité. On ne se doutait pas que l'ennemi viendrait attaquer ce poste le jour même du départ d'une forte division dont il pouvait présumer qu'une partie fût restée. Ce fut précisément cette circonstance que Charette choisit. Son but, en faisant cette diversion, était de forcer les républicains de revenir sur leurs pas, afin de pourvoir à la garde de ce poste important et du Port-Saint-Père; en occupant une partie des troupes de la république, il diminuait le nombre de celles qu'on pouvait employer contre Noirmoutiers, et peut-être en empêchait ou au moins en retardait la prise. Il tomba donc, le 11 nivôse, à quatre heures de l'après-midi, sur Machecoul à la tête d'un rassemblement de huit mille hommes divisés en deux colonnes. L'avant-garde de la première descendit de la forêt, gagna les derrières du château, arriva sur le pont, et égorgea la sentinelle qui n'eut pas le temps de reconnaître l'ennemi; la deuxième colonne, commandée par La Roberie et Découétus, passa par Saint-Même, et vint se placer en embuscade sur la route de Nantes, à une demi-lieue environ de Machecoul, afin de couper la retraite aux fuyards. La garnison fut surprise dans la place; les soldats couraient çà et là dans les rues; plusieurs furent atteints et tués par l'ennemi; mais la majorité parvint à sortir de la ville et se rallia aux Moulins. Elle se fraya un chemin au milieu des royalistes, à la faveur de deux pièces de canon, et fit

une retraite honorable, partie sur Sainte-Pazanne, partie sur Bourgneuf. Il n'en serait pas échappé un seul si La Roberie et Découétus, au lieu de se tenir aussi éloignés de Machecoul, fussent venus le bloquer vivement, comme Charette l'avait fait de son côté. Les républicains perdirent quatre-vingts des leurs, et quantité de munitions de guerre et de bouche.

Le commandant de place à Bourgneuf était un ancien tonnelier de Nantes, appelé Foucault. L'arrivée des réfugiés de Machecoul lui fit peur, et dès le lendemain il donna ordre à sa garnison, composée du 2e bataillon du 39e régiment, ci-devant Ile-de-France, de se replier sur Pornic. On lui représenta combien il était honteux d'avoir abandonné son poste sans avoir vu l'ennemi; on le décida, comme malgré lui, à y revenir le 13, mais il n'était plus temps, les royalistes s'en étaient emparés la veille.

Qu'on me permette d'insérer ici un trait qui donnera une idée du caractère atroce d'un des chefs du parti royaliste : Une dame, dont le mari avait été égorgé comme républicain lors du premier massacre de Machecoul, se trouvait dans cette ville à l'époque qui nous occupe. Craignant un sort pareil à celui de son mari, elle monte à cheval et se sauve avec un groupe de cavaliers qui prend le chemin de Bourgneuf. Elle tombe; son cheval suit le groupe. Elle reste quelques instans exposée à être prise ou

tuée. Un chasseur du 15ᵉ la rencontre et la prend en croupe, ils s'égarent; la nuit arrive, les chemins sont impraticables et couverts d'eau; ils tombent dans un fossé, ils ont le bonheur de s'en retirer. Ils rencontrent une patrouille ennemie qui tire sur eux : la dame est atteinte à la cuisse et blessée; ils s'enfoncent dans les bois, et après bien des courses et des fatigues, ils rencontrent une métairie; ils implorent les secours de l'hospitalité, on les reçoit, ils se croient en sûreté. Un des colons part pendant qu'ils se reposent, et va les dénoncer à Ripault de la Quatelinière, commandant royaliste au château de la forêt de Princé. Ce chef envoie de suite à la ferme un détachement qui saisit les deux réfugiés et les conduit au château. Il fait fusiller, sous les yeux de la dame et malgré ses prières, le chasseur qui lui avait sauvé la vie.

Aussitôt que les commissaires de la Convention et les généraux furent avertis de la prise de Machecoul, ils firent rétrograder une partie de la division qu'ils avaient conduite à Challans. Dès qu'elle parut, les royalistes s'enfuirent si précipitamment que ceux qu'on envoya courir à leurs traces n'en trouvèrent pas un seul; ils avaient repris la route de Légé qui était devenu leur quartier-général. La frayeur s'était emparée d'eux, et ce fut le commissaire des guerres de Machecoul qui en fut cause. Il n'avait su comment alimenter le renfort de troupes qui venait de lui arriver, et avait ordonné aux trois pré-

posés des vivres qu'il avait à Bourgneuf, à Sainte-Pazanne et à Port-Saint-Père, de faire ramasser et moudre le plus de blé possible, parce que, leur écrivait-il, il devait y avoir incessamment un rassemblement de trente-deux mille hommes à Machecoul. Son dessein était d'envoyer chercher ces subsistances; surpris par l'ennemi à l'attaque du 11 il n'eut le temps de sauver ni ses effets ni ses papiers : son registre de correspondance tomba entre les mains d'un chef qui le porta à Charette. La lettre contenant l'ordre et l'avis dont je viens de parler, était précisément la dernière inscrite. Les royalistes ne furent pas plutôt instruits du retour des troupes républicaines, qu'ils craignirent en effet d'en avoir un trop grand nombre sur les bras, et qu'ils se déterminèrent à une retraite, ou plutôt à une fuite précipitée.

Sans la division Tilly, Charette nuisait réellement à l'expédition de Noirmoutiers. Il y avait dans cette île environ deux mille royalistes, dont huit cents bien armés; les côtes et la place Saint-Pierre étaient en outre defendus par cinquante pièces de canon. L'attaque se fit le 14 nivôse. La flottille la commença; elle était composée de la frégate la Nymphe, de quelques lougres et autres petits bâtimens de transport : les royalistes pointèrent une pièce de trente-six contre la frégate et la firent échouer; mais comme la marée était basse, tout l'équipage se sauva. Ils firent un feu terrible

sur le bâtiment monté par l'adjudant-général Jordy, qui fut grièvement blessé et eut à peu près quatre-vingts hommes tués à son bord, mais la troupe ne se découragea point : on la vit s'élancer hors des bâtimens, et l'eau jusqu'à la ceinture aborder le rivage.

Tandis que ces choses se passaient à la pointe de la Fosse, Haxo, à la tête de son corps de bataille, épiait à la Crosnière l'instant favorable du reflux, le saisit et traversa le gué au pas de charge. Un poste ennemi fit mine de s'opposer à ce qu'il abordât l'île ; mais après une courte fusillade le poste fut enlevé. Les républicains marchèrent droit au village de Barbâtre, le combat s'y engagea, cinq cents royalistes mordirent la poussière, et le village fut livré au pillage et brûlé.

A cet aspect la terreur s'empara des habitans de la ville de Saint-Pierre ; les combattans eux-mêmes crurent qu'il s'était fait un débarquement considérable, cependant il n'y avait pas plus de trois mille hommes, et, au moyen de leurs canons et de la défense naturelle du terrain coupé par mille marais salins, ils pouvaient tenir en échec une armée de vingt mille hommes. Ils envoyèrent deux parlementaires, pour demander qu'on leur accordât la vie et la liberté, promettant à cette condition de mettre bas les armes. La manière franche et loyale avec laquelle Haxo était accoutumé de faire la guerre, les avait encouragés à tenter cette

démarche; mais comme il avait à côté de lui des surveillans qui le forçaient à la circonspection, il renvoya les parlementaires aux commissaires de la Convention qui, loin de leur faire accueil, les congédièrent avec ces paroles désespérantes: « Allez dire à ceux qui vous envoient, qu'on ne » fait point de grâce à des brigands, et que nous » voulons cimenter la république avec leur sang. » Cette réponse porta la consternation parmi les habitans et les royalistes; cependant ils ne perdirent pas tout espoir : ils crurent que si leurs premières paroles de paix n'avaient pas été bien accueillies, c'est que leurs députés n'avaient pas fait assez d'instances auprès du général Haxo. Ils résolurent en conséquence de lui en envoyer deux autres qui le trouvèrent à une demi-lieue de la ville, au milieu de ce que les gens du pays appellent les *Charrots;* ce sont des chemins boueux, excessivement difficiles à pratiquer pendant l'hiver. Les royalistes y avaient deux pièces de canon qui, bien servies, pouvaient disputer le passage avec beaucoup de succès, attendu qu'il y avait un pont coupé entre eux et les républicains, et qu'à droite et à gauche du chemin étaient de larges fossés que ne pouvaient franchir ni la cavalerie ni l'infanterie.

Le général sentit que la moindre résistance pourrait le tenir long-temps en échec, et peut-être lui faire manquer le but de son expédition; il jugea

convenable de recevoir favorablement les deux nouveaux parlementaires. Jaloux cependant de ne pas manquer aux règles de la bienséance, il consulta les représentans du peuple sur ce qu'il devait répondre; mais quand il vit qu'ils repoussaient toute idée de clémence, il leur dit, avec cette dignité et ce ton d'autorité que donnent la raison et l'humanité : « Citoyens représentans, je suis re-
» vêtu de la confiance du gouvernement; je
» commande des Français contre des Français
» égarés, et puisque je puis épargner le sang des
» uns et des autres, je vous déclare que je pro-
» mets la vie aux royalistes qui se rendront. »

Cette détermination imposa aux commissaires de la Convention qui n'étaient pas accoutumés à rencontrer des hommes assez énergiques pour leur donner des leçons d'honneur et de vertu. Ils parurent laisser le général libre de promettre tout ce qu'il voudrait; mais ils se réservèrent *in petto* le droit de perfidie.

Haxo se retourna vers les parlementaires, et leur dit : « Vous pouvez rentrer dans la ville, en-
» gagez vos commettans à se rendre sur la place
» d'armes et à y déposer en faisceaux leurs fusils,
» leurs sabres, etc.; assurez-les qu'on leur rendra
» la justice qui leur sera due. »

Cette assurance équivoque a donné à penser depuis qu'il avait pénétré les intentions des représentans. Cependant les royalistes y mirent une entière

confiance, et reçurent leurs derniers députés avec les démonstrations de la plus vive allégresse. Dès cet instant les hostilités cessèrent dans l'île ; la troupe royale abandonna ses pièces de canon et tous ses postes ; elle se réunit sur la place et mit ses armes en faisceaux. Les troupes républicaines, ayant à leur tête le général et les représentans, firent une entrée triomphante dans la ville. L'air retentissait des cris de *vive la république ! vive Haxo !* Mais ces transports de joie furent bientôt convertis en pleurs, en gémissemens et en stupeur générale. Aussitôt qu'on fut arrivé sur la place, les commissaires de la Convention firent enlever les armes déposées, et renfermer dans deux grandes églises tous ceux, hommes et femmes, soupçonnés ou dénoncés comme ayant appartenu à l'armée vendéenne, ou comme partisans du royalisme. Ils créèrent ensuite une commission militaire pour les juger révolutionnairement. On évalue à quinze cents environ les individus qu'elle a fait fusiller : ses premières victimes furent d'Elbée, Duhoux, d'Hauterive, Tingui, Dubois-Mussip.

D'Elbée eut, la veille de sa mort, une conversation très-intéressante avec les représentans du peuple et le général Haxo. Comme ancien généralissime de l'armée catholique et royale, il était plus à portée que personne de donner des renseignemens sur son organisation et son entretien. On lui fit plusieurs questions, entre autres s'il n'avait

pas reçu des secours des Anglais : il répondit que la cour de Londres en avait souvent promis, mais que, jusqu'à cette époque, elle n'en avait envoyé ni en hommes, ni en argent, ni en munitions de guerre ; il ajouta que, quelques jours après la prise de Noirmoutiers par Charette, on avait fait embarquer un La Roberie, frère du capitaine général de la cavalerie, et deux autres députés, pour intéresser le cabinet de Saint-James en faveur du parti ; mais que depuis on n'avait eu aucune nouvelle de ces trois ambassadeurs. Il passa en revue tous les événemens de la guerre, depuis le commencement de l'insurrection ; il indiqua les causes des revers des deux partis, qu'il attribuait aux fautes commises par tel général, royaliste ou républicain. Il dit particulièrement, à l'occasion de Santerre, qu'il aurait pu le prendre quand, à Coron, ce dernier fit avancer sur une seule file une armée de quarante mille hommes, mais qu'il se contenta, lui d'Elbée, avec quatre mille Vendéens, de faire ramasser les fusils de cette masse mise en déroute, et de s'emparer de son artillerie. Mon avis est que, quelque peu de cas que les royalistes fissent de la personne et du mérite de Santerre, ils auraient néanmoins été curieux de le saisir, n'eût-ce été que pour le punir exemplairement d'avoir fait exécuter le décret de mort porté contre Louis XVI. D'Elbée témoigna hautement au général Haxo combien il l'estimait : il releva sa bravoure

à Chollet, l'habileté avec laquelle il avait disposé son expédition contre Noirmoutiers, sa clémence envers une foule de paysans à qui il avait donné des billets de garantie contre toute espèce de vexation. Enfin il termina son éloge en lui disant qu'il eût été glorieux pour d'Elbée de se mesurer avec Haxo. Il esquissa le portrait de plusieurs chefs vendéens : il peignit le prince de Talmont comme un jeune homme fier et fougueux, mais sans moyens et timide au fond. Il rappela que ce fut à ses conseils, et au peu d'accord et de subordination qui existait entre les chefs, qu'on dut la ruine du parti. « Dès que je vis qu'on était » décidé à passer la Loire, dit-il, je désespérai » entièrement de la cause royale, et me déterminai » à choisir un lieu où je pourrais mourir tranquil- » lement. » En effet, depuis son séjour à Noirmoutiers, il n'avait pas voulu faire panser sa blessure ; et à l'instant même où il parlait il rendait des flots de sang qui le forçaient d'interrompre la conversation.

Les représentans lui demandèrent quels moyens l'on pourrait employer pour pacifier les campagnes. Il n'en assigna point d'autre que la liberté du culte catholique et romain, et la retraite des troupes républicaines au-delà de certaines limites qu'on tracerait de part et d'autre. On s'entretint ensuite du mérite personnel des chefs royalistes qui restaient, de Charette surtout. Il ne lui accordait pas

de grands talens militaires, mais il dit qu'il était excellent voltigeur et qu'on aurait de la peine à le réduire.

Tel fut l'entretien qu'il eut avec les commissaires de la Convention. Le lendemain, on le sortit de son lit, et on le conduisit au supplice avec son épouse et les autres personnes que nous avons déjà nommées. On vit aussi, au rang des condamnés, Vielland, ce commandant des chasseurs de la Manche, que nous avons dit avoir été surpris dans l'île, lors de l'invasion de Charette; rien ne prouvait qu'il eût trahi; seulement on trouva dans ses papiers une invitation de société, où on lui disait qu'on serait en *petit comité :* ce billet suffit pour le faire juger sans retour et conduire à la mort.

Quand Haxo vit que, loin de tenir la parole qu'il avait donnée, on égorgeait tant de victimes, il en témoigna son chagrin à ses adjudans-généraux et à quelques autres qu'il honorait de sa confiance. Ses plaintes ne furent pas si secrètes qu'elles ne parvinssent aux oreilles des représentans du peuple qui lui firent insinuer qu'il y avait long-temps qu'ils avaient formé des soupçons sur lui, que sa pitié les justifiait; qu'il devait s'estimer heureux de s'être emparé de Noirmoutiers, parce qu'à la réussite de cette expédition était attachée sa conservation, et que, s'il ne savait pas respecter la volonté de la nation dans les actes de ses représentans, on lui ferait sentir toute l'inconvenance de

sa conduite. Ainsi le mal se fit sans qu'il pût l'empêcher.

La prise de Noirmoutiers valut à Jordy l'aîné le grade de général de brigade, et à son frère celui d'adjudant-général. On tira de l'île environ six cents tonneaux de blé, qu'on fit embarquer pour Nantes. Les représentans du peuple, après y avoir laissé leur commission militaire en pleine activité et des troupes pour la soutenir, revinrent à Nantes avec le général en chef Turreau; Haxo les accompagna jusqu'à Machecoul où il fixa son quartier-général.

CHAPITRE VIII.

Atrocités commises dans la Vendée. — Attaque et prise de Chollet par les royalistes. — Westermann accusé d'être l'auteur de la résurrection de la Vendée. — Charette chasse les républicains du poste de Légé, et en est chassé à son tour; il est vivement poursuivi et réduit aux abois. — La Rochejaquelein tué dans une escarmouche. — Haxo se brûle la cervelle pour ne pas tomber vivant dans les mains de l'ennemi. — Portrait de ce général.

Après la prise de Noirmoutiers, le général en chef Turreau crut qu'il ne lui restait plus d'ennemis à combattre que quelques misérables sans forces et sans autre volonté bien déterminée que celle d'échapper à la mort par la fuite: pour les atteindre, il ordonna que plusieurs colonnes, sorties de différens points, feraient une tournée militaire dans l'intérieur du pays, et ramasseraient en même temps toutes les denrées et les bestiaux qu'elles rencontreraient.

Elles ne bornèrent point là leur mission : elles pillèrent, incendièrent et égorgèrent; une d'elles surtout, dite *la colonne infernale*, se distingua par ses atrocités; elle dirigea sa marche sur Palluau. A son approche, les habitans s'enfuirent et se cachèrent dans les bois; quelques femmes seulement restèrent avec leurs petits enfans, et se réunirent

dans une même maison où elles avaient chauffé le four. La colonne arriva, les soldats se dispersèrent, et enfoncèrent les portes des maisons. Un groupe de ces barbares entra dans celle où étaient ces malheureuses femmes et ces enfans, il en égorgea plusieurs, plongea le reste tout vivant dans le four ardent dont il ferma l'entrée, et combla l'horreur en mettant le feu à la maison.

La même colonne passe par le Poireau, et défile dans la principale rue; une jeune fille de la plus rare beauté accourt et se met sur le seuil de sa porte pour voir passer la troupe; un officier la fixe de loin, et quand il est auprès d'elle lui fend la tête d'un grand coup de sabre et la renverse à ses pieds. Il n'avait d'autre motif que, parce qu'étant restée dans le pays, elle devait nécessairement être du parti des brigands. Telle aussi était l'opinion de Carrier qui ne voulait pas qu'il fût resté dans la Vendée un seul habitant dont les intentions fussent pacifiques; opinion qu'il énonça à la tribune de la Convention nationale, en conseillant d'exterminer toute la population de cette malheureuse contrée.

Le général Haxo lui-même ne put empêcher que, dans l'arrondissement qu'il commandait, il ne se commît des cruautés (1). A une petite commune située dans la forêt de Princé, il y eut près de

(1) Pluviôse an II.

trois cents femmes et enfans de noyés ou égorgés. Le grand expéditionnaire de ce canton était un adjudant-général dont la résidence était Bourgneuf; on a rapporté de lui un trait abominable. On avait arrêté dans le voisinage trente femmes environ, une dixaine d'enfans et un vieillard; on supposait les femmes et le vieillard d'intelligence avec les royalistes qui s'étaient réfugiés dans les marais. Ils sont conduits à l'adjudant-général qui les fait enfermer. Cependant plusieurs personnes réclament le vieillard. Un commissaire des guerres assure qu'il a rendu de très-grands services aux républicains qu'il a indiqué des dépôts de blé qu'on a enlevés et qui ont servi à la subsistance de l'armée. L'adjudant-général paraît prendre ses services en considération, et dit que son intention n'est pas qu'on le mette à mort; mais qu'il le fera transférer à Nantes avec les femmes et les enfans qu'on avait amenés; il indique le patron qui devait les embarquer, et invite le commissaire des guerres à faire porter à son bord du riz et du lait pour la nourriture des enfans pendant la traversée. Rien ne pouvait inspirer plus de confiance; le commissaire s'acquitte de sa commission avec le zèle qu'inspire l'humanité; mais que fait le général? Il écrit au patron et lui ordonne de faire noyer sa cargaison quand il sera à une lieue en mer. Cet ordre barbare est exécuté. On croyait à Bourgneuf que les prisonniers avaient été conduits à Nantes.

Le crime fut bientôt découvert : trois semaines après cet horrible événement, le maître de barque présenta au *visa* du commissaire des guerres différentes pièces concernant plusieurs voyages qu'il avait faits pour le service militaire; quelle fut la surprise, l'indignation et la douleur profonde de ce fonctionnaire, quand, en feuilletant ces pièces, il trouva l'ordre dont nous venons de parler! Alors le patron se mit à pousser des sanglots et à s'écrier qu'il était un homme proscrit du ciel et de la terre; qu'il avait commis un forfait épouvantable, et que la vengeance divine s'appesantirait un jour sur lui.

Cet adjudant-général a été mis en jugement pour ce fait et acquitté, parce qu'il a dit avoir reçu des ordres primitifs du général Haxo, en vertu desquels il a agi ainsi; mais dans la supposition que ce dernier lui eût en effet donné des ordres, ce ne pouvait être de faire noyer des femmes, des enfans, un vieillard! Il n'est pas croyable que tels fussent les ordres du général Haxo; ils auraient été trop contradictoires avec sa propre conduite, puisqu'il donnait des billets de garantie aux paysans qui venaient implorer sa clémence et lui promettre de rester tranquilles dans leurs chaumières.

Il se passa une scène non moins effroyable au Val-de-la-Molière, couvent de religieuses aux environs de Saint-Même. On avait appris que Cha-

rette, blessé au bras, s'y était retiré. Sa capture eût été bien intéressante et eût fait beaucoup d'honneur au général. En conséquence, il fit commander un détachement de quatre cents hommes du 4e bataillon des Vosges; il mit à sa tête un capitaine intrépide, à qui il ordonna d'aller cerner et prendre d'assaut le couvent. Le détachement partit de Machecoul à onze heures du soir et arriva sur les deux heures du matin à la porte du Val. Charette eut le bonheur d'être éveillé et averti à temps par quelques coups de fusil tirés trop tôt; il sortit à la hâte de son lit et se sauva avec quelques cavaliers. Mais les religieuses, plusieurs femmes du voisinage et quelques petits enfans s'étaient réfugiés dans l'église. Dans un temps où les principes de religion supposés dans un individu suffisaient pour le perdre, cet asile ne fut point respecté. On se vengea sur ces malheureuses victimes d'avoir laissé échapper la proie qu'on désirait : on les égorgea sans pitié. Un enfant de sept ans, que sa mère serrait contre son sein, se mit les mains devant les yeux et dit au barbare qui s'élançait pour les tuer : « Je vous en prie, dépêchez-vous de me faire » mourir le premier, afin que je ne voie point tuer » ma mère. »

On ne sera plus étonné que des hommes qui se sont livrés à ces excès de barbarie, aient porté des enfans au bout de leurs baïonnettes et qu'ils en aient brûlé d'autres dans leurs berceaux; qu'ils aient

violé et ensuite égorgé des femmes sur les autels, et qu'avec la pointe de leurs sabres ils aient gravé ces actions infâmes sur la pierre teinte du sang de leurs victimes.

J'ai vu et lu une inscription de ce genre dans la chapelle du château de la Salle, près Machecoul. On n'a pas d'expression pour peindre toutes les horreurs que l'indiscipline, la licence la plus libidineuse et l'irréligion ont fait commettre dans ce temps de vertige et de fureur.

Qui n'a pas entendu parler des cruautés d'un général de brigade qui a commandé à Luçon! Un chirurgien de l'armée est fait prisonnier par Charette, et emmené dans le Bocage; on lui laisse la vie à condition qu'il pansera la blessure de ce chef qui avait été atteint d'un coup de feu au bras. Fatigué de suivre les royalistes, il épie l'occasion de s'échapper, la trouve et la saisit. De retour parmi les républicains, il expose ses malheurs, la perte de ses effets et la détresse de sa famille; il intéresse et obtient un emploi pour l'hôpital militaire de Luçon. Il apprend qu'un général commande dans la place; il lui fait une visite. Le général l'accueille avec bienveillance et l'invite à déjeuner. Le chirurgien accepte. On se met à table. Au milieu du repas, le général lui demande d'où il vient. Le malheureux raconte ses aventures, sa détention parmi les royalistes, et ce qu'il a été obligé de faire pour conserver l'existence. Alors le

général fronce le sourcil, se lève, et transporté de fureur et de rage, lui dit : « Comment ! tu as été le » maître de tuer le chef des brigands en le pan- » sant, et tu ne l'as pas fait ; va, tu n'es qu'un » brigand toi-même, et tu périras. » Aussitôt il fait appeler quatre fusiliers qui le saisissent. Il leur donne son mot. Cet infortuné pâlit et veut balbutier quelques paroles pour sa défense. On l'emmène dans le jardin contigu à la maison du général, on le fusille, on le dépouille, on l'enterre ; pendant ce temps-là le général continuait son déjeuner.

Est-il possible de renchérir sur la barbarie de ce trait ? Cependant on en a rapporté d'autres du même homme, accompagnés de circonstances d'obscénités et d'horreur encore plus exécrables. Ce serait salir ma plume que d'en faire le récit. Ce monstre avait un raffinement de perfidie incroyable, et s'étudiait à arracher des habitans simples des campagnes des aveux, en suite desquels il les condamnait à mort. Il était aussi la terreur de ses soldats. Un jour il en tua un de sa propre main, parce qu'étant en sentinelle, il n'avait pas crié *qui vive !* en le voyant arriver.

Le nouveau plan de campagne du général Turreau m'a entraîné plus loin que je ne voulais, et m'a fait soulever un coin du voile qui couvrait les horreurs de la Vendée ; je me hâte de l'abaisser et de reprendre le fil des événemens.

Nous avons vu que La Rochejaquelein et Stofflet ont repassé la Loire avec quelques centaines d'hommes à Ancenis. Ils infestaient la Haute-Vendée, c'est-à-dire les campagnes de Châtillon, d'Ervault, de Thouars et de Chollet, etc. Les mesures révolutionnaires adoptées par la Convention nationale, exécutées et outrées par ses députés près les armées et par quelques généraux, grossirent leurs bandes. Ils étaient à la tête de quatre mille hommes. Déjà enhardis par quelques succès, ils osent venir attaquer Chollet. Le combat s'engage avec chaleur et opiniâtreté; les républicains sont battus (1). Leur général, après des prodiges de valeur, se tue pour ne pas tomber vivant entre les mains des royalistes qui entrent victorieux dans la ville.

Le bruit de la prise de Chollet retentit dans toutes les contrées voisines et jusqu'à la voûte du palais de la Convention nationale. On ne dit pas, ou on ne fit pas attention que le général Cordelier en avait chassé l'ennemi deux heures après. On se fixa sur un seul point, et on n'eut qu'un seul sentiment qui fut celui de l'étonnement. Comment! se disait-on, ce parti qu'on a tant de fois annoncé comme anéanti, est encore assez audacieux et assez fort pour oser venir combattre nos phalanges et attaquer nos villes! Hier, chacun répétait avec assu-

(1) Pluviôse an II.

rance : Il n'y a plus de Vendée; aujourd'hui, la voilà qui renaît de ses cendres aussi terrible que dans ses commencemens.

Comme on cherche des causes à tout, et que l'esprit de parti aveugle au point de faire considérer comme les véritables celles qui souvent n'ont aucun trait aux événemens, Couthon, du haut de la tribune, accusa Westermann d'être l'auteur de la résurrection de la guerre civile. « Il a, dit-il, » fait distribuer à des communes de la Vendée, » trente mille fusils pris sur les royalistes. » Quoique ce nombre me paraisse exagéré, on n'oubliera pas de remarquer que si, faute de moyens de transport, Westermann laissa des armes au pouvoir des administrations municipales établies sur la rive droite de la Loire, les nouvelles scènes se passaient bien avant sur la gauche. D'ailleurs, ce général n'était pas le seul qui commandât aux affaires du Mans, de Laval, d'Ancenis et de Savenay; le crime qu'on lui imputait était commun aux autres officiers supérieurs, ou plutôt il était chimérique. Sa franchise militaire avait déplu à certains représentans en mission, et au parti des sans-culottes Rossignol et Ronsin. On ne désirait qu'un prétexte pour le perdre : si ce n'eût été celui-là, le tribunal de mort, fécond en ressources, lui aurait appliqué son protocole ordinaire, et l'aurait accusé d'avoir médité l'assassinat du peuple français. Le plus intrépide général de l'armée, que ses exploits avaient fait surnom-

mer *la terreur de la Vendée*, périt sur l'échafaud.

Le 19 pluviôse, Charette surprit et enleva le poste de Légé, petite ville dont la situation était très-avantageuse. Elle avait alors pour garnison le troisième bataillon de la Gironde et le premier des chasseurs de la Manche, qui se replièrent dans le plus grand désordre sur Machecoul, en abandonnant à l'ennemi deux caissons pleins de munitions de guerre, deux pièces de canon, seize chevaux d'artillerie, cinq cents habits de volontaires nationaux, quelques centaines de paires de souliers, du pain et de l'eau-de-vie. Quelques jours auparavant Charette avait déjà pris à Pont-James un convoi de cinq cents paires de souliers. Le général Haxo témoigna toute son indignation aux chefs des deux bataillons à qui il reprochait de n'avoir pas fait leur devoir; il leur commanda d'aller reprendre le poste de Légé, et leur donna pour appui, dans cette expédition, le brave premier bataillon des grenadiers de l'Ardèche, qui en débusqua les royalistes trois jours après qu'ils s'en étaient emparés. En même temps une partie de la division de l'armée du Nord, commandée par le général Duquesnoy, tomba sur Charette, et lui tua environ huit cents hommes. Ensuite Haxo se mit à le poursuivre dans le Bocage, à la tête d'une colonne de quatre mille hommes, tant infanterie que cavalerie (1). Il le harcela telle-

(1) Ventôse.

ment qu'il ne se passait pas une journée sans qu'il y eût de part et d'autre quelque escarmouche. La colonne républicaine ne prenait de repos que le temps qu'il fallait pour recevoir ses vivres ; elle décampait aussitôt et marchait à la rencontre de l'ennemi qui évitait toujours le combat. C'est pendant cette chasse que Charette déploya tout son talent et justifia ce que d'Elbée avait dit de lui, savoir qu'il était un excellent voltigeur. Souvent le général Haxo croyait l'atteindre et le tenir, et il lui échappait au point qu'on n'avait plus aucune trace de son armée ; tantôt en avant, tantôt sur les flancs ou sur les derrières du général, il le forçait à mille marches et contremarches. Cependant, Haxo ne se rebuta point; il enleva toutes les denrées qu'il rencontra dans sa course, et fit brûler tous les moulins et tous les fours existans, en sorte qu'il mit Charette aux abois ; les hommes qui le suivaient étaient pâles et desséchés. N'ayant plus le temps ni la commodité de faire du pain, ils avaient devant eux un petit sac en forme de giberne, ils le remplissaient de farine ou de blé, et quand ils avaient quelques instans de repos, ils faisaient, de cette farine ou du blé qu'ils avaient écrasé entre deux pierres, une pâte qu'ils faisaient cuire sur des tuiles. Telle fut leur nourriture pendant à peu près trois semaines. Il faut convenir que quand des troupes sont réduites à une pareille extrémité, et que néanmonis elles demeurent ferme-

ment attachées au parti qu'elles ont embrassé, c'est qu'elles y sont mues par de puissans motifs. La certitude de la mort en tombant dans les mains de l'ennemi, la crainte de la violation du droit des gens dans le cas d'une reddition volontaire, et plus que tout cela la comparaison qu'on leur faisait faire d'eux avec les Israélites, leur existence fugitive comme la leur dans le désert, leur manière de vivre presque semblable avec des pains sans levain, l'assurance de la protection spéciale du ciel qui n'abandonnait pas son peuple chéri; tous ces motifs, tant naturels que religieux, retenaient les Vendéens auprès de Charette qu'ils considéraient comme un nouveau Moïse.

Il y avait dans l'armée catholique et royale une dame de La Rochefoucauld qui commandait un peloton de cavalerie, et combattait avec un courage égal à celui des plus vaillans capitaines. On la surprit pendant la nuit, dans une ferme, avec un de ses compagnons d'armes; on la conduisit aux Sables-d'Olonne, et on la fusilla sur le bord de la mer.

Pendant que Charette est vivement poursuivi, Stofflet est repoussé de devant Baupréau où le général Cordelier lui tue quinze cents hommes. Quelques jours après Huché fait une sortie de Chollet et passe cinq cents royalistes au fil de l'épée.

C'est vers cette époque qu'on doit placer la mort

du courageux La Rochejaquelein qui avait succédé à d'Elbée dans le commandement en chef de l'armée catholique et royale sur la rive droite de la Loire. Cette prééminence, dont la conservation eût été si nécessaire à cause de l'unité d'action qui en serait résultée, ne lui fut plus reconnue à son retour sur la rive gauche. Stofflet et Charette prirent le commandement absolu chacun dans leur pays. Cette indépendance ne contribua pas peu à la ruine totale du parti. La Rochejaquelein la pressentait : jaloux de n'y pas survivre, il affrontait dans les combats les dangers les plus imminens, et aspirait à la mort glorieuse de Lescure et de Bonchamps ; mais une rencontre obscure la lui procura. Un volontaire voyageait isolément et se rendait de Doué à Chollet. La Rochejaquelein se rafraîchissait dans une auberge située sur la route : il n'était accompagné que d'une ordonnance qui lui tenait lieu de domestique. Aussitôt qu'il aperçoit le volontaire, il monte à cheval et fond sur lui. Le volontaire se détourne au bruit du cheval, lâche son coup de fusil qui tue La Rochejaquelein, et lui-même est tué à l'instant par l'ordonnance. Cet intrépide chef, digne d'une mort plus glorieuse, fut inhumé sans pompe à Trémentine. Son nom seul valait une armée. Sa mort, qu'on tint secrète le plus long-temps qu'il fut possible, répandit la désolation et le découragement dans toute la Vendée.

Il semble que, pour sécher ses larmes et la con-

soler de la perte d'un héros, le sort se soit plu à frapper son émule dans l'armée républicaine. Haxo était aux Landes-Blanches, au-dessus du Poiré; il en décampa pour continuer la chasse qu'il faisait à Charette. Il était à la tête de sa cavalerie, composée d'un détachement du 7e régiment de chasseurs à cheval, et du 19e de dragons; ensuite venait une avant-garde d'infanterie, puis son corps de bataille et son arrière-garde. La cavalerie marcha trop vite et devança l'avant-garde de plus d'une demi-lieue; elle fut surprise par l'ennemi embusqué dans un bois entre Esnay et la Motte-Achard. Haxo, emporté par l'ardeur de combattre, franchit un fossé, l'ennemi sort de l'embuscade et fond sur lui. Il reçoit une balle dans la poitrine. Il lui reste encore assez de force pour essayer de rétrograder; son cheval s'abat au milieu du fossé; il est désarçonné. Alors plusieurs cavaliers ennemis courent à lui pour le prendre vivant, mais il saisit un de ses pistolets et se brûle la cervelle.

Ainsi le sort des combats moissonna au milieu de sa carrière militaire cet habile et vaillant guerrier. Charette répandit quelques fleurs sur sa tombe, et avoua que sa mort lui valait mieux que la défaite d'une armée. On voit en effet qu'avec une poignée de monde, il avait beaucoup plus fait que tous les autres généraux depuis le renouvellement des hostilités sur la rive gauche de la Loire. Il avait repris Machecoul, Légé, Challans, Beau-

voir, les îles de Bouin et Noirmoutiers; il avait rétabli de nouveau la communication entre Nantes et La Rochelle par la route des Sables; c'est-à-dire, qu'à l'exception de quelques hordes de paysans réduits à se cacher dans les marais, où il les aurait exterminés après s'être débarrassé de Charette, il avait abattu le parti royaliste dans la Bretagne nantaise et dans le Bas-Poitou.

Aux vertus guerrières, Haxo joignait des qualités qui le faisaient chérir des officiers et des soldats qu'il commandait; quoique simple dans ses mœurs, il laissait apercevoir un fonds de dignité qui rehaussait son caractère. Ayant une grande connaissance des hommes, son état-major était composé d'officiers distingués qui convenaient à son mérite et à ses desseins; ils se considéraient comme membres d'une seule et même famille dont il était le chef et le père. Il a donné des preuves de bienfaisance et d'humanité dans son arrondissement; mais les dispositions de son cœur étaient restreintes par les ordres qu'il recevait; et si quelquefois, environné d'espions, il a été contraint de faire ou de commander quelques actes de sévérité, son cœur les lui reprochait amèrement. Il n'y a pas un soldat de sa petite armée qui ne l'ait pleuré : quand on apprit sa mort, la consternation et le silence régnèrent dans tous les rangs; la douleur fit place ensuite au sentiment de la vengeance; un cri unanime se fit entendre : « Marchons sur les brigands;

» qu'ils soient immolés aux mânes de notre gé-
» néral. » Aussitôt l'armée, la rage dans le cœur, courut au-devant de l'ennemi qu'elle débusqua et mit en déroute. Ainsi finit cette fatale journée

CHAPITRE IX.

Rentrée des administrateurs du district de Machecoul dans le lieu de leurs séances. — Quatre colonnes font des promenades militaires dans la Vendée; elles sont forcées de rentrer dans leurs quartiers faute de vivres. — Ce qui s'est passé à Noirmoutiers depuis que le général Turreau en est parti. — Caractère de Pageot, chef des royalistes du Marais; tactique des Maréchaihs. — Expédition dirigée contre eux. — Charette fait une diversion en leur faveur; ils sont chassés des Marais; ressources qu'on y trouve.

Le plus ancien chef de brigade de la division remplaça le général Haxo, et donna connaissance de sa mort aux représentans du peuple en mission près l'armée de l'Oue[illegible]; mais comme cet officier était incapable d'embrasser la conduite d'une armée, quelque petite qu'elle fût, on peut dire que celle-ci fut partagée en autant de commandans qu'il y avait de chefs de corps, si l'on en excepte quatorze cents hommes qui restèrent aux ordres de l'adjudant-général Prudhon, nouvellement arrivé dans la division. L'état-major du général Haxo, dont l'ensemble et l'union avaient si efficacement

(1) Germinal.

contribué au succès de la campagne, se décomposa. De même qu'un troupeau qui perd son berger erre à l'aventure, se disperse et devient la proie de l'ennemi; ainsi la division d'Haxo ne fut plus qu'un corps sans ame, dont les membres épars, sans consistance et sans point de ralliement, furent exposés aux insultes continuelles de Charette qui, de poursuivi qu'il était, devint agresseur.

La mort du général fut une calamité pour les habitans faibles et sans armes; car, immédiatement après cet événement, arrivèrent à Machecoul les membres de l'administration de ce district qui s'étaient réfugiés à Nantes, et y étaient restés jusqu'à ce qu'ils eussent acquis la certitude qu'ils pouvaient rentrer dans le chef-lieu de leur ressort sans danger pour leurs personnes. Ces fonctionnaires, au lieu d'apporter au sein de leurs administrés des dispositions pacifiques, au lieu de s'interposer comme médiateurs auprès de l'autorité militaire en faveur des malheureux que les apparences accusaient souvent plus que la réalité, au lieu d'appliquer toute leur sollicitude à réparer les malheurs de la guerre civile, et à fermer les plaies qui saignaient encore; ces fonctionnaires, dis-je, vinrent attiser de nouveau le feu de la discorde. Les premiers actes de leur autorité furent dictés par la haine et la vengeance; ils firent arrêter et conduire à Nantes les plus respectables familles, sous prétexte qu'elles avaient logé dans leurs maisons Charette et les officiers de

sa suite, comme s'il eût été possible d'en refuser l'entrée à un ennemi vainqueur.

Cette administration inique forma un conseil ou comité de surveillance qui décidait du sort des pauvres paysans. Plusieurs ont été fusillés, souvent sur la simple attestation d'un scélérat qui affirmait qu'ils avaient porté les armes dans l'armée de Charette.

Le défaut d'ensemble parmi les chefs qui s'étaient partagé le commandement après Haxo, l'affaiblissement et le découragement des soldats qui étaient en colonnes mobiles, et bivouaquaient sans tentes ni baraques, l'encouragement et l'accroissement qu'avaient pris au contraire les troupes de Charette, furent autant de motifs qui éveillèrent l'attention des représentans en mission près l'armée de l'Ouest. Ils ordonnèrent au général en chef, Turreau, de redoubler d'ardeur et d'activité, et de prendre les mesures les plus efficaces pour achever la destruction totale des royalistes. Ce général, persistant dans son système favori de promenades militaires, fit parcourir le territoire de la Vendée par quatre colonnes, dont le point de réunion devait être Montaigu où il avait résolu de fixer son quartier-général. Elles avaient encore ordre de brûler les bourgs, villages, hameaux et fermes qui avaient échappé aux premiers incendies; de tuer tous les hommes dans la vigueur de l'âge; de ramasser les femmes, les enfans et les vieillards, et de

les amener à Montaigu. Cet ordre cruel fut outré. Cambrai, jeune général qu'on avait fait venir du Croisic où il commandait, pour remplacer Haxo, fit égorger dans sa course environ trois cents personnes que la peur faisait fuir.

A cette occasion, on annonça dans les papiers publics que ce général avait fait mordre la poussière à trois cents royalistes.

Les quatre colonnes arrivèrent à Montaigu le 12 germinal, et avec elles environ deux mille réfugiés qui, réunis aux différens agens et employés de l'armée, faisaient monter l'effectif des consommateurs à environ vingt mille bouches. Le général Turreau, qui avait prévu l'arrivée de cette multitude, n'avait pas pourvu aux moyens de l'alimenter; il ne savait même pas dans quels magasins il puiserait ses subsistances: il était trop éloigné des endroits d'où étaient parties ses colonnes, et les chemins de traverse étaient trop mauvais pour qu'il pût espérer d'en faire venir du pain. Il ne pouvait compter que sur Nantes; mais alors cette ville était dans la disette la plus affreuse. Le nombre prodigieux de réfugiés qu'elle contenait y augmentait la consommation, au point que les magasins civils ne suffisant pas, on puisait dans les magasins militaires pour la subsistance des habitans. Ces magasins ne se remplissaient presque plus des prises faites sur le pays insurgé, puisque le but unique des expéditions actuelles ne paraissait plus être que de por-

ter le fer et la flamme partout, sans s'inquiéter de l'enlèvement des grains, des fourrages et des autres denrées.

Dès le lendemain de l'arrivée des colonnes, le pain manqua. On écrivit à Nantes, mais on ne put en obtenir autant de secours que le besoin l'exigeait; et le peu qu'on eut, étant arrivé trop tard, fut pillé par la troupe.

L'auteur de ces Mémoires faillit à être étranglé, pour avoir voulu s'opposer au pillage; mais ce qu'il y eut de plus affligeant pour lui, c'est, qu'après avoir échappé à ce premier danger, il se vit exposé à un autre non moins grand. Un nommé Simon, adjoint au commissaire de la Convention, Prieur de la Marne, le fit arrêter à Tiffauges où il était allé conduire un convoi de quinze cents rations de pain, et le fit transférer à Montaigu sous l'escorte de huit chasseurs. Ce Simon avait été mu à cet acte plus qu'arbitraire par l'adjudant-général Dusirat, qui remplissait momentanément les fonctions de chef de l'état-major général de l'armée. Il fallait bien rejeter sur quelqu'un la non-réussite d'une expédition mal combinée. On m'accusa d'être un conspirateur, et de m'être entendu avec les royalistes pour affamer l'armée de la république. Il fallait moins qu'une accusation de cette espèce pour perdre un homme à cette époque. Aussi, chemin faisant, de Tiffauges à Montaigu, je me considérais comme une victime assurée; enfin, j'arrive, et l'on

me conduit au général en chef. Je lui demande le motif de mon arrestation : je lui expose que je ne pouvais être coupable du crime dont on m'accusait; moi, que Charette avait déjà reconnu pour un de ses plus grands ennemis, par l'adresse et l'activité que j'avais mises à lui enlever toutes les subsistances de son canton ; moi, que lui, Turreau, avait appelé à côté de lui d'après les témoignages avantageux qu'on lui avait rendus de mon zèle ; moi, enfin, qui n'étais que, depuis trois jours, à sa suite, et qui n'avais pu, dans un si court espace de temps, organiser le service des subsistances de son armée, et encore moins avoir des intelligences avec l'ennemi pour l'affamer. Mais il me répondit que cela ne le regardait pas ; que j'étais dénoncé aux représentans du peuple, et que c'était auprès d'eux que je devais me justifier.

Je m'attendais, au sortir de sa chambre, à être saisi de nouveau par les chasseurs qui m'avaient escorté. Ils s'étaient dispersés pendant ma conférence avec le général, et avaient été placer leurs chevaux et chercher des fourrages. Je ne trouvai plus que mon secrétaire et mon domestique qui m'attendaient ; nous étions tous les trois passablement montés ; je crus qu'il fallait profiter de l'instant de liberté que je venais de recouvrer pour décamper : nous montâmes à cheval et prîmes la route de Nantes où j'arrivai sain et sauf. Peu de temps après, je m'embarquai pour Noirmoutiers ; on

m'oublia, et je revins dans mon arrondissement de Machecoul, quand le général Turreau fut rappelé de l'armée.

Ses promenades militaires se réduisirent à fatiguer ses troupes qui rentrèrent dans les quartiers d'où elles étaient sorties. Il est vrai qu'oubliant les grands préceptes qui disaient : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières*, on brûla les bourgs, les hameaux, les villages; il est vrai qu'on égorgea leurs timides habitans; il est vrai aussi que Dusirat, en s'en retournant, s'empara de Mortagne. Mais comme il n'y avait plus de denrées en cet endroit, ni dans les environs, et que les routes et chemins vicinaux étaient impraticables, le détachement qu'il y laissa fut contraint de l'évacuer.

Ceux qui gagnèrent le plus à ces mouvemens furent Charette et Stofflet, vers qui se réfugièrent tous ceux qui purent échapper au carnage.

Le séjour que j'ai fait à Noirmoutiers me mettra à même de donner quelques détails sur ce qui s'y passa depuis le départ du général en chef. Nous avons dit qu'il y avait à Fontenay-le-Peuple cinq cents prisonniers : la difficulté de les y faire vivre, le voisinage de l'ennemi qui faisait craindre qu'il ne tentât de les enlever, et quelques rumeurs qu'on prétendit s'être élevées dans les prisons, firent désirer qu'on pût les transférer dans un lieu sûr. L'île de Noirmoutiers, gardée par quinze cents hommes de bonne troupe, sembla une prison impénétrable.

Il fut donc décidé qu'on y enverrait tous les détenus, présens et à venir, du département de la Vendée. D'abord on fit conduire et embarquer à La Rochelle les cinq cents prisonniers de Fontenay; la plupart de ces malheureux étaient dans un état de nudité et de misère affreuses; ils avaient souffert tout ce qu'on peut imaginer de la faim et du méphitisme des prisons où ils avaient été entassés. Exténués, ils ne présentaient que l'image de la mort. On mit, dans les bâtimens qui les transférèrent, des vivres pour trois ou quatre jours, parce qu'on ne présumait pas que la traversée serait plus longue; mais un coup de vent les porta jusqu'à la hauteur de Paimbœuf, et les retint huit jours de plus en mer. Ils furent réduits à quatre onces de biscuit par jour. Enfin les vents devinrent favorables et ils remontèrent l'île. Leur débarquement s'effectua près le bois de la Chaise. Il y en avait environ quarante dans un tel état d'inanition, qu'ils ne pouvaient faire un pas. Comme il y avait encore une demi-lieue de l'endroit de débarquement au fort de la place Saint-Pierre, on ne se donna pas la peine de les y faire transporter. Deux membres de l'exécrable commission établie à Noirmoutiers pour juger les suspects, les firent fusiller et couvrir de sable sur le bord de la mer. Telle était la justice de ce tribunal composé d'un garçon tailleur de bataillon, d'un habitant de l'île et de deux officiers, dont l'un avait été moine.

Il ne tarda pas de juger les autres, qui, réunis aux prisonniers venus des districts de Challans, Luçon, etc., formèrent une masse de huit cents détenus environ; quatre cents furent fusillés et engloutis dans une profonde et large fosse qu'on fit pratiquer au sud-est de l'île; deux cents furent envoyés au tribunal révolutionnaire à Paris; plusieurs moururent avant de subir leur jugement, et peu échappèrent à la barbarie de leurs juges.

J'ai visité ces infortunés dans leur prison. J'ai vu des vieillards vénéra[illegible] qui pleuraient sur le sort de leurs enfans; j'ai vu des jeunes gens intéressans que les mêmes malheurs avaient étroitement liés, et qui ne se consolaient que par l'idée d'être encore réunis dans la même tombe. O divine amitié! j'admire ton empire; si tes douceurs font le charme de cette vie, le pressentiment de l'union inaltérable des amis dans l'autre est un délice ineffable qui enivre l'ame et l'élève au-dessus de ses forces naturelles! J'ai vu de jeunes personnes dont les grâces touchantes auraient dû amollir les cœurs les plus durs. J'ai été ému de la plus vive sensibilité dans le séjour du malheur; j'y ai pleuré avec ces victimes déjà préparées à leur sort, et j'ai eu de la peine à me retirer du milieu d'elles.

Héureusement pour moi que leur exécution n'eut point lieu pendant que j'étais dans l'île. Ainsi que je l'ai annoncé, je fus rappelé dans mon ancien arrondissement de Machecoul et de Challans.

Alors les troupes y étaient réduites au quart de la ration de pain ; il n'y avait cependant qu'un pas à faire pour se procurer l'abondance et purger en même temps toute la côte, c'était de pénétrer dans les marais occupés par environ quinze cents royalistes que commandait le féroce Pageot, ci-devant marchand d'œufs et de volailles : l'audace faisait son principal mérite; la terreur qu'il inspirait rangea plus de paysans sous ses bannières que la confiance dans ses talens. L'exemple suivant prouvera que son autorité n'était fondée que sur le despotisme le plus absolu et la cruauté. Un Maréchain (c'est le nom qu'on donne aux habitans de ces cantons) vint se plaindre à lui qu'un de ses soldats lui avait pris sa jument, et le pria de la lui faire rendre; Pageot lui dit, après avoir tranquillement écouté sa supplique : « Veux-tu me suivre ? » Le Maréchain lui répondit : « Mon général, je suis » seul à la tête d'une exploitation considérable; » j'ai une nombreuse famille à nourrir : daignez, » je vous en conjure, m'exempter de partir. » » Hé bien ! lui répliqua le monstre, puisque tu ne » me suis pas, tu n'as pas besoin de ta jument, et » puisque tu refuses de défendre la cause com- » mune, tu mérites la mort. » Il n'eut pas plutôt proféré ces paroles, qu'il lui tira un coup de pistolet dans la poitrine; comme il ne mourut pas sur l'heure, il le fit achever par celui-là même qui était le détenteur de la jument. Telle était la jus-

tice de Pageot. Quand ses soldats saisissaient un républicain, son grand plaisir était de le faire pendre, ou de l'exposer sur une croix de Saint-André aux regards des troupes de la république, que les marais séparaient des siennes. Son quartier-général était établi au Perrier, gros bourg renommé autrefois pour ses foires de bestiaux : c'était de-là qu'il fallait le débusquer. L'entreprise était d'autant plus difficile qu'il était impossible d'introduire ni artillerie ni cavalerie dans un pays entrecoupé de mille fossés ou marais, et où les naturels joignaient à la force du corps une agilité extraordinaire, et une vitesse dans la course égale à celle de la cavalerie. A l'heure en effet où l'on croyait les atteindre, ils sautaient des fossés de quinze pieds de large, faisaient volte-face à l'abri de ces retranchemens, et fusillaient à leur aise les républicains qui n'étaient point accoutumés comme eux à franchir ces distances. Chaque Maréchain avait sa carabine en bandoulière, et tenait entre ses mains une longue perche dont le bout était ferré, et à l'aide de laquelle il sautait de marais en marais. Il y avait des compagnies entières ainsi organisées ; Pageot les appelait sa cavalerie. Si quelquefois l'ardeur du courage entraînait les républicains à les poursuivre, et qu'ils se jetassent dans l'eau pour les atteindre, leur témérité ou plutôt leur inexpérience était bientôt punie : ces agiles sauteurs s'arrêtaient sur l'autre bord et les assom-

maient à coups de perches. Un autre avantage qu'ils avaient sur les républicains, et qui les rendait maîtres du pays, c'est qu'ils s'étaient emparés de toutes les niolles (petits bateaux à haut bord, capables de contenir une douzaine d'hommes).

L'expédition des marais ne pouvait réussir qu'en se procurant les mêmes moyens de communication prompte et facile. On fit venir des canots ou petites barques de Nantes, et on organisa un bataillon de pionniers pour combler les fossés et préparer les chemins (1).

Le général Dutruy, qui commandait aux Sables, donna ordre à l'adjudant-général Chapuys de partir de Saint-Gilles avec des ingénieurs et des ouvriers qui devaient frayer la route de la colonne qu'il destinait pour cette expédition. Il y avait à la Barre et à Saint-Jean-de-Mont un bataillon du 73e régiment, qui avait ordre de marcher droit au Perrier. Tout étant ainsi disposé, l'attaque générale des marais commença sur trois points principaux le 15 floréal. Après quelques jours de fusillade de part et d'autre, et une résistance très-opiniâtre de la part de l'ennemi, Bonneval, commandant le dixième bataillon de la Meurthe, força le premier ses retranchemens et le poursuivit la baïonnette aux reins. Si la colonne venant du côté de la Barre-de-Mont fût arrivée assez à temps, et que celle des

(1) Floréal.

Sables eût pu étendre ses lignes sur la droite et intercepter les issues des marais de Soulans, il ne se fût pas échappé un seul Maréchain. Mais Pageot eut le même bonheur que Charette à l'île de Bouin, et il le dut en partie, comme ce dernier, à la parfaite connaissance qu'il avait du pays. Il fit donc sa trouée du côté de Soulans, emmena dans sa fuite un nombre considérable de chevaux et de bêtes à cornes, et fit jeter dans l'eau une grande quantité de blés de toute espèce; ensuite il rejoignit Charette dans le Bocage. Celui-ci cependant n'avait point perdu de vue ses partisans du Marais. Dès qu'il avait eu connaissance des préparatifs qu'on faisait contre eux, il avait essayé de les paralyser par une forte diversion; son projet avait été de chasser les républicains de Challans, et, après ce coup hardi, de donner la main à Pageot et de le fortifier dans ses retranchemens. Il était venu, le 18 germinal, fondre sur Challans à la tête d'un rassemblement de huit mille hommes, et accompagné de ses lieutenans Joly, Savin et Sapinaud.

Alors il n'y avait que huit cents hommes en cantonnement dans ce poste ouvert de tous côtés; mais ces braves, commandés par les généraux Dutruy et Boussard, repoussèrent trois fois l'ennemi, et parvinrent à le mettre entièrement en déroute, après lui avoir tué environ quatre cents hommes. Charette fut celui qui, avec une poignée de

monde, se battit le dernier; mais se voyant abandonné par la masse de son armée, il fut aussi contraint de prendre la fuite. Parmi les morts on trouva beaucoup de Vendéens qui, en place de gibernes, avaient devant eux de ces petits sacs dont j'ai déjà parlé, où ils mettaient de la farine pour la pétrir et la faire cuire quand ils en avaient le temps. Du côté des républicains on perdit environ soixante soldats et quelques officiers distingués par leur courage et leurs qualités personnelles, entre autres, Saint-Gervais, chef d'escadron au 16e régiment de chasseurs à cheval.

La déroute et la dispersion de l'armée de Charette l'empêchèrent de revenir traverser l'expédition des Marais, qui s'effectua comme je viens de le raconter. Quoique Pageot eût fait enlever beaucoup de bestiaux et jeter à l'eau des blés, on y trouva néanmoins encore d'immenses ressources en l'un et l'autre genre. La commission civile de Nantes en a extrait au moins six cents tonneaux de grains de toute espèce, et les divisions de Saint-Gilles, Challans et Machecoul ont été nourries jusqu'à la récolte, d'enlèvemens faits dans ces marais. On en a aussi tiré plus de deux mille, tant bêtes à cornes que chevaux qui ont été conduits à Nantes. On peut d'après cela se faire une idée de la richesse de cette partie du Bas-Poitou, qui, après avoir alimenté tour à tour les armées royales et républicaines, offrait autant de ressources; en-

core y resta-t-il le double de bestiaux épars qu'il fut impossible d'atteindre.

C'est à cette dernière expédition que nous pouvons fixer le terme des grands événemens de la guerre civile de la Vendée; le livre suivant nous la présentera sur son déclin. Il est vrai que nous verrons encore les royalistes faire quelques mouvemens pour se soutenir, et parfois donner de l'inquiétude, mais ces efforts sont ceux d'un corps dont on a tronqué le chef. Il lui reste encore quelques esprits vitaux qui le font mouvoir et frapper ce qui est à sa rencontre; mais après ces derniers mouvemens, il expire. Cette comparaison convient d'autant mieux aux circonstances que nous allons décrire, que depuis la mort de La Rochejaquelein, il y avait moins d'accord que jamais entre les chefs des royalistes, qui firent chacun suivant leur volonté.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

DERNIERS ÉVÉNEMENS DE LA GUERRE CIVILE DANS LA VENDÉE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Propositions de paix faites par les représentans du peuple aux habitans des campagnes. — Armistice. — Espérances des royalistes avant la mort de Robespierre ; elles sont déçues. — Turreau est rappelé. — Réflexions sur ce général en chef. — Trait de sensibilité du général de brigade Boussard. — Vimeux transfère le quartier-général à Niort. — Extraction de l'armée des troupes les plus aguerries et d'habiles officiers supérieurs. — Pasquinades dans la Vendée du représentant du peuple Garrau. — Réveil des Vendéens. — Charette attaque et met en pièces les troupes campées à Flessigné et à La Rouillère.

L'EXPÉDITION des Marais faite, on demeura de part et d'autre assez tranquille : l'approche de la récolte fit désirer qu'on pût jouir de quelques instans de repos. Il fut donc question d'une pacification générale, et provisoirement d'un armistice, pour donner le temps de faucher les foins et de récolter les moissons. Les commissaires de la Convention en mission près de l'armée, firent des proclamations aux habitans des campagnes pour les inviter à rentrer dans leurs foyers; on leur promettait un entier oubli du passé.

Les attaques, à dire vrai, furent moins fréquentes jusqu'après la récolte, mais on se tint toujours sous les armes, et prêt à marcher au premier signal. Pas un royaliste ne rentra sous l'empire de la république, il semblait même que le parti fût nourri d'une espérance dont l'objet devait prochainement se réaliser.

L'adjudant-général Aubertin, qui commandait l'arrondissement de Machecoul, fit afficher et placarder à une infinité d'arbres, dans les campagnes, la proclamation des représentans du peuple. Il donna commission à un officier du 16e régiment de chasseurs à cheval, d'aller à la tête d'un détachement la porter à Decouétus, général royaliste commandant à Saint-Philbert. Quand ce détachement fut arrivé à une certaine distance du pont de cet endroit, quelques cavaliers vinrent le reconnaître, et le laissèrent approcher parce qu'il se présentait l'olivier à la main et en criant : *La paix, la paix.* Alors l'officier annonça qu'il désirait parler à M. Decouétus qui, ayant été averti, se rendit à cheval sur la partie du pont qui restait de son côté; car il est bon d'observer que, pour prévenir toute surprise, le pont avait été coupé. L'officier lui notifia le sujet de sa mission, et lui remit plusieurs exemplaires de la proclamation. Decouétus, après en avoir fait lecture, dit qu'il ne reconnaissait point l'autorité des commissaires de la Convention; que la proclamation qu'on lui remettait était au

nom de la république; que c'était folie que de se battre pour elle; que les Français, avant deux mois, seraient témoins de grands événemens; qu'ils auraient un roi qui sortirait comme du sein de la Convention, et qu'il ne fallait penser à aucune pacification jusqu'à ces événemens. Decouétus et les autres chefs de la Vendée avaient-ils alors connaissance des projets insensés dont on a soupçonné Robespierre qui, à cette époque, parut avoir quelques égards pour la fille de Louis XVI? Cette idée elle-même mérite-t-elle quelque attention de la part du lecteur judicieux? C'est ce que je ne me mêlerai pas d'approfondir; mon plan est de raconter les faits et non de me jeter dans un labyrinthe de politique dont je ne pourrais sortir. Je me permettrai seulement d'observer que souvent les Vendéens ont paru avertis des événemens les plus marquans de la révolution plusieurs mois avant qu'ils se soient effectués, et qu'ils y donnaient une toute autre explication, ou leur attribuaient des effets tout autres que ceux qu'ils avaient.

Quelle qu'ait été la connexité des projets des meneurs du temps avec les espérances des royalistes, celle qui avait pour objet le rétablissement du trône sous deux mois ne se réalisa pas.

La chute du tyran populaire, la modération apportée dans le système politique, opérèrent un changement dans les esprits. Ceux qui étaient fatigués de la guerre et qui désiraient rentrer

dans leurs foyers, croyaient apercevoir une espèce de garantie dans la conduite actuelle du gouvernement; mais malheureusement il n'y avait pas encore à la tête de l'armée républicaine un général en chef qui leur inspirât assez de confiance.

Pendant tout le temps que dura l'armistice, les royalistes, qui s'occupaient de la récolte sur la rive gauche de la Loire, criaient aux voyageurs qui descendaient ce fleuve pour aller d'Angers à Nantes, qu'on ne pourrait opérer une paix prochaine et durable que lorsque les armées républicaines seraient commandées par un homme distingué par ses vertus.

Le général divisionnaire Vimeux remplaça provisoirement Turreau rappelé peu de temps avant le 9 thermidor. Les maux incalculables qu'avait soufferts la Vendée pendant le généralat de ce dernier, lui avait fait une foule d'ennemis; aussi de toutes parts les dénonciations furent dirigées contre lui. Il fut accusé et mis en jugement; mais il parvint dans la suite à se faire absoudre. Il allégua qu'il n'avait agi qu'en vertu d'ordres des commissaires de la Convention et du comité de salut public. Je ne chercherai point à renouveler les inculpations qui lui ont été faites, mais je dirai qu'il eût été beau pour lui d'imiter ces généreux commandans qui, ayant reçu l'ordre de faire égorger les religionnaires le jour de la

Saint-Barthélemi, répondirent au roi Charles IX qu'ils avaient des soldats pour le servir et non des bourreaux. S'il avait réfléchi que le règne de la tyrannie et du crime est de courte durée, il n'aurait pas fait exécuter des ordres barbares.

Turreau a été le bouc émissaire qu'on a chargé de toutes les iniquités de la Vendée; cependant il y avait de l'injustice à les lui reprocher toutes. Ceux qui ont connu les Huché et autres qui ont commandé dans cette contrée, savent bien qu'ils n'avaient besoin d'aucune impulsion étrangère pour commettre le crime. D'autre part il y a eu des officiers supérieurs qui se sont honorés par des traits de sensibilité d'autant plus louables, qu'il y avait souvent du danger pour eux-mêmes à ne pas imiter leurs voisins. Parmi ces officiers, je n'oublierai point le général Boussard, ci-devant commandant du 11e bataillon de Paris, qui reçut de Turreau un ordre dont la latitude le laissait maître de brûler les villes de Saint-Gilles, Challans, Machecoul, et jusqu'aux villages situés sur toute la côte.

J'étais à Challans quand Boussard reçut cet ordre; il m'appela aussitôt; je le vis triste et abattu, ses larmes s'échappaient de ses yeux. Je compris à sa douleur qu'il fallait qu'il lui fût arrivé un grand malheur; je lui demandai ce qu'il avait à me communiquer : il n'eut pas la force de me répondre, et me donna à lire la dépêche du

général en chef. Tandis que je la parcourais, il avait les yeux fixés sur moi, et à la fin il me dit: « Croyez-vous que j'exécuterai ce qu'on m'or- » donne? Non.... il n'en sera rien. » Cependant il fallait pour sa responsabilité qu'il sauvât au moins les apparences. Il fit une sortie de Challans avec une colonne de quelques cents hommes, incendia des masures inhabitées, et rentra dans son quartier.

Peu de temps après que Turreau eut quitté le commandement de l'armée, Vimeux en transféra le quartier-général à Niort. La tranquillité dont on jouissait depuis quelques semaines, et qu'on aurait dû attribuer à la circonstance de la récolte plutôt qu'à toute autre cause, fit croire que l'ennemi n'avait plus de ressources; que les paysans ne voulaient plus marcher, et que la guerre était finie. D'après ces présomptions, on pensa que la république n'avait plus besoin d'un aussi grand nombre de troupes que celui qu'elle entretenait dans la Vendée; en conséquence, le gouvernement en fit extraire vingt mille hommes, dont six mille partirent pour l'armée des Pyrénées-Occidentales, et quatorze mille pour celle de la Moselle. On ne se contenta pas de dégarnir l'armée des meilleurs bataillons, on donna ordre aux officiers-généraux les plus habiles de les conduire à leur nouvelle destination. Ainsi l'on vit partir les Dufour, les Beaupuy, les Bruneteau-Sainte-Suzanne, dont les talens et la connaissance qu'ils avaient des localités

eussent si puissamment aidé le général Canclaux à terminer cette malheureuse guerre.

Le commissaire de la Convention Garrau eut la fantaisie de former une compagnie de musiciens, et de traverser avec eux la Vendée au son des instrumens, pour ramener les Vendéens à la tranquillité par les charmes de l'harmonie. Il croyait que sa musique enchanteresse les rassemblerait et les inviterait à relever leurs murailles et à rebâtir leurs villes. Si les accens d'Amphion eurent cette puissance sur des peuplades que le besoin de vivre en société réunit, et qui n'avaient aucun piége à craindre de la part du chantre qui les apprivoisait aux douceurs de la vie sociale, Garrau ne put se féliciter du même succès. Sa mélodie se perdit dans le désert: les plaies des Vendéens étaient encore trop récentes pour se fermer, et leur douleur trop vive et trop profonde pour qu'ils ne craignissent pas qu'on ne leur tendit de nouveaux piéges en voulant les amuser.

Je n'ai pas négligé cette petite anecdote, parce qu'elle ne contribua pas peu à accréditer la prétendue soumission des royalistes. On ne dit pas que Garrau ne fit que traverser rapidement le pays, escorté d'un bon nombre de cavaliers, et qu'il ne s'avisa point d'aller faire entendre son harmonie jusque dans la retraite des ennemis. Les journaux firent retentir le bruit de sa musique au loin; à les croire rien n'égalait les excès de joie

auxquels on s'était livré dans la Vendée. Il est vrai que ce représentant ne fut point inquiété dans sa course; et c'est ce qui fit dire que les routes étaient parfaitement libres.

Si l'ennemi semblait s'être endormi, son réveil fit sentir, mais trop tard, qu'on avait eu tort d'extraire de l'armée autant et de si bonnes troupes. Le comité de salut public destina les réquisitionnaires des départemens de la Dordogne, de la Gironde, du Lot, de Lot-et-Garonne, du Cher, de la Nièvre, etc., à compléter les cadres des corps qui étaient restés dans la Vendée. Ces jeunes gens arrivèrent par bandes, sans armes et sans ordre; beaucoup furent tués ou pris sur les routes. On eut encore la maladresse de recruter plusieurs régimens de jeunes Bretons qui désertaient chaque jour, et qui, inquiétés dans leurs communes par les agens du gouvernement, passaient du côté des Poitevins, ou grossissaient le parti des Chouans, qui commençait déjà à devenir imposant sur la rive droite de la Loire. La guerre des Chouans ayant été une suite de celle de la Vendée, et ayant eu le même but, j'aurai occasion d'en dire deux mots.

Aussitôt que les recrutemens de l'armée de l'Ouest furent à peu près faits, on forma plusieurs camps, un à la Rouilière, village entre Nantes et Montaigu; l'autre à Flessigné, dans les environs de Machecoul; un troisième à Cussey; et enfin

deux autres du côté de Thouars et de Doué. Charette tomba comme la foudre sur celui de Flessigné, commandé par Prat, colonel du 39e régiment d'infanterie, ci-devant Ile-de-France. Ce guerrier fit tous les efforts imaginables pour inspirer son propre courage à ses troupes, défendre le camp et repousser l'ennemi : on le voyait se porter tour à tour aux points les plus faibles et affronter tous les dangers; quoi qu'il ait fait, son camp fut forcé, et ses soldats mis en déroute; mais loin de fuir comme eux, il resta sur le champ de bataille, tua plusieurs Vendéens, jusqu'à ce qu'enfin, accablé lui-même par le nombre des assaillans et percé de coups, il tomba parmi les morts.

Cet officier avait toujours été malheureux dans cette funeste guerre. Dans le principe, il avait été chassé de Machecoul avec son régiment et poursuivi jusqu'à Nantes; il fut obligé d'évacuer l'île de Noirmoutiers, quand Charette s'en empara; il manqua d'être pris dans la forêt de Princé par la division de La Catelinière qui tua son lieutenant-colonel; Légé fut pris lorsqu'il en commandait l'arrondissement; enfin il périt au camp de Flessigné. On ne pouvait attribuer tant de malheurs à aucun défaut de courage ou de talens militaires, c'était un officier des plus braves et des plus instruits de l'armée.

Charette fondit aussi à l'improviste sur le camp

de la Rouillère, qui fut encore moins bien défendu que celui de Flessigné; il n'était pour ainsi dire composé que des réquisitionnaires nouvellement arrivés des provinces du Nivernais et du Berry, jeunes gens encore trop novices dans le métier des armes pour être si-tôt employés aux avant-postes, et exposés à se mesurer avec un ennemi audacieux et aguerri. La plupart étaient nonchalamment couchés dans leurs tentes et avaient démonté leurs fusils pour les nettoyer. Presque tous leurs officiers étaient à Nantes où ils se divertissaient. Charette entra dans le camp comme dans une place ouverte et y fit une horrible boucherie. Les timides réquisitionnaires demandaient grâce à genoux et à mains jointes; ils exposaient, les larmes aux yeux, qu'on les avait arrachés de leurs charrues et de leurs foyers pour les forcer de marcher contre la Vendée. Le féroce Vendéen, sourd aux supplications et inaccessible à la pitié, égorgea tout ce qui lui tomba sous la main. Quelques-uns eurent le bonheur d'échapper au fer de l'ennemi, et apportèrent à Nantes la triste nouvelle de l'attaque et du massacre de leurs camarades. On a prétendu que le général Jacob, qui avait le commandement de ce camp, en apprit la défaite au spectacle où il se trouvait, au lieu d'être à son poste. Cet officier supérieur était, comme bien d'autres, de la fabrique de ce temps; de tambour au régiment de Port-au-Prince, avant la révolution, il était parvenu au généralat. S'il avait

tenu la main à ce que son camp fût gardé militairement, s'il y avait fait observer la discipline, ou plutôt s'il eût été digne de sa place, et qu'il eût su commander, on n'aurait pas eu à regretter une jeunesse inexpérimentée qui, dans les mains d'un autre général, n'aurait pas été surprise et se serait au moins défendue.

CHAPITRE II.

Le comité de salut public envoie dans la Vendée de nouveaux représentans avec le titre de pacificateurs. — Canclaux prend le commandement en chef de l'armée ; il pourvoit à ses besoins urgens et s'occupe d'y rétablir la discipline : il pose les fondemens de la pacification. — Conférences tenues à ce sujet. — Traité conclu et signé au camp de la Jaunaye. — Pompeuse et mémorable entrée de Charette à Nantes. — Réjouissances publiques à cette occasion dans cette ville. — Proclamation de Stofflet contre la pacification. — Canclaux se met en campagne pour le réduire. — Ce chef signe à Mont-Levrier un traité semblable à celui de la Jaunaye. — Caractère de cet aventurier.

Après ces expéditions, Charette demeura tranquille, et le comité de salut public envoya dans la Vendée plusieurs commissaires avec le titre de pacificateurs. Leurs diplômes les autorisaient sinon à traiter ouvertement avec les chefs du parti royaliste, qu'on voulait encore ne considérer que comme un parti de brigands, mais au moins à les engager à ne plus faire la guerre et à licencier leurs troupes ; promettant qu'à ces causes on leur accorderait la liberté de se retirer dans leurs foyers ou les moyens de passer à l'étranger.

Ces commissaires tinrent conseil à Niort avec le général Canclaux qui venait enfin de prendre le

commandement en chef de l'armée (1). Il y fut décidé qu'on offrirait d'une main l'olivier de la paix aux Vendéens, et que de l'autre on leur présenterait le fer, s'ils étaient sourds aux intentions pacifiques du gouvernement. A cet effet, on convint de former plusieurs colonnes mobiles, toujours prêtes, en cas de besoin, à donner de la force aux paroles de paix. Ce plan, qui était bien conforme aux principes de la politique, ne put avoir une prompte exécution : l'armée de l'Ouest était dans le plus grand délabrement et dans le dénuement le plus absolu des objets de première nécessité; l'insubordination y était à son comble, en sorte qu'avant de penser à organiser et à mettre en marche des colonnes, le général en chef eut à s'occuper de la restauration de ses troupes; ensuite il appliqua tous ses soins à réveiller l'esprit d'ordre et de discipline parmi les officiers et les soldats. Il obligea les généraux sous ses ordres à donner aux premiers des leçons de théorie et à leur en faire faire l'application sur le terrain, par des manœuvres continuelles auxquelles il assistait souvent lui-même. Pour s'assurer du degré d'instruction de chacun, il faisait commander l'exercice à feu, ou exécuter une manœuvre quelconque, par le premier sous-officier ou officier qu'il lui plaisait de faire sortir des rangs, et cela de manière à ce qu'il démon-

(1) Frimaire an III.

trât qu'il était non-seulement suffisamment instruit pour son grade, mais encore propre au commandement d'un grade immédiatement supérieur. Ces soins n'étaient pas d'une médiocre importance. Ils occupèrent Canclaux pendant presque tout l'hiver de l'an III; son armée demeura cantonnée ou barraquée; cependant il jetait les fondemens d'un plan de pacification. Les représentans du peuple avaient déjà sondé les intentions de quelques généraux chouans ou de Charette; on leur fit quelques propositions; des conférences eurent lieu; mais probablement que les demandes de ces chefs portèrent sur des objets que le comité de salut public n'avait pas prévus; au moins les commissaires pacificateurs ne crurent point avoir de pouvoirs assez étendus pour traiter définitivement. Ils jugèrent à propos de renvoyer un de leurs collègues à Paris, et le chargèrent de prendre de nouvelles instructions. Leur choix tomba sur Ruelle, celui d'entre eux en qui Charette et les autres chefs royalistes avaient le plus de confiance et qui semblait mettre plus de chaleur au succès de la négociation.

L'accueil que le comité lui fit ne fut pas aussi flatteur qu'il l'espérait: on n'avait pas vu favorablement la tournure que les premières conférences avaient prise, et sa mission déplut. Il s'en revint sans de plus amples pouvoirs. Il semble même que le comité ait voulu les restreindre et les neutraliser;

car il adjoignit à ses premiers commissaires deux autres pacificateurs qui loin de remplir l'honorable mission dont ils paraissaient chargés, agirent en sens contraire. Ces deux députés étaient originaires de la Vendée. Plusieurs fois leurs collègues les invitèrent à se rendre aux conférences qui devaient avoir lieu, entre eux, le général Canclaux et les chefs du parti ennemi; ils eurent presque toujours des prétextes pour n'y point aller; et quand il y était pris des arrêtés, ils protestaient contre, ou, sans protestation, ils faisaient agir les commandans des troupes de leur arrondissement en sens contraire des instructions du général en chef de l'armée. Néanmoins les chefs du parti, Stofflet et Delaunay exceptés, d'une part, et plusieurs représentans du peuple de l'autre, arrêtèrent et signèrent un traité qu'on a désavoué depuis. Il portait, entre autres conditions, qu'on n'inquiéterait ni ne rechercherait aucun chef, commandant ou soldat vendéen pour cause de rébellion; que ceux qui étaient prévenus d'émigration rentreraient librement dans leurs foyers et dans leurs propriétés non vendues; que les enfans des rebelles morts ou suppliciés rentreraient aussi dans leurs biens; que les réquisitionnaires des départemens qui avaient été le théâtre de la guerre, ne seraient point appelés; qu'on indemniserait les habitans des campagnes des pertes que la guerre avait pu leur occasioner; qu'on retirerait les troupes de la république de l'intérieur

de la Vendée; enfin, que l'exercice du culte serait parfaitement libre.

Charette promettait de son côté de faire rentrer tous les Vendéens qui étaient à sa suite sous l'obéissance de la république; de leur faire déposer les armes; de former de tous les déserteurs et hommes sans aveu, qu'on ne pouvait licencier sans craindre qu'ils reportassent le trouble ailleurs, une garde territoriale dont il serait le chef. Il garantissait qu'avec cette garde, dont il se réservait l'organisation et choisirait les officiers, il maintiendrait la police dans l'intérieur du pays ci-devant insurgé; qu'il établirait les nouvelles autorités, et qu'il veillerait à l'exécution pleine et entière des lois de la république.

Tels étaient à peu près les articles patens du traité de paix conclu par la majorité des représentans en mission près l'armée de l'Ouest, à la Jaunaye, maison de campagne située à quelque distance de Nantes. On y avait préparé une tente digne d'y recevoir les pacificateurs, et de part et d'autre on avait des troupes pour rendre la négociation plus imposante et se garantir de toute espèce de surprise.

Quand les conditions furent arrêtées, le général Canclaux entra dans la chambre; et quoiqu'il sût d'avance que les intentions de Charette étaient de souscrire à la paix qu'on lui offrait, il ne l'aborda point avant d'avoir des représentans du

peuple la certitude que Charette, naguère ennemi, était à présent réconcilié avec la république. Alors il s'approcha de lui et l'embrassa. Ce ne fut ensuite que réciprocité d'égards et protestations d'union entre les généraux à la suite de Canclaux et les officiers de l'armée catholique et royale.

On proposa à Charette de venir à Nantes, et il s'y rendit avec les représentans du peuple, son état-major et celui de l'armée républicaine. Son entrée eut la pompe et l'éclat d'un triomphe : toute la ville accourut à sa rencontre. L'air retentissait des cris de *vive Charette, vive le héros et le pacificateur de la Vendée !* Cependant c'était cet homme qui, la veille, faisait trembler cette ville. On n'épargna rien pour le récréer : repas, bals, spectacles, fêtes brillantes, tout fut prodigué en son honneur; mais il ne cessa d'être inquiet et taciturne. Craignait-il qu'étant une fois au pouvoir des républicains, ils n'attentassent à sa liberté; ou bien sa propre conscience lui reprochait-elle d'avoir signé un traité de paix qu'il avait l'intention d'enfreindre? Je crois que c'est à cette dernière probabilité qu'il faut s'arrêter, surtout si l'on fait attention aux circonstances qui ont précédé et suivi la pacification.

L'armée de l'Ouest avait changé de face depuis l'arrivée de Canclaux. Ce général l'avait mise sur un pied respectable : aussi politique et adroit négociateur que bon guerrier, il avait amené Charette

à faire preuve aussi de quelque apparence au moins de loyauté; ce partisan céda dans le moment aux instances de Decouétus, qui ne faisait la guerre qu'à regret; de plusieurs amis qu'il avait à Nantes; et plus que tout cela de sa mère et de son épouse, qui, nouvelles Véturie et Volumnie, lui furent députées pour le disposer à renoncer à la guerre. Mais il n'imita point Coriolan dans sa retraite. S'il mit l'épée dans le fourreau, ce ne fut qu'en attendant qu'il fût en état de recommencer les hostilités; ce qui le prouve, c'est la lenteur qu'il mit depuis à exécuter l'article du traité qui regardait le licenciement des troupes; c'est que ses officiers et ses soldats profitèrent de l'inertie qui suivit la conclusion de ce traité, pour s'approvisionner d'armes et de munitions de toute espèce dans les villes limitrophes du pays insurgé, où on leur accordait la permission d'entrer; ce qui le prouve, ce sont les fréquens assassinats qui se commirent par les royalistes. Il est vrai que Charette, à qui l'on s'en plaignit, désavoua ces hostilités de détail, mais il les laissa la plupart impunies : ce qui le prouve enfin, c'est la correspondance de Cormatin et autres chefs de Chouans sur la rive droite de la Loire, qui invitaient ceux de la Vendée à temporiser le plus qu'ils pourraient avec les républicains, et à les endormir par toutes sortes de protestations de paix et de promesses d'exécution du traité, mais à tirer en longueur jusqu'au débar-

quement prochain des secours qu'on attendait des Anglais.

Quand Stofflet eut appris que Charette avait signé un traité de paix, il fit une proclamation, dans laquelle il prit la qualité de général en chef de l'armée catholique et royale; il invitait les Vendéens à ne pas se laisser gagner par les promesses des représentans du peuple et des républicains, et à ne point abandonner la cause de Dieu et du trône. Aux yeux des partisans du royalisme, cette proclamation était une censure indirecte de la conduite de Charette, et de ceux qui avaient souscrit à la pacification.

Cependant le général Canclaux fit ses dispositions pour aller trouver Stofflet et le mettre à la raison (1). Il fit filer des troupes des brigades de Luçon et des Sables sur Nantes, et les campa dans les Landes de Ragon; ensuite il dirigea sa marche sur Maulevrier où était le quartier-général de l'ennemi, et où d'autres troupes descendues par Chollet et Mortagne devaient concourir à l'attaque. Stofflet eut à se défendre contre dix-huit mille hommes. Ses principales forces consistaient dans cinq à six cents hommes de cavalerie: il soutint le choc avec son intrépidité ordinaire, et tua le brave Rateau, colonel du 11e régiment de hussards; enfin il ne put tenir contre le nombre et la valeur des

(1) Germinal an III.

républicains. Sa troupe fut taillée en pièces, et il fut très-heureux de pouvoir se sauver dans un bois voisin avec quelques cavaliers. Il y aurait été cerné et pris, mais il demanda à faire sa paix. Le général Canclaux sentant combien la reddition de ce chef qui entraîna celle de d'Autichamp et du curé de Saint-Lô-d'Angers, pouvait influer sur l'esprit des habitans des campagnes de l'Anjou et du Poitou, l'admit à traiter. Il signa à peu près les mêmes articles que ceux de la pacification précédemment conclue à la Jaunaye. Ses dispositions actuelles étaient dictées par la force et la nécessité. Il resta à Maulevrier sur le prétexte de ramener au sein de la république les paysans, et d'en opérer le désarmement. A cette fin, on lui laissa un bataillon de chasseurs-francs, soldats intrépides, comme le sont la plupart des troupes légères, mais pillards et indépendans jusqu'à l'insubordination. Le nom de brigands leur convenait tout aussi bien qu'aux troupes de Stofflet. Il se plaisait au milieu de ce corps dont les habitudes répondaient à ses mœurs grossières et soldatesques. On sait que cet aventurier était originaire d'Allemagne d'où il avait déserté; passé au service de France, il obtint son congé et une place de garde-chasse chez un seigneur propriétaire d'une très-belle terre dans l'Anjou. La révolution arriva tandis qu'il exerçait cette profession. L'abolition des priviléges féodaux, et la permission que chacun prenait de chasser sur les terres d'autrui et d'insul-

ter les gardes, lui donna occasion de signaler son attachement aux intérêts de son maître; il fut un des principaux champions de l'insurrection dans son canton. Son intrépidité dans les combats lui fit déférer le commandement en chef dans le haut-Poitou et l'Anjou après la mort de Lescure et de La Rochejaquelein. Était-il présumable qu'un homme de cette sorte, qui avait commencé à boire dans la coupe enchantée du pouvoir, s'en dessaisît volontiers pour rentrer dans le néant? On le laissa dans la Vendée environné, ce semble, de plus d'autorité qu'auparavant. On rapporte que, pour favoriser l'expédition dirigée contre lui, Charette établit un cordon de troupes sur les lignes qui séparaient son territoire de celui que ce second chef prétendait soumis à son commandement, afin de lui interdire tout moyen de salut. Ce qui est certain, c'est que d'après les ordres de Charette, cinq cents hommes, commandés par Fleuriau et Sapinaud, ses lieutenans, escortèrent un convoi considérable de subsistances que Canclaux avait destiné pour les troupes dont il avait ordonné la réunion à Chollet; que ce convoi parvint à sa destination, et que seize mille rations de pain ayant été superflues aux besoins de la troupe, rétrogradèrent, sous la même protection, sur les Sables-d'Olonne, et furent distribuées par mes soins aux royalistes. Cette circonstance prouve que si Charette et ses lieutenans n'étaient pas intérieu-

rement disposés à maintenir la paix, comme c'était l'opinion de plusieurs, ils faisaient bien au-dehors tout ce qu'il fallait pour démontrer le contraire et paraître agir de concert avec le général Canclaux.

CHAPITRE III.

Inexécution du traité de paix de la part des royalistes. — Compte rendu de leurs dispositions au comité de salut public par le représentant du peuple Gaudin. — Il fait prendre un lieutenant de Charette, fauteur d'assassinats commis sur les républicains. — Expédition dirigée contre Charette qui se sauve. — Motifs de la reprise des hostilités. — Les Vendéens attaquent les convois de l'armée; leur barbarie. — Vengeance des républicains. — Arrestation de plusieurs chefs royalistes à Rennes. — Nouvelles tentatives infructueusement dirigées contre Charette. — Perfidie atroce de La Roberie, capitaine général de sa cavalerie.

Charette seul eût peut-être tenu à honneur d'exécuter tous les articles du traité qu'il avait signé, en se réservant toutefois des moyens de défense et de salut en cas de trahison et de surprise; mais ses subordonnés n'étaient pas tous susceptibles de la même loyauté. La plupart ne pouvaient plus vivre que de brigandage; sans cesse ils le circonvenaient et mettaient opposition à la réunion de ses troupes, au licenciement des gens de campagne, et à la composition d'une garde territoriale de ceux à qui l'habitude de guerroyer rendait le métier des armes comme une seconde nature. Ces retards dans l'exécution du traité, et les assassinats dont j'ai parlé plus haut, confirmèrent l'opi-

nion que le représentant du peuple Gaudin avait conçue de la mauvaise foi des chefs royalistes. Il réunit, sur ces assassinats, plusieurs rapports qui lui furent faits, tant par les commandans des postes que par les autorités des communes des Sables, Saint-Gilles et Challans, et il les envoya au comité de salut public, en lui faisant sentir la nécessité de réprimer de pareilles atrocités par la force des armes, puisque les plaintes directement portées à Charette et à d'autres commandans subalternes avaient été inutiles. Il représenta les royalistes plus fiers, plus audacieux, et depuis la pacification moins disposés qu'auparavant à rentrer sous l'obéissance des lois. Il insinua que plus on retarderait à user de représailles à leur égard, en reprenant les hostilités, plus ils se fortifieraient et moins on serait en état de les réduire. Ses lettres firent l'effet qu'il en attendait. Le comité de salut public le considéra comme le seul des commissaires, en mission dans la Vendée, qui vît la position des affaires sous leur véritable point de vue; et, sans l'autoriser peut-être ouvertement à renouveler la guerre, il lui laissa toute la latitude qu'il pouvait désirer. Cet homme vif, pénétré d'ailleurs de l'excellence de son opinion, et qui croyait du reste mieux servir les intérêts de la république que ses collègues, s'empressa de profiter de l'approbation du comité.

Sans prévenir le général en chef des expéditions

qu'il méditait, il ordonna des courses au-delà des lignes convenues entre les républicains et les royalistes, et afin qu'on ne s'étonnât pas de ces incursions, on accrédita un certain bruit qui les légitima: savoir que Charette, au lieu de rendre le ci-devant Poitou à la république, avait intention d'en faire un gouvernement à part, dont il venait d'être nommé vice-roi par Louis XVIII; on ajouta qu'avec le brevet qui lui conférait cette nouvelle dignité, on venait de lui apporter le cordon rouge. Il y avait quelque chose de vrai dans cette nouvelle; mais au lieu de la vice-royauté, c'était un brevet de général des armées catholiques et royales, que les princes français avaient cru devoir lui envoyer, ainsi qu'à Stofflet, pour renouer l'attachement de ces chefs à la cause des Bourbons.

La première incursion marquante qu'ordonna le représentant du peuple Gaudin, fut celle que je vais raconter. Un jeune homme, appelé Allard, qui avait d'abord servi dans les charrois de l'armée républicaine, s'était jeté dans le parti ennemi; fait prisonnier à la Roche-sur-Yon et sur le point d'être condamné à mort par une commission militaire, il s'était sauvé et était rentré dans l'armée catholique et royale. Il commandait un attroupement de Vendéens entre Esnay et Palluau; son camp était sur une hauteur qui dominait la plaine et le chemin. L'adjudant-général Cortez, jeune homme propre aux coups de main de ce genre, fut chargé

d'aller surprendre Allard dans son camp ; il partit de grand matin avec le bataillon des chasseurs de Cassel, qui était rentré au camp de Pierre-Levée, et parut au pied du monticule où étaient les royalistes à l'heure où ils s'y attendaient le moins. Cependant, ne pensant pas que l'on vînt pour les surprendre, plusieurs, Allard à leur tête, descendirent au-devant de l'adjudant-général et de sa troupe, et furent faits prisonniers. Les autres, qui s'aperçurent qu'on voulait les cerner, cherchèrent leur salut dans la fuite, et laissèrent leur chef au pouvoir des républicains. On trouva chez lui les dépouilles des officiers et soldats qui avaient été tués dernièrement sur la route des Sables à Palluau, circonstance qui prouve qu'il était bien informé des hostilités que continuaient ses gens, et des massacres particuliers dont j'ai parlé.

Cortez l'amena de suite aux Sables, et le conduisit chez le commissaire de la Convention Gaudin qui donnait une fête ce jour-là : une multitude l'escortait. L'animosité contre lui était telle qu'il n'échappa que par une espèce de prodige à la vengeance du peuple ; on le mit en prison, et deux jours après on l'embarqua pour La Rochelle avec un nommé Descloudis, petit seigneur de Saint-Gervais, près Challans, qu'on avait pris peu de temps auparavant déguisé en toucheur de bœufs et conduisant dans le Bocage une voiture chargée de blé, mais recouverte de cendres. Ces deux

individus durent ensuite être transférés à Fontenay-le-Peuple pour y être jugés par une commission militaire.

Gaudin avait aussi donné ordre à une autre colonne d'aller, le même jour, attaquer et prendre Charette à Belleville; mais averti à temps, ce commandant en chef échappa à la vigilance des républicains.

Allard était aimé. Son enlèvement irrita les Vendéens qui jurèrent de s'en venger. C'est principalement à cet événement qu'on doit attribuer la reprise d'une guerre ouverte.

Depuis long-temps la division des Sables était dénuée de subsistances, on y vivait au jour le jour; encore le soldat était-il souvent réduit au quart de la ration de pain. Les ressources locales ayant été absolument épuisées, on tirait les subsistances de Niort, de Fontenay et de Luçon. Les royalistes connaissaient bien cette situation de l'armée républicaine; mais depuis la pacification, ils avaient laissé passer des convois de blé ou de farines, quoique souvent ils ne fussent presque point escortés. Quand la nouvelle de la prise d'Allard se fut répandue (1), ils se mirent en embuscade pour les attaquer. Ils tombèrent entre Luçon et le Givre sur treize voitures de blé, qu'ils amenèrent dans le Bocage après avoir tué ceux qui les escortaient;

(1) Messidor an III.

le 6 messidor, ils attaquèrent, entre la Mothe-Achard et Palluau, un convoi de dix mille rations de pain et d'eau-de-vie, escorté par quatre cents hommes d'infanterie, dont une vingtaine seulement se sauva à Palluau, et y vint annoncer la prise du convoi. Les Vendéens mirent dans leur vengeance un excès et un raffinement de barbarie capables de rivaliser avec les horreurs reprochées aux républicains. Après avoir ôté des caissons les subsistances qu'ils contenaient, ils y entassèrent des officiers et des soldats qu'ils firent brûler avec ces mêmes caissons.

Ce fut une chose remarquable que pas un des chefs du parti royaliste ne se trouva à ces attaques, tant ils étaient attentifs à ne pas donner prise sur la loyauté de leur conduite. Gaudin se plaignit à Charette d'une violation aussi manifeste du traité de paix, et lui redemanda quelques officiers qu'il retenait prisonniers. Il lui répondit que les dernières affaires n'étaient qu'un effet de l'indignation du peuple contre l'enlèvement d'Allard; qu'il lui avait été impossible, ainsi qu'à ses lieutenans, de la contenir; qu'au surplus, c'étaient des représailles que les républicains s'étaient bien attirées, et qu'il ne rendrait les officiers qu'on réclamait qu'autant qu'Allard serait aussi rendu aux vœux des Vendéens. Cette réponse irrita le commissaire de la Convention : une vengeance en attire une autre. On répandit dans le camp de Pierre-Levée la nou-

velle de la prise du convoi dirigé sur Palluau ; pas une circonstance ne fut oubliée : on dit surtout comment les royalistes avaient eu la barbarie de brûler des officiers et des soldats dans les caissons ; enfin on aigrit tellement l'esprit des soldats, que le bataillon des chasseurs de Cassel, sans avoir ses chefs à sa tête, sortit brusquement du camp, se répandit dans les campagnes voisines, pilla, égorgea, incendia, et ne rentra qu'après avoir désolé le pays. Les innocens furent victimes de cette incursion ; les gens restés paisiblement dans leurs foyers furent sacrifiés, et les chaumières devinrent encore la proie des flammes.

Le représentant du peuple se rendit au camp pour haranguer le bataillon à son retour et le réprimander sur une expédition aussi irrégulière que barbare ; mais outre que les remontrances les plus pathétiques ne pouvaient réparer les maux incalculables commis par une troupe sans frein, l'insubordination demeura impunie.

C'est à peu près à cette époque qu'on doit placer l'arrestation, à Rennes, de plusieurs chefs de chouans, entre autres de Cormatin, l'un des plus influens. Sans doute qu'elle n'eut lieu qu'en vertu d'ordres du comité de salut public ; Cormatin l'affirme dans un mémoire qu'il a fait pour sa défense. On peut aussi juger que ce fut en vertu ou par extension de ces mêmes ordres, qu'on essaya de prendre Charette à Belleville, et Stofflet à Maule-

vrier. Les journaux en firent mention, ils portaient en substance : « Cormatin et plusieurs » autres commandans des chouans viennent d'être arrêtés à Rennes; on dit que le gouverne» ment a aussi donné l'ordre de faire arrêter Charette » et Stofflet dans la Vendée. » On prétend qu'un de ces journaux tomba entre les mains de Charette, et qu'ayant été appelé dans les environs de Nantes, par les commissaires de la Convention, sous le prétexte d'une conférence, il s'y rendit, mais escorté d'un bon nombre de cavaliers et d'une forte colonne d'infanterie, en sorte que l'endroit assigné pour le rendez-vous était couvert de paysans armés. Il ne descendit point de cheval à l'arrivée des représentans du peuple, et au lieu d'entamer ou de leur permettre d'entamer la conférence, il tira de sa poche le papier public et lut l'article qui énonçait l'ordre de son arrestation ; ensuite il dit aux représentans: « Messieurs, étendez vos » regards autour de vous et de moi, voyez le nom» bre des défenseurs qui me restent, et jugez si » je crains l'exécution de l'ordre émané de votre » gouvernement : il n'est pas un seul de ces bra» ves qui ne soit prêt à verser la dernière goutte » de son sang pour moi. » Il dit, piqua des deux, et laissa les députés étonnés de sa contenance fière et de ses ressources, et humiliés de la brusquerie avec laquelle il les quitta.

C'est à quoi se réduisit la conférence. Je ne ga-

rantirai pas la vérité de ce fait; mais le bruit en a couru dans toute la Basse-Vendée, ainsi que de plusieurs autres tentatives, toujours inutiles, qui avaient pour but de tuer Charette et d'apporter sa tête à Nantes.

Quoi qu'on doive croire de la véracité de ces rapports, la rupture existait. Lorsqu'on reprochait à Charette de ne prendre aucunes mesures qui démontrassent l'envie qu'il avait de remplir les articles de la pacification, et qu'on lui rappelait l'obligation qu'il avait contractée d'organiser une garde territoriale et de licencier le reste de ses troupes, il répondait que les républicains ne se hâtaient pas davantage de retirer les leurs de l'intérieur du Poitou; qu'il y restait pour rassurer les gens de campagne, et qu'il était de son honneur de ne point abandonner un peuple qui avait mis sa confiance en lui. « Je suis, ajouta-t-il, » le seul représentant qu'aient les Vendéens; je » dois être leur bouclier, et je ne mettrai l'épée » dans le fourreau que quand je verrai leur repos » solidement établi. »

Quand on se plaignait à lui que les siens continuaient de piller, de voler et d'assassiner sur les routes, il répondait qu'il ne pouvait avoir l'œil partout; qu'il redoublerait de surveillance, et punirait les coupables. Mais ces brigandages se commettaient souvent en présence et par les ordres de quelques-uns de ses lieutenans, qui s'appro-

priaient les dépouilles des victimes, et il ne leur retirait ni sa confiance ni le commandement. Allard en a déjà donné la preuve. Je me contenterai de rapporter un autre fait qui prouvera que les royalistes avaient aussi parmi eux des monstres dont la profonde scélératesse et la perfidie égalaient les inclinations atroces de certains chefs républicains.

Quelque temps après la signature des articles de la pacification, on crut qu'on pourrait voyager dans l'intérieur du pays insurgé sans aucun danger. La liberté qu'on accordait aux frères égarés (c'est le nom qu'on donnait à cette époque aux Vendéens), en paraissait une suffisante garantie.

Deux jeunes gens, attachés à l'administration des fourrages, avaient reçu ordre à Nantes d'aller porter des fonds au préposé de ce service à la résidence de Machecoul. Le lendemain de leur arrivée, il y avait, au quartier-général de cette place, un grand dîner où devaient se trouver plusieurs officiers-généraux de la république, Charette et quelques-uns de ses lieutenans; on y invite aussi nos deux voyageurs qui s'y rendent; l'on tarde à servir. L'un d'eux, voulant s'assurer si son appétit ne devançait pas l'heure indiquée pour le repas, consulte sa montre. La Roberie, capitaine-général de la cavalerie de Charette, jette sur ce bijou, enrichi de diamans, un œil d'envie; d'ailleurs l'élégance de ces jeunes gens les lui avait déjà fait

considérer comme une superbe proie. Il les aborde et les comble de politesses. On sert; il se met à table entre eux, et il apprend qu'ils retournent le lendemain à Nantes. Il leur dit qu'il a aussi l'intention de s'y rendre, et que s'ils veulent bien le lui permettre, il aura l'honneur d'être leur compagnon de voyage. Ils répondent à sa politesse, fixent le départ à six heures du matin, et conviennent qu'ils iront le prendre à son logement situé à la sortie de la ville. Le lendemain ils montent à cheval et se rendent au rendez-vous indiqué; mais le brigand était parti la nuit et avait été chercher vingt de ses cavaliers; il les embusqua en partie sur la route, et leur donna l'ordre d'attaquer les deux personnes qu'il leur signala, et de les lui amener à une certaine distance de la route où il se retira. Il avait gagné le domestique de son logis à Machecoul, et lui avait recommandé de dire à ces jeunes gens, quand ils viendraient, qu'il ne faisait que de monter à cheval, et qu'il les joindrait avant un quart-d'heure. Ils se mettent en route; mais quelle fut leur surprise, lorsqu'ayant fait environ une lieue, ils se virent attaqués par quatre cavaliers vendéens. Ils s'arment de courage, et, le sabre et le pistolet à la main, ils fondent sur ces scélérats, en tuent deux et mettent les autres en fuite. Échappés à cette embuscade, ils tombent dans une seconde : quatre autres brigands sortent du bois et les chargent; après des efforts inouis

de bravoure, ils sont mis hors de combat et forcés de se rendre. On les conduit à La Roberie. De quel étonnement ne sont-ils pas saisis, quand ils reconnaissent cet homme si poli de la veille au pouvoir de qui on les remet. L'un d'eux, le possesseur de la belle montre, lui dit: « Comment! » c'est vous, Monsieur, qui nous avez fait tant » d'honnêtetés hier, et qui nous faites assassiner » aujourd'hui? — Tais-toi, lui répliqua le monstre; » donne-moi ta montre et ton porte-feuille. Quant » à l'autre, dit-il à ses cavaliers, sa dépouille » vous appartient. » Le premier n'eut pas satisfait sa cupidité, qu'il lui tira un coup de pistolet dans la poitrine, et l'étendit à ses pieds; son camarade éprouva le même sort.

Au moment de cette abominable action, on entendit un bruit sourd et confus, et l'on vit dans le lointain des tourbillons de poussière s'élever sur l'horizon. C'était un convoi de subsistances qui arrivait à Machecoul, et qui était escorté par un gros détachement de troupes républicaines. Les brigands craignant d'être surpris par quelques tirailleurs, frappent de nouveau leurs victimes afin de s'assurer de leur mort, remontent à cheval et s'en vont.

Mais qui pourrait le croire, si je n'assurais l'avoir su d'une personne digne de foi, qui a entendu raconter ce fait de la bouche même du jeune homme qui avait reçu le coup de pistolet

dans la poitrine et qui avait été criblé de blessures! Après être resté vingt-quatre heures comme dans la nuit du tombeau, il reprit ses sens, et jeta ses regards à demi-éteints autour de lui, pour s'assurer si les brigands ne l'environnaient plus : il ne vit à ses côtés que le cadavre de son malheureux ami. Il essaya de se relever sur ses genoux faibles et tremblans, et retomba par terre; enfin il vint à bout de se soutenir quelques minutes, et porta sa vue le plus loin qu'il put. Il aperçut une pauvre femme qui avait sa cabane dans la lande voisine, entre le petit bois où il était et le chemin. Il appelle, il crie, il se traîne vers elle; elle l'entend et s'approche. Il la prie de lui procurer un verre de vin; elle lui répond qu'elle n'en a pas, mais elle va lui chercher de l'eau : il en boit, et se trouve mieux. Il la conjure de le porter dans sa cabane : elle s'y refuse. Il la prie au moins de le conduire sur le bord du chemin : son espoir était que peut-être il passerait quelques troupes de la république qui se chargeraient de lui. Il ne se trompait pas; et quatre chasseurs, envoyés de Machecoul à Nantes, le rencontrèrent, le mirent sur un de leurs chevaux, et à leur arrivée au premier faubourg de Nantes, le déposèrent dans une maison particulière où il reçut tous les secours de l'art et de l'humanité, qui le ramenèrent parfaitement à la vie.

Ce fait et beaucoup d'autres prouvent que les chefs de la Vendée n'étaient rien moins que dis-

posés à maintenir la paix, et que les rapprochemens qui avaient eu lieu n'étaient de leur part qu'un palliatif de leurs intentions et un moyen de temporiser jusqu'à l'arrivée des secours qui leur étaient promis par le gouvernement anglais.

CHAPITRE IV.

Les Anglais débarquent des émigrés à Quiberon; quatre cents sont faits prisonniers et fusillés. — Notice sur l'origine de la chouannerie. — Nouveau débarquement d'armes et de munitions de guerre fait par les Anglais à Sion, près Saint-Gilles. — Arrivée de nouvelles troupes républicaines dans la Vendée. — Le général Hoche succède à Canclaux dans le commandement en chef de l'armée. — Vastes pouvoirs donnés à ce général; réflexions à ce sujet.

Les Anglais débarquèrent une centaine d'émigrés sur les côtes de Jard et de la Tranche, près les Sables-d'Olonne; mais ce nombre était trop petit pour causer beaucoup d'inquiétudes.

Le principal événement qui prouva combien avaient été fondées les espérances que Cormatin, chef des rebelles de la Bretagne, avait communiquées à ceux de la rive gauche de la Loire et du Poitou, fut la fameuse descente d'un certain nombre d'émigrés à Quiberon. Depuis long-temps le ministère britannique avait conçu le projet de les jeter sur les côtes de France, pour ranimer et alimenter les divisions intestines, et faire déchirer le sein de la patrie par ses propres enfans. A ce système de division, constamment suivi par l'Angleterre, se joignit un autre motif qui la détermina à

se défaire en quelque sorte de ces émigrés : c'est que leur subsistance et leur entretien commençaient à lui devenir à charge. On les rassembla donc dans les îles de Jersey et Guernesey ; ensuite on les embarqua avec une quantité assez considérable d'armes et d'effets, et une division de vaisseaux anglais les escorta.

Cette petite armée qui devait s'accroître à mesure qu'elle avancerait dans le pays, avait pour commandant en chef le marquis de Puisaye, un major-général, un trésorier et plusieurs officiers de marque, parmi lesquels on distinguait le jeune Sombreuil que ses rares qualités rendaient digne d'un meilleur sort que celui qu'il éprouva. Après un combat assez vif, qui eut lieu entre la flotte anglaise et quelques bâtimens français alors en croisière sur la côte, la descente s'effectua.

Au lieu de pénétrer de suite dans l'intérieur des terres et d'aller joindre les différens partis de rebelles connus sous la dénomination de Chouans, on s'amusa à attaquer le fort de Quiberon qui fit une longue résistance. Cette faute donna le temps aux généraux républicains, que le combat naval avait d'abord avertis, d'extraire des troupes de Rennes, de Nantes et même de l'intérieur du Poitou : elles firent un cordon et arrivèrent assez tôt pour empêcher que les débarqués ne pénétrassent plus avant et ne missent à terre toute leur cargaison. Alors ils furent serrés de près et attaqués si

brusquement qu'ils furent contraints de penser à se rembarquer; mais on ne leur en donna pas le temps. Les débarqués n'avaient pas même de cartouches pour charger leurs fusils et se défendre. Un désordre épouvantable se mit parmi eux : quantité se noyèrent en voulant regagner les vaisseaux, un plus grand nombre fut tué, et quatre mille environ furent faits prisonniers. Le lâche Puisaye fut un des premiers à se rembarquer, et abandonna ses compatriotes au sort affreux qui les menaçait. C'est aux intrigues de cet homme vain et ambitieux qu'ils durent leur malheur; c'est sur ses instances que cette expédition s'était accélérée avant d'avoir pourvu aux moyens de la faire réussir, principalement à un approvisionnement suffisant de munitions de guerre. Il avait fait entendre qu'une fois débarqués, les émigrés trouveraient tout ce qui leur serait nécessaire : il avait sollicité leur commandement, et il ne bornait pas là ses vues; il voulait s'en faire un titre pour être le régulateur ou commandant en chef des armées royales de la Bretagne et du Poitou; mais pour soutenir ce caractère et remplir l'attente du parti, il aurait fallu dans Puisaye un autre mérite que celui de l'intrigue, et des ressources de génie et de bravoure dont il était dépourvu.

Tallien, représentant du peuple en mission près de l'armée, créa une commission militaire pour juger les quatre mille prisonniers qui furent im-

pitoyablement fusillés, à l'exception d'un très-petit nombre qui, parlant quelque langue étrangère, comme l'allemand, le flamand ou l'anglais, trompèrent la commission, et eurent le bonheur de ne pas être reconnus comme Français. Le parti regretta beaucoup le jeune Sombreuil qui fit des prodiges de valeur à la descente, et protégea le rembarquement de ceux qui purent regagner les vaisseaux, quoiqu'il sût qu'en restant sur la plage une mort certaine l'attendait.

Ainsi échoua cette descente dont les princes français et les royalistes s'étaient promis de si merveilleux effets. Il est constant que si l'Angleterre eût réellement voulu servir la cause des Bourbons et les replacer sur le trône, elle ne se serait pas contentée de débarquer quelques milliers d'émigrés sur les côtes de France, sans approvisionnemens et sans aucuns moyens de retraite et de communication avec elle. Elle aurait mis un prince à leur tête et l'aurait appuyé d'une armée anglaise qui, réunie aux royalistes déjà sous les armes, aurait pu faire une puissante diversion dans la Bretagne, attirer tous les partisans du trône et les mécontens et changer la face des événemens; mais ce n'est pas ce que voulait le gouvernement anglais. Il envoya à la boucherie des Français trop malheureux d'être à la solde de ce gouvernement qui réunit à la perfidie les vues étroites d'un intérêt sordide. La France se serait couverte de gloire, et aurait

prouvé sa grandeur et sa puissance si, au lieu de laisser égorger ces infortunés, elle les eût renvoyés à ses ennemis.

Quand la société punit un coupable, elle doit être en deuil. Cependant, le représentant du peuple Tallien vint, au sein de la Convention, faire le récit le plus pompeux de la journée de Quiberon, et du massacre de quatre mille Français. La joie que causa la victoire étouffa le sentiment de la pitié, et des fêtes et des réjouissances eurent lieu en mémoire de cet événement.

Ce revers inattendu et l'arrestation de plusieurs chefs dont j'ai déjà parlé, ralentirent les progrès de la chouannerie; mais Puisaye ne tarda pas à reparaître sur le continent et à travailler à sa réorganisation. J'ai promis de donner au lecteur une idée de cette guerre, je vais le faire succinctement; voici son origine :

Deux frères, fermiers dans la Basse-Bretagne, qui s'appelaient Chouën, se sont faits chefs de brigands et d'assassins, et ont donné leur nom à leurs complices. La singularité du mot, comme c'est l'ordinaire, l'accrédita au point de l'appliquer non-seulement à ces bandits contre qui l'on fit marcher la force armée, mais à tous ceux qui, dans cette province, avaient pris les armes contre la république; ensuite ce mot devint synonyme de ceux que l'esprit de parti avait précédemment mis en vogue. Les jeunes gens, les républicains mo-

dérés, les royalistes, furent appelés chouans.

D'autres ont donné à ce nom une origine assez bizarre, mais pourtant vraisemblable. On sait que la ci-devant Bretagne était affranchie de l'imposition des gabelles : un peu plus loin, le Maine et l'Anjou, par exemple, ne jouissaient pas de cet avantage; en conséquence, à certaines limites il y avait des commis dont les fonctions consistaient à empêcher que le sel ne passât en contrebande. Ces gabeleurs avaient un intérêt dans les prises qu'ils faisaient : c'étaient des argus dont il était difficile de tromper la surveillance. Cependant la fraude avait lieu, et elle était exercée par des hommes qui en faisaient une sorte de manége, et convoyaient d'une province à l'autre des denrées prohibées. Ces contrebandiers se portaient dans les bois et sur les chemins à de certaines distances les uns des autres; ils avaient avec eux des chiens accoutumés à jouer leur rôle : s'il arrivait qu'un commis de la gabelle passât ou qu'on entendit du bruit, le contrebandier faisait signe à son chien, pour aboyer et avertir qu'il fallait interrompre la marche du convoi. D'autres fois les contrebandiers s'avertissaient du danger, en imitant réellement la chouette. Quoi qu'il en soit, comme ils ne convoyaient la plupart du temps les objets de contrebande que la nuit, et que l'action de se porter en vedette, pour prévenir toute espèce de surprise, s'appelait parmi eux faire la chouette,

on les appela chouans. Mais pourquoi donna-t-on leur nom aux royalistes armés contre la république ? C'est que la révolution ayant supprimé les gabelles, ces hommes, sans aveu, se sont trouvés sans moyens d'existence. Alors, ils se sont réunis dans les bois aux Vendéens qui s'étaient sauvés des massacres du Mans et de Savenay. Dans les commencemens, ils infestaient les routes, attaquaient les diligences, volaient et assassinaient; et dans la crainte d'être investis par les troupes qu'on mit à leur poursuite, ils imitaient la chouette, comme lorsqu'ils faisaient la contrebande. On continua de les appeler chouans indistinctement, lorsque leurs forces augmentèrent au point de former une armée considérable.

Tels furent l'origine, la nature et les progrès de cette seconde espèce de guerre civile qui fut, à proprement parler, une suite de celle de la Vendée, et ne s'éteignit que lorsque Napoléon vint prendre le timon des affaires.

Les Anglais avaient bien l'intention de fournir des armes aux royalistes; mais la déconfiture de Quiberon fit tomber au pouvoir des républicains tous les fusils débarqués. Pour réparer cette perte et atteindre en partie le but qu'il s'était proposé, le gouvernement anglais fit un nouveau débarquement d'armes et de munitions de guerre à Sion, près Saint-Gilles, petit port situé entre les Sables-d'Olonne et Noirmoutiers. Charette qui

attendait ce secours, s'était rendu sur la côte avec un nombreux détachement et des voitures à bœufs.

Le général de brigade Descloseaux, qui commandait la division des Sables, aurait pu, par de bonnes dispositions, empêcher le déchargement de ces armes, ou en intercepter le convoi, et s'en emparer; mais cet officier mou, efféminé, et toujours indécis, se mit trop tard en marche; il se contenta de garder la défensive, en sorte que Charette eut le temps de faire charger et conduire, à son quartier-général de Belleville, au moins cinquante voitures de fusils et de munitions. Descloseaux fut bientôt après puni, comme il le méritait, de son indolence et de son inaction : il fut destitué.

La crainte de nouveaux efforts de la part des Anglais, la présence de leurs flottes dans nos parages, l'organisation de la chouannerie et l'audace ressuscitée parmi les Vendéens, fit concevoir la nécessité d'envoyer de nouvelles troupes dans les départemens insurgés. On en tira donc encore des armées du Nord, du Rhin et de Sambre-et-Meuse. La paix, qui se conclut fort à propos avec le roi d'Espagne, mit une armée entière à la disposition du gouvernement (celle des Pyrénées-Occidentales); il la fit arriver dans la Vendée (1).

(1) Thermidor an III.

Alors, le général Canclaux quitta le commandement en chef. Contrarié dans ses systèmes de pacification par quelques commissaires de la Convention, reconnaissant peut-être qu'il avait été trop confiant dans les dispositions des chefs royalistes, fatigué et dégoûté du service, ne voyant plus le même bien à opérer par lui, il tomba malade à Nantes et fut rappelé. Il était difficile d'avoir des intentions plus droites que lui. Si son successeur, qu'on a appelé le pacificateur de la Vendée, a mérité ce titre flatteur et glorieux, on peut et on doit dire que Canclaux lui avait préparé les moyens de réussir, et qu'il fut puissamment secondé par le général Hédouville.

Cet heureux successeur fut le général Hoche, jeune homme âgé de vingt-huit ans, déjà célèbre par ses exploits guerriers. A la bouillante ardeur du courage, il sut allier le calme de la prudence et de la sagesse. On réunit sur sa tête le commandement le plus étendu et le plus absolu qu'on eût encore osé donner à aucun général depuis la révolution.

L'armée sous ses ordres prit le nom d'armée des côtes de l'Océan. Ses divisions s'étendaient depuis Cherbourg jusqu'à Bordeaux, et couvraient ce vaste territoire connu précédemment sous le nom de province de Normandie, Bretagne, Maine, Anjou, Touraine, Poitou, Aunis et Bordelais; tout ce pays fut déclaré comme en état de siége, et les

autorités devaient y obéir au général. Ce qui étonnera toujours, c'est qu'avec les systèmes de ce temps, le gouvernement ait pu créer, au sein de la république, une domination telle que n'en avaient pas beaucoup de potentats de l'Europe. La conduite de Hoche justifia la confiance qu'inspirait son républicanisme.

CHAPITRE V.

Le général Hoche multiplie les cantonnemens et met en activité plusieurs colonnes mobiles. — Une flotte anglaise somme Belle-Ile de se rendre; réponse du commandant français, qui les force à se retirer; ils renoncent aussi à la même entreprise sur Noirmoutiers. — Nouvelle descente d'émigrés à l'Ile-Dieu; ils sont obligés de se rembarquer pour ne pas éprouver les horreurs de la famine. — Propositions de paix aux insurgés qui en profitent. — Charette et Stofflet persistent dans leur rébellion; ils sont pris. — Relation de leur mort. — Fin de la guerre de la Vendée.

Le grand nombre de troupes que le général Hoche avait à sa disposition, lui donna la faculté d'en couvrir en quelque sorte tout le territoire insurgé : il multiplia les cantonnemens, et organisa en outre plusieurs colonnes mobiles, dont le but était de poursuivre et de harceler l'ennemi. Il est étonnant qu'avec un système aussi bien dirigé qu'il avait été combiné, la guerre se soit encore prolongée près d'un an; car le pays était épuisé, les gens de campagne devaient être las de guerroyer et d'errer sans un but certain ; la présence des troupes devait les mettre à l'abri des vexations des chefs royalistes et de leurs plus affidés partisans. Si l'on se battit encore avec acharnement, il faut en chercher la

cause dans la nature de cette cruelle guerre.

Cependant les Anglais bloquaient l'entrée de la rivière de Loire. Le commandant de leur flotte attaqua Belle-Ile et la somma, au nom du roi de France, de se rendre; mais l'officier qui défendait ce poste important fit au commandant anglais cette réponse : « Je ne connais d'autre maître que la » république française. Les braves que je com- » mande et moi nous défendrons Belle-Ile, jusqu'à » la dernière goutte de notre sang, et nous ne la » rendrons qu'après nous être ensevelis sous ses » ruines. » Il fit en effet une résistance si vigoureuse que les Anglais furent contraints de lever le blocus.

A peu près dans le même temps, une autre flottille se présenta devant Noirmoutiers, et fit la même sommation au commandant français. La réponse et la défense de celui-ci furent les mêmes qu'à Belle-Ile, et les Anglais se retirèrent.

Enfin, fatigués de côtoyer les parages de la Bretagne et du Poitou sans pouvoir débarquer les émigrés qu'ils avaient à leurs bords, ils attaquèrent la petite Ile-Dieu, située au midi de celle de Noirmoutiers. Cette île sablonneuse n'a pas plus d'une lieue de circuit. On n'y avait pas attaché beaucoup d'importance, et elle n'était gardée que par quarante soldats au plus; les Anglais n'eurent donc pas de peine à la prendre; ils y débarquèrent quatre mille émigrés, quatre cents chevaux, de

l'artillerie, des munitions de guerre et de bouche et des effets d'habillement. A la nouvelle de ce débarquement, le général Hoche fit garnir les côtes du ci-devant Poitou d'un bon nombre de troupes, et ôta aux émigrés l'espoir et les moyens de descendre sur le continent. Ils furent réduits à rester dans l'île, et quand leurs approvisionnemens furent à peu près consommés, obligés de se rembarquer très-promptement, pour ne pas éprouver toutes les horreurs de la famine. On assure que n'ayant pas assez de vaisseaux pour s'en retourner, ils jetèrent leurs chevaux à la mer et une partie de leur artillerie. Voilà quelle fut l'issue de la dernière tentative faite par les émigrés pour effectuer une descente sur les côtes de France. Superbe effort et brillant résultat de la protection anglaise, qui exposait des malheureux, en partie échappés au massacre de Quiberon, à devenir la proie de la famine et des maladies, en les abandonnant dans une île stérile et déserte. Mais un jour viendra que ces mêmes hommes, rentrés dans le sein de leur patrie, voteront d'un concert unanime la punition d'une politique égoïste et perfide!

Le général Hoche, délivré de la crainte de voir effectuer aucun débarquement sur les côtes, donna à son système des colonnes mobiles toute l'intensité d'action que lui permettait l'énorme quantité de troupes qu'il avait à ses ordres. En même temps il fit des propositions de paix et d'amnistie

aux insurgés sur les deux rives de la Loire (1). Les habitans des campagnes y furent dociles. Jusque-là les chefs royalistes les avaient encouragés par l'espoir de puissans secours de la part des Anglais; d'autres fois ils les avaient contraints de marcher contre les armées de la république, en les menaçant de les faire exécuter militairement s'ils n'obéissaient pas, et l'exemple avait souvent suivi la menace. Mais aujourd'hui, il était prouvé qu'on ne devait plus attendre de secours étrangers, et la présence habituelle des troupes républicaines sur presque tous les points était la sauvegarde de ceux qui voudraient quitter les drapeaux du royalisme et rentrer dans leurs foyers. Nombre de peuplades, excédées de fatigues et dégoûtées du brigandage, profitèrent de l'amnistie et déposèrent leurs armes. Leur exemple fut suivi, et la défection devint générale. Les chefs se trouvaient réduits à un très-petit nombre de braves; mais ils ne pouvaient résister long-temps à la chasse continuelle qui leur était faite. Plusieurs, tels que Scépeaux, d'Autichamp, etc., eurent le bon esprit de se rendre à temps avec le reste de leurs partisans, et contribuèrent à pacifier la rive droite de la Loire. Charette et Stofflet persévérèrent dans leur état de rébellion, et payèrent bientôt de leur vie leur

(1) An IV.

opiniâtreté. Le second fut le premier pris avec deux Autrichiens, ses deux plus fidèles serviteurs et soldats.

On le conduisit à Angers où il fut jugé par une commission militaire et condamné à être fusillé, non-seulement pour le fait de sa rébellion, mais pour avoir commis des assassinats après la pacification générale.

On dit que ce chef de parti, qui avait donné dans les combats mille preuves de courage et d'intrépidité, ne montra pas à son exécution cette fermeté d'ame qui jusqu'alors semblait l'avoir caractérisé. Il n'en fut pas de même de Charette qui fut pris quelques mois après. Continuellement poursuivi par quelques corps de troupes, un d'eux l'atteignit dans une lande, et lui livra bataille. Le peu de braves qu'il avait à ses côtés se défendit comme des lions ; mais plusieurs ayant été tués ou mis hors de combat, le reste chercha son salut dans la fuite; Charette, qui avait été blessé au bras, fuyait aussi, accompagné seulement de deux étrangers qui le servaient ordinairement. Un détachement, commandé par l'adjudant-général Travot, le rencontra dans un défilé; il était tellement harassé de fatigue, que ses deux compagnons le soutenaient sous les aisselles pour l'aider à marcher. Aussitôt qu'il fut à la vue du détachement, un soldat s'écria: Voilà Charette ; je le reconnais. L'adjudant-général s'avança à lui et le fit prisonnier. Comme cet officier

jouissait d'une bonne réputation militaire, Charette lui témoigna qu'il était plus satisfait d'être tombé entre ses mains qu'en celles de tout autre. Travot de son côté se comporta envers lui en vainqueur généreux et délicat ; car Charette lui dit que puisqu'il était maître de sa personne, il l'était aussi de ce qu'il possédait. Il détacha la ceinture qu'il portait et où il y avait de l'argent, et voulut la lui remettre. L'adjudant-général lui répondit qu'il attachait trop de prix à sa seule personne, et qu'il croirait ternir le mérite de sa capture en s'appropriant sa dépouille.

Le quartier-général était alors à Angers; Charette y fut conduit et présenté au général Hédouville, chef de l'état-major de l'armée, qui lui fit l'accueil le plus distingué et lui donna un grand souper où assistèrent beaucoup d'officiers. Charette y mangea et y conversa avec sang-froid et la plus parfaite égalité d'ame. Le général Hédouville lui fit sentir combien il regrettait qu'il eût tourné et employé ses talens contre la république, tandis qu'il eût pu rendre de grands services à son pays en maintenant la pacification. Il répondit que le comité de salut public, ou le gouvernement d'alors, ne l'ayant pas formellement approuvée, elle ne pouvait pas plus être un engagement sacré pour lui que pour la république qui aurait recommencé les hostilités au premier instant où elle aurait cru pouvoir le faire avec avantage.

On ajoute que quelqu'un lui ayant témoigné son étonnement qu'un homme aussi brave que lui se fût laissé prendre vivant, il répondit que Charette qui s'était battu pour sa religion, aurait commis un crime contre les lois divines en se détruisant lui-même ; qu'au surplus, il prouverait qu'il saurait mourir.

Il fut traduit à une commission militaire, et condamné à être fusillé pour avoir enfreint le traité de pacification convenu entre lui et les représentans du peuple, et participé aux assassinats commis par ses soldats sur les routes. On voit que les motifs de sa condamnation furent les mêmes que ceux du jugement de Stofflet.

Nantes et ses environs avaient été le théâtre de ses exploits et de son triomphe, on jugea qu'elle devait être celui de son humiliation et de sa mort. On l'embarqua sur la Loire, et il arriva le 7 germinal de l'an IV : conduit chez l'adjudant-général Dutil, il prit quelques rafraîchissemens et se reposa. Quand les ordres furent donnés pour son exécution, on le prévint qu'on allait le conduire au supplice, et comme il souffrait de la blessure qu'il avait reçue au dernier combat, on lui proposa de monter à cheval. Il dit qu'il se sentait suffisamment de force pour marcher à pied. On le sortit de la maison du général, et on le promena par la ville. Dans la rue de la Poissonnerie, des femmes l'insultèrent,

et par des cris injurieux lui témoignèrent le contentement qu'elles avaient de le voir conduire à la mort. Il s'arrêta devant elles et leur dit avec fierté qu'il respectait les lois qui le frappaient, et qu'on devait aussi le respecter dans son malheur. Ces paroles imposèrent silence à ces misérables. Arrivé à la place Bretagne où était un concours immense de peuple, des fusiliers firent écarter la foule à l'endroit où il devait rester; ensuite ils se rangèrent à une distance convenable. L'adjudant-général s'approcha de lui et lui demanda s'il voulait avoir les yeux bandés : il répondit qu'il n'avait pas besoin de cette précaution, mais qu'il le priait de dire aux soldats de tirer sur lui quand il leur en aurait donné le signal par une inclination de tête. Le général, après lui avoir encore parlé à voix basse pendant quelques minutes, se retira et ordonna aux fusiliers de faire comme il avait dit. Charette, après un moment de recueillement, inclina la tête, les soldats tirèrent, et il tomba.

Ainsi périt ce chef de parti; il est malheureux que les circonstances n'aient peut-être pas permis de lui faire grâce; mais on aurait pu, ce semble, alléger sa peine en la lui faisant subir avec moins d'éclat et d'appareil. Des Barbares et des Sauvages dansent autour de leurs victimes; des peuples policés, des Français devaient-ils faire un pompeux et brillant spectacle de la mort d'un homme dont les

opinions excusaient les fautes, et qu'on ne devait point ranger dans la classe des scélérats. Au surplus, cette pompe et cet éclat, loin de l'abattre et de l'humilier, ne servirent qu'à relever sa grandeur d'ame, sa patience et sa fermeté.

Sans cesse aux prises avec la faim, la soif et les besoins les plus urgens, cet homme courageux s'était accoutumé à souffrir, et le jour de sa mort dut être à ses yeux le véritable jour de repos. Aujourd'hui, à la tête d'une multitude sans ordre et sans tactique, il faisait trembler les républicains, s'emparait de leurs postes et de leurs munitions; demain, abandonné de presque tous les siens, et réduit à un petit nombre de cavaliers, il était obligé de fuir et de se cacher dans les bois les plus épais, où il était encore poursuivi par la crainte d'être enveloppé et pris; presque toujours aux expédiens, non-seulement pour faire marcher de force les paysans dans les derniers temps, mais pour les conduire et les retenir au combat, pour leur procurer des vivres, et n'ayant jamais aucun secours à leur donner ni en vêtemens ni en chaussure. Il est incroyable qu'avec si peu de moyens, il ait pu tenir tête, pendant trois ans, contre la multitude des troupes de la république, qui se renouvelaient sans cesse. Qu'eût donc fait cet habile partisan avec d'autres forces et d'autres ressources?

La prise et la mort de Charette furent le coup de grâce donné au parti royaliste. Les habitans des

campagnes rentrèrent sous l'obéissance des lois républicaines, et déposèrent leurs armes. On peut donc dire que sa fin amena celle de la guerre civile du Poitou, dite de la Vendée.

FIN.

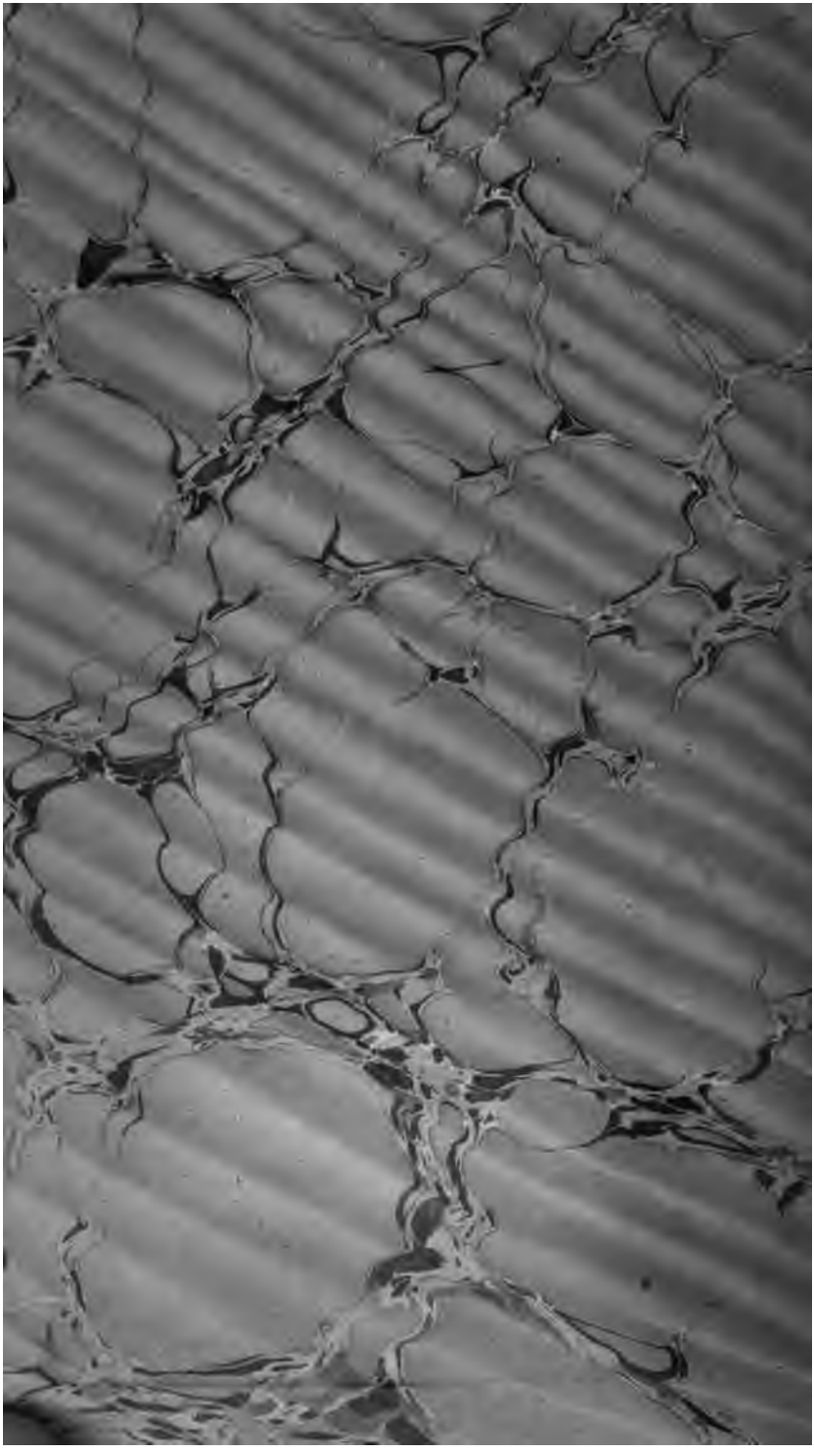

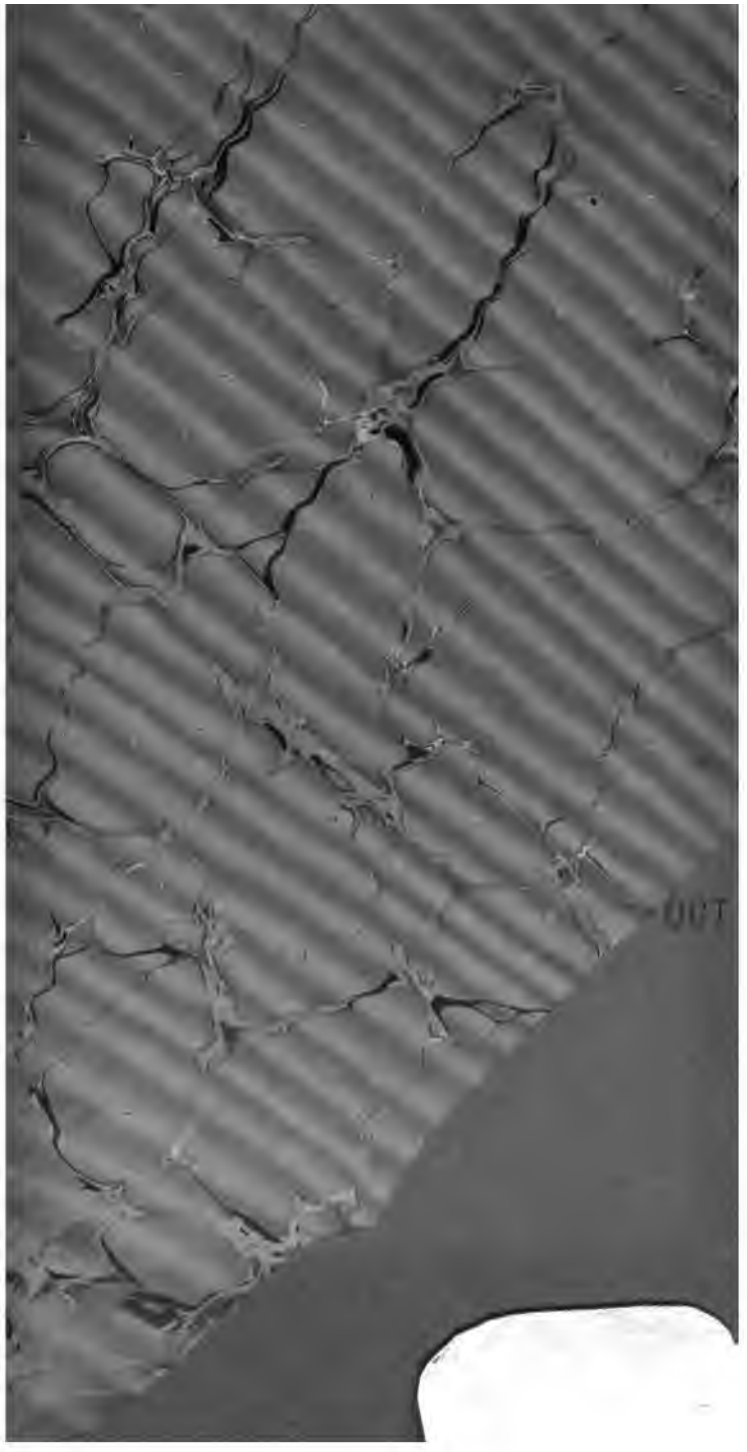
OUT